REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

N.° 8.

B. Pion.
XIII
21

Digitized by Google

HISTOIRE
MODERNE.

TOME DIXIEME.

545003

HISTOIRE MODERNE

DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES PERSANS, DES TURCS, DES RUSSIENS, &c.

Pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. ROLLIN.

TOME DIXIÉME.

A PARIS,

Chez { SAILLANT, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.
DESAINT, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilége du R

HISTOIRE DES AFRICAINS.

INTRODUCTION.

Idée générale de l'Afrique & de ſes différents Peuples, ſoit Anciens, ſoit Modernes. Plan de l'Auteur.

L'AFRIQUE ſe préſente dans toutes nos Cartes ſous la forme d'un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde le nord, l'autre l'oriént, & le troiſiéme l'occident. Le côté qui regarde le nord eſt borné par la Méditerranée, & s'étend depuis le détroit de Gibraltar juſqu'à l'Iſthme de Suez, entre 5 & 50 degrés de longitude, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace de

Forme, étendue & diviſion de l'Afrique.

neuf cents lieues. C'eſt par cet Iſthme ſeul que l'Afrique tient au Continent; ſans cela elle ſeroit une grande iſle comme l'Amérique (1).

Le côté oriental s'étend depuis l'Iſthme de Suez juſqu'au Cap des Aiguilles, qui eſt à l'extrémité méridionale de l'Afrique. Il eſt baigné par la Mer Rouge, qui ſépare l'Afrique de l'Arabie, & par l'Océan. Le côté qui regarde l'occident commence au détroit de Gibraltar, & finit auſſi au Cap des Aiguilles : l'Océan l'environne de toute part. Ces deux portions du triangle ſont beaucoup plus longues que celle du nord, puiſqu'elles occupent ſoixante-dix-ſept degrés de latitude (2), trente-huit au nord & trente-neuf au midi, l'Equateur coupant l'Afrique en deux parties preſqu'égales. Le Lecteur re-

(1) Quelques Ecrivains prétendent que l'Afrique tenoit autrefois au Continent d'Europe par un Iſthme qui fermoit le détroit de Gibraltar, & qui joignoit l'Eſpagne à la Barbarie. Le Géographe Nubien s'imagine que l'induſtrie humaine a percé cet Iſthme, à force de travail; d'autres croient qu'un tremblement de terre l'a emporté. Rien de plus incertain que toutes ces conjectures.

(2) Quinze cent quarante lieues, de 20 au degré, ſans compter les détours que font les baies & les golphes. Il réſulte de ces dimenſions que l'Afrique eſt beaucoup plus grande que l'Europe.

connoîtra facilement ces positions en consultant les Cartes, particuliérement celle que M. Damville a publiée en 1749.

Il résulte de ce qu'on vient de dire, que l'Afrique est beaucoup moins large que longue. Sa largeur diminue toujours à mesure qu'on avance vers le sud, & l'Océan la resserre tellement vers le Cap des Aiguilles, qu'on compte à peine cinquante lieues d'une côte à l'autre. On ne sait d'où lui vient le nom d'*Afrique*. Ce nom étoit inconnu aux anciens Grecs, qui ne comptoient que deux parties du monde, l'Europe & l'Asie, comprenant l'Afrique dans l'Europe. Quelques nations orientales usent encore aujourd'hui de la même division.

Côté du nord. Ses anciens habitants.

Le côté du nord s'étend, comme on l'a dit, depuis l'Océan Atlantique jusqu'à la Mer Rouge. Le pays qu'il renferme, à l'exclusion de l'Égypte, porte depuis plusieurs siécles le nom de Barbarie. On lui donnoit autrefois celui de Lybie. Ses anciens habitants les plus connus étoient les Maures, les Numides, les Carthaginois, les Gétules, les Garamantes &

les Lybiens. Il n'eſt pas inutile de donner une idée de ces différents peuples, & des régions particulieres qu'ils habitoient.

I. Les Maures. Les Maures occupoient la contrée la plus occidentale, qui forme aujourd'hui l'Empire de Maroc, & que les Anciens apellerent *Mauruſie* & *Mauritanie*. Les Romains, ſous leurs premiers Empereurs, la diviſerent en *Mauritanie Tingitane* & *Mauritanie Céſarienne*. La premiere, qu'ils nommerent auſſi *Tingitanie*, à cauſe de *Tingi*, aujourd'hui Tanger, ſa capitale, s'étendoit vers l'occident juſqu'à la mer. L'autre excédoit les limites de la Mauruſie propre, & comprenoit une portion conſidérable de la Numidie.

Voyages de Shaw, *paſſim*; Hiſt. Univerſ. par une Société de gens de Lettres, Tome XII, Liv. IV, Chap. II.

Origine de ce nom, Nous croyons, avec les Auteurs de la nouvelle Hiſtoire Univerſelle, que l'origine la plus naturelle du nom de ce peuple eſt celle de Bochart, qui le dérive de l'Hébreu *Mahut*, qui ſignifie ſitué à l'occident, la Mauritanie étant, comme on l'a dit, la région la plus occidentale de la Barbarie. Quant aux nations primitives du pays, les mêmes Auteurs ſuppoſent, ſur des autorités reſpectables,

Et du peuple qui le porte.

qu'elles doivent leur origine à des colonies de Cananéens, de Phéniciens, d'Egyptiens, d'Arabes, &c. qui s'établirent ſucceſſivement dans cette partie de l'Afrique. Sans entrer dans un plus grand détail des preuves qu'ils alléguent, nous nous contenterons d'obſerver, 1°. qu'au rapport de Procope, d'Evagre, & de quelques autres Hiſtoriens, il y avoit en Mauritanie deux colonnes de pierre, qui portoient l'inſcription ſuivante, gravée en langage & en caracteres Phéniciens : *Nous ſommes les Cananéens, qui avons pris la fuite devant Joſué, fils de Nun, cet inſigne brigand.* Procope dit que ces colonnes exiſtoient encore de ſon temps. 2°. Qu'avant l'arrivée des Cananéens, Lud, arriere-petit-fils de Cham, s'établit probablement en Mauritanie, puiſque ſes deſcendants ſont déſignés dans le dixiéme Chapitre de la Genèſe, ſous le nom de *Mauri* ou *Mauritani.* 3°. Qu'environ 1000 ans avant l'Ere Chrétienne, ſuivant le calcul de Newton, Séſac conduiſit en Lybie une armée d'Egyptiens, & ſubjugua toute cette vaſte étendue de pays qui ſépare

l'Egypte des bords de la Mer Atlantique. Les *Atlantides*, anciens habitants de la Mauritanie, & peut-être les premiers ancêtres des Maures, ſubirent alors le joug. Il reſta ſans doute beaucoup d'Egyptiens dans le pays. 4°. Que dans une expédition qu'Hercule fit en Mauritanie après la mort de Séſac, il y mena de nombreux eſſains d'Egyptiens & d'Arabes. 5°. Que ce dernier peuple doit être mis au nombre des plus anciens habitants du pays dont nous parlons; car, ſuivant une vieille tradition, quelques tribus & quelques peuplades Africaines croient deſcendre de différentes colonies de Sabéens, peuples de l'Arabie heureuſe, qui chaſſés de leur patrie par un ennemi puiſſant, chercherent un aſyle dans l'Afrique. Marmol fait mention de cinq tribus Sabéennes, qui, ſous la conduite de *Melec Infiriki*, leur Roi, ſe répandirent dans la Barbarie. 6°. Qu'enfin il eſt prouvé par des témoignages inconteſtables que les Phéniciens ont formé de très bonne heure, & peut-être avant aucun autre peuple, des établiſſements dans les deux Mau-

ritanies & dans l'Afrique propre. Nous parlerons des principales villes qu'ils fonderent.

Antiquités Hiſtoriques.

Au reſte, les commencements de l'Hiſtoire des Maures ſont enveloppés d'épaiſſes ténébres. Les premiers princes dont elle fait mention ſont Neptune, Atlas & Antée. Neptune, excellent homme de mer, étoit ſouverain des deux Mauritanies & d'une portion conſidérable de la Lybie. Ses ſujets lui érigerent des autels, & ce fut une des grandes divinités de l'Afrique. Atlas & Antée ſes fils lui ſuccéderent. Hercule, après une guerre opiniâtre, dans laquelle Antée, malgré ſes défaites, ſembloit prendre de nouvelles forces, le vainquit enfin & le tua. Il ſoumit avec le même bonheur les Etats d'Atlas, & le dépouilla de tous ſes tréſors. On ſçait de quelle maniere ces faits ont été embellis, ou plutôt défigurés par les Poëtes. Atlas étoit très verſé dans les connoiſſances aſtronomiques, & fut regardé comme l'inventeur de la ſphère, dont il ne fit peut-être qu'apporter l'uſage en Mauritanie. De-là vient la fable qui a placé les Cieux ſur ſes épaules.

Quelques Auteurs ſoutiennent qu'il s'aviſa le premier d'appliquer des voiles aux vaiſſeaux ; mais d'autres attribuent cette invention à ſon pere Neptune. Il y a des Sçavants qui croient qu'Antée & Atlas furent un ſeul & même perſonnage.

Anciennes villes de la Mauritanie.

Les principales villes de la Mauritanie Tingitane étoient 1. *Tingi*, aujourd'hui Tanger, à l'entrée du détroit qui porte à préſent le nom de Gibraltar. Quelques Ecrivains aſſurent qu'Antée en poſa les fondements, & qu'il y fut enterré. Plutarque ajoute que ſon tombeau ſubſiſtoit encore dans les derniers temps de la République Romaine, & que Sertorius l'ayant fait ouvrir, y trouva des oſſements d'une prodigieuſe grandeur. 2. *Zilis*, autre ville maritime, l'Arzilla moderne, ſuivant quelques Auteurs. 3. *Lixos*, qui pouroit être la même que Tingi : car pluſieurs anciens Géographes lui donnent ce dernier nom. D'autres prétendent que c'eſt la ville de Larache. 4. *Sala*, qui eſt inconteſtablement la même que Salé, cette fameuſe retraite de Corſaires. 5. *Exiliſſa*, à l'eſt de Tingi, ſur le bord

Hiſt. Univ. ibid.

de la mer. Sa position fait croire que c'eſt la *Septa* de Procope, & la *Ceuta* des Modernes. 6. *Aſcurum*, place enfoncée dans les terres : il n'en reſte pas la moindre trace. 7. *Volubilis*. Les Auteurs Anglois, fondés ſur le témoignage de divers Ecrivains, croient que c'eſt la ville de Fez. Nous parlerons des places de la Mauritanie Céſarienne, dans la deſcription de la Numidie.

Parmi les montagnes de cette province, on comptoit *Abyla*, à l'entrée du Détroit, du côté de l'Afrique; Calpé de l'autre côté de la mer, ſur les terres d'Eſpagne : ce fut dans ces quartiers qu'Hercule érigea les fameuſes colonnes qui porterent ſon nom. Le grand & petit Atlas formoient une longue chaîne, qui s'étendoit à l'eſt & au midi. Les Anciens ont fort exagéré la hauteur de ces montagnes, qui, ſuivant le Docteur Shaw, ſont beaucoup plus baſſes que les Alpes. Leur pente eſt preſque par tout aſſez douce, & leur plus grande élévation n'eſt que de ſix cents verges d'Angleterre, c'eſt-à-dire, de trois cents quarante pas géométriques. Quant aux rivieres Montagnes, rivieres.

de la même contrée, Mela, Strabon & Ptolomée en parlent si confusément, qu'il est difficile d'en faire une juste comparaison avec les noms modernes. Une des plus considérables étoit la *Mulucha*, qui séparoit la Mauritanie propre de la Numidie, & qui paroît être la *Mullooiah* des Barbaresques.

II. Les Numides.

Les Numides habitoient le pays qui est à l'orient des deux Mauritanies, & occupoient même une portion considérable de la Mauritanie Césarienne. L'Etat d'Alger comprend une partie de leurs anciennes possessions. Leurs principales villes dans la Mauritanie, étoient,

Leurs principales villes.

Icosium, aujourd'hui Alger.

Tipasa, la Tefessad des Algériens. Les Romains y avoient une colonie.

Hist. Univ. ibid. chap. I.

Jol, la résidence de Juba le jeune, qui l'appella *Julia Cæsarea*, pour faire sa cour à Auguste. L'Empereur Claude y établit une colonie Romaine. Les Auteurs Anglois croient que c'est la Schershell de nos jours, où l'on voit les magnifiques restes d'une grande ville, telle qu'étoit Jol sous les derniers Rois Numides.

Arsenaria, qui, selon les mêmes

Auteurs, pouroit être l'Arzew moderne.

Quixa, aujourd'hui Gééza.

Siga, grande & belle ville, où quelques Rois Numides ont réſidé, & qui fut détruite dans le ſiécle d'Auguſte. On la rebâtit dans la ſuite, & elle eſt aujourd'hui connue ſous le nom de Tackumbreet.

Toutes ces places étoient ſituées ſur le bord de la Méditerranée, & appartenoient à la Mauritanie Céſarienne. *Dans la Numidie* proprement dite on trouvoit

Cirta, apelée depuis Conſtantina par Conſtantin le Grand. Elle porte encore aujourd'hui ce dernier nom. On y voit de beaux reſtes d'antiquité. Les Auteurs que j'ai cités dans cette Introduction croient que Cirta fut fondée par les Phéniciens, long-temps avant Carthage. Son nom même eſt d'origine Phénicienne, *Cirta* ou *Certa* ſignifiant une ville dans cette langue. On pouroit inférer d'un paſſage d'Heſychius qu'Hercule régna dans cette ville ; car il nous aprend qu'un des noms de ce Héros étoit *Melicerta*, c'eſt-à-dire, Roi de Certa. La Conſ-

tantina de nos jours eſt beaucoup moins conſidérable que l'ancienne Cirta, qui étoit la capitale de la Numidie, & une des plus grandes villes de l'Afrique.

Hippo Regius, ou Hippone, dont il ne ſubſiſte que les ruines, qui occupent une grande étendue de terrein. On prétend qu'elles ont ſervi à la conſtruction de Bona, ville peu éloignée de l'ancienne Hippone, dont elle a peut-être emprunté ſon nom. Celui d'*Hippo* eſt d'extraction Phénicienne; & ſes premiers habitants venoient ſans doute de Phénicie. On y ajouta l'épithete de *Regius*, parce qu'elle ſervit pendant un temps de réſidence aux Rois Numides.

Naragara, ville très-ancienne, ſituée à l'extrémité orientale de la Numidie, dont on voit encore quelques reſtes.

Anciennes rivieres. Noms modernes.

Les rivieres de cette contrée ont été plus connues des anciens Géographes que celles de Mauritanie. Dans la portion de la Numidie la plus voiſine de cette derniere région, ils plaçoient

La *Siſaris*, que les Algériens nomment Mauſoureah.

La *Niſſava*, aujourd'hui connue ſous le nom de Boujeiah.

La *Serbetis*, l'Iſſer des Modernes.

Le *Savus*, dont Pline place l'embouchure près d'Icoſium, & qui pouroit bien être la même que la Hameeſe, qui coule aux environs d'Alger.

La *Chinalaph*, qu'on apelle à-préſent Schelliff. Les Arabes la nomment *Sebaoiun*, *aioun*, parce qu'ils croient qu'elle a ſoixante-dix ſources.

Dans la Numidie propre les Anciens conoiſſoient

L'*Ampſaga*, grande riviere qui en reçoit pluſieurs autres, & qui ſéparoit cette province de la Mauritanie Céſarienne. On la nomme aujourd'hui Wed el Kibeer.

L'*Armua*, dont le nom moderne eſt Seibouſe. Elle ſe décharge dans le Golfe d'Hippone.

Le *Rubricatus*, que les Algériens apellent Ma-fragg, & dont l'embouchure n'eſt qu'à quatre lieues de celle de l'Armua.

La *Tuſca*, connue à préſent ſous le nom de Zaine, & qui terminoit du côté de l'orient la Numidie propre.

Nations de la Numidie.

Les Maſſyliens & les Maſſéſyliens tenoient un rang conſidérable parmi les nations de la Numidie. Les premiers, qui étoient les plus puiſſants, habitoient la Numidie propre. La Tuſca diviſoit leur pays de celui des Carthaginois. Les autres ocupoient une portion conſidérable de la Mauritanie Ceſarienne.

Leur origine.

On croit que les deſcendants de Cham habiterent d'abord cette contrée. Les Phéniciens y envoyerent enſuite des colonies, & les Carthaginois contribuerent auſſi de très bonne heure à ſa population. Les Hiſtoriens Anglois remarquent que les Numides, & la plupart des autres habitants de l'Afrique, n'étoient déſignés dans les premiers temps que ſous le nom de Lybiens, que celui de Numides n'a guères été connu avant le ſiécle d'Hérodote, & qu'il a été donné au peuple dont je parle, à cauſe d'une irruption que les Lybiens *Nomades* firent dans ſon pays.

Pourquoi on les appella Numides.

Salluſte raporte une choſe que ces Auteurs ne diſſimulent point, quoiqu'elle ne ſoit nullement favorable à leurs idées. Il dit qu'une troupe de Medes, de Perſes & d'Ar-

méniens, ayant accompagné Hercule dans son expédition d'Espagne, s'établit après sa mort en Afrique, sur les bords les plus voisins de la Méditerranée; que les Perses s'étant avancés un peu plus loin, se mêlerent par des mariages avec les Gétules, & formerent avec ce dernier peuple la nation des *Numides*. C'est un nom, ajoute Salluste, qu'ils se donnerent eux-mêmes, à cause de la vie errante & pastorale qu'ils menoient. En effet ils n'avoient d'autres demeures que des cabanes de bois, qu'ils construisirent des débris de leurs vaisseaux, & qu'ils transportoient d'un lieu à l'autre, suivant la bonté des pâturages qu'ils rencontroient. Dans la suite les Lybiens se joignirent aux Arméniens & aux *Medes*, & corrompirent ce dernier nom qu'ils changerent en celui de *Maures*, par une prononciation barbare. Voilà ce que raconte cet Historien, sur les traditions qui couroient dans le pays, & sur l'autorité des Livres Puniques qu'il fit traduire, apparemment lorsqu'il étoit Préteur en Numidie (1). Ce témoi-

Sallust. in Jugurtha, Cap. XVII, & *seq.*

(1) Ut ex Libris Punicis, qui Regis Hiempsalis

gnage, quoi qu'en diſent les Auteurs Anglois, eſt de quelque poids, & ne laiſſe pas de répandre des lumieres ſur l'origine des Africains. Au reſte, nous éviterons d'entrer dans des diſcuſſions épineuſes, & ſur-tout de prendre un air de déciſion dans une matiere ſi obſcure.

Leurs mœurs.

Les anciens Numides, partagés en différentes tribus, & diſtribués dans pluſieurs cantons, menoient une vie champêtre & paſtorale. Les cabanes dont ils formoient leurs villages, avoient la figure d'une carene de navire renverſée. Leur unique occupation étoit de faire paître leurs nombreux troupeaux, dont ils tiroient leur ſubſiſtance & leurs vêtements. Chaque tribu campoit dans un lieu particulier, & ſe tranſportoit ailleurs lorſque les pâturages commençoient à lui manquer. C'eſt ainſi que vivent aujourd'hui les *Kabiles*, ou les Africains d'ancienne race. Leurs villages, appellés *Dashkras*, & formés de l'aſſemblage de pluſieurs chaumieres ruſtiques, reſſemblent

dicebantur, interpretatum nobis eſt; utique remeſe habere cultores ejus terræ putant. *Jugurtha*, *Cap. XVII.*

parfaitement aux hameaux des Numides.

Ces Africains étoient très bons Cavaliers. Ils ne ſe ſervoient ni de ſelle ni de bride, ne gouvernant leurs chevaux, même dans les combats, qu'avec une ſimple baguette. Ils lançoient un dard avec beaucoup d'adreſſe. Ils ne vivoient communément que de légumes & de lait, & ne buvoient point de vin. Cette ſobriété, jointe à la bonté du climat, leur procuroit une ſanté parfaite, & les faiſoit parvenir à une extrême vieilleſſe. On remarque, comme une choſe aſſez particuliere, qu'ils comptoient le temps par les nuits, & non par les jours.

L'Hiſtoire ancienne de ce peuple n'eſt pas plus connue que celle des Maures. Elle ne commence à s'éclaircir que depuis le temps où elle ſe trouve liée avec l'Hiſtoire des Carthaginois, qui ne s'établirent en Afrique que pluſieurs ſiécles après les Numides. Iarbas, prince voiſin de Carthage, impoſa un tribut à Didon, qui avoit conduit en Afrique une colonie de Tyriens. Dans la ſuite les Carthaginois s'affranchi-

Particularités de leur Hiſtoire.

rent de ce tribut, & furent même en état de faire la loi à leurs voisins. Les Numides prirent beaucoup de part aux guerres Puniques, & se déclarerent tour-à-tour pour les Romains & pour les Carthaginois. Massiniſſa, Roi des Massyliens, rendit de grands ſervices à Scipion dans la derniere de ces guerres, & contribua beaucoup à la ruine de Carthage. Les Romains le récompenſerent magnifiquement en lui cédant une partie des Etats que les Carthaginois avoient poſſédés en Afrique. C'étoit un prince d'un mérite extraordinaire. Il civiliſa les peuples ſoumis à ſon obéiſſance, & leur inſpira le goût de l'agriculture & des arts. Micipſa ſon ſucceſſeur ne s'appliqua pas moins à faire fleurir les ſciences dans ſes Etats. Ce fut alors que les Numides commencerent à ſortir de leur barbarie.

Appian. in Libyc. Cap. 63. Suidas, Plutarch. & d'autres, cités dans l'Hiſt. Univ.

Les deſcendants de ces princes régnerent dans la Numidie juſqu'au tems de Juba premier, qui ayant pris le parti de Pompée, ſoutint en Afrique une guerre opiniâtre, & fut à la fin dépouillé de ſon Royaume, que Céſar réduiſit en province Romaine.

Son fils Juba le jeune fut rétabli par Auguſte. Ce prince, qui avoit reçu à Rome une excellente éducation, ſe diſtingua entre les Savants de ſon ſiécle par l'étendue de ſes connoiſſances. & compoſa pluſieurs beaux Ouvrages, que Pline, Athénée, Suidas & d'autres Anciens ont cités avec éloge. Il épouſa une fille d'Antoine & de Cléopatre, dont il eut Ptolémée, qui lui ſuccéda. Celui-ci fut maſſacré par les ordres de Caligula, & c'eſt avec lui que finit cette Dynaſtie de Princes Numides, dont les Etats furent annexés ſans retour à l'Empire Romain. Auguſte envoya neuf colonies en Afrique. Claude en établit trois, & partagea la Mauritanie en deux Provinces, qu'il fit régir par des Chevaliers Romains.

III. Les Carthaginois.

Paſſons aux Carthaginois, qui tinrent ſans contredit le premier rang parmi les Nations Africaines. Ils occupoient, entre pluſieurs autres poſſeſſions, l'Afrique proprement dite, qu'on diviſoit en deux contrées principales, dont l'une s'appelloit *Zeugitane*, & l'autre *Byzacium*. Elles comprenoient à-peu-près le Royau-

me moderne de Tunis. La premiere confinoit à la Numidie, dont elle n'étoit ſéparée que par la riviere de *Tuſca*, la Zaine des Arabes. Ses principales villes étoient *Carthage*, bâtie 137 ans avant Rome; *Utique*, dont l'origine étoit encore plus ancienne, & qui devint, après la ruine de Carthage, la plus grande ville de l'Afrique; *Tuneta*, la Tunis moderne, ville plus fameuſe aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, quoique Polybe, Diodore de Sicile & d'autres anciens Ecrivains en parlent avec éloge; *Maxula*, appellée de nos jours Moraiſah; *Carpis*, aujourd'hui Gurbos; *Clypea*, qui n'eſt à préſent qu'un village; *Neapolis*; *Hippo*, dont le nom moderne eſt Bizerta.

Hiſt. Univ. Liv. III, Ch. XXXVII. Schaw, *paſſim.*

Le Bizacium étoit à l'orient de la région Zeugitane, & comprenoit, entre pluſieurs villes, *Adrumetum*, l'Héraclée du bas Empire, & l'*Herkla* des Africains; *Leptis minor*, aujourd'hui *Lerupta*; *Agar*, bâtie dans un endroit ſemé de rochers; les Arabes lui donnent le nom de *Bon Hadjar*; par alluſion à ſon ancienne ſituation; *Thapſus*, à préſent Demaſſ;

Thena, que ſes habitans modernes nomment Thainée; *Capſa*, la Gaffa des Arabes, &c. Il y avoit dans cette Province un fameux lac, que les Anciens appelloient *Triton*, & qui ſe nomme aujourd'hui *Schibkah el lowdeah*, ou le lac des marques, à cauſe de quelques troncs de palmiers, plantés par intervalles ſur ſes bords, pour indiquer aux Caravanes le chemin qu'elles doivent ſuivre. Il s'étend d'occident en orient dans l'eſpace de vingt lieues; & il eſt entrecoupé de terreins ſecs, qui s'élèvent au-deſſus des eaux en forme d'Iles.

Bagrada, qu'on nomme aujourd'hui *Majerdah*, étoit la plus fameuſe riviere de l'Afrique propre. C'eſt ſur ſes bords que Carthage & Utique étoient bâties.

Les Carthaginois étoient Tyriens d'origine, & deſcendoient conſéquemment des Phéniciens. Les Romains leur donnoient communément ce dernier nom, ſe ſervant du mot *Pæni*, pour les déſigner. Il eſt prouvé que Didon, ou Eliſe, ſœur de Pygmalion, Roi de Phénicie, conduiſit dans l'Afrique propre une co-

lonie de Tyriens; mais il n'eſt pas également certain qu'elle fonda Carthage. Pluſieurs Ecrivains ſoutiennent que cette ville avoit été bâtie long-temps avant ſon arrivée, & que Didon ne fit que l'agrandir en conſtruiſant la citadelle de Byrſa. Quoi qu'il en ſoit de leur opinion, tous les Savants conviennent que d'autres Tyriens ayant paſſé en Afrique, environ trois ſiécles avant l'établiſſement de la Colonie de Didon, avoient fondé Utique dans la même baie que Carthage & Cadis ſur la côte d'Eſpagne.

Les richeſſes qu'Eliſe porta à Carthage, & l'eſſaim nombreux qu'elle joignit à ſes habitants, contribuerent beaucoup à augmenter la puiſſance de cette ville naiſſante. Cependant ſon territoire dépendit pendant pluſieurs ſiécles des Princes voiſins, auxquels il payoit un tribut, dont les Carthaginois ne s'affranchirent que l'an 430 de leur République. Ils envoyerent de très bonne heure des Colonies en Sicile, en Sardaigne, dans les Iſles Baléares & à Malte. On parle encore aujourd'hui leur langue dans cette derniere Ile; & la

principale ville de Minorque (1) ou de la petite Baléare, portoit le nom d'un de leurs Généraux.

Carthage, dans le temps de ſa proſpérité, fut, ſelon Suidas, la plus grande & la plus puiſſante ville de l'Univers. Tite-Live aſſure que ſon enceinte embraſſoit 23 milles Romains, c'eſt-à-dire, plus de ſept grandes lieues. Sa domination s'étendit ſur preſque toutes les Provinces de l'Afrique ſeptentrionale, ſur une partie conſidérable de l'Eſpagne, & ſur un grand nombre d'Iles de la Méditerranée.

La Nation Carthaginoiſe s'allia dans les commencements avec les Romains, & leur offrit contre Pyrrhus un puiſſant ſecours qu'ils refuſèrent. Dans la ſuite, ces deux Peuples ſe firent des guerres cruelles. La premiere, dont les ſuccès furent balancés, dura vingt-quatre ans; la ſeconde, dont les commencements furent très heureux pour les Carthaginois, & la fin très malheureuſe, en dura ſeize; la troiſiéme, qui fut la plus courte, mit fin à leur Empire, l'an 744 de ſa fondation, en-

(1) *Portus Magonis*, Port-Mahon.

viron 146 ans avant l'Ere Chrétienne. Carthage fut emportée d'assaut, abandonnée au pillage, saccagée par le fer & par le feu, & détruite de fond en comble. Les vainqueurs poussèrent l'animosité jusqu'à défendre d'habiter les ruines de cette malheureuse ville, & leurs prêtres prononcerent d'horribles imprécations contre ceux qui entreprendroient d'y rétablir le moindre édifice. Cependant Caïus Gracchus, tribun du peuple, y envoya vingt-quatre ans après une colonie de six mille Romains, qui n'y formerent à la vérité que de pauvres habitations. C'est la premiere colonie Romaine qui ait paru en Afrique. L'Empereur Auguste en établit une seconde, à laquelle se joignirent plusieurs habitants des contrées voisines. Strabon, qui vivoit sous Tibere, assure que Carthage étoit aussi peuplée de son temps qu'aucune autre ville d'Afrique.

Hist. Univ. ibid.

Le tyran Maxence la saccagea au quatriéme siécle, & cent ans après elle tomba sous le pouvoir des Vandales, qui venoient de conquérir une partie de l'Espagne. Le comte Boniface,

Boniface commandoit alors en Afrique. Mécontent de l'ingratitude de ſes maîtres, qui vouloient lui ôter ce beau gouvernement, malgré les ſervices qu'il avoit rendus à l'Empire, il invita lui-même ces Barbares à paſſer la mer. Ils abandonnèrent ſans regret ce qu'ils poſſédoient en Eſpagne, & tout ce grand peuple ſe répandit en Afrique comme un torrent. Genſéric leur Roi, homme d'un grand courage, & d'une habileté conſommée dans la guerre, remporta pluſieurs victoires ſur les Romains, prit & ſaccagea Hippone, s'empara du reſte de la Numidie, & d'une portion conſidérable de la province Zeugitane & du Bizacium. Un traité de paix, conclu en 435, au nom des Empereurs Valentinien & Théodoſe II, lui aſſura la poſſeſſion de toutes ces conquêtes. Trois ans après il ſe rendit maître de Carthage.

Les Romains, qui poſſédoient cette place depuis près de ſix cents ans, furent alors chaſſés de toute l'Afrique. Mais un ſiécle après, Béliſaire extermina les Vandales, & reconquit tous les domaines qu'ils

avoient uſurpés. L'Afrique ſeptentrionale reſta aux Romains juſqu'à l'année 647, époque fatale du paſſage des Sarraſins dans cette contrée, dont les deſcendants occupent encore aujourd'hui la plus conſidérable portion. C'eſt à cette même époque que commence l'Hiſtoire des Africains modernes.

IV. Les Gétules.

Les Gétules formoient une quatriéme Nation, qui habitoit au ſud des deux Mauritanies & de la Numidie propre. Le pays qu'ils occupoient répond aux Provinces méridionales des Royaumes de Maroc & d'Alger. C'eſt un peuple qu'on croit ſorti de l'Arabie, & qui a toujours vécu d'une maniere ſauvage. Plus loin, c'eſt-à-dire, en avançant vers le ſud, étoient des peuples encore plus farouches, qu'on appelloit *Mélanogétules*, ou Gétules noirs; nom qui ſemble indiquer qu'on les regardoit comme une branche des Gétules; mais il eſt plus probable qu'ils deſcendoient des Egyptiens ou des Ethiopiens. Strabon, Pline & Pomponius Mela, les déſignent ſous le nom de *Nigritæ*, & ils ſont inconteſtablement les ancêtres des Négres de l'Afrique méridionale.

Peuples noirs.

Les Garamantes étoient à l'eſt des *Nigritæ*, & s'étendoient juſqu'aux frontieres de l'Ethiopie. Leur pays abondoit en bêtes féroces, & ſes premiers habitants étoient auſſi farouches que des tigres. On peut inférer du témoignage de quelques Auteurs anciens que les Garamantes, ainſi que les Nigritæ & les Marmarides leurs voiſins, faiſoient un trafic aſſez conſidérable dans l'Afrique ſeptentrionale. Ils ſe rendoient par caravanes à Carthage, à Cirta, & en d'autres villes. Pline fait mention d'un Roi des Garamantes, & Ptolomée les repréſente comme un peuple aſſez puiſſant. Auguſte envoya une armée pour les ſubjuguer : mais il paroît qu'ils ne furent entiérement ſoumis que ſous le regne de Tibere. Du reſte, leur pays, ainſi que celui des Gétules & des Nigritæ, étoit peu connu des Grecs & des Romains. Pour ce qui eſt des Nations plus méridionales, établies depuis le Niger juſqu'à l'extrémité de l'Afrique, les anciens n'en avoient aucune connoiſſance.

V. Les Garamantes.

Hiſt. Univ *ubi ſuprà.* Chap. IV.

Les Lybiens doivent être mis au rang des plus anciens habitants de

VI. Les Lybiens. Branches de

ce peuple. Ibid. ch. 5.

l'Afrique, puiſque ce vaſte pays n'a été long-temps connu que ſous le nom de Lybie. Leurs poſſeſſions s'étendoient, de l'eſt à l'oueſt, depuis l'Egypte juſqu'à la Gétulie, ou du-moins juſqu'à la région des Garamantes; & du nord au ſud, depuis la Méditerranée juſqu'à la Lybie déſerte, ou le grand déſert de Sahara. L'Etat de Tripoli comprend une partie de leurs anciens domaines. On les diſtinguoit en pluſieurs Nations, dont les plus connues étoient

Les Marmarides.

1°. Les *Marmarides*, ou habitants de la Marmarique, pays ſitué à l'occident de l'Egypte, & qu'on a même confondu quelquefois avec cette Province, parce qu'il a long-temps appartenu aux Egyptiens. Leur Etat étoit borné au nord par la Méditerranée, & au midi par la Lybie déſerte. On comptoit entre leurs principales villes *Parætonium* & *Apis*, places maritimes dont il ne reſte plus aucune trace. *Ammon* étoit plus avant dans les terres. C'étoit là qu'on voyoit le fameux temple de Jupiter Ammonien, dont la ſtatue avoit la forme d'un bélier. Le diſtrict qui environnoit ce temple, étoit un lieu dé-

Temple d'Ammon.

licieux, abondant en fruits, & arrosé de plusieurs sources; mais on ne trouvoit au-delà qu'un désert sablonneux & stérile.

Les Cyrénéens.

2°. Les *Cyrénéens* habitoient à l'occident des Marmarides. Ils étoient Grecs d'origine. Leurs premiers ancêtres, ayant à leur tête *Battus*, partirent de Théra, île de la mer de Crete, & s'établirent dans un canton de la Lybie, nommé *Irasa*, où ils bâtirent Cyrene, un peu plus de six cents ans avant J. C. Battus laissa à ses descendants ce petit Royaume, qui s'accrut considérablement par l'arrivée de plusieurs Colonies Grecques. Il paroît que du temps d'Aristote il étoit érigé en République. Dans la suite, il tomba dans les mains des Rois d'Egypte, & enfin dans celles des Romains. Les Sarrasins le conquirent au septiéme siécle du Christianisme, & il appartient aujourd'hui à l'Etat de Tripoli. Ibid.

Aristipe, disciple de Socrate, & chef de la secte Cirénaïque, reçut le jour dans ce pays, qui a donné naissance à plusieurs autres grands hommes, tels que Callimaque, Eratostene, Carnéade, &c. Ses princi-

pales villes étoient *Cyrene*, *Arſinoé*, *Bérénice*, *Apollonie* & *Barca*, ou *Ptolémaïs*. Cyrene étoit bâtie au milieu des terres, dans le voiſinage d'une fontaine appellée *Cyré*, qui lui donna ſon nom. Les Romains la ruinerent, à l'occaſion d'une révolte, & la rebâtirent quelque temps après. Son nom moderne eſt *Coréne* ou *Cairoan*. Les autres villes étoient ſituées ſur le bord de la mer. Ptolémaïs ſubſiſte encore ſous le nom de Tolemata.

Ce pays, quoique rempli de déſerts ſablonneux, ne laiſſoit pas d'avoir des endroits fertiles. Le diſtrict de Cyrene produiſoit d'excellents chevaux. Le *Sylphium*, plante ſi eſtimée des Anciens, étoit une autre rareté de cette Province. On en tiroit une gomme précieuſe, dont on vantoit extrêmement les vertus. Athénée prétend que les roſes de cette même contrée l'emportoient ſur toutes les fleurs de leur eſpéce, & que du temps de Bérénice on en compoſa un parfum exquis.

On comptoit auſſi dans la Cyrénaïque quelques Nations Lybiennes d'origine, telles que les *Naſamones*,

les *Barcéens*, les *Pſylles*, &c. Ces Nations étoient beaucoup plus anciennes que les Cyrénéens.

3°. Les Habitants de la Région Syrtique. Les Anciens donnoient le nom de *Syrtes*, qui ſignifie proprement écœuil, à deux golfes de grandeur inégale, que la Méditerranée forme dans cette partie de l'Afrique, & dans leſquels il y a des bancs de ſable fort dangereux. On les appelle aujourd'hui les *Seiches* ou *Bancs* de Barbarie. Le plus grand, qui eſt à l'eſt de Tripoli, s'appelloit la *grande Syrte*; & l'autre, qui eſt à l'oueſt, portoit le nom de *petite Syrte*. L'eſpace renfermé entre ces deux Golfes étoit occupé par des Nations Lybiennes, qui s'étendoient au levant juſqu'à la Cyrénaïque, au couchant juſqu'à la Gétulie, & au midi juſqu'au grand déſert de Sahara. On connoît à peine aujourd'hui leurs noms, quoique d'anciens Hiſtoriens parlent aſſez avantageuſement de quelques-unes, particuliérement des *Cinithiens*, des *Maces*, des *Gindanes* & des *Lotophages*. Il y avoit, au rapport d'Hérodote, une coutume très particuliere chez les Gindanes.

Les habitans de la Région Syrtique.

Coutume très particuliere.

Les femmes mettoient autant de plis à leurs robes qu'elles avoient de galants ; & celle qui en comptoit un plus grand nombre, étoit la plus eſtimée. Les Lybiens Lotophages devoient leur nom à l'uſage qu'ils faiſoient du *Lotos*, plante qu'ils mangeoient avec délices, & dont ils tiroient en même-temps une excellente boiſſon.

Les villes maritimes des deux Syrtes étoient *Charax*, *Auxiqua*, la grande *Leptis*, *Garapha*, *Abrotonum*, *Sabrata*, aujourd'hui Tripoli, *Tacape*, &c. La principale riviere étoit le Cinyps, qui prenoit ſa ſource dans le pays des Maces, & qui ſe perdoit dans la grande Syrte.

La plupart des Habitants de l'ancienne Lybie menoient une vie paſtorale, parcourant avec leurs beſtiaux les campagnes qu'ils s'étoient appropriées ; ce qui leur a fait donner le nom de *Nomades*. Ils ſe nourriſſoient principalement du lait de leurs beſtiaux : il paroît qu'ils n'en mangeoient point la chair. Il y a tout lieu de croire que les Lybiens orientaux ont été long-temps aſſujettis aux Egyptiens. Pour ce qui regar-

de les Lybiens occidentaux, il eſt certain qu'ils dépendoient de Carthage dans les beaux jours de cette République.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur les anciens peuples de l'Afrique ſeptentrionale. Ses Nations modernes ſont, 1. les Habitants de l'Empire de Maroc, qui ont ſuccédé aux Maures & aux Gétules ; 2. les Algériens, qui ont pris la place des Numides, & qui poſſédent auſſi quelques cantons dans la Gétulie ; 3. Les Tuniſiens, qui occupent le territoire de Carthage & d'autres parties des anciens domaines de cette République ; 4. les Tripolitains, qui ont remplacé les Cyrénéens, les Habitants des Syrtes & d'autres Nations Lybiennes. Peuples modernes de l'Afrique ſeptentrionale.

Dans l'Afrique orientale les Grecs & les Romains ne connoiſſoient que l'Egypte & l'Ethiopie. Les anciens Géographes n'étendirent guères leurs Obſervations au-delà du Cap *Guardafou*, qui eſt à 12 degrés de la ligne. Ici commencent de nouvelles terres, dont ils ignoroient l'exiſtence. On en doit la découverte aux Portugais. L'océan oriental Découvertes modernes

dans la mer orientale d'Afrique.

les baigne, & la côte qui les termine a plus de neuf cents lieues de cours. Il eſt vrai que du côté du nord elles ne ſont habitées que par des peuples ſauvages peu nombreux, & qui ſont encore aſſez mal connus; mais au-delà de la Ligne on trouve des Nations conſidérables & des Etats puiſſants, tels que ceux de Melinde & de Mozambique, qui dépendent en partie des Portugais, l'Empire de Monotapa, & les magnifiques établiſſements des Hollandois.

Du côté de l'occident leurs lumieres n'étoient pas moins bornées. Dans l'océan atlantique ils ne connoiſſoient aucune ile au-delà des Canaries, dont ils n'avoient même qu'une idée confuſe, & il eſt probable que leurs vaiſſeaux ne paſſerent jamais cette hauteur. Ainſi toutes les côtes qui s'étendent, dans l'eſpace de plus de douze cents lieues, depuis le vingt-huitiéme degré du nord juſqu'à la ligne équinoxiale, & depuis la ligne juſqu'à trente-cinq degrés vers le ſud, leur étoient abſolument inconnues. Ce fut au quinziéme ſiécle du Chriſtianiſme que les Portugais tenterent pour la premiere fois

Et dans la mer occidentale.

cette navigation, qui leur ouvrit bientôt le chemin de l'Inde par mer, & qui influa beaucoup sur la découverte de l'Amérique. Le Prince Henri, fils de Jean I, Roi de Portugal, équipa à ses frais quelques navires, qui, côtoyant l'Afrique, reconnurent, l'an 1415, le *Cap* de *Bojador*, au sud-est des Canaries, environ à 26 degrés de latitude du nord.

Dans le cours de plusieurs années les Portugais découvrirent successivement vers le sud l'île de *Madère*; la côte d'*Angra de Ruivos*, qui est trente lieues au-delà du Cap de Bojador; le *Cap Blanc*, où l'on commença à leur apporter de la poudre d'or; *Angra de Cintra*; l'embouchure du Sénégal; les îles d'*Arguim* & du *Cap Verd*, & enfin la *Guinée*.

Ce dernier pays fut le terme des découvertes qui se firent sous les auspices du Prince Henri, dans l'espace de quarante-huit ans. Elles s'étendoient depuis le vingt-huitiéme degré de latitude septentrionale, jusqu'au huitiéme. On les poursuivit après sa mort, & en continuant de côtoyer l'Afrique, on arriva jusqu'à l'Equateur, après avoir parcouru

toutes les parties maritimes de la Guinée, c'eſt-à-dire, le pays renfermé entre le Sénégal & la Gambra, la côte de *Malaguette*, la côte d'*Ivoire*, la côte d'*Or*, celles des *Eſclaves*, de *Bénin*, de *Biafara*, &c. Au-delà de l'Equateur on découvrit les Royaumes de *Loango* & de *Congo*; les contrées d'*Angola*, de *Benguela*, d'*Abutua*, de *Mataman*; le pays barbare des Caffres & des Hottentots, & enfin le Cap de Bonne-Eſpérance & celui des Aiguilles, ſitués à l'extrémité méridionale de l'Afrique.

Mer Atlantique. Les Anciens donnoïent le nom d'*Atlantique* à la mer qui baigne les régions occidentales dont nous venons de parler. En effet, le Mont Atlas s'étendoit juſqu'à ſes bords, & les *Atlantides*, ancien peuple de Mauritanie, fréquentoient beaucoup cette mer. Ce furent eux probablement qui découvrirent pour la premiere fois les iles Canaries, ſituées à l'occident du petit Atlas, & qui commencerent à les peupler. Platon dans ſes Dialogues fait mention d'une grande ile qu'il nomme *Atlantis*, & qu'il croit plus vaſte que l'Aſie &

l'Afrique réunies. Pluſieurs Savants prétendent que la deſcription qu'il en donne ne peut regarder que l'Amérique ; d'autres la mettent au rang de ſa République, & des autres fictions ingénieuſes qu'il a ſemées dans ſes ouvrages. Crantor, ſon plus ancien interprete, Ammien Marcellin, Proclus & quelques autres, ſoutiennent qu'il a parlé en Hiſtorien, & qu'on doit prendre à la lettre tout ce qu'il raconte. Nous apprenons de *Diodore de Sicile* que les Carthaginois faiſoient des courſes au-delà de la Méditerranée, en ſuivant les côtes d'Afrique ; & que quelques-uns de leurs Navigateurs ayant eſſuyé une violente tempête dans l'océan, furent pouſſés juſqu'aux extrémités occidentales de cette mer, où ils apperçurent une ile d'une grandeur prodigieuſe. L'Auteur ajoute que les Carthaginois réſerverent pour eux cette découverte, dans la crainte que quelqu'autre Nation ne fût tentée d'envahir ces nouveaux pays. Elien inſinue dans ſes Hiſtoires variées qu'il y a au-delà de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, un grand continent, entouré d'eau, comme

Raiſons qui peuvent faire croire que les Anciens avoient quelque connoiſſance de l'Amérique.

Hiſt. Univ. ibid. ch. 5.

ces trois parties du monde, qui doivent paſſer, dit-il, pour autant de grandes iles que l'océan embraſſe. Tout cela peut faire croire que les Anciens avoient quelque idée de l'exiſtence de l'Amérique.

Iles dépendantes de l'Afrique.

L'océan atlantique ou occidental ſépare l'Amérique de l'Europe & de l'Afrique. Sa largeur commune eſt de douze à quatorze cents lieues de 20 au degré : dans quelques endroits, comme entre les iles du Cap Verd & les Antilles, il n'en a guère que cinq cents. Les Africains méridionaux ont pu faire ſans peine un tel trajet, & peupler les Antilles; d'où il leur a été encore plus facile de paſſer dans l'Amérique. Cette mer offre quantité d'iles qui appartiennent à l'Afrique. Les plus conſidérables ſont *Madere*, les *Canaries*, les iles du *Cap Verd*, celles de *Biſagos*, *Saint-Thomas*, *Annobon*, *Sainte-Helene*, &c. Sur la mer orientale on trouve *Socotora*, vers la côte d'Ethiopie, *Monbaza*, *Mozambique*, *Madagaſcar*, l'ile de *Bourbon* & celle de *France*.

Voilà l'idée générale qu'on peut ſe former de l'Afrique. Ce que j'ai dit

dans cette Introduction doit faire preſſentir à mes Lecteurs le plan que je ſuivrai dans l'Hiſtoire des Peuples qui habitent ce vaſte eſpace de notre Continent. Je la diviſerai en quatre parties. La premiere traitera des Africains du nord, la ſeconde des Africains orientaux; la troiſiéme des Africains occidentaux, & la quatriéme des Africains inſulaires.

PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE DES AFRICAINS SEPTENTRIONAUX, OU DES BARBARESQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes des Arabes en Barbarie. Dynasties fondées par ce peuple.

Premiere expédition des Arabes en Afrique.

LORSQUE Mahomet eut établi sur des fondements solides l'Empire qu'il forma en Arabie, ses successeurs s'appliquerent à en étendre les limites, & subjuguerent en moins de vingt ans la Syrie, une partie de la Perse, & toute l'Egypte. *Amrou*, qui soumit cette derniere Province, dont il fut fait Gouverneur, entra dans la Barbarie orientale avec une armée de vingt mille Arabes. Il assiégea sans succès la ville de Tripoli; mais ayant battu les Grecs en diverses rencontres, il s'empara de plusieurs Places, entr'autres de *Sou-*

baithala, où réſidoit le Préfet impérial. M. de Marigny place cette premiere expédition ſous le Califat d'Omar, & M. de Guignes ſous celui d'Othman, vers l'an 27 de l'Hégire, qui répond à l'an 647 de l'Ere Chrétienne. *Oucba*, Officier Arabe, s'établit à Barca, dans la Lybie, & raſſembla diverſes peuplades de *Berbers*, ou d'Africains naturels (1), qui embraſſerent le Mahométiſme. L'Alcoran ſe répandit ici de la même maniere qu'il s'étoit établi dans l'Arabie & dans la Perſe. La force eut beaucoup plus de part à ſes progrès que la perſuaſion. Oucba publia un ſanglant Edit, qui condamnoit à mort tous les déſerteurs de la Foi Mahométane.

M. de Marigny, hiſt. des Arabes, *paſſim*; M. de Guignes, Hiſt. des Huns, T. I. Liv. VI.

Conſtans, petit-fils d'Héraclius, régnoit alors dans l'Empire Grec. Ce Prince, pour s'oppoſer aux progrès des Mahométans, ordonna qu'on fît en Afrique des levées extraordinaires d'hommes & d'argent. Mais les peuples fatigués de ces exactions traiterent ſecrétement avec le Caliſe Moavias, qui envoya ſucceſſive-

Seconde & troiſieme expéditions.

(1) C'eſt de ces *Berbers*, ſuivant l'opinion la plus probable, que vient le nom de *Barbarie*.

ment deux armées en Afrique, l'une commandée par un Prince de ſa famille, & l'autre ſous les ordres d'Oucba, cet Officier Arabe, dont j'ai parlé. *Sanbarthah*, place maritime, tomba en 665 ſous le pouvoir des Sarraſins, qui dix ans après bâtirent la ville de Cairoan. Oucba en fut le fondateur. Il choiſit un terrein vaſte, couvert d'un grand bois, rempli de bêtes ſauvages & de ſerpents dangereux, & qui ſervoit outre cela d'aſile à tous les mécontents qui vouloient ſe ſoulever. Les arbres qu'il abattit, lui furent d'un grand ſecours pour la conſtruction de ſa nouvelle ville. Il ſe ſervit auſſi ſans doute des ruines de l'ancienne *Cirene*, que les Grecs avoient bâtie dans le même lieu, & qui donna ſon nom à *Cairoan*; c'eſt ainſi que les Arabes prononçoient celui de *Cirene*. Cette place fut pendant un temps la Capitale des Domaines que les Califes poſſédoient en Barbarie.

Fondation de Cairoan.

Haſſan, qui gouverna l'Afrique après Oucba, ſe rendit maître de Carthage l'an 688, & conquit preſque toute la Barbarie, depuis Barca juſqu'à la côte de l'océan occidental.

Les Romains & les Grecs, chaſſés de leurs anciennes poſſeſſions, ſe refugierent en Italie & en Eſpagne. Quelques-uns ſe cantonnerent à Safatcoura & à Bizerte, où ils furent encore inquiétés par leurs ennemis. Les Berbers, qui s'étoient retirés à Bone, défendirent pendant quelque temps leur liberté. Une Héroïne, nommée *Damia*, qui devroit être immortaliſée dans l'Hiſtoire, & dont on nous a à peine conſervé le nom, ſe mit à la tête de ces Africains, reprit Carthage & toutes les autres places qu'Haſſan avoit ſoumiſes, & repouſſa les Arabes juſqu'à Barca (1). Mais Haſſan ayant reçu de puiſſants ſecours, triompha pour la ſeconde fois des Africains, & rétablit ſa puiſſance dans le *Mogreb*; c'eſt le nom que les Arabes donnoient à la partie occidentale de la Barbarie.

Conquête de la Barbarie.

Cette révolution arriva ſous le Califat de Valid. Léonce régnoit en orient ſur les Grecs. L'Empire Romain tendoit alors à ſa diſſolution, & celui des Arabes étoit au plus haut degré de ſa grandeur. Les Califes

Prodigieuſe puiſſance des Arabes.

(1) Théophane attribue cet exploit à un Général Grec, nommé Jean.

poſſédoient les trois Arabies, la Perſe, le Karaſme, une partie de l'Inde, la Syrie, la grande Arménie, l'Aſie mineure, & preſque toute l'Afrique ſeptentrionale.

Mouſa ſuccéda à Haſſan dans le gouvernement de Barbarie. Les démêlés qui ſurvinrent en 709 entre Rodrigue, Roi d'Eſpagne, & le comte Julien, dont ce Prince avoit enlevé la fille, fournirent aux Arabes l'occaſion d'étendre leur puiſſance au-delà des bornes de l'Afrique. Julien, qui poſſédoit Ceuta dans la Mauritanie, leur céda cette place importante, & les engagea à porter la guerre en Eſpagne. *Tharec*, Officier de mérite, fut chargé de cette expédition. Il paſſa le Détroit en 710 avec quatre cents hommes, fit des courſes dans le pays ennemi, & revint chargé d'un grand butin. L'année ſuivante il en conduiſit ſept mille, moitié Berbers & moitié Arabes, & les débarqua au pied du Mont Calpé, dont il changea le nom en celui de *Giabal-Tharec*. *Giabal*, en Arabe, ſignifie montagne; *Tharec* étoit le nom du Général; c'eſt de-là qu'on a formé celui de Gibraltar.

Ils paſſent en Eſpagne.

Origine du nom de Gibraltar.

Rodrigue marcha avec cent mille Eſpagnols contre les Arabes, dont l'armée n'étoit que de douze mille hommes, en y comprenant quelques renforts qu'ils avoient reçus. Tharec, malgré la diſproportion de ſes forces, alla au-devant de l'ennemi. Le Comte Julien lui ſervoit de guide. On ſe battit pendant huit jours avec un furieux acharnement, ſur les bords d'une riviere, qui eſt dans le territoire de Medina Sidonia. Les Eſpagnols furent vaincus, & leur Roi ſe noya dans la déroute. Cette victoire livra aux Arabes Tadmin, Malaga, Cordoue, Almeïda, Grenade & Tolede.

Mouſa, jaloux de ces ſuccès, paſſa lui-même en Eſpagne avec une nombreuſe armée, dans le deſſein d'enlever à Tharec la gloire d'une ſi belle conquête. Il s'empara de Séville, de Mérida, de Sarragoſſe, de Barcelone, & de pluſieurs autres places. Enſuite paſſant les Pyrénées, il entra dans la Gaule Narbonnoiſe, & pénétra juſqu'à la Capitale, où il ſe fit ériger une ſtatue avec une magnifique inſcription. Ce fut là le terme de ſes conquêtes, dont il ternit

l'éclat par une baſſe jalouſie. Au lieu de récompenſer Tharec, qui avoit ſervi avec tant de diſtinction dans la campagne précédente, il l'accabla de reproches, & le traita avec la derniere indignité, juſqu'à le frapper de ſon fouet. Etant entré dans Tolede, il ſe fit apporter tout le butin que ce Général avoit fait, & entr'autres richeſſes une table couverte de pierreries & de perles, qui avoit, dit-on, appartenu à Salomon. Mais Tharec avoit eu la précaution d'en arracher un pied qu'il cacha avec ſoin, & auquel Mouſa fit ſubſtituer un pied d'or. Dans la ſuite ce Gouverneur ayant été rappellé en orient, apporta au Calife Valide cette fameuſe table. Ce Prince remarquant la différence du pied, en demanda la raiſon à Mouſa, qui répondit qu'il l'avoit trouvée dans cet état. Alors Tharec préſenta le véritable pied, prenant de-là occaſion de faire valoir ſes ſervices, & de ſe plaindre des indignes traitements qu'il avoit reçus du Gouverneur. Le Calife chaſſa honteuſement ce méchant homme, & lui ôta tous ſes emplois.

Il paroît que l'Afrique & l'Eſpagne formerent alors deux grands Gouvernements, & qu'il y eut outre cela des Sangiacs, ou Commandants particuliers, dans quelques diſtricts & dans quelques villes. Mouſa, en quittant l'Eſpagne, donna à *Abdolazis* le gouvernement de cette contrée, à *Abdolmalek* celui de Ceuta & de Tanger, & à *Abdallah* le reſte de l'Afrique. Ces trois Gouverneurs étoient ſes fils. Ce fut peut-être Abdolazis qui commandoit l'armée des Sarraſins Eſpagnols, qui ſe répandirent en 722 dans les Provinces méridionales de France. Ils s'avancèrent juſqu'à Toulouſe, dont ils formerent le ſiége. Mais Eudes, Duc d'Aquitaine, les força d'abandonner cette entrepriſe, les ſuivit dans leur retraite, & remporta ſur eux près de Narbonne une grande victoire, qui délivra la France de ces dangereux ennemis. Quelques années après, ces mêmes Barbares, qui avoient à leur tête *Abderrahman*, que nos annales nomment *Abdérame*, menacerent la Gaule Narbonnoiſe d'une nouvelle irruption. Eudes fit alors alliance avec un de leurs Sangiacs, nommé

Expéditions en France.

Hiſt. des Arabes, T. II.

Munuza, qui avoit un petit commandement dans les Pyrénées, & qui promit de s'oppoſer au paſſage d'Abdérame. Mais ce dernier battit Munuza, qui honteux de ſa défaite, & craignant de tomber dans les mains de ſon ennemi, ſe donna la mort. Abdérame entra enſuite dans l'Aquitaine, s'empara de Bordeaux, vainquit Eudes au-delà de la Dordogne, & ravagea d'une maniere cruelle le Périgord, la Saintonge & le Poitou. Il ſe préparoit à ſaccager la ville de Tours, lorſque Charles-Martel lui livra une ſanglante bataille, dans laquelle trois cents mille Sarraſins périrent avec leur Général.

Les Califes de l'Empire Arabique poſſéderent l'Eſpagne juſque vers le milieu du huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, c'eſt-à-dire, juſqu'à la révolution qui plaça les Abaſſides ſur le trône, à l'excluſion des Ommiades. Un Prince de cette derniére famille, nommé *Abderrhaman*, échappé preſque ſeul au maſſacre de ſes parents, ſe refugia en Afrique, & de-là en Eſpagne, où les Arabes de Séville & de pluſieurs autres cantons le reconnurent pour Calife. Il

y fonda une Dynaſtie, qui ſubſiſta environ deux cents ſoixante ans ſous treize Princes, auxquels on donna le nom d'*Ommiades d'Eſpagne*. Les principales villes de leur domaine étoient Cordoue, Séville, Médina-Sidonia, Tortoſe, Mérida, Sarragoce, Valence, Toléde, Barcelone, & Béja en Portugal. L'Hiſtoire de ces Califes n'appartenant point à celle des Barbareſques d'Afrique, tout ce que je remarquerai, c'eſt qu'ils *furent* preſque toujours en guerre les uns avec les autres, ce qui ſauva du joug le reſte de l'Eſpagne. Dans la ſuite, ces diviſions augmenterent, & la Dynaſtie des Ommiades s'étant éteinte, il ſe forma des débris de leur Empire pluſieurs petits Royaumes, tels que ceux de Cordoue, de Séville, de Toléde, de Grenade, de Valence & de Murcie. J'ai obſervé ailleurs que ce partage nuiſit infiniment à la puiſſance des Sarrazins, & prépara de loin l'affranchiſſement des Eſpagnols.

Dynaſtie des Ommiades d'Eſpagne.

Revenons aux Arabes d'Afrique. Cette partie du domaine des Califes obéiſſoit encore à ſes anciens maîtres; mais les Gouverneurs qui

la régiſſoient pour ces Monarques, ſe conduiſoient avec une ſorte d'indépendance, qui ſembloit annoncer une révolution prochaine. *Edris* & *Soliman*, deux Emirs de la race d'Ali, qui avoient eu probablement quelques démêlés avec les Abaſſides, abandonnerent l'Arabie ſur la fin du huitiéme ſiécle, & vinrent s'établir dans la Barbarie occidentale. Edris eut un fils qui bâtit la ville de Fez, & qui forma un petit Royaume, que ſes deſcendants poſſéderent juſqu'à l'an 941. Dans le même temps *Ibrahim Ebn Aglab*, Gouverneur d'Afrique pour les Abaſſides, ſe révolta ouvertement, & ſe fit proclamer Souverain à Cairoan vers l'an 800. Il fonda une ſeconde Dynaſtie, qui ſubſiſta un peu plus d'un ſiécle, & qui donna à la Barbarie pluſieurs Souverains, que l'Hiſtoire appelle *Aglabites*, du nom de leur fondateur, & qu'elle range dans l'ordre ſuivant :

Fondation du Royaume de Fez.

Hiſtoire des Huns, ibid.

Dynaſtie des Aglabites.

I. *Ibrahim*, qui régna douze ans parmi les troubles inſéparables d'une uſurpation.

II. *Aboul Abbas*, fils d'Ibrahim, maſſacré à Cairoan dans la ſixiéme année de ſon regne.

III. *Abou Mahommed*, ſurnommé *Ziaddet Allah*, nom que quelques-uns de ſes ſucceſſeurs ont porté. Sous ce Prince, les Sarraſins d'Afrique, aidés de ceux d'Eſpagne, conquirent la Sicile, qui leur fut livrée par un Capitaine Grec, nommé *Eupheme*, que les Hiſtoriens Arabes appellent *Phama*. Ayant enſuite paſſé en Italie, ils ſe rendirent maîtres de Tarente & de toute la Calâbre. Abou Mohammed établit dans ſa nouvelle conquête un Prince de ſa famille, qui prit le titre de Roi de Sicile. Ce pays reſta plus de deux ſiécles dans les mains des Barbareſques. L'île de Créte fut priſe dans le même temps par les Sarraſins d'Eſpagne, qui la nommerent *Candax*, d'où s'eſt formé le nom de Candie. Mohammed mourut en 838. Il étoit fils d'Ibrahim, fondateur des Aglabites.

Conquête de la Sicile par les Barbareſques.

Ils s'emparent de la Calâbre.

IV. *Abou Accal*, autre fils d'Ibrahim, mort en 841. Il témoigna beaucoup d'amour pour ſon peuple, & fit de grandes largeſſes à la milice, ce qui lui procura un regne tranquille.

V. *Aboul Abbas Mohammed*, qui ne régna pas long-temps.

VI. *Ahmed*, mort en 863. Il fit

bâtir le grand Aquéduc & la Moſquée qui ſont à la porte de Tunis.

VII. *Abou Mohammed*, frere d'Ahmed, ne régna que ſix mois.

VIII. *Mohammed Aboulgharanic*, fils d'Ahmed. Il ceſſa de vivre en 875.

IX. *Abouichaq Ibrahim*, qui tranſporta ſa cour à Tunis, où il fit bâtir un beau palais. Il y mourut l'an 902. La priſe de Syracuſe & de Taormine, ſeules places qui reſtoient aux Grecs en Sicile, fut le principal événement de ſon regne.

X, *Aboul Abbas Abdallah*, fils d'Abouichaq, tué en 903.

XI. *Abou Naſr*, fils du précédent; chaſſé de ſes Etats, dans la ſixiéme année de ſon regne, par des ſujets rebelles, qui avoient à leur tête un Seigneur nommé *Abdallah*. Cet uſurpateur s'empara d'une grande étendue de pays.

XII. *Ibrahim*, le dernier des Aglabites. Ce Prince, voyant qu'Abou Naſr avoit pris la fuite, ſe mit à la tête de quelques tribus fidéles, & entra dans Cairoan, où il ne put ſe maintenir. *Abdallah* battit & diſſipa ce parti, & ſe rendit maître de toutes les poſſeſſions des Aglabites.

Les choſes ne ſubſiſterent pas long-temps en cet état. *Obeïd Allah*, ſurnommé *Al Mahadi*, étoit à la tête d'une autre faction, qui l'emporta ſur toutes les autres, & qui donna à l'Afrique une nouvelle Dynaſtie. Quelques Hiſtoriens prétendent qu'il ſortoit de la tribu de *Ketama*, établie dans les montagnes qui ſont aux environs de Fez. D'autres aſſurent que c'étoit un Mage d'Orient, qui abandonna ſon pays pour paſſer en Afrique, où il fut long-temps inconnu. Il fit le pélerinage de la Mecque, & pluſieurs perſonnes s'attacherent à lui dans ce voyage. S'étant rendu à Cairoan, dans le temps des premiers troubles qui furent excités par Abdallah, il y fut aſſez puiſſant pour réſiſter aux Aglabites. On croit qu'il eut beaucoup de part à la retraite précipitée d'Abou Naſr. Dès l'année 908 il prit le titre de Calife, & ayant vaincu l'uſurpateur Abdallah, il le fit mourir.

Dynaſtie de Fathimites.

Comme Al Mahadi prétendoit deſcendre de Mahomet par Fathmé, les Princes de ſa famille ont été nommés *Fathimites*. Ce Calife d'A-

frique bâtit aux environs de la petite Syrte une ville (1), à laquelle il donna ſon nom. La Dynaſtie qu'il fonda a ſubſiſté un peu plus de deux cents cinquante ans. *Moezz-Ledin-Illah*, ſon troiſiéme ſucceſſeur, s'empara de l'Egypte l'an 972, & y bâtit la ville du Caire, où les Fathimites établirent alors leur réſidence. Ce qu'on pourroit dire de ces Princes, qui furent toujours en guerre avec les Califes de Babylone, appartient plutôt à l'hiſtoire de l'Orient qu'à celle de la Barbarie, & d'ailleurs j'en ai touché quelques particularités dans les précédents Volumes.

Etablis depuis en Egypte.

Les premiers Monarques de cette Dynaſtie étoient ſi puiſſants, qu'il ne s'éleva pas de grands mouvements en Afrique. Mais il ne laiſſa pas de s'y former quelques Dynaſties, dont je dois parler. Dès l'an 935, ſous *Caïm Bamrillah*, le ſecond des Fathimites, un Seigneur Arabe, nommé *Zeiri*, attacha à ſa perſonne un grand nombre de familles, remporta des avantages conſidérables ſur quelques tribus, & s'étant procuré dans

(1) Mahadia.

ſes courſes un riche butin, bâtit une ville, qu'il nomma *Aſchir*, & dans laquelle il attira tout ce qu'il put raſſembler de ſavants & de négociants. Le Calife Caïm Bamrillah, loin de s'oppoſer à ſes entrepriſes, lui envoya d'Egypte un Architecte, pour conduire les bâtiments de ſa nouvelle ville. Zeiri deſcendoit des anciens Rois de Saba en Arabie, qui étoient de la tribu des Hémiarites. Mouthna fut le premier de ſes ancêtres qui s'établit en Afrique, dans le temps que les Ethiopiens ſubjuguerent l'Yemen, & chaſſerent de cette contrée les Princes Hémiarites, ce qui arriva vers l'an 500 de l'Ere Chrétienne.

Zeiri fonda un Royaume, qu'il laiſſa à ſes deſcendants. Il établit l'uſage des monnoies parmi les Arabes & les Berbers de ſa domination, qui ne connoiſſoient auparavant ni l'argent ni l'or. Tout leur commerce ſe faiſoit par échange, & les beſtiaux en formoient la principale branche. Les Princes de cette famille s'appellerent *Zeirides*, du nom de leur fondateur. Ils ont poſſédé Bugie, Alger, les châteaux d'Hammad & Dynaſtie des Zeirides.

d'autres places. Zeiri, après un regne de vingt-ſix ans, fut tué l'an 970 dans un combat contre les *Zénetes*, nation belliqueuſe de ces quartiers. Il étoit ſi eſtimé des Africains, que ſes propres ennemis le regretterent.

Succeſſeurs de Zeiri.

Aboul Youſouf, ſon fils, lui ſuccéda, & reçut du Calife Moezz-Ledin Illah l'inveſtiture de l'Afrique & de la Sicile. Il conquit Tremeçen, Fez, Segelmeſſe & toute la Barbarie occidentale. La mort l'enleva l'an 984. Il laiſſa la couronne à

Aboulcaſem Manſour ſon fils, qui régna douze ans.

Abou Mounad Badis, fils de Manſour, occupa enſuite le trône pendant vingt ans. Il y eut pluſieurs révoltes ſous ſon regne, dont il paſſa quelques années dans l'île de Sardaigne, qui appartenoit alors aux Barbareſques.

Abou Tamim, fils d'Abou Mounad, établit ſa réſidence à Mahadia. Tous ſes prédéceſſeurs avoient fixé leur ſéjour à Aſchir, ou à Tahirat ; mais Abou Mounad céda la premiere de ces places à ſon oncle *Hammad*, qui ſe révolta ſous Abou Tamim, & qui fut vaincu par ce Prince. Abou

Tamim mourut en 1061, après un regne de quarante-neuf ans.

Tamim ſon fils lui ſuccéda. Il ſoumit à ſon obéiſſance Sus, Tunis, Gabes, Cairoan, avec les îles de Harba & de Majorque ; mais il perdit Tripoli, qui lui fut enlevé par un Turc, nommé *Schah Malik*, & la Sicile, dont les Normands s'emparerent l'an 1091. Malik eſt le premier Turc qui ait établi une Principauté en Barbarie : il ne poſſéda pas *long*-temps celle de Tripoli. Tamim régna près de quarante-huit ans, en vécut 79, & mourut l'an 1108. Il eut pour ſucceſſeur

Premier établiſſement des Turcs en Barbarie.

Yahia ſon fils, mort en 1115.

Ali, fils d'Yahia, régna enſuite pendant cinq ans.

Haſſan, fils d'Ali, fut le dernier Prince de cette race. Roger, Roi de Sicile, le chaſſa de Tripoli, de Mahadia, & de pluſieurs autres villes, & le reſte de ſes poſſeſſions lui fut enlevé par les Almohades, Princes Africains dont nous parlerons.

La Dynaſtie des Zeirides a régné environ deux ſiécles. Cent ans avant ſon extinction, une autre race d'Arabes, établis en Afrique vers l'an

700, fonda un Empire particulier en Mauritanie & en Eſpagne. Ils étoient partagés en pluſieurs Tribus, dont les principales étoient celles de *Lamptouna*, de *Gioudala* & de *Lamtah*. Leurs habitations s'étendoient vers le déſert de Sahara. Ils y menoient une vie errante & ſauvage. Un homme de la Tribu de Gioudala, nommé *Giouhar*, voyagea ſur la côte de Barbarie, & conféra avec pluſieurs Docteurs Mahométans, dont il embraſſa la Loi. Il leur fit entendre qu'ils prêcheroient avec fruit le Mahométiſme dans ſon pays, & n'oublia rien pour exciter leur zèle. Abdallah ſe rendit à ſes ſollicitations, & conſentit à inſtruire ce peuple groſſier. Ils ſe tranſporterent tous deux aux habitations de ces Arabes, engagerent pluſieurs Tribus à embraſſer l'Alcoran, & les raſſemblerent en un ſeul corps, ſous l'autorité d'un chef qu'elles élurent, & qui prit le titre d'*Emir el Mouſlimin*, c'eſt-à-dire, de Prince des Muſulmans. Le choix tomba ſur un perſonnage nommé *Aboubekr*, qui fut le premier Monarque de cette Dynaſtie, dont on peut rapporter les com-

mencements à l'an 1050. Les Arabes qui ſe ſoumirent à ſa domination s'appellerent *Morabethins*. Les Eſpagnols les nommerent *Marabouts* & *Almoravides*. Dynaſtie des Morabethins ou Marabouts.

Giouar, qui avoit beaucoup contribué à l'élévation d'Aboubekr, ſe repentit bientôt de n'avoir pas pris lui-même le commandement. Il voulut ſe ſoulever; mais Aboubekr le prévint, & le fit tuer. Abdallah, l'autre chef de cette miſſion, n'eut pas un ſort plus heureux. Ayant entrepris de conduire une troupe d'Arabes du côté de Sus, il fut battu & maſſacré par les Africains de ce canton. Aboubekr, ſous prétexte de venger ſa mort, porta le ravage dans le pays de Sus, où il fit un grand butin. Quelque temps après il s'empara de Ségelmeſſe, la premiere ville que ces Arabes aient poſſédée dans la Mauritanie.

La mort ayant enlevé Aboubekr vers l'an 1070, les tribus qui l'avoient ſuivi ſe rangerent ſous les drapeaux d'un Capitaine nommé *Youſouf*, & le proclamerent Emir el Mouſlimin. Youſouf ſe rendit maître de Ceuta, de Salé, de Tanger & de quelques

Fondation de Maroc.

autres places, & bâtit la ville de *Maroc*, qui devint la capitale de ſes Etats.

Mohammed, Prince Maure qui régnoit à Séville, ayant eu quelque démêlé avec le Roi Alphonſe, implora le ſecours d'Youſouf, qui paſſa ſur-le-champ en Eſpagne avec une armée. Ayant joint ſes forces à celles de Mohammed, il remporta en 1086 une victoire ſignalée ſur les Chrétiens, près de Badajos dans l'Eſtramadure. L'année ſuivante il rentra en Eſpagne, & forma avec les Rois de Séville & de Grenade le ſiége de Lébatho, où Alphonſe s'étoit renfermé. L'entrepriſe ne réuſſit point; mais Youſouf s'étant brouillé avec le Roi de Grenade, s'empara de ſes poſſeſſions, & le conduiſit priſonnier à Maroc. Une troiſiéme expédition, dont il confia la conduite à *Saïr*, Général expérimenté, le rendit maître de Cordoue, de Séville, d'Almérie, & de preſque toutes les villes que les Sarraſins poſſédoient alors en Eſpagne. Pour donner une ſorte de ſtabilité à ſes nouvelles conquêtes, il envoya demander au Caliſe de Bagdad l'inveſtiture de l'Eſ-

Les Marabouts s'établiſſent en Eſpagne.

pagne, ce qui lui fut accordé. Ce Monarque, qui fut un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, mourut l'an 1106, après un regne de trente-huit ans.

Abou Haſſan Ali, fils d'Youſouf, prit enſuite les rênes du gouvernement. Il repouſſa le Roi Alphonſe, qui avoit fait une irruption ſur les terres des Muſulmans; mais il eut beaucoup de peine à calmer une ſédition qui s'éleva à Grenade entre ſes troupes & les habitants. Les *Almohades* commencerent à ſe faire connoître ſous ſon regne, & prirent même quelque aſcendant ſur les Marabouts. Ali gouverna avec une ſageſſe qui lui attira l'amour & l'eſtime de ſes ſujets. Il mourut à Maroc l'an 1140, & laiſſa le trône à ſon fils *Taſchefin Elmaſmoudi*, qui ne l'occupa que cinq ans.

Taſchefin fut toujours en guerre avec les Almohades, qui détrônèrent *Ishac* ſon fils, vers l'an 1146. C'eſt à ce dernier Prince que finit la Dynaſtie des Marabouts, qui ſubſiſta un peu moins d'un ſiécle. Pluſieurs de ces Arabes retournerent dans leurs anciens déſerts. D'autres

passerent dans l'île de Majorque, où leurs Princes se maintinrent encore quelque temps. L'Auteur des *Révolutions d'Espagne* a tort de dire que les Almoravides *regnent encore* à Maroc.

Hist. des Révolut. d'Espagne, T. I. p. 220.

Les Almohades, qui détruisirent cette Dynastie, descendoient des premiers Arabes qui conquirent l'Afrique vers le milieu du septiéme siécle. Ils habitoient les montagnes de Sus, ancien domaine dont leurs peres s'étoient emparés.

Dynastie des Almohades.

Un de ces Arabes, nommé *Abou Abdallah Mohammed*, & qui ajouta à ces noms celui de *Mahadi*, déja si illustre parmi les Sarrasins d'Afrique, jetta les fondements de la Dynastie dont nous parlons. Il prétendoit tirer son origine d'Ali, gendre de Mahomet. Il s'appliqua aux sciences dans sa jeunesse, & pour achever de s'instruire, il passa en Caldée, où il s'entretint avec les plus habiles Docteurs.

Au retour de ce voyage, le hasard lui fit rencontrer un fourbe adroit, appellé *Abdolmoumen*, qui se disoit inspiré. Mahadi se lia étroitement avec ce prétendu Prophête, & commença à jouer lui-même le personnage d'Apôtre. S'étant rendu à Maroc,

Histoire des Huns, ibid.

il reprit avec aigreur les femmes d'Ali, Empereur des Marabouts, parce qu'elles paroiſſoient en public le viſage découvert. Cette inſolence le fit chaſſer de la ville. Il ſe retira à Sus, & y fut proclamé Souverain l'an 1120, par un grand nombre de vagabonds qui le ſuivoient. Ces fanatiques prirent le nom de *Mouahedin*, c'eſt-à-dire, d'Unitaires (1), dont on a formé par corruption celui de *Mohades* ou d'*Al-Mohades*. Il choiſit entr'eux douze Diſciples, dont le plus conſidérable fut *Abdolmoumen*.

L'Empereur de Maroc, informé des entrepriſes de ces ſéditieux, envoya contr'eux des troupes ; mais elles furent taillées en piéces. Mahadi leva auſſi une armée, qui fit des courſes ſur les terres des Marabouts, & qui fut à ſon tour battue ſous les murs de Maroc, dont elle avoit formé le ſiége. Il mourut peu de temps après cette expédition, & laiſſa le trône à *Abdolmoumen*, qui commença à régner l'an 1129. Ce Prince ſe rendit fameux par les victoires qu'il remporta ſur les Marabouts. Il leur

(1) Gens qui croyent en un ſeul Dieu.

enleva Oran, Tremeçen, Fez, Mikenez, Salé, Ceuta, Maroc, & fit trancher la tête à Ishac, le dernier de leurs Princes. Il prit auſſi la ville de Badela, & ſoumit les *Senahedgiens*, peuple belliqueux, qui habitoit les montagnes.

Pendant qu'il aſſiégoit Maroc, les principaux chefs des Arabes d'Eſpagne vinrent le trouver, & le reconnurent pour leur Souverain. En même temps ils implorerent ſon aſſiſtance contre les Chrétiens, qui profitant des diviſions des Maures, avoient conquis Santaren, Béja, Liſbone, Mérida, Almérie, Médina-Sidonia, Jaën, & pluſieurs autres places de la domination Mahométane. Abdolmoumen envoya à leur ſecours une grande armée, qui aſſiégea Séville, & la prit d'aſſaut. Mais les Eſpagnols s'emparerent de Tortoſe & de Lérida, & ſoumirent une partie de la Catalogne. Ils attaquerent inutilement Cordoue pendant trois mois, parce que cette place fut ſecourue par les Almohades.

Abdolmoumen tourna enſuite ſes armes contre les Siciliens, qui s'étoient établis depuis quelques an-

nées sur la côte de Tripoli. Il leur enleva en deux campagnes toutes les places qu'ils possédoient, & les chassa entiérement de Barbarie. Après cette expédition il voulut porter la guerre en Espagne, pour exterminer tous les Chrétiens de cette contrée. Mais les Arabes refuserent de s'enrôler, & se retirerent dans le désert de Sahara, où ils exciterent quelques troubles. Il fallut y envoyer des troupes, pour appaiser ces mouvements. Plusieurs prirent le parti de la soumission, & se laisserent conduire sur la côte d'Espagne, où Abdolmoumen se transporta lui-même, & bâtit en 1162 une fortereſſe sur la montagne de Gibraltar. C'est à quoi se terminerent tous ses vastes projets, la mort l'ayant enlevé l'année suivante à Salé, après un regne de trente-trois ans.

Fondation du Fort de Gibraltar.

Abou Yacoub, son petit-fils, lui succéda, malgré l'opposition de quelques Tribus Arabes, qui furent obligées de se soumettre. Ce Prince envoya son frere Omar en Espagne, pour faire la guerre à Mohammed, qui ayant envahi les Royaumes de Murcie & de Valence, & quelques

autres contrées orientales, s'étoit ligué avec les Chrétiens pour ſe maintenir dans ſes uſurpations. Omar remporta quelques avantages ſur Mohammed, qui ordonna en mourant qu'on reſtituât toutes ces poſſeſſions aux Almohades, ce qui fut exécuté. Yacoub parut lui-même en Eſpagne à la tête de ſes armées, & y mourut l'an 1184, pendant qu'il faiſoit le ſiége de Santaren, ville de Portugal. Son corps fut tranſporté à Séville. Dans la neuviéme année de ſon règne, une troupe de ſoldats Turcs, qui avoient ſervi en Egypte, ſe tranſporta en Barbarie, ſous la conduite d'un aventurier, nommé *Tekieddin Caracoush*, & s'empara de Tripoli & de quelques autres places. C'eſt la ſeconde apparition des Turcs en Barbarie.

Les Turcs paroiſſent pour la ſeconde fois en Barbarie.

Almanzor gouverna les Almohades après la mort de ſon pere Yacoub. Ali, fils d'Ishac, dernier Roi des Marabouts en Barbarie, régnoit alors à Majorque. Il fit en 1184 une deſcente en Afrique, & ſe rendit maître de Gabes, de Capſa & de Bugie, d'où il chaſſa tous les Almohades. Almanzor marcha auſſi-tôt contre

lui, le vainquit en pluſieurs rencontres, & reprit Capſa & Gabes.

Quelques années après il paſſa en Eſpagne, pour combattre les Chrétiens, qui s'étoient emparés de l'Algarbe, dans le Portugal. Il recouvra le plupart des villes qu'ils avoient conquiſes, & leur inſpira une telle frayeur qu'ils lui demanderent la paix.

L'an 1195 il livra aux Eſpagnols une ſanglante bataille, dans laquelle, au rapport des Ecrivains Arabes, les Chrétiens perdirent plus de cent quarante mille hommes, & les Maures environ vingt mille. Une ſeconde victoire, qu'il remporta l'année ſuivante, le rendit maître de Tolède, qu'il abandonna au pillage. Tels furent les principaux exploits de ſon regne, qui ſe termina en 1199.

Naſer Ledin Allah, frere d'Almanzor, occupa enſuite le trône pendant quinze ans. Il fit quelques pertes en Eſpagne; mais il pacifia les troubles que les Marabouts excitoient en Afrique, & qui avoient commencé dès le dernier regne. Les autres Rois de cette race ſont

Moſtanzer Billah, fils de Naſer; mort en 1223.

Abou Mohammed, frere de Naſer; tué en 1224.

El Adel, fils de Moſtanzer, &

Abou Zacharia, fils de Naſer, dont les regnes furent très-courts.

Aboul Ola Edris Elmamoun, mort en 1231.

Raſchid Abou Mohammed, fils d'Aboul Ola, qui ceſſa de vivre en 1242.

Saïd Aboul Haſſan, frere de Raſchid.

Morthadi, tué en 1266.

Al Ouathec Billah, détrôné en 1269.

M. Deguignes ne nous apprend rien de particulier touchant ces derniers Princes, qui régnerent ſans doute avec peu de gloire. La Monarchie des Almohades ſubſiſta environ cent cinquante ans. Ils furent les fondateurs du ſecond Empire de Maroc : les Marabouts avoient fondé le premier.

Deux Empires de Maroc.

Je n'ai qu'un mot à dire des autres Dynaſties qui ſe formerent dans les temps dont nous parlons. Les Arabes

de la Tribu de *Beni-Zian* s'emparèrent en 1248 de la ville & de la province de Tremeçen, dans la Mauritanie occidentale, ſous la conduite d'*Abou Yahia Yagmour*, qui fut leur premier Roi. Les *Senahedgiens*, peuple aſſez conſidérable, poſſédoient auparavant cette contrée, qui dépend aujourd'hui de l'Empire de Maroc. On connoît auſſi peu la ſucceſſion que l'hiſtoire des Princes Beni-Zian. Ils ont été pendant un temps tributaires de l'Eſpagne.

Les Beni-Zian.

Royaume de Tremeçen.

Les *Abou-Hafs*, Princes Negres, commencerent à regner à Tunis dans les premieres années du treiziéme ſiécle. Ils poſſédoient auſſi Bugie & les contrées voiſines. Nazer Lédin Allah, Roi de Maroc, de la famille des Almohades confia le gouvernement de Tunis à *Mohammed Abdol Ouahed*, qu'on regarde comme le chef des Abou-Hafs. Ce fut ſous Abou Abdallah, le troiſiéme ſucceſſeur d'Abdol Ouahed, que Tunis fut aſſiégée par ſaint Louis, qui mourut devant cette place. Ces Princes, dont la ſucceſſion n'eſt pas bien connue, conſerverent pendant 280 ans le Royaume de Tunis. Leur Etat

Les Abou-Hafs.

Royaume de Tunis.

fut conquis en 1485 par les Turcs, qui mirent fin à cette Dynaſtie. Ils laiſſerent une nombreuſe garniſon dans ce pays, qui fut gouverné pendant plus d'un ſiécle par des Bachas, que le Grand-Siegneur y envoyoit. Mais cette milice s'étant révoltée l'an 1594, établit à Tunis une eſpece de gouvernement républicain, qui ſubſiſte encore. Alger & Tripoli ſe gouvernent de la même maniere.

Hiſt. des Huns, ibid.

Ce ſiécle, ſi fécond en révolutions, vit éclore une nouvelle Dynaſtie, qui ſuccéda à celle des Almohades, & qui fonda le troiſiéme Empire de Maroc. *Abdol Hacq*, de la Tribu des *Zenetes*, autrement nommés *Beni-Merin*, en jetta les premiers fondements. On prétend qu'*Aboucara*, un de ſes ancêtres, avoit déja régné dans cette partie de l'Afrique.

Troiſiéme Empire de Maroc.

Abdol ſe forma en 1213 un petit Etat, aux dépens des Almohades, & le laiſſa à ſon fils *Othman*, qui eut pour ſucceſſeur *Abou Yahia*, autre fils d'Abdol. Ces Princes étoient vaſſaux des Almohades. *Abou Youſouf*, troiſiéme fils d'Abdol, ſecoua non-ſeulement leur joug, mais les détruiſit. Abdol mourut en 1258, & Youſouf

en 1286. Celui-ci, qu'on doit regarder comme le premier Roi des Zenetes, poſſédoit Fez, Maroc & les pays adjacents, avec Malaga en Eſpagne. Les Zenetes,

Aboul Zaradat, fils & ſucceſſeur d'Youſouf, aſſiégea pendant quatorze ans la ville de Trémeçen, dont il ne put s'emparer. On ignore l'année de ſa mort, mais on ſçait qu'il fut maſſacré par ſes ſujets.

Les Princes qui régnerent après Zaradat ſont peu connus. Tout ce que les Hiſtoriens Arabes nous apprennent, c'eſt qu'il y eut de cruels démêlés entre ſes ſucceſſeurs.

Aboul Haſſan, qui occupa le trône en 1331, s'empara de Trémeçen, de Bugie, de Conſtantine & de Tunis, & mourut en 1351. Les troubles recommencerent alors, & dans l'eſpace de dix ans l'Empire de Maroc changea ſix fois de Maîtres. Depuis *Mohammed Abdolhakim*, qui monta ſur le trône en 1361, il n'eſt plus parlé des Rois Zenetes. On prétend qu'ils ont été détruits par les *Oataẓes*, autres Princes d'Afrique, qui ont régné juſqu'à la fin du quinziéme ſiécle. Leur hiſtoire eſt en- Les Oatazes.

& cinquiéme Empires de Maroc.

core moins connue. Les *Schérifs* établirent à Maroc, vers l'an 1500, un cinquiéme Empire, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & que nous ferons connoître dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

Des Schérifs, ou Souverains actuels de Maroc. Deſcription de leur Empire.

ARTICLE I.

Origine des Schérifs de Maroc. Leurs premiers Princes.

LE nom de *Schérif* eſt parmi les Turcs & les Maures d'Afrique un titre de dignité, qui répond à celui d'*Emir*, nom dont les Arabes qualifient tous les deſcendants de Mahomet. Ceux de Maroc ſont originaires de la Libie ſeptentrionale. *Moula* ou *Moulei Méhérez*, un de leurs ancêtres, s'étoit mis à la tête de quelques Tribus Arabes, répandues

Moüette, Hiſtoire des Conquêtes de Moulei.

répandues dans cette partie de l'Afrique, & faiſoit de fréquentes incurſions ſur les caravanes de marchands & de pélerins qui paſſoient par ſon pays. L'Empereur de Maroc marcha avec des troupes contre ce brigand, l'obligea de mettre bas les armes, & tranſplanta en Mauritanie tous les Arabes qu'il commandoit. Archy, dans la Préface.

Méhérez fut lui-même forcé d'abandonner ſon ancienne patrie, & de mener une vie privée dans la Province de *Tafilet*, qui appartenoit dès ce temps-là à l'Empire de Maroc. Il avoit un grand nombre d'enfants; & la médiocrité de ſa fortune ne lui permettant pas de les entretenir d'une maniere convenable, ils prirent le parti de le quitter, pour chercher un établiſſement dans les Provinces de Maroc & de Fez. Les Tribus Arabes de ces quartiers les reçurent avec la conſidération qui étoit dûe à leur naiſſance; & les mariages qu'ils y firent, multiplierent tellement leur race, qu'aujourd'hui le pays eſt rempli de leurs deſcendants, qui prennent le titre de Schérifs, & qui ſont la plupart dans une grande miſere.

Un de ces Princes, né dans le village de *Tigumédet* en Numidie, s'acquit ſur la fin du quinziéme ſiécle une grande réputation. L'Hiſtorien que j'ai cité, l'appelle *Mahamet Ben Hamet*, nom qu'il a corrompu comme pluſieurs autres, & qui doit s'écrire *Mohammed Ben Ahmed*. C'étoit un homme très verſé dans toutes les ſciences naturelles, & qui paſſoit même pour magicien. Il donna à ſes enfants une excellente éducation, & les envoya de très bonne heure à la Mecque, parce que ce pélerinage donne une grande conſidération parmi les Mahométans. Ceux qui s'en acquittent avec dévotion, obtiennent à leur retour des diſtinctions flatteuſes, & ſont reſpectés comme des Saints.

Les fils de Mohammed voyagèrent auſſi dans les Cours d'Afrique. Ils ſe tranſporterent à Fez & à Maroc, où ils furent reçus avec de grands honneurs. L'un d'eux fut retenu à Fez par le Roi *Moulei Ahmed*, qui le chargea de l'éducation de ſes enfants. Dans la ſuite ils payerent ces bienfaits de la plus noire ingratitude. Ils déclarerent une guerre ouverte

au Roi de Fez, & formerent une conſpiration contre l'Empereur de Maroc, qu'ils maſſacrerent lâchement en 1519, pour s'emparer de ſon Royaume. *Abdol-Quivir*, l'aîné de ces Princes, eut en partage l'Etat de Talifet, qu'il laiſſa à ſes deſcendants. *Moulei Mohammed* ſon frere régna à Maroc; & *Ahmed*, qui étoit le plus jeune, eut le Royaume de Sus.

Moulei Mohammed fut preſque toujours en guerre avec le Roi de Fez, qui ſe défendit avec courage pendant plus de vingt ans. Mais l'ayant aſſiégé & forcé dans ſa capitale en 1550, il le relégua dans la Province de *Dras*, écarta de la même maniere tous les autres Princes du Sang Royal, & ſe rendit maître de l'Empire de Fez. Les Emirs & les Grands du Royaume le reconnurent pour Souverain, & lui prêterent ſerment.

La jalouſie diviſa bientôt ces Schérifs. Mohammed & Ahmed eurent de ſanglants démêlés, qui ſe terminerent par la ruine du premier de ces Princes. Chaſſé de ſes Etats par un frere ambitieux, qui lui enleva toutes ſes conquêtes, il ſe retira à la

Cour d'Abdol-Quivir, & alla finir ſes jours à Tafilet. Ainſi Ahmed, le plus jeune de ces Princes, reſta maître des Royaumes de Sus, de Fez & de Maroc.

Voilà les premiers Schérifs, ſuivant Mouette, qui ne s'étant propoſé que d'écrire l'Hiſtoire des Princes Africains de ſon temps, paſſe tout de ſuite à celle de *Moulei Archi*, qui régnoit à Tafilet dans le dernier ſiécle. Je ne trouve dans la Table de M. Deguignes que des noms, qui ſe rapportent peu à ceux de Mouette. *Haſſan*, mort en 1516, fut, ſuivant l'Hiſtorien des Huns, le pere des Schérifs modernes de Maroc & de Tafilet. On peut croire que c'eſt le même que Mouette nomme Mahamet ben Hamet. Ahmed ſon fils uſurpa la couronne de Maroc en 1529, & fut dans la ſuite dépoſé, ce qu'on peut abſolument accorder avec le récit de Mouette, en diſant qu'Ahmed remonta depuis ſur le trône, & chaſſa ſon frere Mohammed. Les autres Princes de M. Deguignes ſont,

Mohammed, fils d'Haſſan, tué en 1556.

Abdallah, fils de Mohammed, mort en 1574.

Moula Mohammed, qui ceſſa de vivre en 1606.

Trois fils de ce Prince, dont l'un ſe nommoit *Almanzor*; l'autre *Abou Haſſan*, & le troiſiéme *Abou Fars*, ſe diſputerent pendant deux mois la couronne, & furent obligés de la céder à

Moula Zéidan, mort en 1630.

Moula Abdolmalik ſuccéda à ſon pere Zéidan, & mourut vers l'an 1634.

Moula el Ovalid, autre fils de Zéidan, régna juſqu'en 1646.

Moula Ahmed, troiſiéme fils de Zéidan, fut détrôné par

Crommelhaïch, qui jouït pluſieurs années de ſon uſurpation.

Moula Schérif, Roi de Tafilet, ſuccéda à cet uſurpateur. Mouette nous apprend que ce Prince eut 84 fils & 124 filles. Ses enfants ſe firent une guerre cruelle, dont nous parlerons dans l'article ſuivant. Le nom de *Moula*, ou Moulei, que prennent ces Schérifs, ſemble indiquer qu'ils deſcendent de quelqu'Iman. Peut-être que Mohammed, ou Haſſan le

Numidien, avoit la direction d'une Mosquée.

ARTICLE II.

Guerre entre Moulei Mohammed & Moulei Archi, *fils de Moulei Schérif. Archi détrône son frere, & devient fameux par ses conquêtes.*

MOULEI Schérif, parmi ce grand nombre de fils qu'il eut de ses femmes & de ses maîtresses, choisit pour son successeur Moulei Mohammed, Prince d'un excellent naturel, & qui gouverna ses peuples avec beaucoup de douceur. Archi, homme fier, intriguant, audacieux, & d'une ambition sans bornes, ne put se résoudre à obéir à son frere, & forma le projet de le détrôner. Accompagné de trois Officiers & d'une petite troupe de soldats, auxquels il avoit fait part de son dessein, il quitta la Cour, & prit le chemin de la Province de Dras, dans la résolution d'y soulever le peuple. Mais l'Empereur ayant été averti de son évasion, le suivit lui-même avec un

Révolte d'Archi : ses aventures.

corps de cavalerie, & le fit priſonnier avec tous ſes gens. Ceux-ci furent traités ſans pitié ; on leur coupa les jambes ; & leur corps, attaché à la queue d'une mule, fut traîné dans les rues & dans les places.

Archi fut enfermé dans une priſon ; mais ayant trompé la vigilance de ſes gardes, il ſe mit à la tête de quelques Arabes vagabonds, & cauſa de nouvelles inquiétudes à ſon frere. Il fut pris dans un combat, ramené à Tafilet, & reſſerré plus étroitement que jamais, avec défenſe de voir perſonne, excepté un Negre qui lui portoit à manger. Archi corrompit cet eſclave à force de promeſſes. On avoit empriſonné le Prince dans une tour, dont une porte, qui regardoit la campagne, étoit fermée d'un mur de brique d'une maçonnerie aſſez légere. Il y fit aiſément une ouverture avec le ſecours de ſon Negre, & ſe ſauva par cet endroit. Cet eſclave voulut l'accompagner dans ſa fuite ; mais Archi ſe défiant avec juſtice de la fidélité d'un homme qui venoit de ſe laiſſer corrompre pour de l'argent, lui coupa la tête avec ſon ſabre, pendant qu'il ſe baiſſoit par ſon

ordre, pour arranger ſes éperons.

Il ſe ſauve chez les Arabes libres.

Il gagna en diligence la Province de *Zaoüias*, habitée par des Arabes libres, qui avoient élu pour chef un de leurs Marabouts *, nommé *Benbucar*. Le Schérif, cachant ſon nom & ſa naiſſance, & ne prenant que la qualité de ſoldat, offrit ſes ſervices à ce Schéik, qui lui donna de l'emploi. Mais un jour qu'il traverſoit le Bazar, il fut reconnu par quelques Marchands de Tafilet, qui s'étant proſternés devant lui, apprirent à tout le monde qu'il étoit le frere de leur Souverain. Les fils de Benbucar, ſoupçonnant qu'il y avoit du myſtere dans ſon déguiſement, conçurent alors contre lui une jalouſie violente, & entreprirent de ſe défaire de cet hôte dangereux. Il évita adroitement leurs piéges, & ſe retira à *Quiviane*, autre habitation des Arabes, où commandoit *Hali Soliman*.

* Prêtres Mahométans.

Ce fut dans ce lieu que la perfidie de ſon caractere commença à ſe développer. Ayant gagné par ſes inſinuations la confiance de Soliman, qui le mit à la tête des finances & de la juſtice, il ſouleva contre lui ſes ſujets, lui enleva la fortereſſe de *Dar*-

Michal, & toutes ſes autres places, & le fit à la fin maſſacrer, après l'avoir dépouillé de ſes tréſors. Tous les Arabes de ce canton le reconnurent pour Souverain.

Et s'empare de la Province de Quiviane.

L'Empereur de Maroc, craignant également l'ambition & le reſſentiment de ſon frere, ſe mit en campagne avec un corps de quatorze mille hommes, & prit le chemin de Quiviane. Archi, qui n'en avoit que dix mille, ne laiſſa pas de marcher au-devant de lui. Il choiſit un camp avantageux, & plaça en embuſcade deux mille ſoldats dans un lieu où l'ennemi devoit paſſer. Moulei Mohammed, qui connoiſſoit peu le pays, & qui n'imaginoit pas que ſon frere osât lui diſputer le paſſage, donna imprudemment dans ce piége pendant la nuit. Les ſoldats embuſqués prirent en flanc ſes troupes; & Archi l'attaquant en même temps de front, lui tua trois mille hommes, & fit ſix cents priſonniers.

Il remporte deux victoires ſur ſon frere.

Mohammed tenta quelque temps après le ſort d'un ſecond combat, dans lequel il fut encore plus maltraité. Archi, fier de ces deux victoires, entra dans le Royaume de Tafilet,

ravagea les terres de tous les Scheïks qui refuſerent de ſe ſoumettre, & forma le ſiége de la Capitale. Son frere ſe trouvant dans l'impuiſſance de la défendre, & craignant de tomber vif dans les mains d'un ennemi dont il n'attendoit aucune grace, ſe tua de déſeſpoir. Tafilet ouvrit ſes portes au vainqueur, & tous les Emirs du pays le reconnurent pour Schérif. Il ſubjugua avec le même bonheur les Provinces de Fez & de Maroc, Mikenez, Salé, les Algarbes, le pays des Chavanets, la contrée de Haha, la principauté de Sus, & pluſieurs diſtricts des montagnes. La mort l'enleva en 1672.

Et le détrône.

Ses conquêtes en Barbarie.

Ce fut un Prince d'un génie ſupérieur, d'un grand courage, mais d'une férocité barbare. Il faiſoit mourir de ſa main tous les criminels, & il n'y avoit point d'autre bourreau que lui dans les lieux où il ſe trouvoit. Ayant commandé aux plus riches Bourgeois de Fez de conſtruire des caſernes pour les ſoldats de ſa garde, ils s'acquitterent ſi négligemment de cet ordre, qu'au retour d'une aſſez longue expédition contre les Chavanets, il trouva à

Son caractere.

peine l'ouvrage commencé. Irrité de cette déſobéiſſance, il les fit lier au nombre de deux cents aux orangers qui bordoient la cour de ſon palais, & fondit ſur eux le ſabre à la main, coupant aux uns la tête, aux autres les bras & les jambes, & faiſant une terrible boucherie de ces miſérables. Il eût continué ces maſſacres, ſi un Seigneur Arabe, dont il avoit épouſé la fille, n'eût calmé ſa colere. Il ne laiſſa pas de condamner les mêmes Bourgeois à une groſſe amende.

Les femmes de ceux qui avoient été maſſacrés par le Schérif, ſe croyant exemptes de cette contribution, Archi les fit venir au Palais; & après avoir écouté leurs raiſons avec une tranquillité apparente, il leur fit mettre les mammelles entre l'ouverture d'un coffre, ſur lequel il monta lui-même pour les preſſer plus fortement, & obtenir par cette torture barbare l'argent qu'il demandoit. Pour comble de brutalité, il ordonna qu'elles fuſſent jetées dans la riviere après qu'elles eurent payé: mais ſon beau-pere s'oppoſa à cette derniere violence. S'il remarquoit quelque mouvement de compaſſion

dans ceux qui assistoient à ces exécutions terribles, il les condamnoit au même supplice, disant qu'ils étoient sans doute complices des criminels, puisqu'ils les plaignoient.

Il publia d'ailleurs de très belles ordonnances pour la police des villes & la sûreté des chemins publics. Il étoit inexorable contre les ivrognes & les gens de mauvaise vie. Ayant un jour rencontré dans un lieu écarté un homme & une femme, qui venoient probablement de commettre une débauche, il commanda à ses Noirs de les lier l'un à l'autre, de remplir de poudre les parties naturelles de la femme, & d'y mettre le feu : après quoi il foula ces misérables avec les pieds de ses chevaux. S'il châtioit les méchants avec sévérité, il récompensoit très libéralement les gens de bien, sur-tout ceux qui témoignoient de l'attachement pour sa personne. Il mourut à la fleur de son âge d'une chûte de cheval, qu'il fit après une débauche de vin.

ARTICLE III.

Nouveau partage de l'Empire de Maroc. Iſmaël s'empare des trois principaux Royaumes qui le compoſent.

APRE'S la mort d'Archi, l'Empire de Maroc fut partagé entre trois Princes. *Moulei Iſmaël* ſon frere ſe fit proclamer Souverain dans la ville de Fez ; *Ahmed* ſon neveu régna à Maroc ; & *Aran*, frere d'Iſmaël, fut reconnu Roi de Tafilet. Dans la ſuite Iſmaël s'empara des Royaumes de Tafilet & de Maroc ; mais Ahmed ſe cantonna dans la principauté de Sus, & conſerva ſous ſa domination les Chavanets, les Arabes de Tarudant, & d'autres tribus puiſſantes.

Moulei Iſmaël eut les mêmes vices & les mêmes vertus que ſon prédéceſſeur; c'eſt-à-dire, qu'il ſe diſtingua par ſa bravoure, qu'il maintint une police exacte dans ſes trois Royaumes, & qu'il fut d'une cruauté féroce. Il enleva aux Anglois de Tanger pluſieurs forts, & chaſſa les Eſ- Portrait d'Iſmaël.

Mouette, Liv. II.

pagnols de Mamora. Sa valeur n'étoit le plus ſouvent qu'une témérité aveugle. Il entreprit de ſubjuguer les Arabes de l'Atlas, & s'engagea imprudemment dans leurs montagnes au cœur de l'hiver. Les neiges qui tomberent pendant pluſieurs jours, fermerent tous les paſſages; l'armée éprouva une famine horrible : Iſmaël en ſauva à peine trois mille hommes ; tout le reſte mourut de faim & de froid.

Ce Prince aimoit beaucoup à bâtir. Il fit conſtruire à Mikenès un palais magnifique & de vaſtes jardins, qu'il vouloit rendre auſſi grands que ceux de Maroc, qui ont deux lieues de circuit. Tous les Bourgeois de la ville, les captifs, les ſoldats de la garde, les Seigneurs même & les Princes du Sang Royal, travaillèrent par corvée à ces grands ouvrages, ſous les yeux du Monarque, qui donnoit l'exemple aux autres, portant le mortier & la brique, & piquant lui-même les ouvriers à grands coups de lance. Il ne ſe paſſoit guère de jour qu'il ne tuât quelques-uns des travailleurs. Quand le palais fut achevé, il en fit la dédi-

cace, par le ſacrifice d'un loup qu'il égorgea pendant la nuit ſous la principale porte, & dont il fit enterrer la tête dans le même lieu.

A la guerre il étoit ordinairement le premier à cheval, & paroiſſoit toujours à la tête de l'armée. Il faiſoit lui-même les revûes, comptoit tous les ſoldats, & leur délivroit le prêt.

Il exerça un terrible acte de juſtice ſur *Abdrahaman Fideli* ſon Viſir. Ayant appris que ce Miniſtre, après une débauche de vin, avoit inſulté la femme d'un Seigneur, il l'envoya prendre par ſes Noirs, lui tira un coup de piſtolet; & l'ayant fait attacher à la queue d'une mule, le fit traîner dans toutes les rues du camp. Son corps, qu'on enferma dans un cuir de bœuf, fut envoyé à Fez & à Mikenès, & traîné de la même maniere dans ces deux villes. Tous ſes domeſtiques furent condamnés à mort, & déchirés par des lions, parce qu'ils avoient connivé à cette violence.

Il frappa un jour de ſon poignard une de ſes maîtreſſes, qui avoit marché par inattention ſur un peu de

farine. Mais ſe repentant d'avoir traité ſi cruellement une femme qu'il aimoit d'ailleurs avec tendreſſe, il fit appeller un Chirurgien Maure, & lui commanda de la guérir, ſous peine d'être étranglé. Comme ſa plaie étoit mortelle, cet homme fit de vains efforts pour lui ſauver la vie; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût puni du dernier ſupplice. Je pourois rapporter pluſieurs autres exemples de ſa férocité; ces traits ſont fort communs dans l'Hiſtoire des Barbareſques.

Iſmaël envoya en 1681 des Ambaſſadeurs à Louis XIV, pour lui demander la paix. Ce Schérif s'étoit imaginé que Mahomet avoit autrefois écrit à un Roi de France une lettre, enfermée dans un coffre d'or, qu'on gardoit à Paris. Il propoſa un jour à un Religieux Eſpagnol d'aller chercher cette lettre, promettant de donner en échange tous les captifs François qui étoient dans ſes Etats. La peſte, fléau auſſi commun chez les Barbareſques que chez les Turcs, affligea en 1678 ſes trois Royaumes, & fit périr plus de quatre millions d'habitants.

Iſmaël mourut en 1727, après un regne de cinquante-cinq ans, qui fut traverſé de conſpirations, de guerres inteſtines, & d'un grand nombre de diſgraces, qu'il ſurmonta avec beaucoup de fermeté. Il eut pour ſucceſſeurs

Moulei Achmet Deibit, dépoſé en 1731 :

Moulei Abdolmalik, dont le regne fut encore plus court :

Moulei Abdallah, détrôné en 1735, & rétabli en 1740. Ces trois Princes étoient fils d'Iſmaël, que Mouette nomme *Moulei Semeïn*, & M. Deguignes *Moula Iſmaïl*.

ARTICLE IV.

Deſcription de l'Empire de Maroc.

L'EMPIRE de Maroc, conſidéré dans toute ſon étendue & ſans aucun partage, comprend la Mauritanie Tingitane, & une portion aſſez conſidérable de la Mauritanie Céſarienne. J'ai marqué plus haut les juſtes limites de ces deux contrées. Il eſt ſitué dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, en-

Etendue & ſituation de l'Empire de Maroc.

tre 7 & 19 degrés de longitude, & 28 & 36 degrés de latitude ſeptentrionale. Ainſi ſa longueur de l'orient à l'occident eſt de deux cents vingt lieues, & du midi au nord de cent quarante. Il eſt borné au ſeptentrion par la Méditerranée, au couchant par l'Océan Atlantique, au midi par la déſert de Sahara, & au levant par l'Etat d'Alger.

Dom Vaiſſette, T. XI. Voyages de Schaw, *paſſim*, Mouette, Liv. III.

Diviſion de ſes Royaumes.

Ses poſſeſſions peuvent ſe réduire à quatre régions principales, qui portent le titre de Royaumes, Maroc, Fez, Tafilet & Sus.

1. ROYAUME DE MAROC.

Il s'étend principalement ſur les côtes de l'Océan, & comprend ſix Provinces; ſçavoir,

1°. *Hana* vers le couchant, pays montueux, arroſé de pluſieurs ſources, couvert de bois, & fertile en pâturages, où l'on n'éleve guère que des chameaux & des chevres, les terres étant trop eſcarpées pour être acceſſibles à d'autres beſtiaux. Les cerfs, les chevreuils & les lievres ſont des animaux très communs dans ces montagnes. On y recœuille beaucoup de cire & de miel, & l'on

y prépare ces belles peaux, ſi connues en Europe ſous le nom de *Maroquins*. Le peuple eſt belliqueux, farouche, & preſqu'indiſciplinable; les femmes jolies, aſſez blanches, & très-ſenſibles à la volupté. Les Berbers, deſcendus des anciens Maures, forment la plus conſidérable portion des habitants de cette contrée. Ils occupent pluſieurs montagnes de l'Atlas, où ils errent avec leurs troupeaux, campant preſque toute l'année ſous des tentes, quoiqu'ils aient pluſieurs gros villages. Le pays n'offre que dix ou douze villes, dont la capitale, nommée *Tedneſt*, peut avoir trois mille maiſons.

2°. *Dukuela*, ſituée auſſi au couchant, ſur les bords de l'Océan Atlantique. C'eſt un pays plus uni, qui abonde en grains & en beſtiaux. On y trouve environ vingt villes, la plupart bâties ſur le rivage de la mer, dont les principales ſont *Safie*, que d'autres nomment *Azazi*, où l'on compte juſqu'à huit mille maiſons; *Azamor*, détruite au commencement du ſeizieme ſiécle par les Portugais, & rebâtie depuis par les

Maures; *Mazagan*, ville dépendante du Roi de Portugal.

3°. *Maroc*, à l'orient des deux Provinces dont on vient de parler; & au nord de l'Atlas. Les ſources nombreuſes qui l'arroſent, rendent ſes terres très graſſes, & très propres à nourrir des beſtiaux. Les dattiers, les orangers, & d'autres arbres utiles y croiſſent en abondance. La capitale porte le nom de la Province. Les Marabouts la bâtirent ſur la fin du IX ſiécle. C'eſt une ville fort grande, ſituée avantageuſement, environnée d'une bonne muraille, & fermée de vingt-quatre portes. On y comptoit autrefois cent mille habitants; elle n'en a pas aujourd'hui plus de trente-cinq mille, dont les Juifs forment la neuvième partie. Mouette parle avec éloge de ſon Château, de ſa grande Moſquée, du Palais & des Jardins du Schérif, auxquels il donne deux lieues de circonférence. Moulei Ahmed Deibit, qui décora, il y a trente ans, ce fameux ſérail, plaça dans une de ſes ſalles la repréſentation des douze ſignes du Zodiaque. Les Maures, étonnés de cette merveille, crurent

que leur Chérif avoit voulu imiter l'ouvrage de la Création ; & que n'ayant pu former une telle entrepriſe ſans offenſer Dieu, il ſeroit tourmenté en enfer juſqu'au jour du jugement. Les autres villes de cette Province, à l'exception d'*Agmet*, qui étoit autrefois ſa capitale, n'offrent rien de remarquable.

4°. *Geſula*, au midi du Mont Atlas. Quelques Géographes la placent dans le Royaume de Tafilet. Ses habitants, parmi leſquels il y a beaucoup de Berbers, ſe regardent comme le plus ancien peuple de l'Afrique. Les Berbers errent dans le pays avec leurs troupeaux. Les autres cultivent les campagnes, & recœuillent beaucoup d'orge. Quelques-uns s'appliquent à forger le fer & le cuivre, qu'ils trouvent abondamment dans leurs montagnes. Il n'y a aucune ville dans cette Province ; mais les gros villages n'y ſont pas rares.

5°. *Eſcura*, Province ſeptentrionale, dont une partie s'étend ſur le mont Atlas. Elle eſt fertile en grains, en olives, en raiſins & en toute ſorte de fruits, & il s'y fait un grand commerce de draps & de maroquins,

Ses villes ſont peu de choſe.

6°. *Tedle* ou *Tadela*, contrée la plus orientale de ce Royaume, peuplée de Berbers & d'Arabes errants, & plus conſidérable par ſa fertilité que par ſon étendue. *Tef-Za*, ſa capitale, eſt ſur la riviere de Derne.

2. ROYAUME DE FEZ.

Il eſt au nord du Royaume de Maroc, & s'étend d'un côté ſur l'Océan, & de l'autre ſur la Méditerranée. Ses principales rivieres ſont la *Mulul*, qui ſe perd dans cette derniére mer; & le *Subu*, fleuve très rapide, dont l'embouchure eſt dans l'Océan. Les Arabes doivent être en grand nombre dans cette contrée, puiſqu'il y a parmi eux trois cents mille hommes, au-deſſus de quinze ans, qui payent le tribut. Ils ſont partagés en *Adouars* ou villages, qui ſervent de demeure à chaque tribu, ou à ſes différentes branches. Il y a auſſi beaucoup d'anciens Maures dans le pays. On y compte ſept Provinces.

Haſbat, la plus ſeptentrionale, confine au détroit de Gibraltar, ſur lequel elle a pluſieurs villes, dont

les principales ſont, 1. *Tanger*, l'ancienne *Tingis*; ſa ſituation eſt à l'entrée du détroit. Les Portugais la conquirent en 1471, & la céderent en 1662 aux Anglois, pour la dot de l'Infante de Portugal. Ceux-ci l'abandonnerent en 1684. 2. *Ceuta*, au levant de Tanger, ſur la montagne d'Abila, terre la plus voiſine de Gibraltar, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de cinq lieues. Elle appartient aux Eſpagnols, qui l'ont uſurpée ſur les Portugais. Ils ont ſoutenu dans cette ville un ſiége de vingt-ſix ans, qui finit en 1720. 3. *Tétuan*, au midi de Ceuta, ſur la riviere de Cus, ſéjour très riant, s'il n'étoit habité par des Corſaires. On y compte cinq mille Juifs, qui ſont des fugitifs d'Eſpagne. Les Hollandois ont ici un comptoir. *Arzile*, l'ancienne *Zilia*, & *Alcaſſar-Zeguer* ſont ſur l'Océan. Hasbat eſt une des meilleures contrées de l'Afrique ſeptentrionale. Les Romains & les Goths y établirent autrefois de puiſſantes Colonies.

La Province de *Fez* eſt au midi d'Hasbat, & occupe le centre du Royaume. Elle eſt fertile en fruits

& en légumes : on y éleve de nombreux troupeaux de brebis, de chameaux & de bœufs : les chevaux n'y ſont pas moins communs. Ses forêts ſervent de retraite aux lions les plus féroces de l'Afrique : ceux des plaines ſont moins hardis & moins cruels. Fez ſa capitale, ſituée ſur une riviere du même nom, eſt une des plus grandes villes de la Barbarie. On la diviſe en deux portions, qui ont été bâties l'une après l'autre, & qui forment deux villes très diſtinctes. La premiere, appellée *Fez-Belé*, ou Fez la vieille, fut bâtie, au commencement du neuvieme ſiécle, par un Prince Arabe, nommé Edris, fondateur d'un petit Etat, qui a paſſé en diverſes mains, & qui a toujours retenu le nom de Royaume. Sa ſituation eſt ſur le penchant de deux collines que la riviere ſépare. Mouette lui donne environ quatre lieues de circuit ; mais ſes jardins occupent une partie de ce grand eſpace.

Ses maiſons ont plus de propreté que de magnificence. Ses rues ſont étroites, & ſe ferment la nuit par des barrieres. Elle eſt environnée de jardins & de marais cultivés, qui lui procurent

procurent une grande abondance de fruits & de légumes. La riviere qui baigne ſes murs, ſe répand dans ſon territoire par ſix canaux, qui font tourner plus de trois cents moulins, & qui fourniſſent de l'eau à toutes les maiſons, dans *chacune* deſquelles, dit Mouette, il y a *trois ou quatre fontaines.*

Cette place n'a d'autre défenſe que deux anciens châteaux & quelques baſtions, preſque dépourvus d'artillerie, & qui tombent en ruine. Sa principale Moſquée a une demi-lieue de circonférence, en y comprenant les colleges & les caravanſerais qui en dépendent. C'eſt le plus beau temple de la Barbarie, & ſans doute le plus riche, puiſqu'il a, dit-on, 800 mille ducats de revenu. La cour qui l'environne eſt pavée en moſaïque, & ornée de douze baſſins de jaſpe, qui ſervent pour les ablutions. Les habitants de Fez-Belé ont toujours été très mutins, & ce n'eſt que dans ces derniers temps qu'on eſt venu à bout de les ſoumettre.

Cette ville eſt fameuſe par ſes manufactures de ſoie & de coton, qui occupent ordinairement vingt mille

ouvriers. Son commerce s'étend juſqu'aux Provinces les plus reculées de l'Empire. Ses principaux Marchands deſcendent de ces Maures que Philippe III chaſſa d'Eſpagne en 1610, & qui ſe répandirent principalement en Barbarie, où ils porterent pluſieurs arts.

Fez-Gédide, ou la neuve, eſt à un mille de Fez-Belé, ſur la même riviere. Un ancien Roi de Maroc, de la Dynaſtie des Beni-Merin, occupé au ſiége de l'ancienne Fez, ſe cantonna aux environs, & jeta les fondements de cette nouvelle ville vers la fin du treizieme ſiécle. Elle peut paſſer pour la citadelle de l'autre, ayant un double mur, flanqué de tours & de baſtions qui ſont en bon état. Le Schérif Archi y fit conſtruire un beau palais. Les Juifs, au nombre de plus de dix mille, occupent un de ſes principaux quartiers.

Mikenez eſt une autre ville conſidérable, qui ſervoit dans ces derniers temps de réſidence aux Empereurs de Maroc. L'air y eſt beaucoup plus ſain qu'à Fez; c'eſt ce qui a porté ces Princes à y transférer leur cour. Moulei Iſmaël a bâti dans cette

ville un palais & trois ſérails, dont l'aſpect eſt très agréable par la quantité de leurs tours & de leurs pavillons, couverts de tuiles proprement vernies. Leur enceinte eſt ſi vaſte, qu'elle occupe plus de la moitié du terrein de Mikenez. On compte dans cette capitale moderne juſqu'à trois cents mille habitants. Les eſclaves Chrétiens ont un quartier à part, où ils ſont gardés dans des lieux ſouterreins. On les nourrit très pauvrement, & on les accable de travaux.

Au ſortir de Mikenez on trouve la *Ville des Noirs*, qui n'eſt guère moins étendue. *Salé* eſt dix lieues plus loin, ſur la côte de l'Océan, à l'embouchure du fleuve Buragrag, qui la ſépare en deux cités.

Aſgar, la troiſieme Province, eſt au nord de Fez. C'eſt la plus fertile contrée de ce Royaume. Elle eſt traverſée dans toute ſa longueur par la riviere de Sabu. Ses principales villes ſont *Alcaçar-Quivir* & *Larrache*.

Ce fut ſous les murs d'Alcaçar que le Roi Sébaſtien perdit en 1578 cette fameuſe bataille dans laquelle il fut tué. Quelques Géographes font d'Aſgar & d'Hasbat une ſeule Pro-

vince, à laquelle ils donnent le nom d'*Algarbe*.

Celle d'*Errif* ou de *Riffe* s'étend à l'eſt d'Hasbat vers le nord, où la Méditerranée lui ſert auſſi de borne. C'eſt un pays coupé de montagnes & de plaines, peuplées d'Arabes errants & de Berbers. Les habitations les plus connues ſont *Checuan*, excellente contrée, où il y a une ville du même nom, & qui peut mettre en campagne cinq mille ſoldats; *Beni-Guelid*, qui contient plus de ſoixante villages, & qui eſt en état d'armer ſix mille hommes; *Beni-Guamir*, qui n'a que vingt-cinq villages & quatre mille ſoldats; *Beni-Guazeval*, où il y a une ville du même nom & 120 villages, qui fourniſſent vingt-cinq mille combattants: ce pays eſt principalement fertile en oliviers; *Beni-Guariagal* & *Beni-Maſgilda*, qui peuvent chacune armer douze mille hommes. Tous ces cantons doivent un tribut à l'Empereur de Maroc. *Pegnon-de-Velez*, fortereſſe bâtie dans un petit écœuil de la Méditerranée, en face de Malaga, appartient aux Eſpagnols.

Chau ou *Cuſt* eſt la plus orientale

& la plus grande de ces Provinces. Elle a beaucoup de montagnes, qui ſont partie du Mont Atlas, & dont les principaux habitants ſont les Berbers appellés *Zenetes*, peuple belliqueux & indiſciplinable. On n'y trouve que deux villes remarquables; *Teurert*, bâtie au pied d'une montagne, ſur les bords de la riviere de Za & *Tezar*, qui eſt la capitale du pays. Teurert eſt environnée de déſerts arides & de difficile accès, qui ne laiſſent pas de ſervir d'habitation à quelques Arabes. Ce pays eſt peu connu.

Garet, que d'autres nomment *Alcalayá*, eſt auſſi au levant. On y trouve autant de montagnes & de déſerts que dans la Province de Chau; & c'eſt en général une contrée fort ſtérile. Les Berbers occupent les montagnes, & les déſerts ſont l'ancien partage des Arabes. Tezut eſt la capitale du pays. *Mellile* & *Caçaça* ſont deux autres places maritimes, que les Eſpagnols ont poſſédées. La riviere de Mullooiah coule dans cette Province, & ſe perd dans la Méditerranée ſous les murs de Mellile.

Temeſna, la ſeptieme & la der-

niere Province, s'étend dans la partie la plus occidentale du Royaume, ſur les côtes de l'Océan. Cette contrée eſt encore moins connue que celle de Chau. Ses habitants s'appellent *Chaviens* ou *Chavanets*. Mouette nous apprend qu'ils ſont Eſpagnols d'origine. Almanzor, Roi de Maroc, de la race des Almohades, ayant amené d'Eſpagne ſoixante mille captifs, envoya une partie de ces miſérables à Salé, pour bâtir les murailles, & le reſte à Maroc, pour conſtruire un aqueduc, promettant aux uns & aux autres de les renvoyer dans leur pays, lorſqu'ils auroient achevé ces grands ouvrages. Il tint parole à ceux de Salé; mais ſes Miniſtres lui ayant repréſenté qu'il étoit contre la prudence de laiſſer ſortir du pays tant d'eſclaves qui pouvoient le peupler, le Sultan déclara à ceux de Maroc, qu'il leur rendroit la liberté, ſuivant ſa promeſſe, mais que ſon intention étoit qu'ils reſtaſſent dans ſes Etats. En effet il leur donna des terres dans la Province de Temeſna, dont ils prirent poſſeſſion au mois de *Chaban*; ce qui leur fit donner le nom de *Chabanets*

Liv. I. p. 65

ou *Chavanets*, qu'ils ont tranſmis à leurs deſcendants. La plupart de ces captifs embraſſerent le Mahométiſme. Dom Vaiſſete paroît avoir ignoré toutes ces particularités. Il a tort de dire que les *Chaviens* ſont *une nation Africaine*. L'idiome corrompu qu'il leur fait parler, eſt ſans doute un mêlange d'Arabe & d'Eſpagnol. Ils ont ſoutenu de longues guerres contre les Schérifs; mais ils furent entiérement aſſujétis ſous le régne d'Archi. Ils pouvoient armer autrefois deux cents mille hommes: leurs forces préſentes ſe réduiſent à cinquante mille ſoldats d'infanterie, & à huit mille cavaliers. Leurs femmes ſont blanches pour des Africaines, & coquettes comme toutes les autres Barbareſques.

3. ROYAUME DE TAFILET.

C'eſt le plus grand Royaume de l'Empire de Maroc, & pourtant le moins connu. De Liſle, M. Danville & Dom Vaiſſete le diviſent d'une maniere ſi vague, que leurs deſcriptions n'apprennent rien. Ce n'eſt point la faute de ces habiles Géographes, mais celle des relations im-

parfaites que nous avons de ce pays. Il eſt borné au nord par le Royaume de Fez, & au couchant par celui de Maroc, dont il eſt ſéparé par le mont Atlas. Il s'étend du côté du ſud juſqu'au déſert de Sahara. Ses principales villes ſont *Tafilet*, au centre du Royaume, ſur une riviere du même nom, qui prend ſa ſource dans le mont Atlas; *Ségelmeſſe*, ſur la riviere de Fez, dans la partie du nord; *Taragale*, *Timeskit*, *Tinzulin*, *Beni-Sebith*, *Kiteoa*, dans la Province de Dras, qui s'étend vers le midi. Il ſe fait à Tafilet un grand commerce d'étoffes rayées à la Moreſque, d'indigo, de maroquins, de couvertures & de tapis.

Cette contrée eſt en général ſablonneuſe & peu fertile en grains. L'eau manque dans tous les endroits qui ſont éloignés des rivieres, & l'on eſt réduit à ſe ſervir de celle des citernes, qu'on remplit pendant l'hiver. Les dattes, qui s'y trouvent abondamment, ſont preſque la ſeule nourriture du peuple, qui eſt un mêlange de Berbers & d'Arabes. On y rencontre beaucoup d'autruches fort groſſes, & grand nombre de droma-

daires d'une extrême agilité. Ses principales rivières ſont *Tafilet*, *Gihr*, *Zis* & *Dras*, qui viennent du nord, & qui ſe déchargent dans un lac du déſert de Sahara.

4. ROYAUME DE SUS.

C'eſt un petit Etat, ſitué à l'occident du Royaume de Tafilet, au midi de celui de Maroc, & au nord du déſert de Sahara. Il s'étend ſur le rivage de l'Océan Atlantique, depuis Aguader - Aguer ou Sainte-Croix, à l'extrémité occidentale du mont Atlas, juſque vers le Cap Non. La riviere de Sus, qui a ſon embouchure dans l'Océan, coupe le pays en deux parties preſqu'égales. Les plus belles habitations ſont ſur ſes bords. On remarque que les peuples de cette contrée ſont plus induſtrieux & plus braves que les autres Barbareſques de l'Empire de Maroc.

Tarudant, ville très-commerçante, ſituée à douze lieues de la mer, eſt la capitale du Royaume. Elle a formé pendant un temps une République indépendante. *Tagaoſt* eſt huit lieues plus loin vers l'eſt. On y

compte plus de huit mille maiſons. Son territoire rapporte beaucoup de bled, & nourrit de nombreux troupeaux. Les Schérifs y entretiennent une garniſon de 400 hommes. *Techait* eſt une autre grande ville, dont les campagnes, très-fertiles en grains & en cannes de ſucre, ſont auſſi baignées par la riviere de Sus, qui ſe partage dans le pays en pluſieurs canaux. *Meſſa*, l'ancienne *Temeſe*, eſt ſur la même riviere, dans le voiſinage du Mont Atlas. Aguader-Aguer, bon port ſur l'Océan, où les Portugais ont poſſédé la fortereſſe de Sainte Croix, eſt une ville qui a été preſque totalement détruite en 1731 par un tremblement de terre. Les Berbers ont vers le midi quelques villages & quelques châteaux. Ils s'adonnent à la culture des terres, dont ils tirent un grand produit. Le pays en général abonde en bled & en orge, en légumes, en fruits & en cannes de ſucre. On y trouve auſſi de l'indigo, de l'alun, de la calamine & du cuivre rouge.

CHAPITRE III.

Du Royaume d'Alger.

ARTICLE PREMIER.

Souverains d'Alger depuis la conquête des Sarraſins, juſqu'à l'établiſſement des Deis.

Premiers fondateurs du Royaume d'Alger.

LES Zeirides, qui s'établirent dans la Numidie occidentale vers l'an 970 de l'Ere chrétienne, peuvent paſſer pour les premiers fondateurs du Royaume d'Alger. Ils ne poſſédoient dans les commencements que Bugie, Alger, les châteaux d'Hammad & quelques autres places. Dans la ſuite ils conquirent Tremeçen, Fez, Ségelmeſſe, & preſque tout le reſte de la Mauritanie, juſqu'à l'Océan.

Ces Princes, dont la Dynaſtie ne ſubſiſta que deux cents ans, firent place aux Almohades qui ſubjuguèrent toute l'Afrique ſeptentrionale, & une portion conſidérable de l'Eſpagne. Le Royaume d'Alger ne fut alors qu'une Province de ce vaſte

Empire, dont Maroc étoit la capitale. Les choſes ſubſiſterent dans le même état ſous les *Beni-Merin*, ou *Zenetes*, qui ſuccéderent vers le milieu du treiziéme ſiécle à la puiſſance des Almohades. Mais les Zenetes ayant eux-mêmes ſubi le ſort des autres Princes qui avoient régné avant eux, l'Empire Africain ſouffrit un nouveau partage. Les *Schérifs* établirent dans la Mauritanie les Royaumes dont j'ai parlé; & la Province d'Alger fut diviſée en quatre Principautés; ſavoir, celles de Tremeçen, d'Alger, de Tenes & de Bugie.

Il devient une Province de l'Empire de Maroc.

Dans la ſuite le Souverain de Bugie devint le plus puiſſant, & ſoumit tout le reſte du pays. Mais les Eſpagnols lui ayant enlevé en 1505 Oran, Bugie & quelques autres places, les Algériens voyant qu'ils étoient dans l'impuiſſance de les défendre, appellerent à leur ſecours un Prince voiſin, nommé *Selim Eutemi*, qui campoit dans les plaines de Muſtija, avec une nombreuſe tribu d'Arabes ſoumis à ſa domination. Selim ſe rendit à Alger, où il conduiſit ſes plus braves ſoldats, avec Zaphira ſon épouſe, femme d'un très grand mé-

On les partage en quatre principautés.

Hiſt. du Royaume d'Alger par M. Laugier de Taſſy, Liv. I.

rite, & un fils âgé de douze ans. Il obtint alors le commandement de cette ville.

Les Algériens, malgré ce renfort, furent obligés de se rendre tributaires des Espagnols, & de leur permettre de construire un fort dans une petite île, qui est en face de leur ville. Ce fut sous Ferdinand V, Roi d'Aragon, que les Chrétiens firent ainsi la loi à ces dangereux Corsaires, qui faisoient des courses continuelles sur les côtes d'Espagne. La ville d'Oran n'étoit presque peuplée que de Maures d'Aragon, de Grenade & de Valence, qui avoient été chassés de ces Provinces quelques années auparavant.

Les Algériens payent un tribut à l'Espagne.

Les Barbaresques supporterent patiemment le joug tant que Ferdinand vécut; mais après sa mort ils se liguerent avec *Aruch Barberousse*, fameux Corsaire Turc, qui ayant fait plusieurs prises sur les Chrétiens, entretenoit alors à ses dépens une forte escadre. Il leur envoya plusieurs vaisseaux commandés par son frere, & bientôt après il se transporta lui-même à Alger, où le peuple le reçut avec de grandes acclama-

Ils se liguent avec Barberousse.

tions. Ce pirate, qui joignoit à une férocité barbare l'ambition la plus démesurée, ne fut pas plutôt entré dans cette ville, qu'il entreprit de la réduire à l'esclavage. Après avoir fait périr Selim Eutemi, qu'il étrangla lui-même dans le bain, il se fit proclamer Roi par les soldats Turcs, qui se répandirent ensuite dans les principales maisons, pour apprendre aux habitants qu'ils avoient un nouveau Souverain. Il osa proposer à Saphira de l'épouser; mais cette vertueuse Africaine aima mieux se donner la mort, que de recevoir dans son lit le meurtrier de son mari. C'est Laugier qui rapporte ce fait, en y mêlant quelques circonstances romanesques que je supprime.

Qui se fait proclamer Roi.

Barberousse traita la ville d'Alger comme une place emportée d'assaut; fit massacrer toutes les personnes qui parurent mécontentes de son usurpation, imposa des taxes considérables sur les citoyens riches, & permit à ses soldats de commettre toute sorte de violences. La terreur se répandit de telle sorte parmi les habitants, qu'ils se cachoient dans leurs maisons lorsqu'ils voyoient un

Turc. Ils tenterent pluſieurs fois de s'affranchir, juſqu'à traiter avec l'Eſpagne, qui fit en 1517 un armement conſidérable pour chaſſer Barberouſſe. Mais cette flotte étant arrivée aux environs d'Alger, eſſuya une affreuſe tempête, qui la détruiſit preſque totalement. La plupart des Eſpagnols périrent dans les flots; & ceux qui échapperent au naufrage furent maſſacrés par les Turcs, ou condamnés à l'eſclavage.

Armement inutile des Eſpagnols.

Les Arabes diſperſés dans la Numidie firent auſſi quelques efforts pour ſecouer le joug de leurs nouveaux maîtres. Leurs Schéiks s'aſſemblerent, & réſolurent d'envoyer une députation à *Hamidalabde*, Roi de Tenes, pour implorer ſa protection contre les Turcs, promettant de ſe ſoumettre à ſon empire, s'il chaſſoit ces Barbares. Hamidalabde s'approcha de la frontiere d'Alger avec dix mille cavaliers; & dès qu'il parut, tous les Arabes de la campagne ſe révolterent ouvertement, & ſe joignirent à lui. Mais ces troupes étoient ſi mal diſciplinées, & avoient des armes ſi foibles, que Barberouſſe les diſſipa avec un corps de quinze

Les Arabes ſe ſoulevent & ſont battus.

Priſe de Tenes & de Tremeçen par Barberouſſe.

cents hommes. Le Roi de Tenes s'étant refugié dans ſa capitale, le vainqueur l'y ſuivit, ſe rendit maître de cette ville, & l'abandonna au pillage. Quelque temps après, Tremeçen tomba auſſi ſous le pouvoir des Turcs, par la trahiſon des habitants, qui envoyerent à Barberouſſe la tête de leur Roi, avec les clefs de cette place.

Les Eſpagnols, établis dans le voiſinage de Tremeçen, commencerent à trembler pour leurs propres poſſeſſions. Le Marquis de Gomarez, Gouverneur d'Oran, ſe rendit à Madrid, & déclara au Conſeil d'Eſpagne qu'il falloit renoncer aux conquêtes faites en Afrique, ou y envoyer un prompt ſecours. Charle-Quint lui donna dix mille hommes. Gomarez ayant repaſſé la mer avec ces troupes, marcha vers Tremeçen, accompagné de l'héritier préſomptif de cet Etat, du jeune Selim, fils d'Eutimi, & de pluſieurs autres Princes Maures ou Arabes. Barberouſſe, qu'une préſomption aveugle entraînoit à ſa perte, n'oppoſa aux Eſpagnols que quinze cents Turcs & cinq mille Maures, & oſa ſortir

Expédition de Gomarez.

de Tremeçen avec cette petite armée. Réfléchiſſant enſuite ſur le danger, il rentra dans la place, & réſolut de s'y retrancher. Mais ſur quelques ſoupçons qu'il eut de la fidélité des habitants, il en ſortit une ſeconde fois, accompagné ſeulement de ſes ſoldats Turcs, avec leſquels il prit la route d'Alger. Gomarez, averti de ſon évaſion, ſe mit à ſes trouſſes, & le joignit dans le voiſinage de l'Huezda, à huit lieues de Tremeçen. Barberouſſe, pour amuſer les Eſpagnols, & ſe procurer le temps de paſſer cette riviere, fit ſemer ſur le chemin beaucoup d'or & d'argent, avec ſa vaiſſelle & ſes bijoux. Mais les Chrétiens mépriſant ces richeſſes, chargerent vigoureuſement les Infidéles, dont une moitié étoit encore au-deçà du fleuve; ce qui détermina Barberouſſe à le repaſſer, pour venir au ſecours de cette arriere-garde. Les Turcs ſe défendirent comme des lions, & périrent tous dans le combat avec leur Général.

Défaite & mort de Barberouſſe.

Chérédin ſon frere lui ſuccéda dans le commandement des troupes, & fut élu Roi d'Alger par les ſoldats Turcs, & par les Officiers de la ma-

Alger se soumet aux Turcs.

rine. Se trouvant dans l'impuiſſance de réſiſter aux Eſpagnols, & aux ennemis domeſtiques qu'il avoit dans Alger & dans les autres contrées de ſa dépendance, il ſoumit ſon Royaume à Soliman premier, Sultan des Turcs. Ce Traité, qui fut ratifié par la Milice, portoit que Soliman & ſes ſucceſſeurs auroient la ſouveraineté d'Alger, que le Sultan enverroit dans le pays un corps de Janiſſaires pour le défendre, & que Chérédin le gouverneroit avec la qualité de Bacha.

Chérédin premier Bacha de cette place.

Le nouveau Gouverneur ayant obtenu de Soliman un ſecours de deux mille Janiſſaires, chaſſa les Eſpagnols de l'île qu'ils occupoient dans le port d'Alger, & la joignit à la ville par un mole, qui forma un nouveau port, beaucoup meilleur que l'autre, & qui ſervit en même temps de défenſe à la capitale. Il répara le fort qu'ils avoient conſtruit, l'augmenta de pluſieurs ouvrages, & plaça en divers endroits des batteries, qui défendoient toutes les avenues du port.

Quelque temps après, c'eſt-à-dire, vers l'année 1733, Chérédin fut

appellé à Conſtantinople, pour y exercer la charge de Capitan-Bacha, ou d'Amiral. Le Pachalik d'Alger fut conféré à Haſſan, renégat Italien, né en Sardaigne, homme de tête & de réſolution, qui avoit appris le métier de la guerre ſous Chérédin.

Haſſan ſecond Bacha.

Ce fut pendant l'adminiſtration de ce ſecond Bacha que les Eſpagnols entrepritent une nouvelle expédition contre les Algériens. Charle-Quint, fier d'avoir conquis Tunis en 1536, ſe préſenta cinq ans après devant Alger, avec une flotte de cent vaiſſeaux, & trente mille hommes de débarquement. Pluſieurs Seigneurs de diſtinction ſervoient en qualité de volontaires dans l'armée; & quelques Dames de la Cour s'embarquerent avec eux, outre un grand nombre de Marchands & d'Artiſans des deux ſexes, qui cherchoient à s'établir en Barbarie. La ville d'Alger n'avoit pour défenſe qu'un foſſé, une ſimple muraille, & le fort dont j'ai parlé. Sa garniſon conſiſtoit en huit cents Janiſſaires & ſix mille Maures, le reſte des Turcs s'étant mis en campagne pour exiger les tributs. La deſcente ſe fit ſans

Expédition malheureuſe de Charle-Quint.

oppoſition, près d'un cap qui n'eſt qu'à deux lieues d'Alger, & les Eſpagnols s'établirent au pied d'une colline qui domine la place. Tout ſembloit répondre de l'heureux ſuccès de cette entrepriſe, lorſqu'une puiſſance ſupérieure, à laquelle rien ne réſiſte, ſe déclara contre les Eſpagnols. Le ciel ſe couvrit de nuages le 28 Octobre; & il s'éleva un vent impétueux, accompagné d'une grêle & d'une pluie épouvantable. La terre fut ébranlée par d'horribles ſecouſſes; & la mer devint ſi furieuſe, qu'elle engloutit une partie de la flotte. Les torrents qui tomboient des collines, ſubmergerent le camp des Eſpagnols, & renverſerent toutes les tentes. L'Empereur, à la vûe de ce déſaſtre, n'eut d'autre parti à prendre que de ſonger à la retraite. Il rembarqua avec précipitation ſes troupes effrayées ſur le peu de navires qui lui reſtoient, abandonnant ſon artillerie, ſon bagage, & grand nombre de traîneurs que les Turcs maſſacrerent impitoyablement. On aſſure qu'un pauvre Eunuque, nommé *Iſouf*, homme conſidéré de la populace, à cauſe de ſes prétendues

révélations, & mépriſé des Grands, qui le regardoient comme un fanatique, prédit en plein divan ce malheur, pluſieurs jours avant l'événement, & que ce fut ce qui empêcha les Algériens de capituler. Les Barbareſques attribuerent auſſi leur délivrance aux prieres du Marabout *Cid Utica*, qui ayant battu la mer avec ſa canne, excita la tempête dont j'ai parlé. On lui érigea un tombeau, qu'on environna d'une Moſquée; & le peuple a toujours été depuis dans l'opinion, que dans une conjoncture ſemblable il ſuffiroit de battre la mer avec les os de ce Saint, pour détruire de la même maniere la flotte la plus nombreuſe.

ARTICLE II.

Etabliſſement des DEIS. *Suppreſſion de la dignité de Bacha.*

LES Bachas qui régirent l'Etat d'Alger après Chérédin & Haſſan, uſurperent une domination tyrannique, & ſe rendirent également odieux aux Arabes & aux Turcs. La Milice, qu'ils fruſtroient ſouvent de ſon ſalaire, réſolut d'abolir ce gouvernement. Elle envoya à Conſtantinople des députés, qui repréſenterent que ces Miniſtres abuſoient de leur pouvoir, & détournoient à leur profit toutes les richeſſes du Royaume, juſqu'à s'approprier les fonds que l'Empereur envoyoit pour l'entretien de l'armée; que les troupes ne recevoient point réguliérement leur ſolde, & n'étoient d'ailleurs jamais complettes; que l'Etat s'affoibliſſoit de jour en jour; & que ſi l'on ne remédioit au plutôt à ces déſordres, il étoit à craindre, ou que les Maures & les Arabes ne ſecouaſſent le joug, ou que les Eſpagnols ne fiſſent avec ſuccès une nouvelle

irruption dans le pays. Là-dessus ils demanderent qu'on leur permît d'élire un chef, sous le nom de *Dei*, qui se chargeroit de lever les tributs, d'administrer les finances, de payer les troupes, & de n'employer à leur entretien que les seuls revenus du Royaume, sans exiger aucun subside de sa Hautesse.

Achmet premier régnoit alors en Turquie. Ce Prince goûta un projet qui lui parut équitable, & qui épargnoit d'ailleurs des sommes considérables à la Porte. Les Barbaresques obtinrent l'agrément de se choisir un maître. Le Bacha fut maintenu avec les mêmes appointements & les mêmes honneurs; mais les Algériens exigerent qu'il ne se mêleroit plus des affaires du Gouvernement, & qu'il n'assisteroit même que rarement au Conseil, où il ne pourroit opiner que lorsqu'on l'en prieroit.

Diminution de l'autorité des Bachas.

Cette révolution dans le ministere arriva au commencement du dernier siécle. L'Etat d'Alger n'en fut pas plus tranquille. Les soldats s'accordoient rarement pour l'élection d'un chef, se mutinoient pour le moindre mécontentement, & massacroient

ou dépoſoient les Deis ſuivant leur caprice. Les Vicerois Ottomans fomentoient ces diviſions, & tâchoient, à la faveur des troubles, de reprendre leur ancienne autorité. Mais ces tentatives ne réuſſirent pas. *Baba-Ali*, ayant été élevé en 1610 à la dignité de Dei, malgré la cabale du Bacha, fit arrêter ce Miniſtre, & l'obligea de s'embarquer pour Conſtantinople, le menaçant de le faire étrangler, s'il avoit la hardieſſe de revenir à Alger. En même temps il envoya des députés à Achmet III, moins pour juſtifier ſa conduite, que pour déclarer au Sultan que les Algériens étoient dans la réſolution de ne plus recevoir de Vicerois.

Leur charge eſt réunie à celle de Dei.

Achmet ne voulant pas compromettre inutilement ſon autorité, diſſimula cette injure, & ſe contenta de réunir la dignité de Bacha à celle de Dei, qui étoit toujours conférée par la milice. Depuis cette réunion la République d'Alger eſt dans une parfaite indépendance de la Porte. Le Grand-Seigneur y envoie de temps en temps des Chiaoux, qu'on reçoit toujours avec de grands honneurs, mais dont on tâche de ſe débarraſſer

barraſſer le plutôt qu'il eſt poſſible, ſoit parce qu'ils ſont défrayés aux dépens de l'Etat pendant tout leur ſéjour, ſoit parce qu'ils retracent au peuple l'image de ſon ancienne ſervitude.

ARTICLE III.

Forme actuelle du Gouvernement.

§. I.

Du DEI.

LE Gouvernement d'Alger eſt une eſpéce de République, où l'Ariſtocratie domine. Le pouvoir réſide eſſentiellement dans les gens de guerre, qui ſont les Nobles du pays, & qui portent tous le nom d'*Effendi*, ou de Seigneurs. Le Chef de la République s'appelle *Dei* *, c'eſt-à-dire Roi. Il jouit à certains égards d'une puiſſance abſolue. C'eſt lui qui fait la paix ou la guerre, qui diſtribue les charges & les graces, qui diſpoſe des finances, qui adminiſtre la juſtice, & qui regle ſouverainement toutes les affaires, excepté celles de la religion, dont la

L'Ariſtocratie domine à Alger.

Laugier, Liv. 2. ch. 5.

* On prononce *Dai*.

connoiſſance eſt réſervée aux prêtres.

Difficultés des élections.

Il doit être élu unanimement par la milice, ſuivant la conſtitution de l'Etat; mais ce choix ſe fait rarement ſans trouble & ſans effuſion de ſang. Le Divan eſt toujours partagé en pluſieurs cabales, dont chacune veut conférer le *Deilik* au Chef qu'elle protege. On a vu ſix Deis élus & maſſacrés dans un ſeul jour par les partis oppoſés. On montre à Alger leurs tombeaux, rangés en cercle, hors de la Porte de *Babaloüet*. Quand les ſuffrages ſe réuniſſent en faveur d'un des prétendants, on lui jette un caftan ſur les épaules, & il eſt porté ſur ſon trône par les ſoldats, qui s'écrient tous à la fois: *Ainſi ſoit-il, ainſi ſoit-il; que Dieu lui accorde un regne heureux.* Enſuite le Mufti lui lit à haute voix une inſtruction, concernant les principaux devoirs de la royauté. La cérémonie de l'inſtallation dure à peine une heure, & finit par quelques coups de canon qu'on tire des Châteaux.

Idem, ch. 6.

Comment le Dei eſt inſtallé.

Pourquoi les révolutions ſont ſi communes.

Tous les Turcs enrôlés dans la milice peuvent aſpirer à cette premiere dignité de l'Etat. Il ſuffit, pour en être revêtu, de ſe former un puiſ-

ſant parti, qui dépoſe ou qui maſſacre le Dei régnant. On trouve toujours des créatures, en leur promettant des emplois ou de l'argent. Il arrive de-là que lorſqu'un Turc parvient au Deilik par une voie violente, il a coutume de ſe défaire de la plupart des Officiers du Divan, ſoit pour donner leurs charges à ſes créatures, ſoit pour prévenir les complots qu'ils pouroient former contre lui. Baba Ali, qu'une conſpiration ſemblable plaça ſur le trône, fit périr dix-ſept cents perſonnes dans le premier mois de ſon regne.

Le Dei réſide à Alger, dans le Palais public, où ſe tiennent les aſſemblées du Divan. S'il a des femmes ou des concubines, il doit les loger dans une maiſon particuliere. Ses enfants ne jouiſſent d'aucune diſtinction après ſa mort, & ſont même exclus de toutes les charges. On les réduit à la ſimple paye de Janiſſaires. La principale fonction de ce Chef de la République eſt d'adminiſtrer la juſtice, & de donner audience à tous ceux qui ſe préſentent, de quelque condition qu'ils ſoient. Il ſe tient dans une ſalle baſſe, ſur un

Réſidence du Dei.

Son Tribunal.

ſiége de brique, en forme d'eſtrade, couvert d'un tapis commun & d'une peau de lion. C'eſt dans cet exercice qu'il paſſe la plus grande partie du jour. Les quatre *Hojas*, ou Secrétaires d'Etat, & le *Caſnadar*, ou grand Tréſorier, ſe rendent dans la même ſalle, pour régler les affaires de leurs départements. Tous les procès civils & criminels ſont jugés à ce tribunal, ſans aucun délai, ſans frais & ſans appel. Chacun y eſt admis, & y plaide lui-même ſa cauſe : le dernier eſclave peut y porter ſes plaintes contre les plus puiſſants Officiers de l'Empire.

Pendant que le Dei donne audience, les plus anciens Capitaines de la milice s'aſſemblent dans une maiſon voiſine, ou ſe rangent ſur des bancs qui ſont à la porte du Palais, pour être à portée de recevoir les ordres du Prince. Ainſi les principaux Miniſtres de la République étant raſſemblés preſque tout le jour dans un même lieu, les Particuliers trouvent facilement toutes les perſonnes dont ils ont beſoin, avantage qui ſe rencontre rarement dans les Cours des Princes.

Le Dei, quoique très-abſolu, quand il veut l'être, a de grands ménagements à garder avec ſon peuple. Une conduite ferme, équitable, mêlée de douceur & de ſévérité, attentive à prévenir les murmures, ou à les étouffer dans leur naiſſance, eſt l'unique moyen de ſe maintenir dans ce poſte dangereux, qui eſt envié de tous les Chefs de la milice. La plupart de ceux qui l'ont occupé, ont péri d'une mort tragique. Pour ne parler que des Deis de ce ſiécle, *Ibrahim*, qui parvint à cette dignité en 1710, fut aſſaſſiné au bout d'un mois par Mahmout Rais, renégat Portugais, dont il avoit voulu débaucher la femme. Les conjurés lui ayant tiré dans la rue deux coups de fuſil ſans le bleſſer, le pourſuivirent dans ſon Palais, & pénétrerent juſqu'au veſtibule de ſon appartement, dont il barricada les portes. On prit des haches pour les enfoncer; mais Ibrahim, qui avoit dans ſa chambre beaucoup d'armes à feu, tiroit par les brêches, & tuoit tous ceux qui ſe préſentoient. Il fallut monter ſur la terraſſe, & y faire une ouverture, par laquelle on jetta plu-

Fin tragique des derniers Deis.

ſieurs grenades qui l'aſſommerent. *Baba-Ali*, qui ſuccéda à Ibrahim, évita habilement tous les piéges qu'on lui tendit, & mourut en 1718 d'une mort naturelle. Laugier le cite comme l'exemple preſqu'unique d'un Dei mort dans ſon lit. Ce fut lui qui acheva d'affranchir les Algériens du joug de la Porte.

Les Officiers du Divan mirent ſur le trône *Mehemed-Ben-Aſſein*, qui dans ſa jeuneſſe avoit gardé des troupeaux en Egypte. C'étoit un homme brutal & violent, de haute taille, fort & vigoureux, & d'une groſſeur énorme, quoiqu'il n'eût que trente-ſix ans. Il ne ſavoit ni lire, ni écrire. Adonné au goût oriental des garçons, il ne ſe maria jamais. Les Turcs l'aſſaſſinerent en 1724, & mirent à ſa place *Abdi*, Général de la cavalerie. C'eſt le dernier Dei dont parle Laugier, qui ne conduit ſon *Hiſtoire d'Alger* que juſqu'aux premieres années de ſon regne. Nous obſerverons, avant que de terminer cet article, qu'il y a une différence eſſentielle entre le Gouvernement d'Alger & celui de Maroc. Les Schérifs de ce dernier pays regardent

leurs ſujets comme de vils eſclaves, & ſe jouent capricieuſement de la vie des Particuliers ; au lieu qu'à Alger ce ſont les Sujets qui font la loi au Souverain, & qui diſpoſent arbitrairement de ſes jours.

§. II.

Des BEIS.

CES Officiers ſont les Gouverneurs des Provinces. Il y en a trois, qui tirent leurs noms de la poſition reſpective de leurs Gouvernements ; celui du levant, celui du couchant, & celui du midi.

Le Bei du levant commande à Conſtantine, lieu de ſa réſidence, & régit outre cela les diſtricts de Bone, de Gigeri, de Bugie, de Steffa, de Tebef, de Zamoura, & de Piſcara. Les Turcs entretiennent des garniſons dans toutes ces places. Couco & Labez, qui formoient autrefois deux Royaumes particuliers, dépendent du même Gouvernement; mais les Beis ont beaucoup de peine à y maintenir leur domination, parce que c'eſt un pays montueux, que ſa ſituation rend preſqu'inacceſſible,

Bei du levant.

Laugier, Liv. I. Chap. IX. & ſuiv.

& qui eſt d'ailleurs habité par un peuple guerrier & indiſciplinable. Le Gouverneur du levant a une garde de trois cents Cavaliers Turcs & de quinze cents Maures.

Bei du couchant. Tremeçen, Shershel, Muſtagan & Tennes, forment le département du Bei du couchant, qui tient ſa Cour dans la premiere de ces villes, où il eſt gardé par quinze cents Maures & deux mille *Coulolis*, ou Turcs Métifs, outre la garniſon ordinaire.

Bei du midi. Le Bei du midi n'a aucune ville dans ſon reſſort. Tous ſes ſujets campent ſous des tentes, dont ils compoſent leurs *Adouars*, ou villages ambulans, qu'ils établiſſent en divers lieux, ſuivant la bonté des terres & la commodité des pâturages. Le Bei campe lui-même au milieu d'eux avec ſa garde, qui conſiſte en cent cavaliers Turcs & cinq cents Maures. Dans le temps de la levée des tributs, on lui envoye d'Alger un corps de troupes, avec lequel il entre dans le Biledulgerid, ou déſert de Sahara, où il pénétre le plus avant qu'il peut, pour rançonner les nations tributaires. Il n'y a pas d'autre moyen de

mettre les Arabes à la raiſon, & c'eſt une petite guerre que le Dei eſt obligé de faire tous les ans à ſes ſujets.

Les Beis ſont nommés par le chef de la République, qui leur laiſſe une autorité abſolue dans leur Gouvernement. Ils reglent les impoſitions, & ils les perçoivent ordinairement eux-mêmes, ſoit dans les campagnes, ſoit dans les villes. Leur devoir eſt de ſe rendre tous les ans à Alger, & d'y porter le *Garame*, ou l'argent des tailles, qu'on dépoſe dans le tréſor public. Le Dei leur donne un Caftan, & les reçoit avec des diſtinctions marquées ; mais c'eſt un voyage qu'ils font toujours avec répugnance, parce qu'ils craignent que le Souverain n'ait médité leur perte, ſoit pour s'enrichir de leurs dépouilles, ſoit pour les punir des concuſſions qu'ils exercent. Ces craintes augmentent lorſque la République change de Maître, l'uſage des nouveaux Deis étant de diſpoſer, ſelon leur intérêt préſent, de tous les emplois de la République, qu'ils promettent quelquefois d'avance à leurs créatures, & dont la diſtribution

Idem, liv. 2, chap. 8.

leur procure d'ailleurs d'un coup de main des richeſſes immenſes.

§. III.

Des HOJA-BACHI, *du* CADILESKER, *du* CAZNADAR, *& de quelques autres Officiers.*

LES Hoja-Bachi, au nombre de quatre, ſont les fonctions de Secrétaires d'Etat. Ils ſont auſſi chargés de l'inſpection des finances, des douanes, des comptes, des dépenſes & des revenus de l'Etat. Ces Miniſtres forment le conſeil du Dei, & l'accompagnent toujours à ſon Tribunal. Ils ont 80 Commis ſous leurs ordres.

Ibid. ch. 9. Le Cadilesker eſt un Juge Eccléſiaſtique, qui reçoit ſes proviſions du Grand-Mufti de Conſtantinople, & que le Grand-Seigneur envoie à Alger pour y exercer l'emploi de premier Pontife. Toutes les affaires de la Religion reſſortiſſent à ſon tribunal; mais il n'a aucune autorité dans l'adminiſtration civile; & ſi, parmi les cauſes qui lui ſont dévolues, il s'en trouve quelqu'une qui

intéreſſe l'Etat, le Dei peut en renvoyer la connoiſſance au Divan, en y appellant néanmoins tous les gens de Loi. Ces prêtres, qui ne viennent ici que pour s'enrichir, ſe laiſſent aiſément corrompre par les gens qui les conſultent. Les Maures ont un Cadilesker de leur Nation.

Le *Caznadar* eſt le grand Tréſorier de la République. Il eſt aidé dans ſes fonctions par un premier commis, appellé *Contador*, qui a lui-même ſous ſes ordres pluſieurs écrivains Turcs & deux Juifs, l'un pour peſer les monnoies, & l'autre pour les examiner.

L'intendance de la police eſt en partie confiée au *Mezouard*, & en partie au *Chekelbeled*. Le premier de ces Officiers, chargé de maintenir l'ordre & la ſûreté, commande une compagnie de ſoldats, avec leſquels il fait la patrouille toutes les nuits. Il a une autorité particuliere ſur les filles de joie, qui ne peuvent exercer ici leur métier, ſans payer un tribut, dont le Mezouard eſt le fermier. Celles qui fraudent les droits ſont arrêtées par ſes archers, & enfermées dans ſa maiſon. Alors cet Offi-

cier en disposé, & les loue aux Turcs & aux Maures pour un certain temps, après lequel ils doivent les ramener ou renouveller le bail. Les filles qui veulent chercher fortune dans la ville, en obtiennent la permission, en payant un petit droit pour chaque sortie. On ne sera pas surpris que le même Officier exerce dans la Capitale l'emploi de bourreau. C'est un Maure qui occupe la charge de Mezouard.

Les fonctions du Chekelbeled ne sont guère plus honnêtes. C'est dans sa maison qu'on empriſonne les femmes de quelque distinction, pour leur faire subir en secret les châtimens qu'elles méritent. Le Dei commet aussi à sa garde les esclaves étrangeres dont il attend une bonne rançon, leur faisant fournir toutes les choses dont elles ont besoin, jusqu'au temps de leur rachat.

Le *Bethmagi* recœuille au nom de la République les successions casuelles. Lorsqu'un homme meurt, ou tombe dans l'esclavage, sans avoir d'enfants ou de freres, tous ses biens appartiennent à l'Etat. Pour prévenir les fraudes, personne ne peut être

enterré ſans un billet du Bethmagi ; & comme toutes les ſépultures ſont hors de la ville, ces billets ſe remettent aux commis des portes. L'Officier dont je parle fait des recherches exactes dans la maiſon du mort, pour voir s'il n'y a point quelque tréſor caché, l'uſage des Barbareſques étant d'enfouir leur or & leur argent, dans la crainte que ces richeſſes ne tentent l'avidité de leurs Deis.

Le Dragoman, ou premier interprete, tient un rang diſtingué à la Cour. Il traduit en Turc les lettres étrangeres, & ſert de truchement dans les audiences. Il garde outre cela le ſceau du Dei, & ſcelle en ſa préſence les Edits, les Traités, les Firmans, & généralement toutes les dépêches.

Les *Chaoux* ſont les Huiſſiers du Divan, & les Meſſagers ordinaires du Prince, dont ils portent les ordres dans tout le Royaume. Ils arrêtent les criminels de diſtinction, c'eſt-à-dire, les Turcs ; car ils croiroient déroger à leur dignité, s'ils mettoient la main ſur un Maure, ſur un Chrétien ou ſur un Juif. Quoiqu'ils ne

ſoient point armés, il eſt inouï qu'on leur réſiſte. L'homme le plus audacieux tremble à l'aſpect d'un Chaoux, & ſe laiſſe conduire à la maiſon de l'Aga, pour y recevoir la baſtonnade ou la mort, ſuivant les ordres du Dei. Ce corps, qui eſt très-conſidérable dans l'Etat, eſt compoſé de douze membres, & d'un chef appellé *Bachaoux*. On ne les choiſit que parmi les Turcs. La dignité de Bachaoux conduit ſouvent au Deilik. Ils portent un habit vert, une écharpe rouge, & un bonnet blanc qui ſe termine en pointe. Il y a pour les Maures & les Arabes des Chaoux particuliers.

La direction des *Bagnes*, ou priſons d'eſclaves, eſt confiée à des Miniſtres appellés *Bachis*, qui ont à leur tête un *grand Bachi*, qu'on choiſit ordinairement parmi les plus anciens Capitaines des navires Corſaires. Cette place donne un grand pouvoir dans la République.

Le *Rais* de la Marine, ou Capitaine du port, eſt encore un Officier de grande diſtinction. C'eſt lui qui rend compte au Dei de l'arrivée des navires, & qui conduit à ſon audien-

ce les Capitaines. Il prend connoiſſance de tous les différends qui s'élèvent parmi les gens de mer, & il les juge ſans appel. Mais avant l'exécution il fait ſon rapport au Dei, qui confirme toujours le jugement.

Les Rais, ou Capitaines Corſaires, forment un corps puiſſant & accrédité, & paſſent pour les plus fermes ſoutiens de l'Etat d'Alger. Chacun d'eux eſt abſolu dans ſon vaiſſeau; mais s'ils ſe trouvent en mer avec l'Amiral de la République, ils doivent lui obéir.

§. IV.

Des Jugements & des Loix.

LES procès civils & criminels ſont portés, comme on l'a dit, au tribunal du Dei, qui les juge ſur-le-champ. Par exemple, s'il s'agit d'une dette, le Dei envoie chercher le débiteur par un Chaoux, & l'interroge ſur le fond de l'affaire. Si l'accuſé répond qu'il ne doit rien, le créancier produit ſes témoins, dont la dépoſition eſt reçue, lorſque ce ſont des gens de bonne réputation. L'affaire Ibid. ch. 10.

ainſi prouvée, on commence par donner la baſtonnade au débiteur, parce qu'il a menti devant le Juge, & il eſt enſuite condamné à payer le double. Lorſqu'il reconnoît la dette, & qu'il montre par de bonnes raiſons qu'il n'a pu l'acquitter à l'échéance, le Juge lui accorde un délai de cinq ſemaines. S'il ne paye pas dans le temps, un Chaoux ſaiſit ſes meubles, & les vend dans la rue au plus offrant; ce qui ſe fait ſans beaucoup de frais.

Les autres conteſtations ſe jugent à peu près de la même maniere. Les vols ſans violence ſont punis de l'amputation de la main droite, & le coupable eſt outre cela promené dans les rues ſur un âne, le viſage tourné vers la queue de l'animal, avec ſa main pendue ſur la poitrine. Un Chaoux le précéde, en criant : *C'eſt ainſi qu'on punit les voleurs.* Ces ſupplices ignominieux ne ſont que pour les Maures : car un Turc, quelque crime qu'il ait commis, n'eſt jamais châtié en public. Les banqueroutiers frauduleux ne peuvent éviter un ſupplice capital. On condamne à la *ganche* les voleurs de grand chemin,

c'eſt-à-dire, qu'on les précipite du haut d'une muraille hériſſée de pointes & de crocs de fer, où ils reſtent ſuſpendus juſqu'à ce qu'ils expirent. Le ſupplice ordinaire des Juifs eſt d'être brûlés vifs pour les crimes qui intéreſſent le Gouvernement. Dans les autres affaires ils ſont jugés ſuivant leur Loi par des Magiſtrats nationaux. Les Chrétiens libres n'ont d'autre Juge que leur Conſul, excepté dans les procès qu'ils ont avec les Turcs ou avec les Maures. Dans ce dernier cas ils comparoiſſent au Tribunal du Dei, qui ne prononce ſon jugement qu'en préſence du Conſul.

Les larcins nocturnes ſont très rares dans Alger. Outre la patrouille que fait le Mezouard, la ville eſt gardée par une troupe d'Arabes, de la nation des *Biſcaras*, établis dans la partie méridionale de la Numidie. Leur Chef, qui prend le titre d'Emir, les diſtribue tous les ſoirs aux environs des Bazars. Comme ils ſont reſponſables des vols, on a droit de compter ſur leur exactitude.

§. V.

Des Turcs & de la Milice.

Considération dont jouissent les Turcs.

LES Turcs, qui sont maîtres d'Alger depuis deux cents cinquante ans, composent le corps des Nobles. On n'en compte pas moins de douze mille dans le Royaume, suivant Laugier. Schaw réduit ce nombre à 6500. Ils sont tous soldats, & sans cette qualité ils ne pouroient parvenir à aucune charge. Ils traitent avec la derniere hauteur les Maures & les Arabes, qui tremblent à l'aspect d'un simple Janissaire; ce qui doit paroître d'autant plus étonnant, qu'il y a ici deux cents Africains originaires contre un Turc. On voit la même chose dans les Etats du Grand-Seigneur, où une poignée d'Ottomans imprime un tel respect aux Grecs, que le pays n'a jamais tenté de s'affranchir de l'esclavage. Ce caractere de supériorité qu'ils portent en tous lieux est remarquable, & semble indiquer qu'ils sont faits pour commander aux autres hommes.

Chrétiens Renégats.

Les Chrétiens renégats ont les

mêmes priviléges que les Turcs, pourvu qu'ils entrent dans la milice. Ils peuvent parvenir aux principales charges de la Régence, & même au Deilik ; mais ils perdent ce droit lorſqu'ils épouſent des femmes Arabes ou Moreſques. Les Turcs ſont aſſujettis au même réglement. Les enfants qui naiſſent de ces mariages s'appellent *Coulolis*. On les reçoit dans la milice ; mais ils ſont exclus de tous les emplois conſidérables. Il n'en eſt pas de même de ceux qui épouſent des eſclaves Chrétiennes. Leurs enfants ſont réputés Turcs, & jouiſſent de tous les priviléges attachés à cet état.

Turcs Métifs.

Ce peuple ſi fier & ſi impérieux n'eſt qu'un miſérable ramas de corſaires, de proſcrits, de débiteurs inſolvables, de renégats, & de brigands de toute eſpéce, qui cherchent ici un aſyle. On les mépriſe ſi ſouverainement en Turquie, qu'un pere qui donneroit ſa fille en mariage à un habitant d'Alger, paſſeroit pour un homme déshonoré. Ainſi il y a peu de femmes Turques dans le pays. La débauche des garçons eſt impunie, & preſque générale. Les

Mauvaiſes mœurs des Algériens.

Ibid. liv. I. chap. 5.

Deis & les Grands en donnent l'exemple. Embarraſſés de trouver des femmes d'une naiſſance honnête, & las de donner leur attachement à des concubines, qui troublent toujours un ſérail par leurs diviſions, ils entretiennent de jeunes eſclaves Européens, & employent tous les moyens imaginables pour les ſéduire. Laugier rapporte un fait, qui donne une affreuſe idée du caractere des Algériens. Un Portugais, âgé d'environ dix-huit ans, eſclave d'un Turc qui l'aimoit paſſionément, réſiſta avec fermeté aux ſollicitations & aux careſſes brutales de ſon maître, qui entreprit enfin de lui faire violence. L'eſclave, qui vit ſa pudeur dans le plus grand danger, ſaiſit un couteau que le Turc portoit à ſa ceinture, & le lui enfonçant dans le corps, le mit hors d'état de continuer ſes infâmes pourſuites. L'affaire fut portée au Divan, & ce Tribunal injuſte condamna le Portugais à être traîné dans les rues d'Alger, attaché par les pieds à la queue d'un cheval, juſqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Tous les Conſuls Chrétiens s'intéreſſerent inu-

Aventure d'un jeune Portugais.

tilement en ſa faveur, juſqu'à offrir des ſommes conſidérables pour le ſauver. Le Dei déclara qu'on ne pouvoit lui accorder ſa grace qu'à deux conditions ; la premiere, que deux témoins certifiaſſent qu'avant de ſe porter à cette action il avoit réſolu de ſe faire Mahométan ; la ſeconde, qu'il ratifiât lui-même ce témoignage en abjurant le Chriſtianiſme. L'eſclave préféra la mort à ces propoſitions honteuſes, & la ſouffrit avec une réſignation qui arracha des pleurs aux Turcs mêmes.

Modes particulieres.

Je ne parlerai point de l'habillement des Algériens, qui eſt en général fort ſimple, & qui differe peu de celui des Turcs du levant. Le turban barbareſque eſt plus léger & de meilleur goût que ceux qu'on porte en Turquie. Les jeunes gens ne ſe couvrent la tête que d'une calotte de laine. Les Dames s'habillent magnifiquement, & portent de riches braſſelets, des bagues, des pendants d'oreilles & des colliers à pluſieurs rangs, outre les pierres précieuſes qu'elles mêlent quelquefois dans leurs cheveux. Les moins opulentes ſubſtituent aux pierres fines l'ambre-

jaune & le corail. Les petits enfants ont des toques plates, dont les bords ſont garnis de piéces d'or, appellées *Sultanins*. Il y a des bonnets qui en ſont tous couverts, ce qui paſſe ici pour une grande diſtinction. Il eſt vrai qu'on les dégarnit quand on a beſoin d'argent; mais on tâche de remplir ces vuides le plutôt qu'il eſt poſſible.

Priviléges des Turcs.

Les douze mille Turcs, diſtribués dans l'Etat d'Alger, forment ſes principales forces. La plupart viennent du levant, & ſont, comme on l'a dit, des gens ſans aveu, ſortis de Turquie par libertinage, ou par la crainte des ſupplices, & cent fois pires que les bandits que nous reléguons dans nos Colonies. Tous ceux qui ſe préſentent ſont admis à la paye, & incorporés dans la République. Ces aventuriers ont la même autorité dans le Royaume que les Nobles dans certaines Républiques d'Italie. Leurs principaux priviléges ſont d'élire le Dei, qui ne peut être tiré que de leur corps; de maltraiter impunément les Maures & les Arabes; d'être exempts de toute eſpéce de taxe & d'impoſition,

Laugier, liv. 2. ch. 7.

& de recevoir une ſolde réglée, qui leur procure une ſubſiſtance honnête.

Ceux qui forment la garniſon d'Alger ont un Commandant, appellé *Aga*, qui eſt toujours le plus ancien ſoldat de la troupe. Cet emploi n'eſt que pour deux mois, & chacun y parvient à ſon rang. Ceux qui l'ont exercé ne ſont plus ſujets à aucun ſervice de terre ni de mer; mais ils perdent en même temps l'eſpérance de parvenir à aucune charge. Néanmoins ils aſſiſtent aux Conſeils extraordinaires, & le Dei les conſulte dans toutes les affaires importantes. On porte tous les ſoirs à l'Aga les clefs de la ville, & tous les ordres pour les troupes s'expédient en ſon nom. C'eſt dans ſon hôtel que les Turcs, coupables de quelque mauvaiſe action, reçoivent en ſecret la baſtonnade, ou ſont étranglés, aucun d'eux ne pouvant être châtié publiquement. La République lui donne des appointements conſidérables, & le loge dans une maiſon particuliere, où ſes femmes & ſes enfants ne peuvent être admis. Lorſqu'il paroît en public, il eſt à cheval, précédé de deux Chaoux, Leur Aga.

qui crient à haute voix: *rangez-vous, voilà l'Aga qui passe.*

Le Chaïa. Le second Officier de la Milice est le *Chaïa*, ou le doyen des Capitaines. On exerce aussi cette charge pendant deux mois, & l'on monte tout de suite à celle d'Aga. Le Chaïa préside à un Tribunal particulier, composé de vingt-quatre Capitaines vétérans, ou retirés du service, qui forment la plus respectable portion du Divan, ou du Conseil Souverain de la République. On les nomme *Aya-Bachi*, & ils s'assemblent tous les jours dans une salle qui est en face du Palais, à la même heure que le Dei donne ses audiences. Lorsque ce Prince a trop d'affaires, il renvoie à leur Tribunal la décision de plusieurs causes. Les Ministres employés dans les Cours étrangeres sont ordinairement tirés du corps des Aya-Bachi.

Les Aya-Bachi.

Les Boluk-Bachi. Les Capitaines en pied s'appellent *Boluk-Bachi*. C'est parmi eux qu'on choisit les Agas, ou Commandants des places de guerre, qu'on rappelle au bout d'un an, pour les élever dans la suite au grade d'Aya-Bachi, suivant leur rang d'ancienneté.

Ces

Ces Agas ne ſe bornent pas à l'inſpection du ſervice militaire ; ils rendent auſſi la juſtice dans leur gouvernement, comme le Roi la rend lui-même à Alger. Ils portent par diſtinction un bonnet très haut, avec une bande de cuir, marquée d'une croix rouge, qui leur pend ſur les épaules.

On donne aux Lieutenants le nom d'*Oldak-Bachi*. Ils parviennent avec le temps au grade de Capitaine, ſuivant l'ancienneté de leurs ſervices, la faveur ne faiſant jamais ici de paſſe-droit. Le Dei ne pourroit troubler cet ordre, ſans compromettre ſon autorité, & peut-être ſa vie. Les Oldak-Bachi.

Parmi les ſimples ſoldats on diſtingue douze vétérans, dont les quatre plus anciens ſe nomment *Péis*, & les autres *Solaki*. Les Péis montent aux Lieutenances à meſure qu'elles vaquent, & les Solaki ſervent de gardes-du-corps au Dei. Les uns & les autres ſont diſtingués par un ornement de cuivre qu'ils portent à leur turban. Péis & Solaki.

Les *Sagaïrdgi* forment un corps particulier de ſoldats, qui n'ont d'autres armes qu'une lance. Leur Le Sagaïrdgi.

emploi dans les camps eſt d'aller chercher l'eau, & d'en fournir toutes les tentes.

Paye militaire. On inſcrit ſur un regiſtre le nom de tous les Turcs depuis le moindre factionnaire juſqu'au Dei, & c'eſt l'ordre qu'on ſuit en diſtribuant la paye. Cette paye eſt inégale. La moindre eſt de huit *Saïmes*, c'eſt-à-dire, d'environ deux piſtoles de France, pour deux lunes; la plus haute, qui eſt celle des plus anciens Chefs de la Milice, monte à quatre-vingts Saïmes, ou à vingt piſtoles. La petite paye augmente réguliérement d'un Saïme chaque année, & reçoit outre cela des accroiſſements en quelques rencontres, comme à l'élection d'un Dei, à l'occaſion d'une victoire, d'une fête extraordinaire, ou de quelqu'autre événement favorable. On obtient ordinairement la haute paye au bout de quinze ou vingt années de ſervice, & l'on peut même y parvenir plutôt par une action d'éclat.

Idem. ibid. Chap. XII.

Chaque ſoldat, outre ſa paye, reçoit par jour quatre petits pains, & achete la viande un tiers de moins que les autres particuliers. Il eſt auſſi

logé par le gouvernement, dans des caſernes ſpacieuſes & commodes, appellées *Cacheri*. Il n'y a que trois hommes dans chaque chambre, & l'Etat entretient dans ces maiſons des eſclaves, pour le ſervice de ceux qui les habitent. Mais les ſoldats mariés ſont exclus des Cacheris, & n'ont que la paye ordinaire, ſans les douceurs dont j'ai parlé.

Le jour qu'on diſtribue le prêt, ce qui ſe fait ordinairement de deux en deux lunes, la milice s'aſſemble dans la grande place du Divan, & l'Aga fait l'appel de tous les noms, en commençant par le Dei, qui n'eſt que le premier ſoldat de la République. Ceux que la vieilleſſe, les bleſſures ou d'autres infirmités rendent incapables de ſervir, jouiſſent de la totalité de leur paye juſqu'à la mort. On en perd la moitié, lorſqu'on ſe retire avant d'avoir gagné la vétérance, & cette moitié ne reçoit plus d'accroiſſement.

Les milices, qui ſortent d'Alger pour quelque expédition, campent ſous des tentes ſpacieuſes, dont chacune contient environ vingt-cinq hommes, ſavoir dix-ſept *Oldak*, ou Camps & marches.

Ibid. Chap. XIII.

ſoldats ; cinq ou ſix Maures pour la conduite du bagage & le ſervice de la tente ; un *Vekilardgi*, ou Vivandier ; un *Oldak-Bachi*, qui fait la fonction de Lieutenant, & un *Boluk-Bachi*, qui commande la troupe. Le ſoldat ne porte que ſes armes ; la République fournit à chaque tente ſix mulets ou ſix chevaux pour le bagage.

La coutume eſt de faire marcher les équipages devant les troupes, afin que le ſoldat trouve en arrivant les tentes dreſſées, & n'ait d'autre ſoin que de prendre du repos & de la nourriture. Il y a toujours à la queue de l'armée des chevaux de relais, pour remplacer ceux qui meurent en chemin, ou qui ſont hors d'état de ſervir.

Les différents corps de milice vont tour à tour à la guerre, par un ancien réglement dont perſonne n'eſt diſpenſé. Tous marchent à pied, tant Officiers que ſoldats, à l'exception du Général, de l'Aga, & du premier Capitaine.

Troupes envoyées d'Alger pour la levée des tributs.

Le Dei fait partir tous les ans trois camps d'Alger, pour lever les tributs dans les Beiliks du levant,

du couchant & du midi. Ces petits corps d'armées ſe joignent aux troupes de chaque Bei, qui commande en chef toutes les forces deſtinées pour ſon gouvernement. Mais l'Aga & le Chaïa ſont chargés de la police du camp, & il n'eſt point permis à d'autres Officiers de châtier les Turcs.

Ces camps répandent la terreur dans tous les lieux où ils paſſent. Le Bei exige, l'épée à la main, les contributions réglées, & fait payer le double aux débiteurs tardifs, ce qui donne lieu à des vexations barbares, & ſouvent à des extorſions fort injuſtes. Chaque Général s'efforce de ſoumettre au tribut quelque nouvelle Nation de Maures ou d'Arabes, ſurtout dans le Bilédulgerid, où les peuplades ſont plus nombreuſes. Les Turcs ne font guère d'expédition dans cette contrée, ſans en ramener un grand nombre d'eſclaves. Comme ſes habitants ſont preſque toujours en guerre, & ne cherchent qu'à ſe détruire mutuellement, il n'eſt pas difficile de les aſſujettir les uns après les autres.

La campagne eſt ordinairement

de ſix mois. Le pays où paſſe l'armée eſt obligé de lui fournir les ſubſiſtances. L'ordre de bataille eſt de placer l'infanterie au milieu, & la cavalerie ſur les aîles, mais de maniere qu'il y ait toujours un gros détachement d'infanterie en avant. Les Maures forment un corps de réſerve, ſoit pour garder les bagages, ſoit pour donner ſur l'ennemi lorſqu'ils en reçoivent l'ordre. Une choſe qui fait beaucoup d'honneur aux Turcs, c'eſt qu'ils s'abſtiennent du pillage, non-ſeulement pendant le combat, mais après la victoire, laiſſant aux Maures & aux eſclaves toutes les dépouilles de l'ennemi. Un ſoldat qui en agiroit autrement, paſſeroit pour un homme infâme, & ſeroit ignominieuſement dégradé.

§. VI.

Des Maures.

CES peuples, qu'on doit regarder comme les habitants primitifs de l'Afrique ſeptentrionale, ont retenu le nom de leurs ancêtres, qui étoient principalement répandus dans la Mauritanie. Leur teint eſt médiocre-

ment bazané ; & s'il y a quelques Noirs dans le pays, c'eſt qu'ils tirent leur origine des Africains du midi, dont quelques familles s'établiſſent de temps en temps en Barbarie, ſans parler des eſclaves que les Turcs font dans le Bilédulgerid, où il y a quantité de Negres. Laugier, Liv. I, Chap. II.

On diſtingue deux principales eſpéces de Maures, ceux des villes & ceux des campagnes. Les Maures de la premiere claſſe vivent en ſociété avec les Turcs. Les uns prennent parti dans la milice ; d'autres exercent quelques emplois de finance ; le plus grand nombre s'adonne aux arts méchaniques ou au commerce. Maures des villes.

La plupart des Maures, qui font leur ſéjour dans les villes, tirent leur extraction de ces malheureux proſcrits qui ont été chaſſés d'Eſpagne en divers temps, ſur-tout en 1610, ſous Philippe III, qui bannit en un ſeul jour neuf cents mille Moriſques. On remarque qu'ils ſont beaucoup plus induſtrieux que les naturels du pays. Il y en a de fort riches. Ils s'habillent d'une maniere très propre,

mais un peu différente de celle des Turcs.

Maures de la campagne.

Les Maures de la campagne mènent une vie toute oppoſée. Ils ſont partagés en pluſieurs tribus, qui errent en divers lieux, & qui tâchent, autant qu'il leur eſt poſſible, de s'éloigner des villes, & ſur-tout du voiſinage de la Capitale. Ils ont un profond mépris pour les Maures de l'autre claſſe, qu'ils regardent comme de vils eſclaves, entiérement ſoumis au caprice des Turcs.

Leurs Adouars.

Ces peuples vagabonds ne poſſédent aucune terre en propre, & leur pauvreté égale leur indépendance. Chaque tribu forme un *Adouar*, ou camp, compoſé d'un grand nombre de tentes, dont chacune ſert de logement à une famille. Le chef s'appelle *Scheik*. Son élection dépend du peuple, qui le tire ordinairement des races les plus nobles. Leurs tentes ſont de laine. Elles ſervent également d'habitation aux hommes, & de retraite aux beſtiaux; ce qui les rend fort ſâles & fort puantes. Celle du Scheik eſt placée par diſtinction au milieu du camp, & s'é-

leve au-deſſus de toutes les autres. Ces tentes, dont la forme eſt oblongue, ſont gardées par des chiens, qui donnent la chaſſe aux renards, & qui aboyent à l'approche des lions. Les chats les garantiſſent des rats & des ſerpents, qui ſont très incommodes dans certains cantons.

Leurs mœurs & leurs uſages.

Les Maures de chaque Adouar prennent à loyer des terres pour les cultiver, & rendent au propriétaire une partie des fruits qu'ils recœuillent. Ils vendent le reſte dans les marchés des villes. Lorſqu'il ſe préſente un meilleur terrein, ils s'y tranſportent auſſi tôt, & y établiſſent leurs villages ambulants. Chaque tribu paye au Gouvernement une capitation réglée, que le Scheik doit porter au Bei à la premiere ſommation. Ils n'ont d'autres ſiéges & d'autres lits que des nattes de feuilles de palmiers. Tous leurs uſtenſiles ſe réduiſent à quelques pots de terre, & à un moulin portatif, compoſé de deux pierres, entre leſquelles ils écraſent leurs grains. Ils paîtriſſent cette farine ſans y mettre de levain, & en forment de petits gâteaux plats, qu'ils cuiſent dans la cendre chaude. La

viande eſt un aliment fort rare parmi eux ; mais ils mangent quantité de fruits. Leur régal ordinaire eſt de tremper leur pain dans de l'huile & du vinaigre, lorſqu'ils peuvent s'en procurer.

Ils n'ont pour habillement qu'une piéce de laine blanche, appellée *Haïk*, dans laquelle ils s'enveloppent. Les Scheik, & les autres Maures de quelque diſtinction, ſe couvrent le corps d'une chemiſe, & portent, au lieu de Haïk, un manteau de laine ſans couture, nommé *Barnus*, qui deſcend au gras de jambe, & qui eſt ſurmonté d'un capuchon. Lorſqu'il pleut, ils ôtent leur Barnus, au lieu de s'en couvrir, le plient avec ſoin, s'aſſeyent deſſus pour le garantir de l'humidité, & le remettent ſur leur corps quand l'orage eſt paſſé. Les femmes s'habillent auſſi ſimplement que les hommes ; mais elles treſſent leurs cheveux avec grace, & portent aux bras & aux jambes des cercles ornés de corail, de dents de poiſſon, de perles & de coquillages. Elles ſe font au viſage, aux mains & aux cuiſſes, de petites inciſions avec une aiguille,

& frottent la plaie d'une poudre noire, dont les traces ne s'effacent jamais. Ces marques, qui défigureroient ailleurs le plus beau corps, paſſent ici pour des agréments délicats, qui ajoutent un nouveau prix à la beauté.

Les hommes s'occupent de l'agriculture & du ſoin de vendre leurs denrées. Ils ſont forts & robuſtes, endurcis à toutes les injures de l'air, & fort baſanés, parce qu'ils s'expoſent ſans crainte aux ardeurs d'un ſoleil brûlant. Leurs armes ſont la zagaie, eſpéce de lance courte, qu'ils tiennent dans la main, & un long poignard, pendu à leur bras au-deſſous du coude. Ils manient un cheval avec toute l'adreſſe imaginable, s'y placent de la meilleure grace du monde, & ramaſſent, en courant à toute bride, tout ce qu'ils veulent prendre à terre, ſans perdre les étriers. Ils ſont fiers, indociles, & ſenſibles à la moindre injure. Lorſque l'Aga d'une ville leur fait quelque injuſtice, ils prennent auſſi-tôt les armes, & menacent de ſe révolter. Les Bourgeois, craignant alors de manquer de vivres, ou d'être ex-

poſés à une invaſion, font eux-mêmes de vives remontrances au Gouverneur, & l'engagent à ſatisfaire les Maures ſur leurs griefs.

Les femmes s'appliquent à élever des abeilles & des vers à ſoie, à conduire les beſtiaux au pâturage, à pourvoir d'eau & de bois leur habitation. Les meres n'emmaillotent point leurs enfants, & les laiſſent nuds juſqu'à l'âge de ſept ou huit ans. Elles les portent ſur leurs dos, lorſqu'elles vont au travail, leur donnant le téton par-deſſus l'épaule, ſoit pendant le chemin, ſoit pendant qu'elles coupent du bois ou qu'elles puiſent de l'eau. Ils couchent ſur des feuilles d'arbres, & commencent à courir dès l'âge de cinq ou ſix mois.

Lorſqu'un garçon veut obtenir une fille en mariage, il doit donner au pere un certain nombre de bœufs, de vaches, de moutons & de chèvres, qu'il conduit lui-même à la tente de ſa prétendue. Quand il eſt arrivé, l'uſage veut qu'on lui demande combien il a acheté ſon épouſe; à quoi il répond qu'une femme laborieuſe & ſage ne coûte jamais cher. On aſſemble toutes les filles

de l'Adouar, qui ayant fait monter l'épouſe à cheval, la conduiſent à la tente du mari. A ſon arrivée, les parentes de l'époux lui préſentent un breuvage, compoſé de miel & de lait, dans lequel on met auſſi un morceau de la tente où ſe tient l'aſſemblée. Tandis que la mariée le boit, ſes compagnes chantent une eſpéce d'épithalame en l'honneur des deux époux, & leur ſouhaitent, entre pluſieurs proſpérités, qu'ils ayent beaucoup d'enfants, que leurs troupeaux multiplient, & que leur tente ſoit toujours remplie de lait. Après cette cérémonie, la mariée met pied à terre, & plante devant la tente un pieu qu'elle enfonce le plus qu'elle peut, en diſant: *Comme ce pieu ne ſortira point du lieu où je l'ai mis, à moins qu'on ne l'arrache, ainſi on ne me verra jamais quitter mon mari, à moins qu'il ne me chaſſe.* On lui montre enſuite le troupeau dont elle doit être la gardienne, & elle le fait paître une heure ou deux dans les champs; après quoi elle revient à la tente du mari, & s'y réjouit avec ſes compagnes, qui ſe retirent vers

le ſoir, pour la laiſſer dans les bras de ſon époux.

Les garçons ſe marient à l'âge de quatorze ou quinze ans, & les filles à neuf ou dix : il y en a qui deviennent meres à neuf ans.

Les chefs de chaque famille ſortent tous les ſoirs de leurs tentes, pour s'aſſembler dans une prairie, où le Scheik de l'Adouard ſe rend auſſi. Ils ſont tous à cheval, rangés en cercle autour de leur Commandant. C'eſt là qu'on délibere en commun ſur toutes les affaires qui intéreſſent la tribu.

Ces Maures parlent un Arabe corrompu, dont les dialectes varient ſuivant les lieux ; mais leurs contrats, qui ſont dreſſés par les Marabouts, gens plus inſtruits que le ſimple peuple, ſont toujours en Arabe pur. Ils profeſſent la Religion de Mahomet, mais avec un tel mélange de ſuperſtitions & de pratiques étrangeres, que ce culte eſt à peine reconnoiſſable. Ils n'ont que des moſquées ambulantes, ſemblables à leurs habitations. C'eſt une opinion preſque générale parmi ces Barbares, que le

plus agréable ſacrifice qu'on puiſſe faire à Dieu, eſt de tuer un Chrétien. *Ali Pelegrini*, Général des galeres de la République, ayant un jour débarqué ſur la côte quelques priſonniers Eſpagnols, après un ſanglant combat, un Maure s'approcha de lui, & ſe jettant à ſes pieds : » Seigneur, » lui dit-il, vous êtes bien heureux » d'avoir tué tant de Chrétiens, & » de trouver l'occaſion d'en tuer tous » les jours : vous ſerez couvert de » gloire dans le paradis. Pour moi je » n'ai jamais eu cette ſatisfaction ; » mais il ne tiendroit qu'à vous de » me la procurer, en m'abandon- » nant un de ces miſérables eſclaves, » pour l'immoler à Dieu «. Ali parut conſentir à cette demande ; & montrant au Maure un Eſpagnol jeune & robuſte, lui dit de ſe rendre dans le bois voiſin, où il lui enverroit ſa proie. En même temps il fit part à l'eſclave des deſſeins du Maure, lui permettant de ſe défendre, s'il étoit attaqué. L'Eſpagnol ayant pris un ſabre & un fuſil, entra hardiment dans le bois ; mais ſon ennemi le voyant armé, prit la fuite, & revint trouver le Général, auquel

il avoua que la crainte l'avoit empeché d'exécuter ſon projet. Alors Ali lui dit d'un ton ſévere : *Apprends, malheureux, que la mort d'un Chrétien n'eſt agréable au Tout-puiſſant & à ſon Prophéte, que lorſqu'on le tue avec bravoure, & qu'il n'y a aucun mérite devant Dieu, ni devant les hommes, à maſſacrer des gens qui ſont dans l'impuiſſance de ſe défendre.* Le Maure ſe retira couvert de confuſion, & tous les Turcs applaudirent aux ſentimens généreux de leur Général.

§. VII.

Des Arabes.

Premiers Arabes d'Afrique.

LAUGIER aſſure que les premiers Arabes qui ont paſſé en Afrique, étoient de la tribu des Sabéens, & qu'ils furent conduits dans cette région par un Prince de leur pays, qu'il nomme *Melek Ifriqui*. Mais j'ai prouvé ailleurs que, long-temps avant cette migration des Sabéens, pluſieurs colonies du même peuple s'étoient tranſportées en Barbarie. Quoi qu'il en ſoit, tous ces anciens Arabes s'étant mêlés par des maria-

ges avec les Mauritaniens & les Numides, ſe ſont confondus avec eux depuis pluſieurs ſiécles, & les uns & les autres ne ſont plus connus que ſous le nom de Maures. Ces peuples ont été ſucceſſivement ſous la domination des Carthaginois, des Romains, des Vandales & des Grecs modernes.

Arabes modernes.

D'autres eſſaims d'Arabes ſoumis à l'Empire naiſſant des Califes, firent une irruption en Barbarie dès le premier ſiécle de l'Hégire, & chaſſèrent les Grecs de cette contrée. Les Maures, accoutumés depuis long-temps au joug, ſubirent paiſiblement les loix de ce peuple victorieux, & embraſſerent même la Religion de leurs nouveaux maîtres. Les Arabes s'en ſervirent utilement, ſoit dans leurs guerres d'Afrique, ſoit dans les expéditions qu'ils firent en Eſpagne.

Habitants des villes & des plaines.

Dans la ſuite ceux de ces Arabes, qui s'étoient établis dans le Royaume d'Alger, furent opprimés par les Turcs, qu'ils avoient appellés pour les défendre. Pluſieurs habitants des villes & des bourgs aimerent mieux ſubir le joug, que d'abandonner leurs

poſſeſſions. Mais la plupart d'entr'eux furent dépouillés par les vainqueurs, qui s'emparant des terres & des maiſons, contraignirent les anciens propriétaires à payer un tribut annuel pour le loyer des lieux qu'ils voulurent occuper ou cultiver, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes. Ainſi ces Arabes tomberent dans une affreuſe ſervitude. D'autres ſe retirerent avec leurs troupeaux dans des lieux éloignés & de difficile accès, où ils ont maintenu leur liberté.

Arabes montagnards.

Ils y vivent de la même maniere que les Maures campagnards dont nous avons parlé, mais ſans ſe mêler avec eux, ni avec aucun autre peuple, s'eſtimant la plus noble & la plus reſpectable Nation de l'Afrique. Ils ne payent un tribut aux Turcs que lorſqu'ils y ſont forcés. Ainſi quand ils apprennent que les armées d'Alger ſont en campagne, & approchent de leurs habitations, ils enterrent les grains & les effets qu'ils ne peuvent emporter, & quittent leurs forêts & leurs montagnes pour s'enfoncer dans des lieux encore plus ſauvages. Le Mont Atlas & les déſerts du midi ſont leurs aſyles ordi-

Laugier ibid. Chap. III.

naires. Ils y vivent du produit de leur induſtrie, s'adonnant à la chaſſe, à l'entretien des beſtiaux, à l'agriculture, & aux autres travaux de la campagne. Leurs habits ſont décents, & une propreté recherchée régne dans leurs tentes. Ils ſont fort polis entr'eux & grands complimenteurs, mais d'une fierté farouche avec les étrangers, qu'ils mépriſent ſouverainement. Ils ſe piquent de parler l'Arabe dans toute ſa pureté.

Le goût de l'Aſtronomie & de la Poëſie, ſi ancien chez les Arabes, s'eſt conſervé parmi eux. Leurs amours, leurs chaſſes & leurs combats, ſont les ſujets ordinaires de leurs poëmes & de leurs chanſons. Ceux qui ſe diſtinguent par les plus belles compoſitions, ſont libéralement récompenſés. Ils font un grand commerce dans les Royaumes de Fez & de Maroc, & dans l'Etat de Tunis; mais ils ſe ſoucient peu de trafiquer avec les Turcs d'Alger. Ils ſont extraordinairement adroits à jouter avec la lance & le javelot, & ils manient un cheval avec une dextérité ſinguliere. On vante la beauté & l'excellence de leurs che-

vaux, qui deſcendent des fameuſes races que leurs peres ont amenées d'Arabie. Ils ont auſſi des ânes ſauvages, eſtimables par leur force & par leur agilité, & dont ils mangent la chair, comme une viande très-délicate. Lorſqu'ils vont à la guerre, ils menent avec eux leurs femmes & leurs enfants, afin que la vûe de ces objets ſi chers excite chaque ſoldat à mieux faire ſon devoir. Leur mépris eſt extrême pour les Arabes des villes, qu'ils appellent *Hadar*, c'eſt-à-dire, courtiſans, parce qu'ils rampent avec baſſeſſe ſous la domination des Turcs.

§. VIII.

Des Juifs.

Juifs Africains. IL y a ici des Juifs de tous les pays, & leur établiſſement eſt ancien. Les uns deſcendent de ceux qui ſe refugierent en Afrique, après la deſtruction de Jéruſalem par Veſpaſien; les autres viennent d'Eſpagne, d'Italie, de France, & des autres contrées de l'Europe, dont ils ont été chaſſés en divers temps. Chaque Nation a ſa ſynagogue & ſes chefs. On leur aſſi-

Ibid. Chap. IV.

gne dans toutes les villes un quartier, où ils ſont contraints d'établir leur domicile, ſans qu'ils puiſſent ſe mêler avec les Mahométans. Une autre loi les oblige de porter des habits noirs. Leur bonnet doit être de la même couleur; mais ils peuvent l'entourer d'une étoffe brune. Leurs femmes doivent aller ſans voile dans les rues, afin qu'on les diſtingue des Dames Mahométanes, qui ont toujours le viſage couvert. Ils ont des juges nationaux pour leurs affaires particulieres; & s'ils ne ſont pas contents de la ſentence, ils peuvent en appeller à la juſtice du Dei. Les procès qu'ils ont avec les Turcs & avec les Maures, ſont toujours jugés à ce dernier tribunal.

Ces Juifs ne peuvent ſortir du Royaume ſans conſigner une ſomme d'argent, pour cautionnement de leur retour. Ils vivent dans une grande pauvreté & dans une ſervitude honteuſe. On les accable d'impoſitions & de mauvais traitements. Ils ſont condamnés au feu, non-ſeulement pour tous les crimes capitaux, mais pour la moindre infidélité envers le Gouvernement, & même

pour une banqueroute frauduleuſe, ſur-tout lorſqu'elle intéreſſe les Turcs.

Juifs étrangers.

Outre ces Juifs Africains, il y a dans toutes les villes commerçantes des Juifs étrangers, qui jouiſſent des mêmes immunités que les autres Francs. Ils s'habillent comme les Européens, & il leur eſt libre de ſe loger où ils veulent. La plupart viennent d'Italie, principalement de Livourne, de Veniſe & de Gènes. Leur coutume eſt de ſe mettre ſous la protection du Conſul de France, & de le reconnoître pour juge de toutes leurs conteſtations avec les autres Marchands. Non-ſeulement ils font un très grand commerce dans le Royaume, mais ils prennent à bail les principales fermes, comme celles de la cire & de l'huile, qui leur procurent des gains conſidérables. Les Turcs regardent avec mépris ces financiers, & envient ſecrétement leurs richeſſes. C'eſt le ſort des Traitants dans tous les pays,

§. IX.

Des Eſclaves Chrétiens.

LES eſclaves Chrétiens ſont ici en très-grand nombre, & ſeroient peut-être aſſez forts pour s'emparer du pays, s'ils pouvoient s'entendre, & s'ils n'étoient retenus par la crainte des châtimens. Leur ſort, ſi l'on en croit Laugier, n'eſt pas *à beaucoup près auſſi malheureux* qu'on ſe l'imagine, ſur la foi de quelques *Relations fabuleuſes*, publiées par des Religieux, ou par les captifs mêmes, qui ont eu, dit-il, *leurs raiſons d'en impoſer au public.* Eloignons tout jugement malin; mais rapportons avec franchiſe quelques particularités, qui ſemblent confirmer l'opinion de cet écrivain. Ibid. Chap. VI, & Liv. II. Chap. XV. & XVI.

C'eſt une erreur de croire qu'on tâche de les attirer au Mahométiſme, ſoit par de mauvais traitements, ſoit par la voie des careſſes & de la ſéduction. Les Turcs & les Maures d'Alger ne les achetent que pour les vendre aux Peres de la Rédemption, & ſeroient très fâchés qu'ils ſe fiſſent Mahométans, parce que cela leur Les Turcs ne font aucune violence ſur la Religion.

feroit perdre le profit qu'ils en attendent. Ils n'ambitionnent la converſion que des jeunes eſclaves, dont ils croyent pouvoir faire de bons Muſulmans. Ce ſont ordinairement des perſonnes riches qui les achètent, pour les faire inſtruire & les élever comme leurs propres enfants, œuvre très-agréable à Dieu, ſuivant leurs préjugés. Pour ce qui eſt des eſclaves d'un âge fait, les Algériens, loin de chercher à les ſéduire, leur refuſent très ſouvent la circonciſion, diſant communément qu'un mauvais Chrétien ne ſauroit faire un bon Turc. Un captif nommé *Jean*, natif de Marſeille, ſollicita inutilement auprès d'*Ali Pelegrini*, Général des Galeres, la permiſſion d'apoſtaſier. Un jour que cet Amiral ſe diſpoſoit à mettre à la voile, l'eſclave, pour éviter de s'embarquer, parut devant lui avec un turban & un habit Turc, qu'il avoit emprunté d'un Renégat de ſa Nation. Ali, connoiſſant la ruſe du Provençal, le fit approcher, en l'appellant par ſon nom. *Je ne m'appelle plus Jean*, lui dit l'eſclave; *je me nomme Muſtapha, & je ſuis Muſulman.* Ali lui demanda s'il étoit circoncis,

circonci, & commanda qu'il fût visité. Comme il se trouva qu'il ne l'étoit pas, le Général lui fit donner la bastonnade, sous prétexte qu'il s'étoit moqué de la Religion. Loin de gêner les esclaves sur cet article, plusieurs maîtres les conduisent eux-mêmes à la Chapelle du Bagne les jours de fêtes solemnelles, & s'informent exactement s'ils se sont confessés.

Au reste, l'apostasie ne procure point ici la liberté comme en Turquie; mais elle rend la condition des esclaves un peu plus douce, & leur fournit quelques facilités pour se sauver.

Esclaves du Dei.

Le Dei a une attention particuliere pour les captifs qui lui appartiennent. Il choisit parmi eux un certain nombre de jeunes gens, qui lui servent de Pages. Ils sont bien nourris & bien habillés, & reçoivent de riches présents des personnes qui viennent à la Cour. Quelques autres sont employés au service des Cazernes, où ils sont traités fort doucement par les soldats Turcs. Le reste est distribué dans les Bagnes, qui appartiennent à l'Etat.

Ils y ont une Chapelle où l'on dit la Meſſe, & ils peuvent vaquer librement à tous les exercices de la Religion. On ne leur donne par jour que trois petits pains ; mais ils peuvent ſe procurer quelques douceurs par leur induſtrie. Ceux qui ſavent quelque métier, ont la liberté de ſortir du Bagne. Les deux tiers de ce qu'ils gagnent ſont retenus par le Dei, qui leur abandonne le reſte. Les eſclaves qui n'ont aucun talent ſont employés aux travaux publics ; mais on ne leur impoſe point des corvées trop pénibles. Ils ont alternativement un jour de travail & un jour de repos ; & lorſqu'ils ſont malades, ou qu'ils feignent de l'être, on les laiſſe tranquilles. Mais ſi le Gardien Bachi s'apperçoit qu'ils abuſent de cette indulgence pour le tromper, il les fait châtier ſévérement, & les envoie au travail. Ils retournent tous les ſoirs au Bagne, dont les portes ſont fermées pendant la nuit, après qu'on a fait une exacte revue de tous les eſclaves.

On embarque toujours ſur les bâtiments Corſaires un nombre de captifs ; & quand ils ſe comportent bien,

on les associe au profit des prises. Quelques autres obtiennent le privilége de tenir taverne, & s'enrichissent tellement à ce métier, qu'ils gagnent au bout de six mois de quoi payer leur rançon.

Esclaves des particuliers.

Les esclaves des particuliers ont une condition plus incertaine. Leur bonne ou mauvaise fortune dépend de l'humeur de leur Maître, & plus souvent encore de leurs qualités personnelles. Ceux qui se conduisent bien sont ordinairement traités avec douceur; les libertins & les indociles s'attirent par leur faute beaucoup de mauvais traitements. Les Maîtres riches en prennent plusieurs à leur service, & se font un point d'honneur de les habiller proprement. Lorsqu'ils sont satisfaits de leur conduite, ils les font manger à leur table, les couchent dans leur chambre, & les traitent comme leurs propres enfants.

Captifs plus misérables que les autres.

Les plus à plaindre sont ceux qui tombent entre les mains des *Tagarins*, race de Maures Espagnols, qui n'achetent les esclaves que pour les revendre, & pour en tirer une utilité mercenaire. Ces Maîtres avides les

employent à de rudes travaux, ſans leur laiſſer le moindre profit, les nourriſſent mal, & les accablent quelquefois de mauvais traitements, dans l'unique vue de ſe procurer une rançon plus forte & plus prompte. Ce qu'il y a de plus fâcheux, dit l'Ecrivain que j'ai cité, c'eſt que ce ſont ordinairement les perſonnes de quelque rang qui tombent au pouvoir des Tagarins, leſquels ont un talent merveilleux pour diſcerner les eſclaves dont on peut tirer un plus grand profit. Un captif d'une condition diſtinguée ne peut être trop en garde contre les perquiſitions de ces Marchands, qui mettent en œuvre toutes ſortes de ruſes, juſqu'à corrompre ſes propres camarades, pour s'inſtruire de ſon état & de ſes facultés.

Ruſe & méchanceté des Tagarins.

On ſera ſurpris d'apprendre que les eſclaves ſont ici en quelque ſorte plus conſidérés que les Chrétiens libres. Ceux-ci ſont continuellement en bute aux injures des Turcs, des Coulolis & des Maures; au lieu qu'on ne peut maltraiter les autres, ſans s'expoſer au reſſentiment de leur patron. Un captif commet ſouvent

Pourquoi les eſclaves ſont plus protégés que les Chrétiens libres.

avec impunité pluſieurs crimes, ou n'en reçoit qu'un châtiment léger, parce que ſon Maître ne veut pas le perdre en le dénonçant à la Juſtice. On aſſure qu'il régne une grande débauche parmi les eſclaves Chrétiens, & que cette vie libertine a pour eux tant de charmes, qu'il y en a pluſieurs qui ne ſe ſoucient point d'être rachetés. Ils conviennent ſeulement du prix de leur rançon, & en payent une partie; ce qui empêche que leur Maître ne puiſſe les vendre à d'autres. Mais ils évitent d'acquitter le reſte, aimant mieux payer un petit droit par mois, pour ſe conſerver le titre d'eſclave, & la protection du Dei, ou de leurs autres patrons. Tout cela ſuppoſe que les captifs d'Alger ont en général une aſſez grande liberté, & qu'il y a beaucoup d'exagération dans les récits qu'on nous fait ordinairement de leurs infortunes. Il n'en eſt pas de même à Fez & à Maroc, où l'eſclavage eſt certainement très rude, les Maures étant en général bien plus cruels & bien plus méchants que les Turcs.

Lorſqu'un Corſaire eſt entré dans

le port d'Alger avec une priſe, il conduit tous les eſclaves au palais du Dei, où les Conſuls Européens ſe rendent auſſi-tôt. Ceux-ci ſe font préſenter les priſonniers de leur nation, & leur demandent s'ils ſervoient en qualité de ſoldats ou de matelots ſur le vaiſſeau captif, ou s'ils n'étoient que paſſagers. Dans ce dernier cas on les rend à leur Conſul (1). Tous les autres ſont condamnés à l'eſclavage. Le Dei en prend un ſur huit, à ſon choix, & tâche de faire tomber dans ſon partage les plus qualifiés & les plus robuſtes. Il s'empare auſſi du huitiéme des marchandiſes & du butin : le reſte eſt partagé par moitié entre les armateurs & l'équipage.

Partage des eſclaves.

Les eſclaves, qui ne ſont point dans le lot du Dei, ſont conduits au *Batiſtan*, ou marché public, où il s'en fait une premiere eſtimation, qui eſt rarement portée fort haut, parce qu'ils ne ſont vendus que dans une ſeconde enchere qui ſe fait dans le palais. On ne donne aux arma-

Maniere dont ils ſont vendus.

(1) Laugier ſemble inſinuer qu'ils ſont libres ; ce que j'ai peine à croire, à moins qu'il ne parle de ceux qui ſont d'une nation en paix avec Alger.

teurs & à l'équipage que le prix de la premiere eſtimation, l'excédent de la ſeconde étant dévolu au Dei. La vente ſe fait par l'entremiſe des *Delel*, ou courtiers, qui promenent les eſclaves l'un après l'autre, publiant à haute voix la qualité ou le talent de chaque captif, avec l'enchere qu'on y met, juſqu'à ce qu'il ſoit livré au plus offrant.

Comment on en uſe avec les femmes.

Les femmes, dont on eſpére une bonne rançon, tombent toujours dans le partage du Dei, qui les fait conduire à la maiſon du Chekelbeled, ou Maire de la ville, où elles ſont gardées & aſſez bien traitées juſqu'au temps de leur délivrance. Celles dont on n'attend rien ſont vendues au premier acquéreur, & livrées ſans réſerve à tous ſes caprices.

Entremetteurs pour le rachat.

Le rachat ſe fait par deux ſortes de gens, 1°. par des Religieux Eſpagnols ou François; 2°. par des agents ſéculiers. La ſeconde maniere coute moins que l'autre, à cauſe des préſents que les Religieux ſont obligés de faire au Dei & aux principaux Officiers du Divan, outre les droits particuliers qu'on exige de ces Peres.

Leurs rédemptions ſe font avec éclat. Quand ils arrivent à Alger, ils vont ſaluer le Dei qui leur donne un beau logement dans la ville, avec un Drogman de la Cour, pour leur rendre tous les ſervices dont ils ont beſoin. On les charge ordinairement de délivrer par préférence les jeunes femmes & les enfants, que la foibleſſe du ſexe & de l'âge expoſe plus que les autres. D'un autre côté, le Dei exige qu'ils rachetent dans ſes bagnes un certain nombre d'eſclaves, dont il fixe lui-même le prix.

Pendant cette négociation, les captifs préſentent aux Religieux pluſieurs placets, pour tâcher de les intéreſſer à leur délivrance. Ceux qui ont amaſſé quelqu'argent par leur induſtrie, le remettent à ces Peres, les priant de ſuppléer le reſte.

On donne un Barnus ou Cape à la Moreſque, à tous les eſclaves rachetés. On les aſſemble dans l'Hôpital d'Eſpagne, pour rendre à Dieu des actions de graces, & on les mène enſuite au palais du Dei, qui fait délivrer à chacun d'eux un *Teskeret*, ou billet d'affranchiſſement. Après

cela les Peres prennent congé du Dei, & s'embarquent avec les captifs ſur le vaiſſeau qui les attend.

Laugier obſerve que la plupart des eſclaves ont coutume de laiſſer croître leur barbe pendant tout le tems de leur captivité, & que c'eſt une des choſes que les Religieux Eſpagnols leur recommandent le plus. Ce qu'il ajoute ſent un peu la ſatire. *Etant arrivés en Eſpagne, on y fait une proceſſion ſolemnelle, où les eſclaves ſont conduits deux à deux, avec leur ... cape à la Moreſque, avec leurs barbes, & chargés de chaînes qu'ils n'ont jamais portées. Ces figures Moreſques, ces barbes & ces chaînes attirent la compaſſion du public, qui fait de grandes libéralités, qui jette des piéces d'or & d'argent dans des baſſins, qui ſont portés par des gens de diſtinction.....* Les Religieux de la Merci & de la Trinité donnent à peu près en France le même ſpectacle; & quand il y auroit un peu d'oſtentation dans cette cérémonie, on ne peut nier ſans injuſtice qu'elle ne tourne à l'avantage de la Religion; & que ces Peres en conſacrant leurs travaux à la rédemption des captifs,

ne rendent un important ſervice à l'humanité.

ARTICLE IV.

Mœurs & Uſages des Algériens.

Mauvaiſes mœurs des Algériens.

LES Algériens ont en général de très mauvaiſes mœurs, & ſe livrent aux vices les plus brutaux. La corruption eſt égale parmi les Turcs & parmi les Maures. Les uns & les autres ſont d'une avidité ſordide, & conviennent ſans honte de ce défaut. Ils diſent communément que pour peindre au naturel un Algérien, on n'a qu'à repréſenter un homme à qui on bouche un œil avec une piaſtre, pendant qu'on lui creve l'autre avec un couteau, ce qu'il ſouffre tranquillement pour gagner la piaſtre.

Laugier, Liv. I, Chap. VIII.

Inſolence des Turcs.

Les Turcs ſont d'une arrogance inſupportable, & ſe regardent comme autant de petits Souverains, nés pour faire la loi aux autres hommes. Ils font ſentir continuellement cette ſupériorité aux Maures & aux Arabes, dont ils exigent le titre d'*Effendi* ou de Monſeigneur, & ſur leſquels

ils prennent par-tout le pas, même dans les rues, les injuriant & les frappant lorſqu'ils ne ſe rangent pas aſſez vîte.

Les ſoldats Turcs ne donnent à leur Dei que le titre qu'ils prennent pour eux-mêmes. Les Conſuls des Nations Européennes l'appellent auſſi *Effendi ;* mais les Maures, les Arabes, & tous les étrangers qui n'ont point de caractere, le nomment Sultan.

On remarque que les Grands ſont en général beaucoup plus traitables que les particuliers : ce qui vient de l'envie qu'ils ont de plaire à tout le monde, principalement à la Soldateſque, qui les dépoſe ou les maſſacre pour le moindre mécontentement. Les Turcs qui voyagent ont auſſi le caractere plus liant & plus doux, s'eſtiment moins eux-mêmes, & rendent plus de juſtice aux étrangers. Les autres ont un mépris extrême pour les Européens. Les jeunes Turcs & les Maures ne rencontrent guère un étranger dans les rues, ſans lui dire quelque parole offenſante. Le parti le plus ſage eſt de ſupporter patiemment ces injures, &

de ne rien répondre. Cependant on peut ſe plaindre au Dei ; & quand l'inſulte eſt conſidérable, on obtient une prompte juſtice. M. *Thompſon*, Conſul Anglois, allant un jour à la loge où s'aſſemblent les Capitaines de vaiſſeau, rencontra ſur le Môle un jeune Maure, qui lui diſputa le pas & le pouſſa même pour le faire ranger. Comme il ſe plaignit de cette brutalité, le Maure lui répondit inſolemment qu'il ne convenoit pas à un Chrétien de prendre le pas ſur un Mahométan, & dans la chaleur de la diſpute lui donna un ſoufflet & le terraſſa. Thompſon alla porter ſa plainte au Dei, qui ayant fait appeller le coupable, lui demanda ce qui l'avoit porté à cette violence. *J'ai battu*, dit le Maure, *un Chrétien, un chien, qui vouloit l'emporter ſur moi, & qui m'a dit des injures ; c'eſt bien la peine de m'envoyer chercher pour cela.* Le Dei outré de ſon impudence, lui fit donner une baſtonnade ſi cruelle qu'il en mourut.

Inſulte faite à un Conſul Anglois.

Il eſt dangereux d'obliger les Turcs & les Maures ; car un bienfait reçu eſt chez eux un titre pour en exiger d'autres, & c'eſt une eſpéce

Combien il eſt dangereux de les obliger.

de devoir, dont il n'eſt plus poſſible de ſecouer le joug. De-là vient que les Conſuls ſont chargés de répandre tant de gratifications dans le Divan. Ce n'étoit dans leurs prédéceſſeurs qu'une libéralité ; aujourd'hui c'eſt une obligation & une dette. Si l'on invite une fois un Turc à dîner, il faut s'attendre qu'il y viendra, ſans être prié, toutes les fois qu'il en aura envie. Qu'un Capitaine de vaiſſeau envoie par honnêteté des confitures ou quelques liqueurs aux Officiers du port, ils exigeront de lui ce tribut à chaque voyage qu'il fera à Alger. Un Chrétien du levant, chargé de diſtribuer dans cette ville quelques aumônes, rencontra un pauvre Maure, eſtropié des deux jambes, & preſqu'aveugle. Il lui mit dans la main une poignée d'aſpres, & continua pendant un mois cette charité ; ce qui édifia tellement les Algériens, que chacun alloit par préférence à la boutique de ce Grec, qui faiſoit un petit commerce. Il fut obligé d'entreprendre un voyage, qui l'éloigna d'Alger pendant cinq ou ſix mois. A ſon retour il retrouva le pauvre dans la même place, & lui don-

na quelques aſpres. *Il vaut mieux*, dit le Maure en lui rendant l'argent, *me payer à la fois tout ce que vous me devez*. Eh *que te dois-je*, répondit le Grec ? *Il y a près de ſix lunes*, dit le pauvre, *que vous êtes abſent ; ainſi vous me devez* 180 *réaux*. Le Maure en avoit reçu un tous les jours pendant un mois, & régloit là-deſſus ſon calcul. L'affaire fut portée au Divan, qui par un Arrêt auſſi bizarre que les prétentions du mendiant, ordonna au Grec de lui payer les 180 réaux, avec une piaſtre d'amende pour quelques injures qu'il lui avoit dites. Je ne ſais ſi Laugier a inventé cette hiſtoriette ; mais elle ne paroîtra pas abſolument dénuée de vraiſemblance à ceux qui connoiſſent le génie des Barbareſques.

Uſages dans les viſites.

Les Algériens reçoivent les viſites des hommes dans une ſale iſolée, bâtie au milieu de la cour. Le maître du logis ſe rend à cette eſpéce de parloir, & fait apporter du tabac, des pipes & du caffé. C'eſt une faveur particuliere d'admettre un étranger dans l'intérieur de la maiſon. Lorſque cela arrive, on en avertit les femmes, afin qu'elles ſe tien-

nent cachées dans leur appartement. Un homme qui entreroit dans une maiſon ſans ſe faire annoncer, ſeroit ſoupçonné de quelque mauvais deſſein, & s'attireroit une affaire fâcheuſe. Lorſqu'une femme reçoit la viſite de quelques Dames, le mari obſerve de ne point approcher du lieu où ſe tient le cercle. Les eſclaves Chrétiens ſont diſpenſés de ces égards, parce que leur Maître les mépriſe trop pour les craindre, & les prend plutôt, ſuivant l'expreſſion d'un voyageur, pour des animaux domeſtiques, que pour des hommes. Mais cette ſécurité des maris ne fait que favoriſer le libertinage des femmes, qui ont un penchant preſque général pour les Européens, avec leſquels elles s'imaginent goûter des plaiſirs plus vifs qu'avec leurs Maures & leurs Turcs circoncis.

Mariages.

On s'épouſe ici ſans ſe connoître. Le premier moment de l'entrevue eſt celui de l'engagement. Tout ce que peut faire un homme, eſt de s'informer du caractere & de la figure de la prétendue, par des femmes qu'il envoie ſecrettement pour l'examiner.

Vie ſérieuſe des Algériens.

Les Algériens, ſoit Turcs, ſoit Maures, menent en général une vie fort ſérieuſe, & n'ont aucun des amuſements qu'on connoît dans les autres pays. Leurs jeux ſe réduiſent aux échecs & aux dames, & il ne leur eſt pas permis d'y jouer de l'argent. Ils n'ont point de ſpectacles publics. Leur uſage eſt de ſe lever de grand matin, de dîner entre dix & onze heures, & de ſouper ſur le déclin du jour. Ils font dans cet intervalle trois ablutions & trois prières, & deux autres pendant la nuit. Chacun ſe retire dans ſa maiſon vers le coucher du ſoleil; après ce temps on ne voit perſonne dans les rues. Ils obſervent avec beaucoup de régularité leur mois de jeûne; mais quand la nuit eſt venue, pluſieurs libertins courent la ville avec des guitares & des tambours, chantant & criant comme des fous. Les perſonnes de bonnes mœurs s'abſtiennent de ces extravagances. Les bons Muſulmans, dans ce temps de pénitence, ſe couvrent le viſage d'un voile pendant le jour, pour ne point reſpirer l'odeur des viandes & des liqueurs fortes.

Ces peuples ſont d'une ſobriété extrême, & vivent avec une ſinguliere économie. Il n'eſt point de pere de famille, parmi les perſonnes aiſées, qui ne s'occupe du ſoin d'amaſſer un tréſor, qu'il enterre dans le lieu le plus ſecret de ſa maiſon. C'eſt une précaution preſque néceſſaire dans un pays où il eſt très dangereux de paſſer pour riche. D'ailleurs les révolutions y ſont très fréquentes, & il n'y a pas d'autre moyen de ſe conſerver une reſſource en cas de malheur; car lorſqu'un homme eſt diſgracié, on confiſque toujours ſes biens, & il ſe trouve réduit à la plus affreuſe miſere, s'il n'a pas un tréſor caché.

Combien ils ſont économes.

Pourquoi ils enterrent leur argent.

Les meubles conſiſtent en peu de choſe, même chez les Grands. Des murs blanchis très proprement, des nattes fines, un ſofa & quelques tapis, ſont tout l'ornement des maiſons les plus opulentes. Il y a dans la principale chambre une caiſſe de bois peint pour ſerrer les habits, & l'on pratique dans la muraille quelques petites niches, qui ſervent d'armoires. On voit au-devant des portes & des fenêtres des rideaux de toile,

Leurs meubles.

qui ne tiennent point à des tringles, mais à des chevilles. Ils n'ont d'autres lits que des matelats fort minces, garnis de couvertures & de couſſins, qu'on étend le ſoir ſur une natte, & qu'on retire le matin.

Uſages dans les repas. Leur vaiſſelle n'eſt compoſée que de pots de terre & de quelques plats de cuivre. Ils ne connoiſſent point l'uſage des fourchettes, & ils ne ſe ſervent que de cuillers de bois. L'argenterie eſt en général très rare parmi eux. Les perſonnes d'un rang diſtingué mangent ſur des tables baſſes, couvertes d'une lame de cuivre dont les contours ſont cizelés. Les autres ne mangent que ſur des nattes qu'on ôte après le repas. Perſonne ne ſe ſert de nape; mais on étend ſur les genoux des convives une longue bande de toile, à laquelle on eſſuie ſes mains.

Coquetterie des femmes. Les femmes ſe fardent le viſage, ſe peignent en bleu le bout des doigts, font des marques de la même couleur ſur leurs cuiſſes & ſur leurs bras, & noirciſſent leurs ſourcils & leurs cheveux, quoiqu'ils ſoient naturellement fort bruns. On aſſure que pour exciter les hommes au

plaiſir elles leur font prendre de la poudre de *Surnag*, racine très chaude, qui croît dans la partie occidentale du Mont Atlas. Les Arabes ſe perſuadent qu'une fille qui piſſe ſur cette racine, perd ſur-le-champ ſa virginité.

Préjugé ſur la Médecine.

Il n'y a point de Médecins dans le Royaume d'Alger; cependant l'uſage des médicaments n'y eſt pas abſolument inconnu, & chaque famille a ſes petits remédes particuliers, qu'elle pratique avec ſuccès dans les occaſions. Mais les dévots condamnent cette coutume, & diſent que c'eſt tenter Dieu que de prendre des remédes dans les maladies. Le Dei Baba Ali, attaqué d'une fiévre violente, aima mieux ſe laiſſer mourir, que d'accepter les ſecours d'un Chirurgien François, qui lui répondoit de ſa guériſon. *Qu'ai-je beſoin de votre art*, diſoit ce Prince; *Dieu n'a-t-il pas marqué le nombre de mes jours de toute éternité*? Au reſte il y a ici peu de malades. Les naturels du pays ſont ſains & robuſtes, & parviennent communément à une grande vieilleſſe.

Religion des

Le Mahométiſme eſt la Religion

Barbaresques. des Turcs, des Arabes & des Maures. Les premiers ſont Sunnites, c'eſt-à dire, de la ſecte d'Omar; mais il y a parmi les autres quelques partiſans de la réforme d'Ali. On ne voit

Idem ibid. Chap. VII. dans la Barbarie aucun veſtige de Chriſtianiſme; ce qui doit paroître ſurprenant, quand on ſe rappelle qu'au cinquiéme ſiécle l'Egliſe d'Afrique étoit ſi floriſſante, qu'on y comptoit plus de quatre cents Evêques, & un nombre infini de Chrétiens. Tous les idolâtres ont été contraints d'embraſſer la foi de l'Alcoran. Les Marabouts, qui ſont des Moines Maures ou Arabes, ont un tel crédit parmi les gens de leur nation, qu'ils commettent impunément toutes ſortes de crimes. Mais ils ne jouiſſent d'aucune conſidération dans les villes ſoumiſes aux Turcs; & lorſqu'ils ſe mêlent de quelque intrigue, le Dei les fait étrangler en ſa préſence, ſans autre forme de procès.

La plupart des Turcs Algériens n'ont aucun principe de religion ni de probité. Ils ſauvent les dehors par hypocriſie: l'intérieur n'eſt que corruption & libertinage. Les Chefs

ſont fort circonſpects dans leur conduite, parce qu'ils craignent de ſcandaliſer le peuple. On éleve les femmes dans une ignorance groſſiere de la Religion qu'elles profeſſent. Elles peuvent ſe diſpenſer de fréquenter les Moſquées & de faire la priere, ſans que perſonne le trouve mauvais. On croit aſſez généralement, & elles ſe perſuadent elles-mêmes ſans aucune peine, que Dieu ne les a créées que pour contribuer aux plaiſirs de l'autre ſexe, & pour perpétuer la race humaine. Cette opinion fomente leur penchant pour le libertinage, & acheve d'éteindre en elles tout ſentiment de vertu. Comme les hommes ne les eſtiment que relativement aux ſatisfactions ſenſuelles qu'ils s'en promettent, elles tombent dans le dernier mépris lorſqu'elles deviennent inutiles au plaiſir. On aſſure que leurs propres enfants n'ont aucun reſpect pour elles, & rougiſſent en ſecret de devoir le jour à des meres ſi vicieuſes.

ARTICLE V.

Du Commerce, de la Marine, & des Intérêts politiques du Royaume d'Alger.

LE commerce qui ſe fait ici eſt peu conſidérable. Les Turcs n'y prennent aucune part ; les Maures Eſpagnols ne s'occupent que d'un petit trafic & d'un détail journalier ; les Juifs achetent toutes les marchandiſes de la premiere main, & font un monopole qui les enrichit.

Monopole exercé par les Juifs.

Les François établis à Alger, au Baſtion de France, & dans d'autres ports du Royaume, ont éprouvé que ce pays n'offre que de foibles reſſources aux plus habiles Négociants. A peine font-ils quelques chargements pour la capitale, quoique la Régence leur ait permis d'y envoyer tous les ans deux navires affranchis de toute eſpéce de droits. L'infidélité des Maures & des Juifs a fait tomber preſque totalement ce commerce. Cependant la Nation Françoiſe entretient dans la Capitale un Conſul, un Chancelier, un Drog-

Commerce languiſſant des François.

Laugier, Liv. II, Ch. XVII & XVIII.

Leur Conſul.

man & un Aumônier. Il eſt défendu au Conſul d'exercer directement ou indirectement aucun trafic. Sa maiſon eſt le refuge de tous les eſclaves qui ont beſoin de quelque ſecours. Il les aſſemble le jour de Noel & le jour de Pâques, & leur donne à manger dans les galeries qui bordent ſa cour.

Maiſons de Charite.

Les Lazariſtes de France ont auſſi à Alger un établiſſement pour le ſecours ſpirituel des captifs. Il y a outre cela une maiſon de charité où tous les eſclaves malades ſont reçus, de quelque nation qu'ils ſoient. Elle a été fondée par un Franciſcain, qui étoit Confeſſeur de Don Juan d'Autriche. Ce Religieux ayant été pris par les Algériens, employa à la conſtruction d'un Hôpital, & à l'acquiſition d'un cimetiere pour les Chrétiens, l'argent deſtiné à ſa rançon. Il mourut ainſi dans l'eſclavage, laiſſant un rare exemple de charité & de déſintéreſſement. Cette maiſon eſt gouvernée par des Moines Eſpagnols, de l'ordre de la Rédemption. Il y a pour les eſclaves Grecs un Papas, qui a ſa chapelle & ſon logement dans un Bagne. Les Proteſtants n'ont

point ici de Prêtres ni de Temple.

Comptoir & Conſulat Anglois.

Le comptoir des Anglois eſt ſous la direction d'un Conſul, qui eſt le principal agent de leur commerce, & qui a ſous ſes ordres un Chancelier & un Drogman. Ce Miniſtre eſt très conſidéré des Algériens, parce qu'il leur fournit toutes les munitions de guerre dont ils ont beſoin; ce que les François, les Italiens & tous les Marchands Catholiques refuſent de faire, par une délicateſſe dont les Proteſtants ſont peu ſuſceptibles. Les Hollandois abandonnèrent en 1716 le comptoir qu'ils avoient à Alger.

Marchandiſes qu'on porte à Alger.

Les marchandiſes qu'on porte dans ce Royaume ſont des étoffes d'or & d'argent; des damas, des draps fins, des épiceries; du fer, de l'étain, du plomb, & du vif-argent; des toiles de chanvre & de lin; de la poudre, des balles & des boulets; des cordages, des voiles de navires & des ancres; de la cochenille, de l'alun, de la couperoſe, de l'arſenic, du cumin, du vermillon, de la gomme-laque, du maſtic, de l'opium, de l'encens & d'autres drogues; du papier, du ſoufre, du ris, du ſucre,

du caffé, diverſes clincailleries, &c. Celles qu'on prend en retour ſont les plumes d'autruche, la cire, les laines brutes, les cuirs, les dattes, le cuivre, des mouchoirs brodés, des ceintures de ſoie & des couvertures de laine.

Celles qu'on prend en échange.

Les vaiſſeaux relâchent à Alger, & y trouvent quelquefois du fret pour Tetouan, Tunis, Tripoli, Conſtantinople, Smyrne, Alexandrie & d'autres échelles. Lorſque les priſes abondent chez ces Barbareſques, il y a de bons coups à faire avec eux, en payant comptant les marchandiſes dont leurs magaſins ſont remplis.

Occaſions favorables.

Les droits d'ancrage ſont de vingt piaſtres pour les bâtiments Turcs ou Maures, & de quarante pour les navires Chrétiens. Les vaiſſeaux d'une Puiſſance en guerre avec la République peuvent mouiller ſans crainte dans tous les ports du Royaume, en payant quatre-vingts piaſtres. Toutes les marchandiſes qui appartiennent aux Turcs, aux Maures & aux Juifs, payent pour le droit d'entrée douze & demi pour cent, & deux & demi pour celui de ſortie. Le

Droits d'ancrage.

Droits d'entrée & de ſortie.

premier de ces droits a été réduit à cinq pour cent en faveur des François & des Anglois.

Poids & mesures. Le quintal ordinaire du pays est de 106 livres, poids de Paris. La livre est de vingt-sept onces pour les fruits & d'autres denrées communes, & de quatorze pour le thé, le caffé, le chocolat, &c. Le pic du levant, qui n'excede que d'un pouce la demi-aune de Paris, sert à mesurer les draps de laine & les toiles. Les étoffes d'or & d'argent se mesurent au pic Moresque, qui est un peu plus court qu'en Turquie.

Monnoies fabriquées dans le pays. Les monnoies qu'on fabrique dans le Royaume sont 1°. des piéces d'or, appellées *Sultanins*, moins fortes que le sequin d'Allemagne. 2°. L'*Aspre*, petite monnoie d'argent, si mince & si légere qu'elle échappe des mains : sa valeur est d'environ douze deniers de France. 3°. Le *Temin*, qui vaut 29 aspres. 4°. Le demi-Temin, ou *Caroube*, qui en vaut 14 ½. La *Pataque Chique* & le *Saïm* sont des monnoies idéales, dont on se sert pour faciliter les comptes. La premiere vaut 232 aspres, & l'autre cinquante. On reçoit

ici dans le commerce les ſequins de Veniſe, les cruſades de Portugal, les piſtoles d'Eſpagne & les piaſtres de tout poids. Les faux Monnoyeurs ſont brûlés vifs. Il y a dans toutes les rues des Changeurs, qu'on envoie chercher dans preſque tous les paiements, pour vérifier les eſpéces. Monnoies étrangeres.

Les revenus de la Régence conſiſtent principalement dans les tributs que les trois Beys exigent de leurs ſujets; dans les droits qu'on tire des marchandiſes, ſoit dans les marchés, ſoit dans les douanes; dans les taxes des boutiques & des corps de métiers; dans la ferme du ſel, des cuirs, de la cire, & de certains droits domaniaux; dans les priſes de mer, les amendes, les avanies, & d'autres bénéfices caſuels. L'Auteur que j'ai cité, évalue tous ces objets à la ſomme annuelle de ſept cent mille *piaſtres courantes*, dont chacune, dit-il, vaut 696 aſpres, c'eſt-à-dire, environ trente-cinq livres de France. Suivant ce calcul, les revenus de la République montent à 24 millions cinq cent mille livres, à quoi il faut ajouter les garames qui ſe payent en grains, en Revenus de la Régence. Ibid. Chap. XIX.

chevaux, en mulets, en beſtiaux; & en d'autres objets de conſommation.

Etat de la Marine. L'état ordinaire de la marine eſt de vingt vaiſſeaux, ſoit grands, ſoit petits, ſans parler des barques & des bateaux à rames, qu'on arme auſſi pour la courſe. Ces derniers bâtiments ſont montés par des Maures, très ignorants dans le métier de la mer, & qui n'ont d'autre guide qu'une témérité aveugle. La plupart tombent dans les mains des Corſaires Chrétiens, ou périſſent par leur faute.

La République ne poſſede en propre qu'un navire de haut bord, qu'on appelle le vaiſſeau du Deilik, & qui porte toujours le pavillon Amiral. On y joignit en 1722 une flûte priſe ſur les Hollandois. Tous les autres bâtiments appartiennent à des particuliers, qui les arment pour leur propre compte. Mais dans certains cas le Dey peut en diſpoſer, ſoit pour le tranſport des garniſons, ſoit pour la défenſe du pays, ſoit pour le ſervice du Grand-Seigneur. Lorſqu'un vaiſſeau périt par le naufrage, ou tombe au pouvoir de l'en-

Navire du Deilik.

Ibid. Chap. XIV.

nemi, les propriétaires ſont obligés d'en équiper un autre de même grandeur, afin que les forces maritimes du Royaume ſoient toujours ſur le même pied.

Comment les Algériens conſtruiſent leurs vaiſſeaux.

Les Algériens conſtruiſent ces vaiſſeaux à peu de frais. Le fond de la carene eſt de bois neuf, qu'ils font venir de Bugie. Tout le reſte eſt compoſé des débris des bâtiments qu'ils prennent. Ils les dépecent avec tant d'adreſſe, & emploient ſi habilement ces vieux matériaux, qu'ils en forment des navires excellents pour la courſe. Cette économie eſt néceſſaire dans un pays où les bois de conſtruction ſont fort rares, & qui eſt obligé de tirer du dehors les mâtures, les ancres, les voiles, les cordages, & les autres agrès. On juge aſſez qu'une pareille méthode de conſtruire ne ſuppoſe pas une grande régularité dans les proportions; mais les Barbareſques s'embarraſſent peu de cette ſymétrie, & prétendent arriver au même but que nous par une route beaucoup plus courte.

Leurs croiſieres.

Leurs croiſieres ordinaires dans la Méditerranée, ſont le détroit de

Gibraltar, le cap des Moulins, les promontoires de Gatte, de Palos, de Saint-Martin & de Saint-Sébaſtien ; Majorque, Minorque, le cap de Corſe, les îles de Saint-Pierre, la riviere de Gênes, les côtes de Naples, de Sicile & de l'Etat Eccléſiaſtique, & dans l'Océan, Cadis, Lagos, le cap Saint-Vincent, le cap Finiſtere, les Canaries, les îles de Madere & les Açores. Il y en a qui ont été juſqu'à Terre-Neuve, & d'autres qui ſont venus au Texel, où ils ont fait des priſes.

Leurs courſes les plus longues ſont de trois mois. Les Turcs ne portent avec eux qu'une couverture de laine pour la nuit, & les Maures leur Barnus ou grande cape : c'eſt en quoi conſiſtent tous les bagages.

Officiers de Marine.

L'Etat Major eſt formé d'un *Aga* ; d'un *Rais*, ou Capitaine ; d'un premier *Sous-Rais*, ou Lieutenant ; d'un *Hoja*, ou Ecrivain ; d'un Commandant de l'artillerie, & d'un *Vekilardgi*, ou Directeur des vivres. L'Aga eſt principalement chargé de maintenir l'ordre dans le navire, & le Capitaine ne doit point agir ſans le conſulter. Il y a outre cela trois Lieu-

tenants, trois Aides d'artillerie, & huit Timonniers. Tous ces Officiers ſont Turcs ou Coulolis. Les Maures & les Eſclaves Chrétiens ſont la manœuvre, & ſervent les Canonniers dans le combat. Ils ne peuvent monter ſur le gaillard, ni entrer dans la ſainte-barbe, ſans un ordre du Capitaine.

Comment les équipages ſe forment.

L'Equipage eſt principalement compoſé de Volontaires : il eſt plus ou moins nombreux, ſuivant la réputation du Capitaine. Les Officiers, les Soldats & les Matelots n'ont d'autre ſalaire que le partage des priſes. Une choſe particuliere, c'eſt qu'après un combat heureux, les paſſagers, qui n'en ont été que les ſimples ſpectateurs, ſont admis comme les autres à partager le butin. La raiſon d'un tel uſage eſt que leur préſence, par une diſpoſition ſecrette du Ciel, a peut-être influé ſur le ſuccès de l'entrepriſe. Ce trait de ſuperſtition eſt remarquable dans des Corſaires qui n'ont ni foi ni loi ; mais le fanatiſme a des contrariétés ſurprenantes, & ne ſuppoſe pas toujours qu'on ſoit bien perſuadé de la Religion dont on

fait parade en quelques rencontres.

Intérêts politiques de la Régence.

L'intérêt des Algériens eſt d'être toujours en guerre avec quelque Puiſſance Chrétienne, leur marine ne pouvant ſe ſoutenir que par les priſes qu'ils font ſur l'ennemi. La milice ſe mutina en 1716, parce que le Dey étant en paix avec l'Angleterre, la France & la Hollande, les Corſaires du pays n'avoient preſque plus d'occupation. Elle aſſembla tumultuairement le Conſeil, & il fut réſolu qu'on déclareroit la guerre à la Hollande. Il n'en eſt pas de même des Etats voiſins d'Alger. Il importe extrêmement à la Régence d'éviter avec eux tout ſujet de rupture ; premiérement, parce qu'une guerre occupe toutes ſes troupes, & ne lui permet pas de continuer la courſe, ni d'envoyer des ſoldats pour recueillir les garames, ce qui prive l'Etat de deux puiſſantes reſſources; en ſecond lieu, parce que les Arabes & les Maures formant la plus conſidérable portion des ſujets de la République, il eſt à craindre que ces peuples, qui ſupportent très impatiemment la domination des Turcs, ne profitent de

cette occaſion pour s'affranchir. Si l'Empereur de Maroc & le Bey de Tunis, qui ſont Maures d'origine, réuniſſoient leurs forces contre le Royaume d'Alger, & intéreſſoient dans cette querelle les Maures Algériens, les Turcs, quoique plus braves & plus aguerris, réſiſteroient difficilement à des ennemis ſi redoutables. Mais la République peut aiſément ſe défendre contre ces Puiſſances ſéparées. Dans le dernier ſiécle, Moulei Iſmaël, Schérif de Maroc, ayant fait quelques inſultes aux Algériens, Chaban, qui étoit alors à la tête de la Régence, entra dans le Royaume de Fez avec dix mille hommes, & battit ſoixante mille Maures qu'Iſmaël lui oppoſa. Ce même Dei triompha de toutes les forces du Royaume de Tunis avec une poignée de ſoldats, entra dans la Capitale en conquérant, deſtitua le Bey Mehemed, & remporta de cette expédition un grand butin. Ainſi les Turcs ont, à tous égards, une grande ſupériorité ſur les Maures.

ARTICLE VI.

Description Géographique des Provinces d'Alger.

Etendue & Limites du Royaume d'Alger.

LE Royaume d'Alger, borné au couchant par les montagnes de Trara, qui appartiennent à l'Empire de Maroc, au levant par la riviere de Zaine, qui le ſépare du Royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, & au midi par le Sahara ou déſert, peut avoir cent cinquante lieues de long de l'eſt à l'oueſt, & vingt du nord au ſud dans ſa commune largeur.

Propriétés de l'air & du terroir.

Le climat y eſt tempéré. Les arbres ne perdent jamais leur verdure, quoique le terrein ſoit en général ſablonneux & aride. On y voit des plaines fertiles, d'excellents pâturages & de beaux vignobles; mais il y a auſſi beaucoup de lieux déſerts & incultes. Les lions, les ſangliers, les cerfs, les ſinges & les autruches ſont des animaux fort communs. Le pays a peu de villes par rapport à ſon étendue.

Diviſion de

Schaw partage cette contrée en

trois provinces, dont chacune forme un gouvernement particulier ; *Tlem-ſan* ou *Tremeçen* au couchant, *Conſtantine* vers le levant, & *Titteri*, qui comprend le diſtrict d'Alger & quelques dépendances vers le ſud. ſes Provinces.

La province de Tremeçen, ſituée ſur la frontiere de l'Empire de Maroc, s'étend depuis les montagnes de Trara juſqu'à la riviere de *Mazaffran*, dans la longueur d'environ ſoixante lieues. C'eſt la portion la plus fertile du Royaume d'Alger. I. Tremeçen.

Les villes qu'on rencontre ſur la côte, en allant de l'oueſt à l'eſt, ſont Ses villes ſituées ſur la côte.

Hunain, petit port de mer.

Tackumbreet, l'ancienne *Siga*, où les Rois Numides avoient établi leur réſidence. Cette ville eſt bâtie ſur la *Tafna*, grande riviere qui en reçoit pluſieurs autres, & dont les bords ſont habités par différentes Tribus d'un même peuple, appellé *Vool haſa*. Le *Ved-el-Mailah* coule un peu plus loin, au pied d'un pays montueux, habité par la Tribu de *Scheffa*. Schaw, Obſerv. Geog. ſur le Royaume d'Alger.

Andalouſe, bâtie par une colonie

de Maures Andalouſiens, qui furent chaſſés d'Eſpagne au commencement du dernier ſiécle.

Oran, que les Africains nomment *Warran*, conſtruite ſur la pente d'une montagne, au ſommet de laquelle il y a deux châteaux qui défendent la place. Les Eſpagnols la conquirent pour la premiere fois en 1509. Elle leur fut enlevée en 1708, & ils la reprirent en 1732. Les environs de cette ville forment un payſage charmant, ſoit par la beauté des plantations, ſoit par l'abondance des ſources & des caſcades naturelles qu'on y rencontre.

Maſalquivir, à une lieue d'Oran, place très forte, qui appartient auſſi aux Eſpagnols. C'eſt le meilleur port de cette côte. *Geeza* & *Canaſtel* ſont des villages voiſins, habités par des Tribus d'Arabes.

Arzew, l'*Arſenaria* des Anciens. On y trouve d'aſſez beaux reſtes d'antiquité, avec des inſcriptions. Le côté de la mer eſt environné de précipices, qui ſervent de fortification naturelle à la ville. Mais ſes dehors, du côté de la campagne, ſont charmants. Les Maures appel-

lent le port d'Arzew *Beni Zeian*, à cauſe des Arabes de ce nom, établis dans cette partie de Tremeçen, où ils formoient autrefois une ſociété nombreuſe. Il y a aux environs de cette ville pluſieurs mines de ſel. *Ce ſeroit*, dit l'Auteur que j'ai cité, *un tréſor ineſtimable ſous un autre gouvernement; vu la facilité qu'on a à tirer le ſel de la mine, la commodité du tranſport, le voiſinage de la mer, & l'abondance de ces ſalines, qui ſont inépuiſables.* Les rivieres de *Sikke* & d'*Habrah* coulent à l'Orient d'Arzew, & ſe perdent dans la Méditerranée, après s'être réunies une lieue au-deſſus de leur embouchure.

Maſagran, petite ville, qui n'eſt entourée que d'une muraille de terre.

Muſti-Gannim, ou *Moſtagan*, qui s'éleve en amphithéatre ſur la pente d'une colline. C'eſt après Tremeçen la plus grande ville de la province dont nous parlons. On croit dans le pays qu'elle s'eſt formée de pluſieurs villages, bâtis à peu de diſtance les uns des autres; & ce qui paroît confirmer cette tradition, c'eſt qu'on trouve encore entre ſes rues plu-

ſieurs eſpaces vuides. Ses murailles & ſon Château ſont d'une conſtruction ſi bonne, que Schaw ſe perſuade que ces édifices ſont l'ouvrage des Romains. Les Turcs entretiennent une garniſon à Moſtagan. On trouve aux environs quantité de vergers, de jardins & de maiſons de plaiſance, qui forment un payſage très agréable. A quatre lieues de cette ville eſt l'embouchure du *Shellif*, le plus grand fleuve du Royaume d'Alger. Il ſort du Sahara par pluſieurs canaux, dont les Arabes font monter le nombre à ſoixante-dix, & après avoir reçu dans ſon ſein le *Midroé*, l'*Harbeene*, le *Wed-el-Fuddah*, l'*Archew* & d'autres rivieres, il ſe précipite dans la Méditerranée environ à vingt-ſept lieues de ſa ſource.

Tnis, ou *Tennis*. C'étoit avant la conquête de Barberouſſe la capitale d'un petit Etat particulier. Son terroir eſt fertile en bled, & l'on y recueille auſſi beaucoup de miel. Sa rade eſt battue des vents du nord & d'oueſt, & les vaiſſeaux ne peuvent choiſir une retraite plus dangereuſe.

Il y a parmi les Maures une tradition, que les anciens habitants de cette ville étoient les plus fameux Magiciens de l'univers, & que Pharaon fit venir à sa Cour les plus habiles d'entr'eux, pour les opposer à Moïse, qui opéroit tant de miracles avec sa baguette. Il n'est point de peuple plus fripon dans toute l'Afrique. Au-delà du territoire de Tennis on trouve diverses Tribus Africaines, telles que les (1) *Beni-Headjah*, les *Beni-Howad*, les *Goriah*, les *Lahartt*, les *Beni-Yifrah*, &c. Ces dernieres Tribus, dont l'humeur est très farouche, ont chassé les Maures Andalous, établis à *Bresk*, ancienne colonie Romaine, qui depuis ce temps est absolument déserte.

Sargel, ou *Sher-Shell*, fameuse par ses poteries de terre & son acier, est, au jugement du voyageur Anglois, la *Julia Cæsarea* des Romains. Les belles colonnes, les aquéducs, & d'autres morceaux d'antiquité qui s'y

(1) Schaw remarque que les Tribus Africaines mettent ordinairement le mot *Beni* devant leurs noms, au lieu que les Arabes emploient celui de *Welled*. Ces deux mots ont la même signification, & désignent les fils ou les descendants de quelque Chef de Tribu.

trouvent, donnent une grande idée de ſon ancienne magnificence. C'eſt aujourd'hui une petite place, qui n'a qu'un mille de circuit, mais dont la ſituation eſt très riante. Elle a pour voiſins les *Beni-Maſſer*, les *Shenooah*, & d'autres Tribus d'Africains & d'Arabes, qui la tiennent bloquée en quelque maniere, & lui coupent, quand ils veulent, toute communication avec le reſte du Royaume. Du reſte ſes hautes murailles la mettent à l'abri des inſultes de ces Barbares. Son port, qui étoit autrefois ſpacieux & commode, eſt aujourd'hui impraticable, non-ſeulement à cauſe des ſables qui le comblent, mais par la quantité de groſſes pierres dont il eſt rempli. On croit qu'elles y ont été jettées par un tremblement de terre, qui renverſa l'Arſenal, & d'autres bâtiments conſtruits ſur le rivage; & ce qui peut faire ajouter foi à cette tradition, c'eſt que dans les baſſes marées le fond paroît couvert de débris de colonnes & de grands quartiers de murailles. Le pays qui environne la ville eſt arroſé de pluſieurs ſources, qui la rendent très

fertile. L'*Hashem*, assez grande riviere, n'en est éloignée que de deux lieues.

Le reste de la côte n'offre que quelques villages, dont le plus considérable est celui d'*El Coleah*. On voit dans le pays de beaux restes d'antiquité, tels que les ruines de Tefessad, qui occupent près d'une lieue de terrein; le *Kubber Romeah*, ou sépulcre Romain, espece de pyramide, dont la base a quatre-vingt-dix pieds de diametre; un grand nombre de tombeaux de pierre, de forme oblongue, & d'autres édifices de même genre, dont les Anciens ont parlé. C'est à quatre milles d'El Coleah qu'est l'embouchure du *Mazaffran*, qui termine la province de Tremeçen du côté de l'est. Ce fleuve, qui reçoit dans son cours plusieurs rivieres, & qui prend différents noms, suivant les lieux qu'il arrose, n'est guère inférieur au Schellif. Il fait tant de détours dans les vallées du Mont-Atlas, que Schaw fut obligé de le traverser quarante fois dans une heure.

En s'éloignant de la côte, on trouve, dans l'intérieur des terres,

Villes enfoncées dans les terres.

Nedroma, près des montagnes de Trara, ville qui n'eſt remarquable que par la beauté de ſa ſituation, & par la fertilité de ſon terroir. Elle fait un aſſez grand commerce de poteries. A ſept lieues de-là, vers le ſud-eſt, on rencontre les habitations des *Beni-Snouſe*, fameuſe Tribu d'Africains, établis ſur les montagnes du même nom, où ils ont conſtruit quantité de villages, dont le plus conſidérable ſe nomme *Teſzra*. Ce diſtrict produit beaucoup de figues & de pommes de pin.

Tremeçen, à cinq lieues de l'embouchure de la Tafna. C'eſt la capitale de la province de ce nom, & une ville fort ancienne. Les Maures & les Arabes l'appellent *Tlem-San*. Schaw ſe perſuade que c'eſt la *Lanigara* de Ptolémée. Sa ſituation eſt ſur une éminence, arroſée de pluſieurs ſources. Preſque toutes ſes murailles ſont d'un mortier compoſé de ſable, de chaux & de petits cailloux, qu'on a jetté dans des moules de bois, dont la marque eſt encore empreinte ſur cette maçonnerie, qui eſt auſſi ſolide que la pierre. Haſſan, Dei d'Alger, ſacagea cette

ville en 1670, pour châtier la déſobéiſſance de ſes citoyens, & la détruiſit preſque totalement, de ſorte qu'il en reſte à peine la ſixiéme partie. On y trouve des fragments d'autels, de colonnes & de baſes antiques.

A un mille de Tremeçen, du côté de l'oueſt, ſont les ruines de *Manſourah*, qui n'a ni maiſons, ni habitants; mais qui a conſervé la plus grande partie de ſes anciens murs. En s'éloignant vers le midi, on trouve ſucceſſivement les habitations des *Welled Zeire*, des *Halfa*, des *Beni-Smeal*, & les camps des Bedoins, appellés *Har-Arr*, qui ſont à l'entrée du Sahara. A dix ou douze lieues de Tremeçen, vers le Nord, ſont les ruines de la grande ville de *Sinan*, & une lieue plus loin eſt la riviere d'*Huexda*, que les Arabes nomment *Wed-el-Mailah*, ſur les bords de laquelle Aruch Barberouſſe répandit ſes tréſors, pour ralentir la pourſuite des Eſpagnols, ſtratagême qui lui eut peut-être réuſſi contre toute autre nation. Les *Beni Ammer* ont établi leur demeure au-delà du Wed-el-Mailah. C'eſt un peuple nombreux

& guerrier, qui parle fort bien la langue Caſtillane, à cauſe de ſon commerce avec les Eſpagnols d'Oran, ville peu éloignée de ſes habitations. Les *Welled Ali* & les *Welled Mouſa* occupent les montagnes & les plaines qui s'étendent dans le voiſinage, vers le midi; & un peu plus loin on rencontre les *Hashem*, entre les rivieres de *Makerrah* & de *Tagiah*. Ces derniers forment une ſociété fort nombreuſe. Ils ne payent aucun tribut à la République; mais quand elle a beſoin de leur ſecours, ils ſervent en qualité de volontaires dans ſes armées.

El Callah & *Maſcar* ſont deux autres villes ſituées vers le ſud. Il n'y a rien de plus pauvre que leurs maiſons; mais il ſe fait à El Callah un grand commerce de tapis & d'étoffes : les Turcs y ont une citadelle & une garniſon. A dix lieues de Maſcar, en marchant toujours vers le midi, on trouve, ſur la frontiere du Sahara, les habitations de *Frendah*, de *Giran*, de *Tagazoute*, & de *Sbeebah*, occupées principalement par des Arabes. Sbeebah a été conquis par les Turcs dans ces derniers temps;

mais ils n'ont jamais pu ſoumettre les autres diſtricts, qui ſont ſitués dans des lieux dont l'accès eſt très difficile. Les *Zeedaamah*, les *Mahal*, les *Feetah*, les *Mailif* & les *Bookhammel* ſont d'autres Arabes de ces quartiers.

Mazouna, ville bâtie par les Maures, à peu de diſtance du Shellif. Ce canton eſt habité par diverſes Tribus, dont la plus conſidérable eſt celle des *Magrowad*, qui ſont Africains d'origine.

Nador & *Go-jeeda*, dans les montagnes de Gétulie, qui appartiennent au Sahara. Ce pays eſt principalement peuplé d'Arabes, qui ne payent point de tribut. On y trouve un monument aſſez curieux, ayant la forme d'une tour, qui a ſervi de tombeau à quelque perſonnage diſtingué. Les Arabes croient qu'il renferme un tréſor, & c'eſt dans cette idée qu'un de leurs Princes y fit graver l'inſcription ſuivante : *Mon tréſor eſt mon ombre, & mon ombre eſt mon tréſor. Cherchez, ne déſeſpérez pas. Déſeſpérez, ne cherchez point.* Il y a autour du même tombeau pluſieurs cercueils de marbre. On rencontre

du côté de l'eſt, hors des limites du déſert, les *Beni Yimnah*, les *Beni Mida*, les *Welled Spee*, les *Welled Uxeir*, & pluſieurs autres peuples, dont pluſieurs n'ont point encore été ſoumis par les Turcs.

Merjejah & Beni Rashid, places autrefois conſidérables, ne ſont plus aujourd'hui que de pauvres hameaux, dont le premier appartient à une famille de Marabouts, qui ſe ſont ſuccédés de pere en fils depuis pluſieurs ſiécles.

El Herba, ancienne Colonie Romaine, où l'on trouve quelques antiquités.

Maliana, dans les montagnes de l'Atlas, autre ville Romaine, qui a retenu ſon ancien nom. A trois lieues de-là ſont les bains chauds de *Mereega*, qui attirent un grand concours de monde. Le pays qui les environne n'offre que des montagnes eſcarpées & des précipices; mais un peu plus loin on trouve les belles plaines de *Mettigiah*, qui ont cinquante milles de long ſur vingt de large. C'eſt un pays agréable & fertile, arroſé d'un grand nombre de ſources & de ruiſſeaux. La partie

orientale de ces plaines dépend du diſtrict d'Alger, & les habitants de cette ville ont ici de belles maiſons de plaiſance & de bonnes métairies, qui fourniſſent à la Capitale la plupart des proviſions qu'on y conſomme.

II. Titteri.

La province de Titteri s'étend à l'orient du Tremeçen, & comprend le territoire d'Alger & quelques dépendances vers le ſud. Sa longueur de l'eſt à l'oueſt, & du ſeptentrion au midi, eſt à peine de vingt lieues. Le Bei de cette contrée n'a qu'un très petit département : car le diſtrict de Mettigiah, & les autres cantons qui environnent la Capitale, relevent immédiatement du Dei, qui les fait régir par des *Kaïdes* (1), ou Commandants particuliers. Le pays eſt un peu plus uni que celui de Tremeçen. Toutes les terres de la côte, juſqu'à cinq ou ſix lieues de la mer, ſont très baſſes ; le reſte eſt coupé de plaines & de montagnes.

(1) Nos relations diſent très improprement *Alcaïdes*. *Al* eſt l'article Arabe. C'eſt ainſi qu'on devroit dire le *Coran*, & non pas l'*Al-Coran*. Les Eſpagnols ont formé du mot *Al Caïde*, celui d'*Alcade*.

Description d'Alger.

Alger, ſa capitale, n'a qu'une demi-lieue de circuit, quoiqu'on y compte près de 120000 habitants, parmi leſquels il y a quinze mille Juifs, & environ deux mille eſclaves Chrétiens. Les Arabes la nomment *Al Gezeira*, à cauſe de ſa ſituation dans une preſqu'île, & les Turcs *Al jezeir al gazi*, c'eſt à-dire, Alger la guerriere. Elle s'éleve en amphithéatre ſur le penchant d'une colline, de maniere que preſque toutes ſes maiſons ont la vue de la mer. Ses murs ſont foibles, excepté dans les endroits où ils ſont ſoutenus de quelque fortification. La citadelle, appellée *Caſſaubah*, eſt placée dans le lieu le plus élevé de la ville. Sa forme eſt octogone, & chacun de ſes côtés a des embraſures pour l'artillerie. L'angle du nord & celui du ſud ſont défendus par des baſtions. Il y a outre cela, ſoit dans la ville, ſoit dans ſes dehors, pluſieurs petits fortins, qui incommoderoient beaucoup un ennemi, ſoit lorſqu'il feroit ſa deſcente, ſoit lorſqu'il tenteroit de ſe loger dans les *Bahyras*, c'eſt à-dire, dans les plaines & les vergers qui environnent la place. Mais comme

me la plupart de ces forts n'ont point de mines, & ne ſont défendus par aucun ouvrage avancé, il ſeroit aiſé à une armée Européenne de ſurmonter cet obſtacle. La partie de l'eſt, qui formoit autrefois une île, dont les Eſpagnols ont été longtemps les maîtres, eſt aujourd'hui jointe à la ville par un mole. Le port eſt ſpacieux & de figure oblongue.

Cette ville a peu d'antiquités remarquables. On a tenu ſes rues étroites, afin de garantir les maiſons des ardeurs du ſoleil. Ses principaux édifices, après les forts dont j'ai parlé, ſont le palais du Dei, les bagnes, où l'on enferme les eſclaves, les bains publics, les moſquées, le grand mole qui forme le port. Les maiſons particulieres ſont petites, & meublées très pauvrement, mais bâties avec ſolidité, couvertes d'un toit en terraſſe, & blanchies au dedans & au dehors; ce qui leur donne un grand air de propreté. L'Obſervateur Anglois croit que cette ville eſt l'*Icoſium* des Anciens.

On compte dans les environs d'Alger juſqu'à 1800 métairies, ap-

partenantes aux Turcs ou aux Maures, qui font cultiver leurs terres par des eſclaves. Les Maures de Grenade y ont planté des vignes, qui ſont d'un grand produit. On y recœuille auſſi du chanvre, du ris & des grains de toute eſpéce, avec une grande abondance de fruits & de légumes.

Montagne de Boogereah.

Le *Boogereah*, une des plus hautes montagnes de la province, eſt à une petite diſtance d'Alger, vers le nord-oueſt. Il y a quelques Dashkras, ou tribus Africaines, dans ce quartier.

Rivieres du pays.

Du côté du ſud eſt la riviere de *Haratch*, qui arroſe la plus fertile portion des plaines de Mettigiah. Sa largeur eſt une fois plus grande que celle du Mazaffran, ſur-tout lorſqu'elle a reçu dans ſon lit le *Wed el Kermez*. Le *Budwove*, que les Arabes nomment *Kadarah*, le *Corſoe*, la *Merdaſſ*, l'*Yiſſer* & le *Booberak* ſont les autres rivieres du pays. La *Regia* eſt une eſpéce de torrent, qui n'a des eaux qu'en hiver. Ces rivieres coulent entre le mont Atlas & la mer, & baignent les habitations des *Raſſouta*, des *Durgana*, des *Marashda*, des *El Gibeel*, des *Geuſe*, des

Beni Hameed & des *Adrowa*, nations tributaires de la République.

Du côté du ſud, dans le voiſinage de l'Atlas, on trouve *Bleeda* & *Medea*, deux petites villes, qui n'ont que des murs de terre, ſi peu épais, qu'ils ſont percés en pluſieurs endroits par les guépes. Leur territoire eſt abreuvé de pluſieurs ſources, & elles ſont entourées de jardins & d'habitations agréables. Medea doit ſa fondation aux Romains, qui la nommerent *Lamida*, & ſon rétabliſſement à Al Mahadi, premier Calife Fathimite, qui, ſelon les Ecrivains Arabes, lui donna ſon nom. Il ne faut pas la confondre avec Mahadia, autre ville que le même Calife bâtit à l'embouchure du golfe de Gabes, dans le Royaume de Tunis. Bleeda eſt la *Bida-Colonia* de Ptolomée. Bleeda & Medea.

Les *Summata*, qui vivent ſous la protection d'un Prince particulier, habitent les montagnes ſituées à l'occident de ces deux villes. Les *Mezzia* ont leurs demeures vers l'orient. Il y a pluſieurs autres tribus dans cette partie de l'Atlas & dans Habitations voiſines.

les montagnes voiſines, dont la plus haute eſt le *Jurjura*, longue chaîne de rochers, qui ſervent de retraite à un grand nombre de Cabiles. Ces Africains, retranchés dans des lieux inacceſſibles, ne payent point de tribut aux Turcs, & ſe font entre eux une guerre cruelle.

Contrée de *Titteri.* Ce que les Arabes appellent *Titteri Dosh*, & les Turcs *Hadjar Titteri*, eſt une autre chaîne de rochers, plus eſcarpés encore que ceux de Jurjura. Elle s'étend au midi de cette derniere montagne, vers le Sahara, & donne ſon nom à la province dont nous parlons. Ce quartier eſt occupé par diverſes tribus d'Arabes, dont la plus puiſſante eſt celle des *Velled-in-anne*. Un peu plus loin ſont d'autres tribus du même peuple, comme les *Velled Taan*, les *Velled Nevi*, les *Jou ebb*, &c.

Les rivieres de *Zagwan* & de *Wed-ad-ouſe* coulent dans les vaſtes plaines qui ſont au-delà de ces montagnes. C'eſt ici qu'on trouve les ruines de l'ancienne *Auxia*, appellée aujourd'hui *Burgh Hamza*, où les Turcs ont une petite garniſon. Il y a

Ruines d'Auxia.

dans ce lieu quelques antiquités curieuſes. Parmi les Arabes de cette contrée on compte les *Zwowiah*, les *Velled Seedi Eeſa*, les *Seedi Hadjeras*, les *Seedi Braham Aſlemmi*, familles de Marabouts, très révérées dans le pays, & qui jouïſſent, entre pluſieurs priviléges, de l'exemption de toutes taxes. Ils habitent les bords de la *Gin-enne* & de la *Wed el*, qui coulent dans les terres ſablonneuſes de la Gétulie.

Arabes de ces cantons.

En ſortant des plaines occupées par ces Arabes, on rentre dans un pays de montagnes. La premiere qui ſe préſente eſt *Gibbel Seilat*, où il y a pluſieurs familles de la tribu de *Booſaadah*. On rencontre enſuite, mais à quelque diſtance, *Zaggos*, *Saari*, *Zekkar*, &c. montagnes enclavées dans le Sahara. Les nombreuſes familles des *Maithi*, des *Noïle*, des *Mel-Leek*, des *Ammer* & des *Low-aate*, errent dans cette portion de l'ancienne Gétulie. Plus loin ſont les *Beni-Mezzah*, peuple beaucoup plus noir que les autres, & qui vraiſemblablement eſt une branche des *Mélanogétules*, qui habitoient préciſément le même canton.

III. Constantine. Passons à la province de Constantine, qui est séparée de Titteri par le fleuve Booberak, & qui s'étend à l'orient jusqu'à la Zaine, la *Tusca* des Anciens. Cette province est presque égale en grandeur aux deux autres, prises ensemble, puisqu'elle a près de quatre-vingt lieues de longueur & plus de trente de largeur. Sa côte, depuis l'embouchure du Booberak jusqu'à la ville de Bugie, & même plus loin, est fort escarpée. Dans l'intérieur des terres on trouve un mélange de collines & de plaines; mais les sources y sont plus rares que dans les deux autres provinces.

Dellys. *Dellys*, ou *Teddelès*, à une lieue du Booberak, est la premiere ville qui se présente sur la côte. Les antiquités qu'on y voit prouvent que c'étoit autrefois une place considérable. Sa rade est petite, peu commode, & fort exposée aux vents du nord; mais on apperçoit sur le rivage les vestiges d'un mole, qui s'avançoit probablement dans la mer, & formoit un meilleur port. A deux lieues de Dellys, vers le sud-est, on rencontre quelques vil-

lages, dont les uns appartiennent à la tribu des *Shurffah*, & les autres à celle des *Fleſah*. Sept ou huit lieues plus loin eſt la riviere de *Seedi Hamet*, ſur les bords de laquelle ſont les habitations de *Keſeelah*.

Bugie, ou *Bujeiah*, la ſeconde ville, a un très beau port, formé par une langue de terre qui s'étend dans une baie, & qui étoit autrefois fortifiée d'une bonne muraille. Il y avoit auſſi un aquéduc & un réſervoir. Tous ces édifices ſont aujourd'hui en ruine. La place eſt défendue par trois châteaux, & les Turcs y entretiennent une garniſon, pour tenir en reſpect les *Goryah*, les *Toujah*, & d'autres Cabiles du voiſinage, qui cauſent ſouvent de grands déſordres dans la ville, principalement les jours de marché. Comme les montagnes des environs offrent pluſieurs mines de fer, les habitants de Bugie font un grand commerce de ſocs de charrue, de beches, & d'autres inſtruments de ce métal. Les Cabiles apportent dans ſes marchés quantité d'huile & de cire, qu'on débite en Europe & dans les Echelles Bugie.

du levant. Son territoire eſt arroſé d'une riviere, partagée en pluſieurs branches, qui changent de nom, ſuivant les pays qu'elles parcourent. Les Anciens l'appelloient *Naſſava*. Les *Beni Boo-Maſoud*, établis près de ſon embouchure, ſont fort expoſés à ſes inondations. Le *Manſoureah*, qui eſt probablement la *Siſaris* de Ptolomée, ſe jette dans la mer cinq lieues plus loin, & ſépare les habitations des *Beni Iſah* & des *Beni Maad*, deux peuples qui ſe font une guerre continuelle.

Gigel. *Gigel*, l'*Igilgili* des Anciens, eſt au delà de la baie de Bugie. C'eſt une ville ruinée, où l'on ne voit que de pauvres maiſons, & un petit fort, gardé par quelques ſoldats Turcs.

Cull & Sgigata. *Cull*, autrefois *Collops magnus*, n'eſt pas plus conſidérable que Gigel. *Sgigata*, l'ancienne *Ruſicada*, vaut un peu mieux, & renferme quelques antiquités. Entre Gigel & Cull il y a quelques rivieres, dont les plus connues ſont la Wed el Kibeer, la Rummel, la *Zoore*, &c. Les *Welled Attyah* & les *Beni Friganah* habitent aux environs de la

Zoore, non dans des cabanes, comme les autres Africains ſauvages, mais dans les cavernes qu'ils trouvent, ou qu'ils pratiquent eux-mêmes dans les montagnes. Lorſque la tempête jette un navire ſur la côte, ils ſortent de leurs retraites, & rançonnent impitoyablement tous les paſſagers qui font naufrage. C'eſt peut être pour cette raiſon que les matelots Italiens ont donné à ce dangereux parage le nom de *Boujarone.*

Bona doit ſon nom à l'ancienne Hippone, ſoit que ce ſoit la même ville, ſoit qu'elle ait été ſeulement bâtie de ſes ruines, qui, ſelon le Docteur Schaw, ſont à un mille de la nouvelle cité. Les Arabes la nomment *Blaid el aneb*, c'eſt-à-dire, la ville des Jujubes, parce que ces fruits ſont très communs dans ſon territoire. Il y a quelques rues dreſſées à la Romaine avec des chauſſées : le reſte paroît être l'ouvrage des Maures. Son port eſt impraticable, & ſa rade peu aſſurée. Les rivieres de *Boo-Jeemah* & de Sei-Bouſe coulent dans ſon voiſinage. La *Ma-Fragg* eſt quatre lieues au-delà, & Bona.

cinq lieues plus loin on trouve le *Baſtion de France*, petit fort que les François conſtruiſirent vers l'an 1633, & qu'ils abandonnerent depuis, à cauſe du mauvais air, pour ſe retirer à la *Calle*, qui eſt à trois lieues du Baſtion. Ils ont dans cet endroit un beau comptoir & d'agréables jardins, & ils y entretiennent quelques ſoldats. Leurs marchands s'y occupent à la pêche du corail, & font dans les villes voiſines le commerce du blé, de la laine, des cuirs & de la cire, en vertu d'un privilége excluſif, pour lequel ils payent quelques droits au Dei.

Le Baſtion de France.

La Calle.

La Zaine termine cette province du côté de l'eſt. On trouve ſur ſon bord occidental les ruines de l'ancienne *Tabraca*, avec un petit fort qui appartient à la Régence de Tunis. Les peuples répandus ſur la côte dont nous venons de parler, ſont les *Beni Be leet*, les *Zeramnah*, les *Taabnah*, les *Beni Minnah*, les *Hajaitah*, & d'autres Bedoins, qui habitent vers l'occident. Les montagnes ſituées aux environs de Bona, & les terres qui s'étendent juſqu'à la Ma Fragg, n'ont point d'autres culti-

Ruines de Tabraca.

Bedoins de ces quartiers.

vateurs que les habitants de cette ville. Ce qui eſt au-delà appartient aux *Merdez*, aux *Mazoulah*, & aux *Nadies*. Ces derniers dépendent en partie de l'Etat de Tunis. Pluſieurs de ces Arabes ne payent point de tribut, & la plupart des autres ne ſatisfont aux taxes, que lorſqu'on vient les exiger à la pointe de l'épée.

Toutes les places dont nous venons de parler ſont ſituées ſur la côte. On rencontre du côté des terres,

Conſtantine, l'ancienne *Cirta*, une des plus fameuſes & des plus fortes villes de la Numidie. On y voit quantité de ruines, qui donnent une très haute idée de ſa premiere magnificence. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités conſiſte, 1. dans un amas de citernes ſituées au milieu de la ville, & accompagnées d'un aquéduc, qui eſt fort endommagé. 2. Les reſtes d'un vaſte & magnifique palais, qui ſert aujourd'hui de logement à la garniſon. 3. Les pilaſtres des anciennes portes de Cirta. 4. Un pont bâti ſur la Rummel, ouvrage orné de colonnes, de galeries, & de figures en re-

Conſtantine.

Antiquités remarquables.

lief, entre leſquelles on apperçoit une femme ayant au-deſſus de ſa tête une coquille, qui lui ſert de dais, & ſous ſes pieds deux éléphants, dont les têtes ſe touchent, & qui entortillent leurs trompes. Son attitude eſt fort immodeſte, car elle releve ſes jupes, regardant la ville d'un air moqueur. 5. Un arc de triomphe preſque entier, diviſé en trois portes, dont celle du milieu eſt la plus ſpacieuſe. Les bordures & les friſes ſont décorées de fleurs, de faiſceaux d'armes & d'autres ornements. Il y a aux deux côtés de la principale porte des pilaſtres Corinthiens, d'une belle architecture, quoique d'un goût un peu particulier. Les colonnes, qui ſoutenoient le fronton, ſont à demi détruites.

La Rummel ſe perd à une très petite diſtance de la ville, dans un canal ſouterrein, d'où elle ſort enſuite avec impétuoſité, formant une grande caſcade, dans laquelle on précipite les criminels, ſuivant une ancienne coutume du pays (1). Il y

(1) C'eſt ce qu'on doit inférer d'un paſſage de Victor de Viterbe, que Schaw a recœuilli : *Suæ fratris uxorem, ligato pondere lapidum, in Amp-*

a aux environs de Conſtantine un bain chaud, dont les eaux coulent entre des rochers. On trouve dans cet endroit une grande quantité de tortues, que les femmes du pays prennent pour autant de Démons. Quand il arrive quelqu'accident, on ne manque pas de l'attribuer à ces animaux, quoiqu'il n'y en ait pas de plus pacifique & de moins mal-faiſant dans la nature. Conſtantine eſt la capitale de la province de ce nom, & la réſidence du Bei qui la gouverne.

Leo Afric. Lib. V. apud Schaw.

Gimmeleah, qu'on nommoit autrefois *Gemellæ*, offre auſſi pluſieurs beaux reſtes d'antiquité, particuliérement un amphithéatre, qui paroît avoir été conſidérable.

Gimmeleah.

Meelah, le *Milevum* des Anciens, eſt une ville avantageuſement ſituée. Son territoire, arroſé de pluſieurs ſources, eſt fertile en herbages & en légumes, & produit d'excellents fruits. On fait une eſtime particuliere de ſes grenades, qui ſont d'une groſſeur extrordinaire.

Meelah.

ſagam, (C'eſt la Rummel des Modernes) *fluvium circenſem famoſum, jactando demerſit.* Lib. II, de Perſec. Vand.

Seteef. *Seteef*, l'ancienne *Sitifi*, ainſi nommée à cauſe d'une colonie que *Sittius*, un des Lieutenants de Céſar, établit dans cette contrée, ſous le nom de *Sittianorum Colonia*. Il n'y reſte d'autres veſtiges d'antiquité que quelques inſcriptions tronquées, que Schaw a recœuillies. Les Arabes ou Cabiles de ces quartiers ſont les *Tefteeſe*, les *Tul Hah*, les *Beni-Merwan*, les *Beni Silune*, les *Fraidah*, les *Beni Abbeſſ*, les *Sud-ratah*, les *Ammer*, &c. Ces derniers, qui forment une des plus puiſſantes nations du pays, ont l'infame coutume de proſtituer ouvertement leurs filles & leurs femmes. Les *Raigah*, les *El Elmah*, les *Welled-Abdenore*, les *Zwowiah*, &c. ſont un peu plus vers le ſud. Les Welled-Abdenore ont des camps nombreux, & poſſédent des plaines étendues & des montagnes inacceſſibles. Leur chef a plus d'une fois réſiſté à la puiſſance des Algériens. On trouve dans leur diſtrict beaucoup de ruines, particuliérement celles de *Taggah* & de *Zainah*, deux places ſi voiſines l'une de l'autre, que les Arabes n'en font qu'une ſeule ville, qu'ils appellent

Arabes & Cabiles de ces quartiers.

Taggah & Zainah.

Tagouzainah. Les *Welled Mouſa* & les *Beni Boo Taleb* ſont à l'occident des Ammer & des Raigah. Les montagnes habitées par les Beni Boo-Taleb ſeroient une des plus riches contrées du Royaume, s'ils faiſoient valoir les mines de plomb qu'elles contiennent.

Jigh-bah n'eſt qu'un monceau de ruines : Schaw n'a pu découvrir ſon ancien nom. Les montagnes voiſines ſervent de retraite aux *Welled Ali Ben Sabour*. Au ſud de ces montagnes ſont de vaſtes plaines, baignées par les rivieres de *Boreekah* & de *Kaſaah*, & cultivées par les *Welled Draage*, une des principales tribus de la province. Ce pays, qui touche au Sahara, eſt en général plus ſec & plus ſablonneux que les parties ſeptentrionales. Jigh-bah.

Mes-Seelah, ville frontiere, s'étend encore plus vers l'oueſt. Ses maiſons ne ſont bâties que de roſeaux & de terre. Les Algériens y tiennent quelques ſoldats. En ſe rapprochant de l'eſt, on rencontre à douze ou quinze lieues de-là d'autres plaines, occupées par les *Welled Seedi Mahamet Ben Hadge*. Le Mes-Seelah. Habitants des diſtricts voiſins.

Les-baah, pays voiſin, coupé de plaines & de collines, appartient aux *Welled Youſef*, qui ont leurs principales habitations dans la montagne de *Suffian*.

Nic Kowſe. *Nic-Kowſe*, où les Turcs ont une petite garniſon. On y voit des ruines conſidérables, & les veſtiges d'une grande ville. Les Arabes ſe perſuadent qu'elle poſſéde les tombeaux des *ſept Dormans*, dont on a fait tant de contes. On a cru pendant un temps dans le Chriſtianiſme qu'ils dormirent dans une caverne du mont Ochlon, près de la ville d'Epheſe, depuis l'an 253 juſqu'à l'an 408, c'eſt-à-dire, depuis la perſécution de Décius, juſqu'au temps de Théodoſe le jeune. Les Arabes ont adopté cette même fable qu'on peut leur laiſſer, & croient que ces ſept perſonnages, qui vivoient, ſelon nos Légendes, près de quatre ſiécles avant Mahomet, ont été de bons Muſulmans. L'Auteur de l'Alcoran, ou quelqu'un de ſes Commentateurs, a placé leur chien dans le paradis.

Greg. de Tours, cité par Schaw.

Autres habitations vers le ſud. En avançant vers le ſud, on arrive ſucceſſivement aux habitations des

Welled Sultan, des *Welled-Fathmah*, des *Lach-dar*, des *Welled Zei-an*, des *Hile ben Ali*, & de quelques autres Arabes ou Cabiles montagnards. Les *Hile ben Ali* ſont une branche d'une nombreuſe tribu, qui outre les poſſeſſions qu'elle a dans les montagnes de ces quartiers, s'étend encore fort avant dans le Sahara.

Montagnes formées par l'Atlas.

L'Atlas forme ici une nouvelle chaîne de montagnes, dont les principales, du nord au ſud, ſont 1°. *Gibbel Youſef*, diſtrict très fertile, où les *Raigah*, peuple dont j'ai parlé, ont établi leurs camps. 2°. *Muſtevah*, qui appartient aux *Abdenore*, nation puiſſante, mais ſi ennemie d'elle-même, qu'elle ſe déchire continuellement par ſes diviſions. 3°. *Gibbel Aureſſ*, groupe de collines, qui ſe perdent l'une dans l'autre, & qui ſont entrecoupées de petites plaines & de vallées. Le terrein qu'elles embraſſent n'a pas moins de quarante lieues de circonférence. Ce canton eſt ſi fertile, que Schaw le regarde comme le jardin du Royaume d'Alger. Le Dei envoie tous les ans dans ſa partie ſeptentrionale une petite armée, pour lever les garames,

Elle y fait au moins quarante ſtations, tant les tribus qui habitent cette contrée ſont nombreuſes. Mais les ſoldats Turcs s'avancent rarement du côté du midi, où ſont les *Near-dee*, peuple guerrier & indiſciplinable, dont le pays eſt d'ailleurs défendu par ſa ſituation. On trouve dans ces montagnes les ruines de pluſieurs anciennes villes, dont le temps n'a pas même reſpecté les noms. L'Ecrivain que j'ai cité obſerve que les habitants du Mont Aureſſ ont une phyſionomie qui les diſtingue des autres Africains. Leur viſage eſt blanc & haut en couleur, & leur barbe & leurs cheveux ſont roux; au lieu que les Cabiles & les Arabes ont le poil fort noir. Ces ſingularités lui perſuadent avec beaucoup de fondement que la nation dont je parle deſcend des anciens Vandales, peuples ſeptentrionaux, qui s'emparerent autrefois de l'Afrique.

Cabiles du nord.

Au nord de ces montagnes, & à l'eſt du diſtrict de Cirta, on trouve les habitations des *Beni Wel-banne*, des *Grarah*, des *Hamzah*, des *Hareishah*, des *Fez-Arah*, & des *Welled*

Boo-Zeeſe. Ces derniers ſont les plus reculés vers le midi, & campent quelquefois vers les bords de la Seibouſe. A l'orient de cette riviere ſont les *Welled Maſoud* & les *Shebnah*, deux tribus puiſſantes, qui poſſédent un pays très fertile, quoiqu'un peu montagneux. Pour ne point fatiguer le lecteur par l'énumération de tant de hordes obſcures, je paſſe ſous ſilence pluſieurs peuplades établies dans ces quartiers, où ſe voient les ruines de pluſieurs grandes villes.

Les *Hen-neishah*, ſituées au midi de Conſtantine, entre les rivieres de *Hameeſe* & de *Miski anah*, ſont en poſſeſſion d'une des meilleures contrées de la Numidie. C'eſt un peuple brave & magnanime, qui a rendu de grands ſervices aux Algériens dans leurs guerres contre les Barbareſques de Tunis. Le pays qu'ils occupent offroit autrefois quantité de villes & de bourgades, que les Arabes ont détruites. *Tiffesh*, la *Theveſte* de Ptolomée, a conſervé en partie ſon ancien nom; mais ſes murs & ſes édifices ſont abſolument ruinés. Les *Welled Eeas*, Tiffesh.

les *Wellan* & les Woorgah ont leurs Adouars à douze ou quinze lieues de là, vers le nord-eſt.

Tipſa. *Tipſa*, l'ancienne *Tipaſa*, tenoit autrefois un rang diſtingué parmi les places de la Numidie. Comme elle eſt frontiere de l'Etat de Tunis, les Algériens y entretiennent une garniſon. La *Me-lagge*, riviere auſſi groſſe que la Rummel, coule ſous ſes murs.

Habitations du Sahara. La portion du Sahara qui répond à la province de Conſtantine, comprend pluſieurs habitations, dont les plus conſidérables ſont *Wurglah*, *Engou-Sah*, *Zaab* & *Wad-reag*. Wurglah paye à la Régence d'Alger un tribut annuel de quarante Negres. Engou-Sah ne lui doit aucune contribution. Wad-reag eſt ſujette à la même taxe que Wurglah, & les communautés de Zaab ſont preſque indépendantes.

Zaab. *Zaab* eſt à l'occident. Ce pays, que les anciens nommoient *Zela* ou *Zebi*, faiſoit partie de la Gétulie, & de ce que les Romains appelloient Mauritanie de Sitife. On y trouve un grand nombre de villages. *Biſcara*, ſa capitale, eſt dans les mains des

Algériens, & le Bei de Conſtantine y entretient une garniſon. *Lyæna* tient le premier rang parmi ſes villages : c'eſt là que les Arabes de ce canton dépoſent leur argent & leurs plus précieux effets, pour les ſouſtraire à l'avarice des Turcs, qui ont fait juſqu'ici de vains efforts pour ſoumettre le pays. *Seedi Oucba* eſt remarquable, parce qu'on y voit le tombeau d'*Oucba*, un des premiers Généraux Arabes qui conquirent l'Afrique. Cette petite province offre quelques traces d'antiquité. Ses habitants ſont très féroces, & mangent encore de la chair de chien, comme faiſoient les Carthaginois, les Canariens, & d'autres peuples d'Afrique.

Le diſtrict de *Wad-reag*, ſitué à l'orient de celui de Zaab, contient vingt-cinq villages, dont les plus conſidérables ſont *Ma-gire*, *Tummarnah* & *Tuggurt*, que Schaw appelle la capitale du pays. Cette contrée eſt dépourvue d'eau, & les habitants ſont obligés de creuſer des puits, qui ont quelquefois juſqu'à deux cents braſſes de profondeur. Ces Arabes ſe perſuadent qu'il y a ſous Wad-reag

la terre un vaſte réſervoir, qu'ils appellent *Bahar Taht el erd*, c'eſt-à-dire, la mer au-deſſous de la terre. Ils obſervent qu'après avoir enlevé pluſieurs couches de ſable & de gravier, on rencontre une terre noire & molle, qui reſſemble à l'ardoiſe, & qui eſt, diſent-ils, au-deſſus de cette mer ſouterreine. Cette pierre ſe perce ſans aucune peine ; mais l'eau s'élance quelquefois avec tant d'impétuoſité, qu'elle ſubmerge les travailleurs.

Engou-ſah. *Engou-Sah*, la troiſiéme habitation du Sahara, eſt au ſud de Wadreag, & conſiſte dans un ſeul village. Elle en avoit beaucoup d'autres du temps de Léon l'Africain, qui l'appelle *Guarguala*, & qui dit que c'eſt un pays très riche, où l'on trouve beaucoup d'agathes. Ses habitants ont la peau fort noire.

Wurglah. A cinq lieues d'Engou-Sah, vers l'oueſt, on rencontre *Wurglah*, ville fameuſe & bien peuplée, qui appartient à d'autres Arabes. Les Anciens, qui ont parlé de ces différents lieux, les comparent à des îles agréables & fertiles, répandues dans un vaſte déſert de ſable, qui

reſſemble à une mer. C'eſt ici qu'ils plaçoient les demeures des Mélanogétules, ou Gétules noirs, qui s'étendoient auſſi vers les territoires de Tunis & de Tripoli, juſqu'à la Cyrénaïque.

C'eſt de Schaw que j'ai emprunté ces curieux détails, qu'on chercheroit inutilement dans les Livres des autres Géographes modernes, dont les uns n'ont point connu l'Ouvrage de ce ſavant Anglois; & les autres, comme Hubner & Dom Vaiſſete, ne l'ont copié que très imparfaitement.

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

ARTICLE I.

Etendue & Limites du Royaume de Tunis. Deſcription de ſes provinces.

LE Royaume de Tunis eſt borné au nord par la Méditerranée, au levant par la même mer & par l'Etat de Tripoli, au couchant par le Royaume d'Alger, & au midi par le Sahara, dans lequel il a quelques poſſeſſions. Sa longueur du ſeptentrion au ſud eſt d'environ quatre degrés, qui font quatre-vingts grandes lieues; il n'a que trois degrés, ou ſoixante lieues, de l'eſt à l'oueſt, dans ſa plus grande largeur.

Schaw, Obſerv. ſur le Royaume de Tunis, Ch. I.

Ce pays peut ſe diviſer en quatre principales provinces, relativement aux limites que nous venons de lui donner. Les provinces du nord & de l'eſt s'étendent, comme on l'a dit, ſur la Méditerranée, & comprennent une portion conſidérable de ce que les Anciens appelloient l'Afrique

Quatre principales provinces.

l'Afrique propre. Les Arabes donnent encore à une partie de ces contrées le nom de *Fri-geah*, qui n'eſt qu'une corruption de celui d'*Africa*. Ce qui eſt dans l'intérieur des terres appartient aux provinces du couchant & du midi.

Commençons par celle du nord. Elle eſt ſéparée de l'Etat d'Alger par la riviere de Zaine. Les lieux les plus remarquables de cette côte ſont; 1. Province du nord.

1. *Tabraca* ou *Tabarca*, où les Tuniſiens entretiennent une garniſon : les Génois ſont établis dans une île voiſine, où ils font la pêche du corail, moyennant un tribut annuel qu'ils paient à l'Etat. Tabraca.

2. Cap *Negro*, où les François ont un comptoir & un fort. Le pays des environs eſt rempli de rochers, de bruyeres & de marais, & ne laiſſe pas de ſervir d'habitation à quelques Arabes, dont les plus connus ſont les *Zenati*, les *Mo-godi* & les *Niphijeem*. Cap Negro. Arabes de ces cantons.

3. Cap *Serra*, au nord de Cap Negro : c'eſt le promontoire le plus ſeptentrional de toute l'Afrique. Il y a dans ſon voiſinage une petite Cap Serra.

île, qui n'eſt qu'un amas de rochers. Les Anciens l'ont connue ſous le nom de *Galata*, & les Africains modernes l'appellent *Jalta*. A l'eſt de Serra ſont les *Frati*, ou les Freres, trois autres écœuils peu éloignés du continent.

Iſles voiſines.

Cap Bianco. 4. Cap *Bianco*, le *Promontorium Candidum* ou *Pulchrum* des Anciens, lieu fameux par la premiere deſcente de Scipion en Afrique.

Bizerta. 5. *Bizerta*, l'ancien *Hippo Zaritus*, ville agréablement ſituée ſur un grand lac, qui ſe joint à la mer par un canal. Le côté du rivage eſt aſſez bien défendu. Le port, qui eſt formé par le canal de communication, ne reçoit aujourd'hui que de petits vaiſſeaux. C'étoit autrefois un des plus beaux ports de toute cette côte. On y voit encore les reſtes d'un grand mole, qui s'avançoit fort loin dans la mer, & qui eſt tombé en ruine par la négligence des Tuniſiens. Ce que les Anciens appelloient *Sinus Hipponenſis*, c'eſt-à-dire, le golfe d'Hippone, eſt une baie aſſez vaſte, dont le fond eſt ſablonneux. Le pays des environs eſt agréable & fertile.

6. *Porto Farina*, autrefois nommée *Ruſcinona*. Elle eſt ſituée à l'embouchure du Mejerdah, qui forme en cet endroit un très beau port. L'ancienne Utique étoit dans le voiſinage. Il en reſte à préſent de ſi foibles traces, que les plus habiles Géographes ont peine à nous marquer le lieu de ſa poſition. Porto Farina. Utique.

7. Les ruines de Carthage. Cette ville, qui dans le temps de ſa plus grande proſpérité pouvoit avoir quinze milles, ou cinq grandes lieues, de circuit, étoit bâtie dans une péninſule, ſur trois collines médiocrement élevées. Son ancien port, qui regardoit le ſeptentrion, eſt tellement bouché, qu'elle eſt aujourd'hui à plus d'une lieue de la mer. Ce que ſes ruines offrent de plus remarquable ſe réduit à un aqueduc, & à un aſſez grand nombre de citernes aſſez bien conſervées. Ruines de Carthage.

L'aqueduc étoit un magnifique ouvrage. On en voit des veſtiges juſqu'à *Zow-wan* & juſqu'à *Zung-gar*, qui ſont à ſeize ou dix-ſept lieues de Carthage. Ses plus beaux reſtes ſe trouvent dans le petit village d'*Arriana*, à deux lieues de Tunis, où il y a pluſieurs arches entieres, qui ont Aqueduc.

ſoixante-dix pieds de haut : les pilaſtres qui les ſoutiennent en ont ſeize en quarré. L'eau couloit au-deſſus de ces arches par un canal voûté, revêtu d'un ciment ſi dur qu'il n'eſt preſque pas poſſible de le détacher. Une perſonne d'une taille moyenne peut y entrer ſans ſe courber. Il paroît que l'eau y montoit à trois pieds, ſi l'on en juge par les marques qu'elle y a laiſſées. De diſtance en diſtance il y a des ouvertures ou regards. Les ſources qui rempliſſoient ce canal ſont à Zow-wan & à Zunggar, où l'on avoit élevé des Temples, dont il reſte quelques débris. Les Carthaginois l'avoient conſtruit pour ſuppléer à l'eau des citernes, qui toutes nombreuſes qu'elles étoient, ne ſuffiſoient pas à une ville immenſe, où il y avoit toujours une prodigieuſe quantité de chevaux, d'éléphants & d'autres animaux de toute eſpece.

Réſervoirs, citernes.

On trouve à *Saka-rah*, qui touchoit probablement aux fauxbourgs de l'ancienne ville, une ſuite de réſervoirs & de canaux, de la longueur d'une lieue, diſpoſés de telle maniere que l'eau y pouvoit entrer par de petites ouvertures, pratiquées

au bas des murailles. Il y a d'autres citernes publiques, que le temps a reſpectées. Celle qui recevoit les eaux du grand aquéduc eſt compoſée d'une vingtaine de réſervoirs contigus, dont chacun a cent pieds de long ſur trente de large. Voilà tout ce qui reſte de l'ancienne Carthage.

8. La *Goulette*, que les Arabes appellent *Halck el Wed*, c'eſt-à-dire, la Gorge de la riviere, nom analogue à celui de *Guletta*, que les Italiens lui ont donné. C'eſt un petit canal qui joint le lac de Tunis à la mer, & ſur lequel il y a deux forts aſſez bons, qui en défendent le paſſage. Le lac formoit autrefois un port ſpacieux & profond, capable de contenir une grande flotte. Il eſt aujourd'hui fort bas & même à ſec en pluſieurs endroits, de maniere qu'on trouve à peine ſix ou ſept pieds d'eau dans le canal dont j'ai parlé. Il y a ſur ſes bords un grand nombre d'oiſeaux, nommés *Phénicopteres* ou *Flamans*, & le lac même abonde en poiſſons, principalement en mulets, dont on fait beaucoup de cas. C'eſt avec leurs œufs preſſés & deſſéchés qu'on compoſe la bou- La Goulette.

targue, mets très estimé en Afrique & dans le levant.

Tunis. 9. *Tunis*, l'ancienne Tunes, Capitale du Royaume. Elle est située au bord de ce lac, au pied d'une colline, à trois petites lieues de la Goulette, qu'elle a au levant. Diodore de Sicile l'appelle la Blanche Tunis, à cause de la couleur des terres de la côte, qui ont la blancheur de la craie. Cette ville est environnée de marais bourbeux, & l'air qu'on y respire seroit sans doute très mal sain, s'il n'étoit corrigé par les plantes & les gommes aromatiques qu'on brûle dans les poëles & dans les bains, & dont l'odeur se répand quelquefois assez loin. Son territoire lui fournit une grande abondance de fruits & de légumes. Mais l'eau de ses puits est amere, & les citernes sont si peu communes, qu'on est obligé d'envoyer chercher de l'eau à *Barda*, qui est à une demi-lieue de la ville.

Ses habitants sont beaucoup plus civilisés que les autres peuples de Barbarie, & songent moins à s'enrichir par le brigandage de leurs corsaires, que par la culture des Arts & du Commerce. Schaw ne lui donne

que trois milles de circuit, en y comprenant le fauxbourg de Bled-el-Ihad-rah. Saint Gervais dit qu'elle a quatre fauxbourgs, & qu'elle eſt auſſi grande & auſſi peuplée que Marſeille. Ses rues ſont étroites, mal pavées, les maiſons baſſes, à un ſeul étage, ſurmontées d'une terraſſe, ſans croiſées ſur la rue, ne tirant le jour que de la cour par de petites lucarnes grillées, qui tiennent lieu de fenêtres. Les plus beaux palais ſont bâtis dans le même goût, & ne different des maiſons ordinaires que par leur étendue.

S. Gervais Mém. Hiſtor. ſur le Roy. de Tunis.

Les ſeuls reſtes d'antiquité qu'on y trouve, conſiſtent dans un Monaſtere de l'Ordre de Saint Auguſtin, dont les murs & les eſcaliers ſubſiſtent en partie, avec une forme & une diſtribution qui indiquent les dortoirs d'une maiſon religieuſe. Le château, commencé par Charles-quint, & achevé par Dom Juan d'Autriche, ſon fils naturel, eſt à l'extrémité de la ville, qu'il domine avantageuſement. Son enceinte eſt très vaſte, mais la plupart de ſes bâtiments tombent en ruine. Le Divan eſt un édifice plus ſingulier que

magnifique. Il ſert de tribunal pour la juſtice & d'arſenal pour les armes. On y garde auſſi le tréſor, dont l'Aga & le grand Ecrivain ont chacun une clé.

Parmi les Moſquées, qui ſont en grand nombre, celles de Laffis & de Mameth Bei ſont les plus remarquables. La premiere ſert de ſépulture aux Beis.

Rhades. 10. *Rhades*, à ſix milles de Tunis, vers le ſud-eſt. Les Anciens l'appelloient *Ades*. Non loin de-là Bains chauds eſt la riviere de *Miliana*, & le bain chaud d'*Hamman Leef*, très fréquenté des Tuniſiens dans la belle ſaiſon.

Soliman. Deux lieues plus loin, vers le midi, on trouve la petite ville de *Soliman*, dont le diſtrict eſt principalement habité par des Maures Andalouſiens, qui ont retenu le langage Eſpagnol.

Moraiſah. 11. *Moraiſah*, au nord-eſt de Soliman. Schaw ſoupçonne que c'eſt la *Maxula* de Ptolomée. On voit aux environs les ruines de l'ancienne *Carpis*, où il y a un autre bain chaud, dont Tite-Live fait mention. Plus loin, vers le Nord, on trouve d'aſſez beaux reſtes de *Niſua*, ville qui paroît avoir été conſidérable.

12. *Lawha-reah*, l'*Aquilaria* des Romains. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village. Il y a aux environs une montagne, dans laquelle on a pratiqué pluſieurs ouvertures ſouterreines, en ſoutenant la terre par des arches & par des piliers très gros. C'étoit une carriere fameuſe, dont quelques Anciens ont parlé. Au nord d'Aquilaria eſt le cap *Bon*, que les Maures nomment *Ras-addar*, & que les Anciens appelloient le Promontoire de Mercure. On voit à l'oppoſite, c'eſt-à-dire, vers l'oueſt, le cap *Zibeeb*, nommé autrefois le Promontoire d'Apollon. Entre ces deux caps eſt un golphe, ſur les bords duquel étoient ſituées Utique, Carthage, & d'autres anciennes places. Le diſtrict qui s'étend depuis le cap Bon juſqu'à la ville de Soliman appartient à différentes branches de la Tribu de *Welled Seid*. C'eſt un pays très fertile.

Lawha-reah.

Cap Bon.

Cap Zibeeb.

II. Province de l'eſt.

La province d'orient commence à *Clybea*, qui eſt à cinq lieues du cap Bon, vers le ſud-eſt. Cette place n'eſt à préſent qu'un miſérable amas de cabanes. Les Anciens la nommoient *Clypea*, parce qu'elle

Clybea.

étoit bâtie sur un promontoire, qui avoit la forme d'un bouclier. On n'y trouve aucun monument remarquable. Il n'en est pas de même de *Gurba*, ville plus méridionale, où il y a quelques antiquités curieuses, accompagnées d'inscriptions. C'est la *Curobis* de Ptolomée, & la *Curubis* de Pline.

Gurba.

En suivant cette côte, dans la même direction, on rencontre successivement

Nabal. *Nabal*, autrefois Neapolis, ville fameuse par ses poteries, & par l'activité industrieuse de ses habitants.

Hamamet. *Hamamet*, dont l'origine est assez moderne, & qui donne son nom à un golphe.

Herkla. *Herkla*, l'Heraclea du bas Empire, & l'*Adrumetum* des Anciens, suivant la conjecture de Schaw. D'autres placent Adrumetum où est aujourd'hui Hamamet.

Susa. *Susa*, qu'on doit mettre au rang des principales villes du Royaume de Tunis, à cause du grand commerce qui s'y fait en huiles & en toiles.

Monasteer. *Monasteer*, place assez jolie, fondée, à ce que l'on croit, par les Arabes.

Lempta, la *Leptis parva* des Anciens. On y voit encore les veſtiges d'un vieux château, & quelques amas de pierres entaſſées les unes ſur les autres. Lempta.

Demaſſ, autrefois *Thapſus*, bâtie ſur une langue de terre fort baſſe. Ce lieu n'eſt remarquable que par les ruines qui s'y rencontrent. Le cap de Demaſſ & celui de Monaſtcer forment une baie aſſez large, où il y a quelques petites îles. Demaſſ.

El Medea, ou *Mahadia*, fondée, ou du moins rétablie, par Al Mahadi, premier Caliſe Fathimite, qui lui donna ſon nom. C'eſt une place avantageuſement ſituée, & défendue par de bons ouvrages. Le reſte de la côte n'offre que des lieux ruinés juſqu'à Mahadia.

Capoudia, langue de terre baſſe & étroite, qui s'avance conſidérablement dans la mer. C'eſt ici que commence la *petite Syrte*, côte très dangereuſe par ſes bancs de ſable. C'eſt à ces écœuils qu'elle doit le nom de Syrte. Elle s'étend juſqu'à l'île de *Jerba*, où finit la province d'orient. Les habitants du pays, qui connoiſſent parfaitement ces bas fonds, en Capoudia. La petite Syrte.

profitent avantageuſement pour la pêche, s'avançant à pied juſqu'à un mille ou deux dans la mer, & plaçant ſur leur chemin des claies de roſeaux, dans leſquelles ils prennent beaucoup de poiſſons.

Sfax. On trouve ſur cette côte *Sfax*, ou *Asfax*, petite ville habitée par des Arabes, & floriſſante par ſon commerce; les deux îles de *Kerkineſſ*, que les Anciens appelloient *Cercina* & *Cercinitis*; les ruines de *Taeape*, aujourd'hui *Gab*, dans le voiſinage de laquelle eſt un fleuve du même nom, que les Anciens appelloient *Triton*, & qu'ils n'ont connu que très imparfaitement. L'île de Jerba, au ſud eſt de Gab, termine, comme je l'ai dit, cette ſeconde province maritime.

Iſles de Kerkineſſ.

Ruines de Tacape.

Jerba.

III. Province du midi.

Les provinces du midi & du couchant ſont dans l'intérieur des terres. Celle du midi commence aux environs du Lac de Bizerte. Les Anciens appelloient la partie méridionale de ce grand lac *Siſara Palus*, & la partie ſeptentrionale *Hipponites*, à cauſe de la ville d'Hippone, la Bizerte moderne, ſituée à l'embouchure du même lac. *Thimida* & *Mezel-gemeine*

Lac de Bizerte.

ſont deux gros villages bâtis ſur ſes bords. Un peu au-delà, vers le ſud-oueſt, eſt le bourg de *Matter*, qui a retenu le nom d'une ancienne ville, qu'on appelloit *Oppidum Materenſe*. Schaw ibid. Cap. III. & ſeq.

Tuburbo, au midi de Matter, ſur le Mejerdah, eſt viſiblement le *Tuburbum* de Ptolomée. Des Maures Andalouſiens peuplent cette petite ville. Tuburbo.

Teſtoure, ſur la même riviere, eſt auſſi habitée par des Maures Eſpagnols. *Slou-geah*, village voiſin, renferme pluſieurs antiquités remarquables. Teſtoure.

Tuberſok & *Tugga* ſont deux autres villes du même canton. On y trouve une grande variété de monuments; ſur-tout à Tugga, qui n'eſt qu'un monceau de ruines. Tuberſok & Thugga.

Zow-Wan, à l'eſt de Tugga, eſt bâtie au pied d'une montagne du même nom. C'eſt une petite ville, fameuſe par ſon commerce, principalement par ſes teintures en écarlate. Située à ſeize ou dix-ſept lieues des ruines de Carthage, elle fourniſſoit autrefois de l'eau à cette grande ville, par le moyen de l'aquéduc Zow-Wan.

dont j'ai parlé. *Zung-gar*, au midi de *Zow-wan*, n'offre aujourd'hui que les ruines de l'ancienne *Zucchara*. On y voit une des ſources qui rempliſſoient le même aquéduc.

Je paſſe ſous ſilence *Tubernok*, *Jeraado*, *Faraadeſe*, *Kiſſer*, & quelques autres places, connues dans l'ancienne Géographie ſous d'autres noms, & qui ne contiennent à préſent que de pauvres habitations, entourées de ruines. *Kairouan*, entre 35 & 36 degrés de latitude, eſt la ſeconde ville du Royaume. Léon attribue ſa fondation à *Oucba*, capitaine Arabe, qui bâtit dans la Cyrénaïque une autre ville du même nom. Celle dont je parle eſt également fameuſe par ſon commerce & par le nombre de ſes habitants. Sa ſituation eſt à huit lieues d'Herkla, place maritime de la province de l'Eſt. On y voit une magnifique Moſquée, ſoutenue par cinq cents colonnes de granite, & qui paſſe pour le plus beau Temple de la Barbarie. *Menzil*, *Menzil-heir*, *Gimmel*, *Surſeff* & *Areegis*, ſont d'aſſez beaux villages, encore plus voiſins de la mer. *Jemme*, au midi d'Areegis, eſt

Kairouan.

un bourg remárquable par les antiquités qu'il contient, ſur-tout par les reſtes d'un ſuperbe amphithéâtre, qui avoit quatre rangs de colonnes.

El Hammah & *Tobulba*, que le fleuve Triton arroſe, ſont les places les plus méridionales de ce canton. La premiere tire ſon nom d'un bain chaud, où les Tuniſiens ſe rendent de toutes les parties du Royaume. Les principaux Arabes répandus dans ces quartiers ſont les *Fara-Scheeſe* & les *Welled-Seid*, partagés en différentes branches.

El Hammah & Tobulba.

Arabes de ces quartiers.

IV. Province de l'oueſt.

La province de l'oueſt eſt contiguë à l'Etat d'Alger. En s'éloignant un peu de la Zaine, qui ſépare au nord les deux Royaumes, une des premieres villes, qui ſe préſentent ſur la frontiere, eſt *Bai-jah*, qu'un célèbre Hiſtorien (1) ſemble avoir déſignée ſous le nom de *Vacca*. C'étoit autrefois un des plus grands marchés de la Numidie, & elle n'eſt pas moins fameuſe aujourd'hui par ſon commerce. Les plaines de *Busdera* forment la plus riche portion

Bai-jah.

(1) Salluſte, dans la guerre de Jugurtha, Ch. 20, *apud* Schaw.

de ſon territoire. Il s'y tient tous les ans, ſur les bords de la Mejerdah, une grande foire, où les Arabes des provinces les plus éloignées ſe rendent avec leurs familles & leurs troupeaux.

Lorbus. *Lorbus*, nom corrompu de *Laribus Colonia*, ancienne ville, eſt quinze ou ſeize lieues plus loin vers le ſud, au-delà de la Mejerdah. Ce lieu n'eſt aujourd'hui remarquable que par l'agrément de ſa ſituation. On trouve dans le voiſinage *Abdel-abbus*, l'ancienne Muſti, où ſe voient les reſtes d'un bel arc de triomphe.

Abdel-abbus.

Keff. Au ſud de Lorbus on rencontre *Keff*, autrefois *Sicca*. Les Anciens la ſurnommerent *Veneria*, à cauſe d'un fameux Temple de Vénus, où les filles du pays alloient faire leurs dévotions, & ſe proſtituoient enſuite au premier venu pour de l'argent, dans la vue, dit Valere Maxime, de ſe procurer un établiſſement honnête par des moyens qui l'étoient ſi peu : *Honeſta nimirum tam inhoneſto vinculo conjugia junctura.* C'eſt la troiſiéme ville du Royaume de Tunis, pour la richeſſe & pour la force. Les Bédoins des tribus de *Mat-*

Val. Max. L. II, apud Schaw.

thi, d'*Yacoub* & de *Booguff* habitent les contrées voiſines. Ces derniers, établis ſur la frontiere, ſont ſouvent aux priſes avec les Arabes *Woorgah*, qui dépendent des Algériens.

Hidrah, l'endroit le plus reculé vers l'occident, eſt à douze ou treize lieues de Keff. Ses ruines font juger que c'étoit autrefois une ville très conſidérable. Ce qu'elles offrent de plus curieux, conſiſte dans un grand nombre d'autels & de tombeaux, & dans un arc de triomphe, plus remarquable par ſa grandeur que par ſa beauté. Schaw ſoupçonne qu'Hidrah eſt le *Tynidrum* de Ptolomée. Hidrah.

Zouareen, *Manſouſe*, *Sbeebah*, *Nab-hanah*, *Jelloulah* & *Fuſſanah* ont été auſſi des villes célèbres; mais elles ſont tombées dans une telle obſcurité, qu'on a perdu juſqu'au ſouvenir de leurs anciens noms. Lieux dont les anciens noms ſont perdus.

Spaitla, autrefois *Suffetula*, eſt au ſud-eſt d'Hidrah. Il n'eſt guère de lieu dans la Barbarie où l'on trouve plus d'antiquités. Spaitla.

Truzza, le *Turzo* de Ptolomée, eſt principalement fameuſe par ſes étu- Truzza.

ves naturelles, qui consistent en plusieurs chambres voûtées, remplies de vapeurs très chaudes, & parfaitement semblables aux grottes brûlantes qui sont aux environs de Naples. On rencontre à quelques milles de-là, vers le sud, les débris d'une autre grande ville, qui est peut-être l'*Aquæ Regiæ* des Anciens.

Gilma. *Gilma*, que Ptolomée appelle *Cilma*, n'offre aussi que des ruines.

Cassareen. *Cassareen* est à l'oueſt de Gilma, dans un pays de montagnes. Les inscriptions qu'on y trouve font juger que c'est la *Scillitana Colonia* des Romains.

Fer-anah. *Fer-anah*, au Sud de Cassareen, paroît avoir été une très grande ville; mais tout ce qui lui reste de son ancienne magnificence se réduit à quelques colonnes de beau marbre, que le hasard a conservées sur leurs bases.

Gafsa. *Gafsa*, l'ancienne *Capsa*, est douze lieues plus loin, au sud-est. Sa citadelle est moderne, & peu considérable; mais on trouve dans ce lieu de belles antiquités. Ses dehors sont riants, & cultivés avec soin; pour peu qu'on s'éloigne, on ne rencontre

que des montagnes pelées, & des terres arides & sablonneuses.

C'est ici que commence la partie du Sahara qui dépend du Royaume de Tunis. Je crois avoir observé que ce vaste désert s'étend depuis l'océan atlantique jusqu'à l'Egypte, au midi des Etats de Maroc, d'Alger, de Tunis & de Tripoli. Les Tunisiens donnent à la portion qui leur appartient le nom de *Blaid al gerrid*, ou simplement de *Gerrid*, c'est-à-dire, pays sec, dont la plupart de nos Géographes modernes ont formé celui de *Biledulgerid*, qu'ils étendent à tout le Sahara, quoiqu'il ne convienne proprement qu'au domaine particulier dont nous parlons. Partie du Sahara.

On y trouve, comme dans les autres parties de ce désert, quelques bourgades peuplées d'Arabes, & grossiérement bâties. Les plus considérables sont *Gorbata*, *Sbekkah*, *Tegewse*, *Tozer*, *Nefta*, *Telemeen*, *Fatnassa*, &c. Leurs habitants font un grand commerce de dattes, dont le principal marché se tient à Tozer, où croissent les meilleurs fruits de cette espece. Ils reçoivent en échange du froment, de l'orge, des toiles, Bourgades qui en dépendent.

& d'autres marchandiſes. Il y a des Arabes qui portent leurs fruits juſqu'en Ethiopie, d'où ils amenent un grand nombre d'eſclaves. Schaw aſſure qu'on a dans ce pays-là un Nègre pour deux ou trois quintaux de dattes.

La plupart de ces villages ſont ſitués aux environs d'un grand lac, que le Arabes appellent le *Lac des Marques*, parce qu'on y a planté de diſtance en diſtance pluſieurs troncs d'arbres, pour guider les caravanes qui le traverſent, & leur faire éviter les ſables mouvants & les précipices qu'on y rencontre. Le paſſage ordinaire eſt entre Tegewſe & Fatnaſſa, où le fond eſt ſec aſſez généralement. Ce lac a vingt lieues de long de l'eſt au ſud-oueſt, & cinq ou ſix dans ſa commune largeur. Outre les ſables ſecs qu'on y trouve, il contient un aſſez grand nombre de petites îles, dont quelques-unes ſont couvertes de palmiers. Il y a lieu de croire que c'eſt le *Palus Tritonis* des Anciens, où quelques-uns ſuppoſent que nâquit le Déeſſe Pallas, que les Poëtes ſurnomment *Tritonia*. Quelques Ecrivains ont dit que cette Hé-

Lac des Marques.

roïne, qui avoit l'humeur fort guerriere, ſuivit Séſoſtris dans ſes expéditions avec d'autres femmes Lybiennes. On ajoute que ces Amazones bâtirent une grande ville au milieu du lac de Triton. Schaw, ibid.

A l'orient du lac, après avoir traverſé le diſtrict aſſez fertile de *Niſzowa*, on entre dans un affreux déſert, qui s'étend juſqu'au voiſinage de la petite Syrte, dans l'eſpace d'environ dix lieues. En voilà aſſez ſur la topographie de ce Royaume: paſſons à des détails plus intéreſſants, qui concernent ſon Hiſtoire. Déſert abſolument ſtérile.

ARTICLE II.

Des Révolutions de Tunis.

CE qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Tunis n'étoit autrefois qu'une portion des domaines que les Califes d'Arabie poſſédoient en Afrique. Ce fut une des premieres contrées que les Sarraſins envahirent. Les Aglabites ayant ſecoué le joug des Califes ſur la fin du huitiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, fonderent Anciens maîtres du pays.

dans la Barbarie orientale une Monarchie puiſſante, dont Cairoan & Tunis furent tour-à-tour le ſiége. De nouvelles révolutions firent tomber ſucceſſivement le même pays ſous la domination des Fathimites, des Zeirides & des Almohades, qui ſe rendirent maîtres de preſque toute l'Afrique ſeptentrionale.

Comment il devint un Royaume particulier.

Naſer Ledin Allah, de la Dynaſtie des Almohades, confia vers l'an 1200 le commandement de Tunis à un Prince Africain, de la race des Noirs, nommé *Mohammed Abdol Ouahed*. Mohammed établit ſi bien ſon autorité dans ce gouvernement, qu'il en forma un Royaume particulier, qui paſſa à ſes deſcendants. La ſucceſſion de ces Princes n'eſt connue que juſqu'à *Ibrahim*, quatorzième Roi de cette race, qui vivoit au milieu du quatorzieme ſiécle; mais on ſçait qu'ils régnerent à Tunis juſque vers la fin du ſiécle ſuivant. M. Deguignes les appelle *Abou-Hafs*, du nom d'un de leurs ancêtres, qui étoit Scheik d'une Tribu de Negres. D'autres les nomment *Laffis* ou *Laſſis*. Ils établirent leur réſidence à Tunis, où ils avoient une cour bril-

M. Deguignes, Hiſtoire des Huns, T. I, Liv. VI. Mémoire hiſtorique ſur le Royaume de Tunis, par M. de S. Gervais.

lante. Telle étoit leur puiſſance dans cette partie de l'Afrique, qu'ils pouvoient ſoudoyer une armée de quarante mille hommes, la plupart cavaliers. Il paroît qu'ils ſe ſoumirent pendant un temps aux Almohades, & qu'ils furent même tributaires des Siciliens. Un des prétextes qu'allégua Charles d'Anjou, Roi de Sicile, pour faire la guerre à *Moſtanſer Billah*, quatrieme Roi de Tunis, étoit que ces Barbareſques lui devoient quelques années de tribut. Saint Louis prit part à la querelle de ſon frere, & tourna contr'eux des armes deſtinées à la délivrance de la Paleſtine. Il s'empara de Carthage, & termina ſes jours devant Tunis, qu'il ne put ſoumettre.

Hiſt. des dernieres Révol. du Royaume de Tunis, Livre I.

M. Deguignes dit que *Sinan Pacha prit Tunis l'an* 1485. Il ſe trompe & ſur la date, & ſur le nom du Général. Cette ville tomba pour la premiere fois dans les mains des Turcs ſous l'empire de Soliman I, qui ne commença à régner qu'en 1520; & ce fut *Cheredin*, frere de Barberouſſe, & non Sinan Pacha, qui fit cette conquête vers l'an 1532, c'eſt-à-dire, quarante-ſept

Premiere expédition des Turcs.

ans après l'époque indiquée par ce Savant. Charles-quint enleva Tunis aux Turcs en 1536, & rétablit *Moulei Haſſan*, qu'ils avoient dépoſé. Ce Prince Maure ſe vantoit de deſcendre des anciens Laſſis, par une ſuite de 35 Rois. Il ſe rendit tributaire des Eſpagnols, qui laiſſerent une garniſon dans la Capitale & dans quelques autres places. Ils en furent chaſſés quelque temps après par les Maures, qui ayant reçu quelques renforts des Turcs, s'affranchirent du joug des Chrétiens. Mais Philippe II envoya contr'eux une puiſſante armée, ſous le commandement de Dom Juan d'Autriche, qui rétablit dans le pays l'autorité des Eſpagnols. Mohammed, Prince de la famille Royale, fut mis ſur le trône, & conſentit à payer à l'Eſpagne l'ancien tribut. Dom Juan bâtit un fort ſur la Goulette, & laiſſa dans le pays Gabriel Serbelloni avec un corps de ſix mille Eſpagnols, & une redoutable artillerie.

Charles V. s'empare de Tunis.

Expulſion & retour des Eſpagnols.

Le peuple, par ſon inconſtance ordinaire, ſe dégoûta de la domination de Mohammed. On recourut encore à l'aſſiſtance des Turcs, qui jaloux

jaloux de la puiſſance des Eſpagnols, ſaiſirent avec chaleur l'occaſion de les ſupplanter. Sélim II équipa une flotte de trois cents navires, dont il donna le commandement à Sinan Pacha. On deſtina pour cette expédition les meilleures troupes d'Aſie, & un nombre conſidérable de Janiſſaires d'Europe. Cette armée navale ſe mit en mer ſur la fin d'Avril 1574, & cingla vers l'Afrique, après avoir ravagé les côtes de Calâbre & de Sicile. Sinan débarqua ſans obſtacle aſſez près de la Goulette; & ayant reçu un gros renfort d'Arabes, inveſtit Tunis & les forts qui la défendoient. Il dirigea ſes principales attaques ſur le château de la Goulette, qu'il emporta d'aſſaut au bout de trente jours, & dont la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, ou réduite à l'eſclavage. Tunis lui ouvrit ſes portes; & le peuple, dont on avoit gagné les chefs, conſentit à ſe ſoumettre à la domination de Sélim.

Sinan Pacha ſoumet le pays au Sultan Selim.

Le Général Turc établit dans la capitale un Divan, ou Conſeil ſouverain, preſque tout compoſé de ſoldats de ſa nation. *Kilich Ali*, renégat Calabrois, qui s'étoit diſtingué

Il introduit une nouvelle forme de gouvernement.

ſur mer par pluſieurs belles actions, fut créé gouverneur du Royaume, & décoré du titre de Bacha. On laiſſa dans le pays quatre mille Janiſſaires, diſtribués en différents *Oldak*, ou Compagnies, dont chacune étoit de vingt-cinq hommes, & avoit un Capitaine, nommé *Oldak-Bachi*. Il fut ſtatué que ces Oldak-Bachi, ſuivant l'ancienneté de leurs ſervices, monteroient au grade de *Bachi Odolar*, c'eſt-à-dire, de Conſeiller du Divan, & qu'après avoir exercé cette charge pendant quelques mois, ils ſeroient aggrégés aux *Boluk Bachi*, parmi leſquels on choiſiſſoit les Gouverneurs des villes & les autres grands Officiers.

Le Préſident du Conſeil avoit le titre d'Aga, & ſe changeoit tous les ſix mois, ce qu'on pratique encore aujourd'hui. Toute ſa récompenſe, en ſortant de cet emploi, étoit une penſion d'environ ſix cents livres. Sinan établit auſſi un Receveur des impôts, ſous le nom de *Bei*, dont la principale fonction étoit de ſe mettre à la tête des troupes, pour lever les tributs. Cet Officier parvint bientôt à faire la loi aux autres Miniſtres.

Ce ſyſtême de gouvernement donnoit aux Boluk Bachi une autorité exceſſive, dont ils abuſerent pour uſurper toutes les charges, & pour tyranniſer leurs inférieurs. Les ſoldats ſe mutinerent, & la plupart de ces petits tyrans furent maſſacrés dans une émeute. La friponnerie d'un Bacha, qui prit cent mille écus dans le tréſor public, occaſionna un autre ſoulévement. La Milice, déja animée contre ces Gouverneurs, qui commettoient de grandes vexations, entreprit de mettre un frein à leur autorité. On leur ôta la connoiſſance des affaires, & la puiſſance ſuprême fut transférée à l'Aga, ou Préſident du Conſeil. Le Bacha ne conſerva que ſon titre, avec une penſion conſidérable, & les anciennes marques d'honneur attachées à cet emploi.

Maſſacre des Boluk Bachi.

Comment l'autorité de Bacha fut reſtreinte.

Les Agas, qui n'étoient que ſix mois en charge, garderent encore moins de meſure que les Bachas. Ceux-ci, dont l'adminiſtration duroit trois ans, pouvoient obſerver quelque ménagement dans leurs déprédations; au-lieu que les Agas étoient en quelque ſorte obligés de

forcer la main pour s'enrichir. Ils ajouterent la violence aux concuſſions, & ſe rendirent ſi odieux, que la Milice prit la réſolution d'élire un Dei, à l'exemple des Algériens. On jeta les yeux ſur *Oſman*, homme courageux, prudent, déſintéreſſé, qui fût mis à la tête de la Régence en 1595. On lui donna le Château pour ſon habitation, avec une garde Turque, & des revenus proportionnés à ſon rang.

Election d'un Dei,

Le Bacha, quoiqu'éloigné de l'adminiſtration des affaires, ne laiſſoit pas de conſerver une ſorte d'autorité dans la République. Il ne reconnoiſſoit point le Dei pour ſon ſupérieur, & ne recevoit des ordres que de la Cour Ottomane. Les gratifications ſecrettes qu'on lui envoyoit de Conſtantinople, le mettoient en état de ſoudoyer 3000 Janiſſaires. D'un autre côté, le Bei prépoſé à la levée des tributs, qu'il falloit exiger à la pointe de l'épée, entretenoit ſous ce prétexte une autre petite armée, qui étoit entiérement dévouée à ſes intérêts. Le Dei, pour n'être point à la merci de ces deux Miniſtres, fut obligé de lever lui-même un corps

de deux mille Zoaves, ou Maures naturels, auxquels il ajouta dans la ſuite d'autres milices du pays. C'eſt ainſi que ces trois Officiers partageoient entr'eux la puiſſance & les forces du Royaume.

Les Beis s'emparerent enfin de toute l'autorité. *Soliman*, Prince Africain, exerçoit cette charge en 1600. Elle paſſa quelques années après dans les mains de *Mourat* ſon gendre. Ce dernier étoit Italien d'origine. Il nâquit à Elvi, dans les montagnes de Corſe, d'une famille auſſi pauvre qu'obſcure, & tomba à l'âge de neuf ans ſous le pouvoir des Corſaires, qui le vendirent à Soliman. Le Bei trouvant dans cet enfant des diſpoſitions heureuſes, l'éleva avec un ſoin particulier, l'engagea à ſe faire circoncire, & changea ſon nom de *Senti* en celui de Mourat. Dans la ſuite il lui donna en mariage ſa fille *Turquia*, le nomma ſon Lieutenant, & ſon ſucceſſeur dans le Beilik, & lui abandonna de ſon vivant preſque tout l'exercice de cette charge.

Les Beis s'emparent de toute l'autorité.

Commencemens de Mourat.

Mourat s'acquitta de ſon emploi avec une grande diſtinction. Il châtia

les ſujets rebelles, qui refuſoient de payer les taxes; ſoumit au tribut pluſieurs peuplades indépendantes; s'acquit l'amitié des Bachas & des Deis de ſon temps, & gagna généralement l'eſtime de tous les ordres de l'Etat. Son autorité fut ſi grande, qu'il ſe rendit maître de l'élection des Deis, & que le Beilik devint héréditaire dans ſa maiſon. Ce Prince mourut vers l'an 1642, laiſſant pour ſucceſſeur un fils unique, nommé *Amouda*, qui n'avoit que ſeize ans lorſqu'il fut reconnu Bei.

Amouda lui ſuccéde.

Ben Aſſari, chef d'une nombreuſe tribu d'Arabes, établie ſur les frontieres d'Alger & de Tunis, profita de la jeuneſſe d'Amouda, pour faire une irruption ſur les terres de la République. Dans le même temps les peuples des montagnes, particuliérement ceux du Sahara, ſecouerent le joug, & refuſerent de payer le tribut. Amouda, pendant le cours de ſon adminiſtration, fut preſque toujours en guerre avec ces rebelles. Non-ſeulement il triompha de leur opiniâtreté; mais il étendit ſes conquêtes dans le Déſert juſqu'aux confins de l'Ethiopie. Il fit bâtir des forts dans

les lieux les plus faciles à garder, & y laiſſa des garniſons pour tenir en bride ces peuples ſauvages.

Les ſervices qu'il rendit à ſa patrie déterminerent la Cour Ottomane à le nommer Bacha de Tunis, & à lui permettre de réſigner le Beilik à ſes fils, dont l'un s'appelloit *Mourat*, & l'autre *Mameth Laſſis*. Amouda rempliſſt la charge de Bacha avec une intégrité peu commune, ſupprima quantité de droits uſurpés par ſes prédéceſſeurs, & ne ſe ſervit de ſon autorité que pour s'oppoſer aux vexations & ſoulager le peuple. Dans une famine qui déſola le Royaume, il ouvrit aux pauvres ſes magaſins & ſes greniers, & fit outre cela diſtribuer des ſommes d'argent aux plus honnêtes citoyens. La mort, qui l'enleva en 1668, ne mit pas même des bornes à ſa libéralité; car il affranchit par ſon teſtament 80 eſclaves Chrétiens, & fit des legs conſidérables en faveur des Hôpitaux & des Moſquées.

Le Beilik, comme je l'ai dit, fut partagé entre Mourat, deuxiéme du nom, & Mameth Laffis, dont l'un eut la partie orientale du Royau- Partage du Beilik.

me, & l'autre la partie occidentale. Le premier uſage qu'ils firent de leur autorité fut de dépoſer *Caraguze*, vieillard ambitieux, qu'une cabale puiſſante avoit élevé au Deilik ſix mois avant la mort d'Amouda. *Agi Ali*, protégé par Mameth, fut pourvu de cette dignité, que le Divan conféroit pour la forme, mais dont les Beis diſpoſoient preſque à leur gré depuis quarante ans. Ali, qu'une attaque de paralyſie rendit incapable des fonctions de cette charge, fut lui-même deſtitué au bout d'un an, ſans la participation des Beis, qui étoient alors occupés à lever les tributs. Une troupe de ſéditieux mirent à ſa place *Chaban Codgia*.

Dépoſition du Dei Caraguze.

Agi Ali eſt mis à ſa place.

Et deſtitué au bout d'un an.

Cette élection cauſa bien des troubles. Les Beis crurent leur autorité bleſſée, & réſolurent de ſe venger de Chaban, qui loin de chercher à les appaiſer, travailla à ruiner leur puiſſance, & à rétablir le Deilik dans ſon ancien luſtre.

Les choſes s'aigrirent à un tel point, que les Beis en vinrent à une guerre ouverte, & s'approcherent de Tunis avec cinquante mille hommes. Les Officiers du Divan & la

Election de Chaban Codgia : ſes ſuites.

Milice Turque avoient favorisé jusqu'alors le parti de Chaban Codgia. Mais on étoit si peu en état de résister à l'armée des Princes, qu'on prit le parti de leur envoyer une députation, pour les conjurer, au nom du Divan, de ne point tourner contre leur patrie les armes que leur pere & leur aïeul avoient employées si glorieusement pour la défendre.

Les Beis répondirent qu'ils n'avoient pris les armes que pour s'opposer aux entrepriſes d'une cabale ennemie, & qu'ils ne feroient aucune difficulté de congédier leurs troupes, si le Divan consentoit à déposer Chaban, & à conférer à *Mameth Mentesselli* la dignité de Dei. Il fallut se soumettre à ces conditions. Mentesselli, Seigneur Africain, fut proclamé dans le Conseil, & Chaban fut relégué à Zwan, où il mourut peu de jours après, d'une mort qui ne parut pas naturelle.

Chaban est déposé.

Ce coup d'autorité ne fit que rendre la puissance des Beis plus odieuse. La Milice souffroit impatiemment que ces Princes Tunisiens lui fissent la loi, & disposassent à leur gré des premiers emplois & de tou-

Révolte excitée par la promotion de Mentesselli.

tes les forces de l'Empire. *Ali Laz*, *Mameth Aga*, & d'autres Capitaines Turcs, réſolurent de faire ceſſer cet eſclavage, & firent part de leur projet à *Ali Berber*, Bacha de Tunis, qui leur promit ſon appui. Dès qu'ils furent aſſurés de ſa protection, ils ſe rendirent au Château, accompagnés d'une troupe de mutins. Menteſelli fut chaſſé de ſon Palais avec violence, & les rebelles élurent Ali Laz pour Dei.

Ali Laz eſt élu.

Inſultes faites aux Beis.

Quelques jours après les Beis furent deſtitués de leur emploi dans une aſſemblée du peuple, qui les déclara ennemis de l'Etat. On pilla les deux palais qu'ils avoient dans Tunis; on égorgea leurs domeſtiques & leurs créatures; on traita avec indignité leurs femmes, qu'on dépouilla toutes nues, & qu'on viſita avec la derniere indécence, pour empêcher qu'elles n'emportaſſent leurs pierreries. Ali Laz conféra le Deilik à Mameth, Aga de la Milice.

Ils aſſiégent Tunis.

Les Beis, juſtement irrités de tant d'inſultes, inveſtirent Tunis avec une armée de ſoixante mille hommes. Les plus honnêtes gens trembloient pour le ſort de cette Capitale, &

ſongeoient aux moyens de prévenir l'orage qui la menaçoit. Le Bacha lui-même parut déſapprouver la conduite des rebelles, & témoigna qu'on s'étoit engagé trop légérement dans une entrepriſe très dangereuſe. Cette liberté déplut au Dei, qui mit le comble à tous ſes attentats en exilant Ali Berber, & en proſcrivant tous les citoyens qui n'eurent pas une ſoumiſſion aveugle pour ſes volontés.

Il y avoit dans Tunis environ vingt-ſept mille hommes de troupes réglées. Ali Laz ayant appris que les ennemis avoient envoyé au fourage une grande partie de leur armée, crut devoir profiter de cette occaſion pour attaquer leur camp. Mourat ſoutint leur premier effort avec quinze cents hommes; & Mameth Laffis ayant joint ſon frere avec le reſte des troupes, attaqua en flanc l'armée Tuniſienne, la mit en déroute, & pouſſa les fuyards juſqu'aux murs de la ville. Les habitants, qui craignirent que les vainqueurs n'entraſſent dans Tunis avec les vaincus, fermerent leurs portes, & abandonnerent leurs gens à la fu-

Et remportent une victoire ſur les rebelles.

reur des ennemis, qui en firent un horrible maſſacre.

Cette défaite répandit une conſternation générale dans la ville. La plupart des ſoldats deſtinés à ſa défenſe, s'enfermerent dans les Moſquées, où ils ſe fortifierent à la hâte, dans l'eſpoir de trouver un aſyle dans ces lieux ſacrés, ou d'y vendre chérement leur vie, s'ils ne pouvoient obtenir de capitulation. Le Dei ſe refugia dans le château avec ſes amis & les ſoldats de ſa garde, & l'évacua enſuite par l'ordre du Divan, qui lui permit de ſe retirer à Hamameth. Mais les Beis, qui furent avertis de ſon évaſion, le firent maſſacrer par des ſoldats embuſqués ſur le chemin. Quelques jours après ces deux Princes furent reçus dans Tunis, où les meurtres & les proſcriptions ſe renouvellerent. Ils abandonnerent au pillage les maiſons de leurs ennemis, & firent périr dans les ſupplices la plupart des chefs de la révolte. Les ſoldats retranchés dans les Moſquées implorerent inutilement la clémence des vainqueurs, & furent enſevelis ſous les ruines de ces aſyles, qu'on détruiſit à coups de canon.

Sort du Dei.

Les Beis entrent dans Tunis.

Les Beis rétablirent Menteſelli dans ſa premiere dignité, rappellèrent de ſon exil Ali Berber, & firent reſpecter plus que jamais leur propre puiſſance. Mourat, l'aîné de ces Princes, mourut en 1675, à l'âge de quarante-cinq ans. C'étoit un homme d'une figure avantageuſe, d'un grand courage, d'un eſprit liant & adroit, d'une converſation agréable, né avec des talents ſupérieurs pour le gouvernement. Il profita avec habileté de l'antipathie que les Turcs & les Maures avoient les uns pour les autres, & ſe rendit également redoutable à ces deux partis. Il fut libéral & magnifique, ſans s'écarter des régles d'une ſage économie. Quoique la guerre l'eût engagé dans des dépenſes extraordinaires, il accrut conſidérablement ſon patrimoine, & laiſſa à ſes héritiers un riche tréſor & huit cents eſclaves, outre cinq vaiſſeaux qui lui appartenoient en propre. On aſſure qu'après avoir triomphé de ſes ennemis dans les combats, il ſe laiſſa vaincre dans le ſein du repos par la molleſſe, & qu'il s'abandonna pendant les dernieres années de ſa vie à des excès

Mort de Mourat II.

voluptueux qui abrégerent ſes jours.

Laffis eſt élu Bei.

Mameth & Ali, fils de Mourat, ſe diſputerent après ſa mort le gouvernement des provinces; ce qui détermina le Divan à conférer le Beilik à Laffis leur oncle, qui en avoit déja exercé les fonctions conjointement avec Mourat. Mais ce choix ne calma pas les troubles. Mameth s'étant mis à la tête d'un parti puiſſant, prit les armes contre Laffis, qui forcé d'abandonner le commandement, s'embarqua ſur une Tartane Françoiſe, & ſe retira à Tripoli. Quelque temps après il paſſa à Conſtantinople, pour tâcher d'intéreſſer le Grand Seigneur à ſon rétabliſſement. Tunis ouvrit ſes portes à Mameth, qui favoriſé dans ſa révolte par le Dei & par d'autres créatures de ſon pere, s'empara preſque ſans obſtacle de l'autorité.

Sa fuite.

Mameth s'empare de l'autorité.

Son frere ſe déclare contre lui.

Ali ne vit point ſans jalouſie l'élévation de ſon frere. Attaché à Laffis autant par les liens de l'amitié que par ceux du ſang, il tâcha de réveiller le zèle de ſes anciens partiſans, & ſe ménagea pour lui-même l'appui du Dei d'Alger, qui lui donna un aſyle dans ſes Etats. Un Scheik d'A-

rabes, descendu d'une des plus anciennes familles d'Afrique, lui accorda dans le même temps sa fille en mariage. Ali, aidé de ces secours & de la protection des Algériens, se vit bientôt à la tête d'une armée de trente mille hommes.

D'un autre côté, Laffis conduisit si heureusement ses négociations à la Porte, qu'il obtint du Grand Visir Achmet Cuproli, non seulement un ordre pour son rétablissement dans le Beilik, mais des patentes de Bacha, & un secours de cinq mille hommes. Il mit à la voile avec ces troupes, & tâcha sur sa route de surprendre Tine & Corfou, deux îles qui appartenoient aux Vénitiens. Un traité de commerce, qu'il avoit conclu à Constantinople avec le Baile Morosini, lui servit de prétexte pour demander à être reçu dans ces places, afin de s'y procurer quelques rafraîchissements. Mais les Commandants se défierent de ses artifices, & firent même tirer sur ses vaisseaux.

Laffis s'embarque pour Tunis.

Laffis ne fut pas plus heureux dans le reste de son expédition. Des dix bâtiments qui formoient son escadre, six l'abandonnerent à la hauteur de

Tripoli. Cette déſertion lui fit perdre une partie des troupes que le Grand Seigneur lui avoit données. Il ne laiſſa pas de continuer ſa route vers Tunis ; mais ayant voulu jeter l'ancre dans un petit port de la côte, l'Aga qui commandoit dans ce lieu fit tirer ſur ſon eſcadre, & menaça de la couler à fond ſi elle ne s'éloignoit. Forcé d'abandonner cette rade, il ſongeoit à retourner à Conſtantinople, lorſque la plupart de ſes gens lui déclarerent qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à s'attacher plus longtemps à ſa fortune, & qu'après tant de fatigues il étoit bien juſte qu'ils retournaſſent dans le ſein de leur patrie. Ces diſcours furent accompagnés de quelques menaces, qui firent craindre au Général que les rebelles ne ſe portaſſent aux dernieres violences. Pour ſe garantir de leurs mauvais deſſeins, il congédia trois des vaiſſeaux qui l'accompagnoient, & prit avec le quatriéme la route de Navarin, où, pour comble de diſgrace, il apprit la mort d'Achmeth Cuproli ſon protecteur. Il fallut recommencer les négociations auprès de Cara Muſtapha, ſuc-

Obſtacles qui s'oppoſent à ſon retour.

Il eſt obligé de reprendre la route de Conſtantinople.

ceſſeur de Cuproli, & gagner par les ſoumiſſions & par les préſents ce nouveau Miniſtre, qui étoit le plus dur & le plus avare de tous les hommes.

Ali commence la guerre.

Tandis que Laffis ſe donnoit tant de mouvement en Turquie pour recouvrer ſa premiere dignité, Ali ſon neveu combattoit pour la même cauſe en Barbarie avec divers ſuccès. Muſtapha, un de ſes Généraux, ſurprit un détachement ennemi, commandé par *Aſſan Chelebi*, le mit en déſordre, & paſſa au fil de l'épée plus de cinq cents hommes. Aſſan, qui craignit avec juſtice le reſſentiment de Mameth Bei, entra au ſervice d'Ali, & ſon exemple fut ſuivi de la plupart des ſoldats qui ſurvécurent à cette défaite. Quelque temps après Ali remporta une ſeconde victoire ſur ſon frere, qui ayant été renverſé de ſon cheval dans la mêlée, penſa être pris. Ce combat, qui ſe donna le 15 Janvier 1677, couta mille ſoldats à Mameth, qui ſe ſauva en déſordre à Cairoan. Une troiſiéme bataille, où la fortune ſe déclara encore pour Ali, le rendit maître de Tunis. L'ancien Dei fut deſtitué par ſes ordres, & on mit

Il ſe rend maître de Tunis.

à ſa place *Adgi Mami Piſſara.*

Tout parut ſe ſoumettre au vainqueur, qui, pour terminer la guerre, réſolut de faire le ſiége de Keffe, place forte, où ſon frere avoit enfermé tous ſes tréſors. Mais tandis qu'il ſerroit de près cette ville, Mameth lui débaucha tous les Turcs de ſon armée, qui, au-lieu d'aller à l'aſſaut, tournerent leurs armes contre Ali, & firent une furieuſe décharge ſur ce général, dans le temps qu'il s'approchoit de leur quartier pour les conduire lui-même à l'attaque des murailles. Cette révolte imprévue épouvanta tous ceux qui l'accompagnoient, & leur fit prendre la fuite. Ali, au milieu de ce déſordre, vit ſon camp attaqué par l'armée de ſon frere & par la garniſon de Keffe, qui fit une vigoureuſe ſortie ſur ſes troupes. Accablé plutôt que vaincu par cette multitude d'ennemis, il ſe retira avec les débris de ſon armée dans l'Al gerrid, où il joignit un gros détachement de Turcs, qu'il avoit envoyés pour la levée des tributs.

Il ſe laiſſe ſurprendre par ſon frere.

Cette victoire cauſa une nouvelle révolution dans Tunis. Mameth

Nouvelle révolution

ayant fait part de ſes ſuccès au Divan, il y eut à cette occaſion des réjouiſſances dans la ville, & tous les Commandants des fortereſſes du Royaume reçurent ordre d'ouvrir leurs portes au vainqueur. Mami Piſſara, qu'Ali avoit revêtu de la dignité de Dei, fut étranglé par le commandement de Mameth. dans la Capitale.

Cependant Ali leva en diligence de nouvelles troupes, & vint camper à deux journées de Keffe, où il fut joint par un gros corps d'Arabes, que ſon beau-pere lui amena. Une marche forcée l'approcha bientôt de l'armée de ſon frere, qui avoit fait lui-même une partie du chemin pour le combattre. On en vint aux mains dans une plaine peu éloignée de Keffe. Ali, juſtement irrité contre les Turcs, qui l'avoient trahi ſi lâchement au ſiége de cette place, commença par les attaquer avec l'élite de ſa cavalerie. Il les pouſſa ſi vigoureuſement, qu'ils ſe retirerent en déſordre ſur une éminence, où Aſſan leur chef ſe défendit pendant quelque temps. Ali ayant laiſſé quelques troupes pour le tenir Défaite de Mameth.

en échec, fondit ſur un corps d'Arabes que ſon frere commandoit, le mit en déroute avec le même bonheur, & le pourſuivit juſqu'aux portes de Keffe, où Mameth fut trop heureux de trouver un aſyle. Pendant qu'Ali étoit occupé à la pourſuite des ennemis, ſon beau-pere ayant enveloppé les Turcs, retranchés ſur l'éminence dont j'ai parlé, les força de mettre bas les armes, & de ſe rendre à diſcrétion. La plupart furent maſſacrés en préſence d'Ali, ſoit le jour du combat, ſoit le lendemain.

Ali, devenu maître de la campagne, envoya à Tunis Muſtapha, renégat Eſpagnol, à la tête de quatre mille hommes, avec ordre de prendre poſſeſſion de la ville & des châteaux, & d'engager les habitants à conférer le Deilik à *Tabacoreis*, Prince Maure, très attaché aux intérêts d'Ali. Muſtapha éprouva d'abord quelques obſtacles. On refuſa de le laiſſer entrer dans la ville, ſous prétexte que le Divan avoit réſolu de garder une neutralité exacte, & de n'admettre les troupes d'aucun

parti, tant que la guerre dureroit. Comme on ſçut que le deſſein d'Ali étoit d'élever Tabacoreis à la dignité de Dei, on ſe hâta de la conférer à *Huſum Achmet*, Capitaine Turc, qui la briguoit depuis long-temps. Mais cette fierté ne ſe ſoutint pas. La diſette ayant commencé à ſe faire ſentir dans la ville, dont l'ennemi occupoit toutes les avenues, le peuple ſe ſouleva, & introduiſit lui-même Muſtapha dans Tunis. Ce Général, entre pluſieurs actes d'autorité, fit mettre à mort Huſum Achmet, & lui donna pour ſucceſſeur Tabacoreis.

Priſe de Tunis par les troupes d'Ali.

Mameth ne ſe laiſſant point abattre par cette défaite, ſe mit en campagne avec un corps de douze mille hommes, compoſé de ſes meilleures troupes. Ayant appris qu'Ali & ſon beau-pere campoient à une lieue l'un de l'autre, il ſe perſuada qu'il viendroit à bout de les vaincre en les attaquant ſéparément. Il fondit en effet deux heures avant le jour ſur les troupes du Scheïk Arabe, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à cette attaque. Leur chef ayant été tué dès la premiere décharge,

Nouveaux efforts de Mameth.

elles prirent la fuite, & chacun ne ſongea qu'à pourvoir à ſa ſureté. Ali fut informé de cette diſgrace par quelques Arabes qui ſe retirerent dans ſon camp. Auſſi-tôt il fit prendre les armes à ſes ſoldats, & marcha en bon ordre au-devant de ſon frere, ralliant tous les fuyards qu'il rencontroit. Mameth fut obligé de livrer un ſecond combat, dans lequel il perdit tous les avantages qu'il avoit acquis dans ſon attaque nocturne. Ses troupes, après une réſiſtance opiniâtre, furent miſes en déroute, & laiſſerent quatre mille morts ſur le champ de bataille, outre un grand nombre de bleſſés & de priſonniers.

Ali ayant fait couper mille têtes des ennemis, les envoya à Tunis, comme une marque aſſurée de ſa victoire. Les Tuniſiens, qui l'aimoient mieux que ſon frere, & que la crainte ſeule avoit retenus juſqu'alors dans le parti oppoſé, applaudirent à ſon triomphe par des réjouiſſances extraordinaires. Il envoya Muſtapha dans leur ville pour y commander en ſon nom, & ſe repoſant entiérement ſur la fidélité de

cet Eſpagnol, il s'achemina vers la frontiere, ſoit pour lever les tributs, ſoit pour châtier quelques peuplades qui s'étoient révoltées pendant les troubles.

Mameth, profitant de ſon abſence, ramaſſa quelques troupes, & s'avança en diligence juſqu'aux portes de la capitale, qui lui furent ouvertes par des gens de ſa faction. Muſtapha n'ayant pu ſauver la ville, s'enferma dans le château, qu'il réſolut de défendre, quoique ce fût une fort mauvaiſe place. Mameth fut obligé de l'attaquer dans les formes, & commit pendant ce ſiége une infinité de violences, qui acheverent de le rendre odieux aux habitants. Mais ayant appris que ſon frere venoit au ſecours des aſſiégés, il abandonna Tunis; & après avoir héſité quelque temps s'il tenteroit le haſard d'une nouvelle bataille, il ſe détermina à ce dernier parti, ſur l'aſſurance que lui donnerent les Turcs qu'ils débaucheroient leurs camarades, qui ſervoient dans l'armée d'Ali. Animé par ces promeſſes, il s'avança vers l'armée ennemie, ayant fait prendre les devants à quelques

Trahiſon des Turcs.

ſoldats qui étoient du complot. Ils ſe rendirent au camp d'Ali, y furent reçus comme amis, & prirent parti dans ſes troupes. Dès la nuit même ils engagerent à la déſertion tous les Turcs de ſon armée, auxquels ils perſuaderent que Mameth étoit maître de Tunis & du Château ; qu'il avoit fait mourir Muſtapha, & que les partiſans de ſon frere étoient perdus ſans reſſource.

Ali, après cet abandon d'une partie de ſes troupes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis, qui n'étoient qu'à une journée de ſon camp. Il reprit le chemin de la frontiere, & fut joint dans ſa retraite par le fidéle Muſtapha, qui lui amena douze cents chevaux. Mameth, qui vouloit abſolument terminer la guerre par un combat déciſif, ſuivit ſon frere de ſi près, que les deux armées ſe trouverent en préſence. On ſe battit pendant pluſieurs heures avec un acharnement opiniâtre, & la victoire ſe déclara enfin pour l'heureux Ali, qui ne fit point de quartier aux Turcs, dont il envoya cinq cents têtes à Tunis. Il ſe rendit lui-même deux jours après dans cette

Fuite d'Ali.

Combat déciſif.

cette ville, & ſignala ſon retour par la mort de tous ceux qui, dans la derniere révolution, s'étoient déclarés pour ſon frere.

Ali ſe rend maître du Royaume.

Ce fut ainſi qu'après une guerre de trois ans, Ali reſta maître de Tunis & de tout le Royaume. Pour comble de bonheur Laffis revint de Conſtantinople ſur ces entrefaites, avec les patentes de Bacha, & le pouvoir de diſpoſer à ſa volonté de la charge de Bei & de celle de Dei. On prétend que ces proviſions lui coûterent plus de ſix cent mille écus. Il voulut à ſon retour exercer, dans toute leur étendue, les droits qu'elles lui donnoient, & réunir ſur ſa tête les trois principales dignités de l'Etat. Mais Ali, qui n'avoit entrepris la guerre que pour ſe procurer le Beilik, n'étoit nullement diſpoſé à renoncer au fruit de ſes travaux. D'un autre côté, Tabac, Officier de la Milice Turque, qui venoit d'être élu Dei par la protection d'Ali, réſolut de ſe maintenir dans ſon emploi, & ſe ligua hautement avec ce Prince. Ainſi Laffis fut obligé de ſe contenter de la dignité de Bacha, & d'abandonner à ſon neveu l'auto-

Retour de Laffis.

rité ſouveraine, annexée depuis tant d'années à l'exercice du Beilik.

Mémoires Hiſtor. ſur le Roy. de Tunis par Saint-Gervais, pag. 38 & ſuiv.

Mameth, forcé de céder à ſon malheureux ſort, s'étoit retiré à Cairoan, où il menoit une vie ſolitaire, peu différente de celle des Marabouts, ou des Dervish de l'Afrique. Son frere ne l'inquiéta pas dans cette retraite; mais il crut que la politique ne lui permettoit pas de laiſſer vivre Achmet ſon fils aîné, que Mameth avoit lui-même envoyé à la Cour du Bei, comme un gage certain de ſa fidélité. Le jeune Prince fut maſſacré par les ordres d'Ali, & ce noir attentat cauſa une nouvelle révolution. Mameth reprit les armes pour venger la mort de ſon fils, fut reçu dans Tunis par ſes anciens partiſans, en ſortit à la tête de quelques troupes choiſies, & remporta une victoire ſur ſon frere, qui fut obligé de ſe retirer à Keffe. La plupart de ceux qui avoient trempé dans le maſſacre d'Achmet, tomberent dans les mains du vainqueur, qui les ſacrifia à ſon juſte reſſentiment.

Mameth reprend les armes.

Troiſiéme faction dans l'Etat.

Tandis que les deux Beis déchiroient le Royaume par leurs diviſions, il ſe forma un troiſiéme par-

ti, qui ſe déclara ouvertement contre eux. La plupart des ſoldats Turcs entrerent dans cette faction. Ils avoient à leur tête *Achmet Chelebi*, qui s'étoit emparé du Deilik. Les deux freres ſe réconcilierent alors, & joignirent leurs forces contre leur ennemi commun, auquel ils livrerent une bataille qu'ils perdirent. Cet échec les détermina à recourir à Ibrahim, Dei d'Alger, qui leur amena un puiſſant renfort. Ils inveſtirent Tunis en 1685, & s'en rendirent maîtres après un blocus de huit mois. Chelebi fut fait priſonnier, & conduit dans la tente d'Ibrahim, qui le fit étrangler quelques jours après.

Les deux Beis ſe réconcilient.

Ils appellent à leur ſecours les Algériens.

Cependant les Algériens, auſſi puiſſants dans la Capitale que les Beis mêmes, traiterent les habitants avec la derniere dureté, & commirent d'affreuſes violences dans cette malheureuſe ville. Quelques ſoldats porterent l'inſolence juſqu'à pourſuivre deux Maures dans le palais de Mameth, qui, forcé de céder à leur brutalité, commanda que ces miſérables fuſſent précipités du haut d'une terraſſe. Ali, pour faire ceſſer le déſordre, fit ſortir de Tunis tous

Mort funeſte d'Ali.

ces ſoldats étrangers ; mais ils ſe vengerent de cette inſulte en le maſſacrant dans ſa tente. Tel fut le ſort d'un Prince, doué de pluſieurs grandes qualités ; mais que l'ambition arma contre ſon frere, & entraîna dans pluſieurs crimes, dont il ſubit à la fin le juſte châtiment.

Mameth, que cette mort rendit paiſible poſſeſſeur du Beilik, ſongea à éloigner les Algériens, qui conſentirent à ſe retirer après avoir reçu une ſomme de quarante mille piaſtres. Mais quelque temps après ils rentrerent dans le Royaume, à la ſollicitation de quelques mécontents, qui ne cherchoient qu'à perpétuer les troubles. Mameth ayant fait de vains efforts pour arrêter leur marche, ſe renferma dans Tunis, où il ſoutint avec courage un ſiége de quatre mois. Mais preſſé par un ennemi actif, & comptant peu d'ailleurs ſur la fidélité des Tuniſiens, il prit enfin le parti de ſe retirer dans le déſert de Sahara. Tunis ouvrit alors ſes portes aux Algériens, qui conférerent la dignité de Bei à *Benchouk*, beau-frere de Mameth, & celle de Dei à *Tatar*, Officier de la

Départ & retour des Algériens.

Changements dans l'adminiſtration.

Milice Turque. Mais Benchouk ſe rendit ſi odieux par ſes violences, que les Tuniſiens rappellerent Mameth. Ce dernier ne jouït pas long-temps de ſon rétabliſſement. Une apoplexie l'enleva vers l'an 1690, & termina le cours d'un regne qui avoit été mêlé de beaucoup de traverſes.

Rétabliſſement & mort de Mameth.

Ramadan ſon frere lui ſuccéda, malgré l'oppoſition du Divan & du Peuple, qui demandoient pour Bei *Mourat*, ſon neveu. La faction Algérienne fit pencher la balance en ſa faveur, quoique ce fût un homme d'un génie médiocre, peu appliqué aux affaires, & auſſi incapable de gouverner par lui-même que de choiſir de bons Miniſtres. Il confia l'autorité à *Mezaoul*, renégat Florentin, homme décrié par ſes vices. Ce fut par le conſeil de cet indigne Miniſtre, qu'il ſe détermina à faire crever les yeux au jeune Mourat; mais le Chirurgien (1), qui fut chargé de l'opération, n'endommagea que ſes paupieres, qui s'enflerent tellement, que chacun s'imagina que l'ordre avoit été exécuté dans toute ſa ri-

Ramadan ſuccede au Beiljk.

(1) C'étoit un Provençal, nommé Carlier, qui ſe laiſſa gagner par les amis de Mourat.

gueur. Cependant, comme la haine eſt toujours ſoupçonneuſe, on tendit au Prince pluſieurs piéges, pour s'aſſurer davantage de ſon aveuglement. Tantôt on jettoit dans ſa chambre des charbons allumés, ſur leſquels il marchoit ſans ſe détourner; tantôt on lui préſentoit des épées nues, dont il ſoutenoit l'aſpect, ſans témoigner la moindre frayeur. Enfin on le tranſporta dans un château éloigné, & on le mit ſous la garde d'un Moine renégat, nommé *Papafalce*, qui avoit le titre d'Aga.

Mourat, malgré toute ſon adreſſe, ne put tromper long-temps la vigilance de cet eſpion, qui mangeoit ordinairement avec lui. L'Aga s'apperçut que ſon priſonnier n'étoit point aveugle, & en fit part à Ramadan. Mais avant que cet important avis parvînt au Bei, qui étoit alors en campagne pour la levée des tributs, Mourat ayant mis dans ſes intérêts quelques ſoldats de ſa garde, ſe ſauva du château, après avoir fait maſſacrer Papafalce, & trois eſclaves Maures, qui avoient refuſé d'entrer dans le projet de ſon évaſion. Il

ſe retira dans les montagnes d'Uſelette, au midi de Tunis, où il s'étoit depuis long-temps ménagé des intelligences avec les Scheiks des Arabes & les principaux Chefs de la Milice.

Le bruit de cet événement ſe fut à peine répandu, que les peuples ſe déclarerent de toutes parts en faveur de Mourat. Ramadan ſe vit abandonné de la plupart des troupes qui l'accompagnoient, & n'eut d'autre reſſource que de gagner le port de Suſa, dans l'eſpérance d'y trouver un navire qui le tranſporteroit hors du Royaume. Mais ayant été arrêté dans cette ville, il fut étranglé par l'ordre de Mourat, qui commanda que ſon corps fût jetté au feu, & ſe fit un barbare plaiſir de boire ſes cendres mêlées dans du vin. Mezaoul fut enfermé dans une cage de fer, & tourmenté pendant quarante-huit heures par des bourreaux, qui lui déchiroient toutes les parties du corps. Enfin on le livra à la populace, qui acheva de le mettre en piéces.

Révolution en faveur de Mourat.

Ramadan eſt étranglé.

Mourat, pour ſe venger des Algériens, qui avoient toujours traver-

ſé ſon élévation, réſolut de porter la guerre dans leur pays, & fut battu ſous les murs de Conſtantine. Cette malheureuſe expédition le jetta dans des dépenſes extraordinaires, qu'il ne put ſoutenir qu'en foulant exceſſivement ſes ſujets. Ces violences lui coûtoient peu. C'étoit un homme ambitieux, vindicatif, d'une férocité barbare, ſans religion & ſans mœurs, livré aux paſſions les plus brutales, & incapable d'être retenu par aucun frein. *Toujours environné*, dit un Ecrivain, *de piſtolets, de ſabres & de mouſquets;.... il tuoit les hommes de ſens froid,..... ſe faiſant un amuſement de cet exercice cruel.* Les Moines & les Prêtres du pays lui ayant donné quelque ſujet de mécontentement, il manda leurs Chefs, les fit coucher nuds dans une ſalle, & après les avoir tenus dans cette poſture pendant une nuit, leur fit jetter ſur le corps quantité d'eau froide. Cette inſulte fut ſuivie d'une ſcène auſſi burleſque qu'impie, qui ſe paſſa dans la chapelle du Bagne de Sainte Croix. Ayant conduit les Marabouts dans ce lieu, il les contraignit de manger de la chair de

Caractere de Mourat.

Saint-Gervais, p. 57 & ſuiv.

porc & de boire du vin, tournant en ridicule le dégoût qu'ils témoignoient pour des aliments, qui s'accordoient, disoit-il, si bien ensemble, & dont il faisoit lui-même ses délices. Comme il parcouroit la chapelle, il apperçut une image sur la muraille, & demanda ce qu'elle représentoit. Les Chrétiens du Bagne ayant répondu que c'étoit l'image de sainte Lucie, qu'ils invoquoient principalement pour le mal des yeux : *Bon, bon*, s'écria-t-il, *voilà la Sainte qu'il me faut ; elle guérira l'enflure de mes paupieres*. Ensuite, s'adressant à l'image, il lui fit cette priere : *O bienheureuse Lucie ! je te recommande mes yeux ; si tu les guéris, la meilleure huile ne te manquera pas*. Saint-Gervais ajoute que Mourat accomplit cette espéce de vœu, & que l'huile fut libéralement fournie en l'honneur de la Sainte. Ce même Bei, entre plusieurs autres traits d'extravagance, épousa publiquement un jeune Turc, qui vivoit encore dans ces derniers temps. *Ibrahin Scherif*, Capitaine des Gardes, immola à la fin ce monstre à la haine publique ; & ce fut alors que s'éteignit la

Fin de la Dynastie des Mourat.

Dynaſtie des Mourat, qui gouvernoit l'Empire depuis près d'un ſiécle.

Proclamation d'Ibrahim.

Ibrahim fut proclamé Bei; mais il ne jouït pas long-temps de cette dignité, quoiqu'il fût très-brave, & qu'il eût des qualités propres à le faire aimer des troupes & du peuple. Il fit la guerre aux Tripolitains, & menaça d'un ſiége leur Capitale; mais il fut obligé de ſe retirer après avoir perdu une bataille. Il ne fut pas plus heureux contre les Algériens, qui le défirent à plate couture aux environs de Keffe, & le firent priſonnier. Ils le relâcherent au bout de ſept mois ſur la promeſſe qu'il leur fit de ſe rendre leur vaſſal, & de leur payer deux cent mille piaſtres pour les frais de la guerre. Une pinque Provençale le conduiſit au port de Bizerte, d'où il envoya une chaloupe à terre, pour ſonder les diſpoſitions de ſes ſujets. Ceux qui la montoient ayant été mis aux fers, il ſe détermina à faire voile vers Porto Farina, où il ſe flattoit d'être mieux reçu. Mais *Aſſem Ben Ali*, qui aſpiroit au Beilik, envoya contre lui un autre bâtiment François,

ſur lequel il mit une troupe de ſoldats Turcs, commandés par un Officier expérimenté. Dès le premier choc Ibrahim fut tué d'un coup de mouſquet, & les Tuniſiens nommerent Aſſem pour lui ſuccéder. Aſſem eſt élu Bei.

Aſſem Ben Ali étoit fils d'un renégat Grec de Candie & d'une femme Maure. Il paſſa ſa jeuneſſe à la campagne, dans les travaux les plus vils; mais ſon mérite le tira de l'obſcurité, à laquelle il ſembloit que ſa naiſſance l'avoit condamné. Il parvint ſucceſſivement aux grades de grand Ecrivain, de Juge des Maures, de Tréſorier, de Major d'armée, & de Lieutenant-Général du Bei. Les talents qu'il montra dans ces différents emplois lui acquirent également l'eſtime des Turcs & l'affection des Maures. Dans la bataille qu'Ibrahim Schérif perdit contre les Algériens, & dans laquelle il fut fait priſonnier, Aſſem rallia tous les ſoldats qui échapperent à l'ennemi, & les conduiſit heureuſement à Tunis. La nouvelle de cet échec cauſa dans la ville un ſoulévement, dont il profita pour ſon élévation. Les ſoldats Turcs, craignant de per- Ses aventures.

dre leur paye, ſe rendirent en tumulte aux portes du château, & ſommerent le Dei de leur délivrer le prêt, ce qu'il eut l'imprudence de leur refuſer. Aſſem Ben Ali ſe mit à leur tête, entra avec violence dans le palais, & diſtribua aux troupes les tréſors du Dei, qui fut maſſacré dans cette émeute. Il parvint au Beilik vers l'an 1705, & jouiſſoit encore de cette dignité en 1733, dans le temps que M. de Saint-Gervais étoit Conſul à Tunis. C'eſt le dernier Bei, dont parle cet Ecrivain, qui publia ſes Mémoires en 1736.

ARTICLE III.

Du Gouvernement, des Mœurs & des Uſages des Tuniſiens.

Souverain pouvoir des Beis.

NOUS avons obſervé comment les Tuniſiens ſe ſont affranchis de la domination des Bachas Turcs, & par quels degrés les Beis ſont parvenus à s'emparer du ſouverain pouvoir. Cette premiere charge de l'Etat eſt depuis 160 ans dans les mains des Maures : la famille des Mourat l'a exercée pendant près d'un ſiécle.

L'autorité de ces Beis eſt ſi abſolue, qu'ils n'aſſemblent le Divan que pour la forme, & dans la ſeule vue de le faire conſentir à ce qu'ils ont décidé ſans ſa participation. On a dû remarquer que la violence décide ordinairement de leur élection. Saint-Gervais, *paſſim.*

Le Bei réſide aux environs de Tunis, dans un palais appellé *Bardo*, où il rend tous les matins la juſtice à ceux qui ſe préſentent, principalement aux Maures & aux Arabes de la campagne. Il eſt aſſiſté d'un grand Ecrivain & de quatre autres Sécrétaires ſubalternes, qui couchent par écrit les jugements qu'il prononce. Les parties condamnées lui payent un droit proportionné à l'importance des procès & à la qualité des perſonnes. Cet argent eſt porté dans la maiſon du Bacha, & ſert à payer les troupes. Rien de plus ſingulier & de plus frappant, ſuivant la remarque d'un Voyageur, que l'air d'aſſurance avec lequel les Arabes des deux ſexes ſe préſentent à ce Tribunal, & l'éloquence vive & mâle qui brille dans leurs diſcours. Vous les voyez, dit-il, accroupis à terre plaider leur cauſe avec un choix

Lieu de leur réſidence.

Comment ils rendent la juſtice.

Eloquence naturelle des Arabes.

d'expreſſions les plus heureuſes, & une véhémence d'action, qu'on ne peut aſſez admirer dans des hommes dont la phyſionomie eſt naturellement baſſe & ſtupide. Poſtures, geſtes, mouvement des yeux, inflexion de voix touchante, tout eſt animé dans leur diſcours, *& repréſente cette éloquence naturelle qui rend les objets préſents, & les peint indépendamment des ſecours de l'art & des préceptes.*

Politique des Beis.

Quoique le Bei jouïſſe d'un pouvoir abſolu, il a ſoin de tempérer lui-même cette autorité, en conſultant dans toutes les affaires de quelque importance les Officiers du Divan, les Cadis, & les autres gens de Loi. S'il veut dépouiller ou faire mourir quelque particulier, il s'adreſſe aux Juges ordinaires, qu'il a ſoin de prévenir de ſes volontés, & qui ne font qu'autoriſer par leur conſentement ce qu'il exécuteroit par autorité ſans leur participation. Cette conduite ſouple & artificieuſe le met à l'abri de la cenſure publique, & fait retomber ſur les Magiſtrats ce qu'il y a d'odieux dans les jugements injuſtes qu'il leur arrache. Un reſ-

pect infini pour toutes les choſes qui concernent la Religion, & une piété apparente, pouſſée juſqu'à la bigoterie, ſont des qualités que le peuple exige de ſes Souverains. Aſſem Ben Ali étoit toujours environné de Prêtres & de Marabouts, & faiſoit avec eux les cinq prieres du jour. Ce Prince, né avec des talents ſupérieurs pour le gouvernement, vint à bout de réprimer l'inſolence des Turcs, ſoit en éloignant, ſous divers prétextes, les plus mutins, ſoit en refuſant de recevoir à ſon ſervice beaucoup de Levantins qui ſe préſentoient, gens audacieux, vagabonds & ſans mœurs, qu'aucun lien n'attachoit eſſentiellement à l'Etat, & qui entroient dans toutes les conſpirations, autant par l'inquiétude naturelle de leur eſprit, que par l'eſpoir de faire fortune à la faveur des troubles. Les Beis de ces derniers temps ont achevé d'abattre l'orgueuil des Turcs, en élevant les Maures aux premieres charges du Miniſtere & de la Milice.

Comment ils ont réprimé l'inſolence des Turcs.

La maiſon du Bei conſiſte dans un *Chaya*, ou Intendant du palais; un *Caznadar*, qui a ſoin du tréſor;

Maiſon du Bei.

un *Sapatape*, ou Garde des Sceaux; un *Chaya* du Camp; des *Agas* Turcs & Maures, qui commandent la garde; dix *Chaoux*, ou Meſſagers, moitié Maures & moitié Turcs; quatre *Chalers*, ou Eſtafiers, vêtus de blanc, & une troupe de jeunes Renégats, qui ſervent de Pages, les uns dans l'intérieur du palais, & les autres au dehors. Les Pages du dedans ſont ſubordonnés au Sapatape, & ceux du dehors à un Oldak-Bachi, ou Capitaine des Gardes. Tous ces Officiers ſont vêtus d'un habit très propre, qu'on renouvelle tous les ans. C'eſt la communauté des Juifs qui fournit le damas, les draps de laine, & les autres étoffes néceſſaires.

Sa table, & ſa vie privée.

On ſert ſur ſa table une centaine de plats, remplis de ris, de légumes, de piéces de patiſſerie, de viandes bouillies qu'on apprête de différentes manieres, de fruits, de confitures, & d'autres aliments. Le roti n'eſt point en uſage chez ces Barbareſques. On ſçait la répugnance qu'ils ont pour la chair de porc. Lorſqu'ils mangent chez les Chrétiens, on a ſoin de ne faire paroître ſur la table aucune viande piquée,

& de ne ſervir aucun ragoût où il entre du lard. Le *Courcouſſou*, eſpéce de pilau, compoſé de ris & de poules bouillies, eſt le mets le plus eſtimé dans le pays. Les plats ſont de terre commune ou de fer-blanc. La table, plus longue que large, n'a qu'un pied de haut. Elle eſt couverte d'un cuir, ſur lequel on met une nape, que les convives étendent ſur eux, n'ayant point d'autres ſerviettes. Le pain, coupé en petits morceaux, eſt ſous la table, à portée de la main.

Malpropreté de ces Barbares.

Ces Barbares, qui n'ont point l'uſage des fourchettes, mangent très malproprement, prenant le ris à pleines mains, & le laiſſant couler entre leurs doigts, tantôt ſur leur barbe & ſur leurs habits, tantôt ſur le plat dont ils l'ont tiré. Ils ſe ſervent de cuillers de bois pour les mets tout-à-fait liquides : le Bei par diſtinction en a une d'écaille. La Loi leur défend d'avoir aucun vaſe ni aucun uſtenſile d'or ou d'argent. L'eau eſt l'unique boiſſon de leurs repas. Dans la maiſon du Bei, on met ſur la table un ſeau de fer, dans lequel les convives boivent

tour à tour, à la réſerve du Prince, auquel on préſente une coupe de porcelaine. Sa coutume eſt de manger avec ſes principaux Miniſtres, qui gardent un profond ſilence pendant le repas. Quand ſon dîner eſt achevé, les Pages & d'autres Officiers ſubalternes s'emparent de la table, & ce qu'ils y laiſſent eſt diſtribué aux eſclaves.

Le Bei prend ſon caffé dans ſa chambre après le repas, ſuivant l'uſage du pays, & ſe rend enſuite à l'appartement des femmes, d'où il ſort à trois heures pour aller faire ſa priere à la Moſquée. Il ſoupe une heure avant le coucher du ſoleil, & il ſe met au lit deux heures après le ſoupé. S'il paſſe la nuit dans le ſérail, ſa perſonne eſt gardée par les Eunuques; s'il couche dans ſon appartement, ce ſont ſes Pages qui le gardent. Pour ne point donner de jalouſie à ſes femmes, il doit coucher tour à tour avec elles; mais cet ordre eſt ſouvent interrompu par les arrangements ſecrets qu'il prend avec ſes favorites. Il ſe leve l'hiver deux heures avant le jour, & l'été dès que l'aurore paroît.

Le Bei peut avoir juſqu'à trois femmes légitimes : le nombre de ſes concubines n'eſt point limité. Ses femmes ont chacune leur logement ſéparé, & ne ſe viſitent que deux ou trois fois l'an. L'étiquette pour ces jours de cérémonie eſt qu'elles ſortent enſemble de leur appartement, & qu'elles s'avancent d'un pas égal juſqu'à un baſſin qui eſt au milieu de la cour du Sérail. Elles ſe ſaluent avec gravité, ſe font un compliment très court, & rentrent ſur-le-champ dans leur chambre. Femmes du Bei.

Le Prince eſt perſonnellement chargé de la levée du Garame, & des autres tributs qu'on impoſe ſur les Arabes & les Maures des provinces. Il ſort pour cela de Tunis deux fois l'année, l'une en hiver & l'autre en été, à la tête d'un camp de trois mille hommes. Le camp d'hiver eſt pour la viſite des provinces méridionales, & celui d'été pour les provinces du nord. Deux Chaoux font l'office de Majors Généraux, & réglent tout ce qui concerne les marches & les campements. Le Bei ne s'écarte de la Capitale que de deux ou trois journées; Comment il leve les tributs.

mais ſes Lieutenants pénétrent juſqu'aux extrémités du Royaume, & commettent ordinairement de grandes violences dans ces courſes.

Troupes réglées de la Régence.

La Régence n'entretient que huit mille hommes de troupes réglées, la plupart Turcs ou *Coulolis* (1). Il y en a douze cents en garniſon dans les châteaux, & pareil nombre pour le ſervice de la marine. Le reſte eſt employé dans les camps d'hiver & d'été, où chacun ſert tour à tour. La paye la plus baſſe eſt de quatre aſpres. On l'augmente d'un quart, de trois en trois ans, & à chaque changement de Bei elle reçoit un nouvel accroiſſement. Le Chef de la République, le Dei & les grands Officiers, ſont inſcrits ſur le rôle de la Milice, & reçoivent, comme les autres, leur ſolde, qui eſt d'une piaſtre. Les ſoldats, qui par vieilleſſe ou par indiſpoſition, ne peuvent ſervir dans les camps ou ſur les vaiſſeaux, perdent un tiers de leur paye. Le prêt ſe délivre de deux en deux mois, & monte environ à quatre-vingt mille piaſtres. Dans le cas d'une guerre avec l'étranger,

(1) Fils de Turcs & d'une Moreſque.

l'Etat peut lever une milice de cent mille hommes, compoſée de Maures & d'Arabes. Les *Zoüaves*, qui ſont des Soldats Maures, forment un corps particulier, qu'on ne paye que lorſqu'il eſt employé.

Le Bei met en parti quelques tributs, dont il confie la levée à des Officiers Maures, appellés *Cayes*. Ces fermiers ont différents diſtricts dans les villes & dans les villages, où ils exercent en même-temps l'office de Juges. Les Cayes de la campagne tourmentent les payſants par leurs exactions, & ſont à leur tour rançonnés par le Bei, qui les accable de taxes ou d'emprunts forcés. La priſon, la baſtonnade, & la confiſcation des biens, mettent ſouvent le comble à ces vexations. Les plus groſſes cayeries, ou fermes des villes, ſont celles des fruits & de l'huile, qui rapportent chacune cinquante mille piaſtres dans la Capitale. Celles des cuirs, du blé, du beurre, du ſel, des chevaux, du bois & du charbon, produiſent auſſi de groſſes ſommes. On a mis en parti juſqu'aux débauches des femmes publiques, qui ne peuvent exercer leur

Fermiers publics.

métier ſans payer une taxe annuelle, qui eſt affermée quatre mille piaſtres.

A quoi ſe réduit le pouvoir du Dei.

Le Dei, qui devroit occuper le premier rang dans la Régence, n'a conſervé que l'ombre de ſon ancienne autorité. Les Tuniſiens lui donnent aujourd'hui le nom de *Doleti*. Il eſt le Général & le Juge naturel des ſoldats Turcs, qui peuvent ſeuls parvenir à cet emploi. Sa réſidence eſt au château de Tunis, où il tient tribunal tous les matins.

Fonctions du Bacha.

Le Bacha, dans la naiſſance de la République, partageoit avec le Divan l'adminiſtration des affaires. Aujourd'hui il n'a point de part au gouvernement, & ſa préſence ne ſert qu'à rappeller aux Tuniſiens le ſouvenir de leur ancienne dépendance. Sa principale fonction eſt de payer les troupes. L'Etat lui fait une penſion de ſix mille piaſtres (1), & fournit de vivres ſa maiſon. Les Conſuls & les Grands ne le viſitent point, dans la crainte de déplaire au Bei, qui prendroit ombrage de cette démarche. Le Grand-Seigneur, qui nomme à cette place,

Droits apparents de ſouveraineté qui reſtent au Grand-Seigneur.

(1) La piaſtre de Tunis vaut un peu plus de trois livres de France.

a conſervé ici quelques droits apparents de ſouveraineté. La monnoie ſe bat à ſon coin; on le nomme dans la priere publique, qui ſe fait tous les jours au Bardo au ſon des inſtruments; ſes Capigis ſont reçus avec de grands honneurs, & les ordres qu'ils portent ſont publiés en plein Divan au bruit de l'artillerie. C'eſt à ces hommages extérieurs que ſe borne la ſoumiſſion des Tuniſiens, qui n'exécutent les commandements de la Porte, qu'autant qu'ils ſont conformes aux vues & aux intérêts du Gouvernement. Le Grand-Seigneur de ſon côté s'intéreſſe peu pour eux, & ne prend aucune part aux démêlés qu'ils ont avec les Princes Chrétiens.

Le Chaya eſt le quatriéme Officier de la République. C'eſt lui qui commande à Tunis dans l'abſence du Bei. Il joint à la qualité de grand Tréſorier celle de Receveur général des douanes. Le matin il rend la juſtice aux Maures, aux Chrétiens & aux Juifs, dans la maiſon du Bacha, & l'après-midi dans celle du Bei. Les procès qui s'élevent entre les Maures & les Chrétiens ſe ter- Le Chaya.

minent ſouvent à l'amiable chez les Conſuls ; mais quand le Maures refuſent d'acquieſcer au jugement, on a recours au Chaya, & c'eſt alors le Conſul qui défend en perſonne la cauſe du Chrétien. Cet emploi, qui donne une autorité peu inférieure à celle du Bei, peut être exercé par des Renégats & par des Maures.

Le Divan. Le Divan, qui eſt le Conſeil général de la Nation, eſt compoſé de quatre cents perſonnes, compriſes ſous les noms de Chaoux, de Bachaoux, d'Oldak-Bachi, de Boluk-Bachi, d'Ecrivains & d'Agas. Ces différents Officiers, répandus dans tout le Royaume, & chargés des principaux emplois de l'adminiſtration, ne ſe trouvent jamais réunis dans la Capitale. On n'en compte qu'environ ſoixante dans les aſſemblées les plus nombreuſes. Ce Tribunal, où ſe traitent les plus grandes affaires de l'Etat, & qui juge en dernier reſſort toutes les cauſes capitales des Turcs, s'aſſemble tous les matins. Il eſt préſidé par un Aga, qui eſt en même-temps Gouverneur de Tunis, & qu'on change tous les ſix mois. Ces ſix mois d'exercice lui rapportent

rapportent ordinairement deux mille piaſtres. Au ſortir de cet emploi, il n'exerce plus aucune charge dans la République ; mais il conſerve ſa paye, qui n'eſt que de vingt-deux aſpres par jour.

Le *Chara* eſt une Juſtice particu- Le Chara.
liere, fort reſpectée du peuple, quoiqu'elle ſoit ſubordonnée au Divan. Elle eſt compoſée d'un Cadi Turc & de trois Muftis de la même nation, d'un Cadi Maure, de trois Marabouts Africains, & de pluſieurs autres gens de loi. Le Cadi Turc eſt envoyé par le Grand Mufti de Conſtantinople, & ſe change tous les trois ans. C'eſt dans ſa maiſon que s'aſſemble ce Tribunal, qui eſt également ouvert aux Turcs, aux Maures & aux Juifs. Les affaires civiles & criminelles s'y expédient promptement & à peu de frais. Les Schérifs, ou Emirs, ne connoiſſent point d'autre Juſtice que le Chara, où ils ſont jugés par des Muftis de leur corps, qui s'y trouvent tous les jours. Ces prétendus deſcendants de Mahomet, qui portent par diſtinction un turban vert, jouïſſent ici d'une aſſez grande conſidération,

quoiqu'une infinité de miſérables uſurpent cette qualité. Leur témoignage contre les Chrétiens eſt d'autant plus redoutable, qu'ils ſont toujours prêts à trahir la vérité pour le plus léger intérêt. Le Chara eſt le ſeul tribunal qui condamne à mort.

Autorité des Scheïks dans les campagnes.

Tel eſt le gouvernement des villes. L'adminiſtration des campagnes eſt dans les mains des Scheïks, dont la nomination dépend ordinairement du Bei, qui, pour s'aſſurer de leur fidélité, leur aſſocie des Maures ou des Renégats Européens, auxquels il confie la principale autorité. Le diſtrict de chaque Scheïk comprend une certaine étendue de pays, qu'on appelle *Neige*. Il doit à l'Etat un tribut réglé, que le Scheïk eſt obligé de payer à la premiere ſommation. Les Maures & les Arabes, ſubordonnés à ces Chefs, menent preſque tous une vie paſtorale, n'ayant d'autres demeures que des tentes, qui ſervent en même temps d'habitation à leurs troupeaux. Il y a aux extrémités du Royaume des Princes Arabes fort puiſſants, qui vivent dans une eſpéce d'indépendance, & que le Bei ménage politiquement, parce qu'il

craint de les avoir à dos dans les troubles domeſtiques, ou dans les guerres du dehors. Fiers de leur liberté, ils mépriſent les Scheïks qui fréquentent les villes, & qui achètent par d'indignes ſoumiſſions quelques vains honneurs qu'on leur rend à la Cour.

Intérêts politiques des Tuniſiens.

L'Etat de Tunis, limitrophe d'Alger & de Tripoli, n'a rien à craindre de ce dernier Royaume, dont la foibleſſe eſt extrême. Mais les Algériens doivent l'inquiéter, ſoit à cauſe de leur puiſſance, ſoit par leur humeur guerriere, ſoit par les entrepriſes qu'ils ont formées contre ſon repos. Ainſi ſon intérêt eſt de travailler à leur affoibliſſement, & ſur-tout d'empêcher qu'ils ne s'intriguent dans les diſſenſions domeſtiques qui l'agitent, comme ils ont fait dans ces derniers temps. Un moyen de ſe fortifier contre ces dangereux voiſins, eſt de veiller exactement ſur la conduite des Scheïks de la frontiere, & d'entretenir une correſpondance ſecrette avec les Beis de Conſtantine, qui, exerçant un pouvoir preſque abſolu dans cette province, recherchent avec empreſſement l'amitié des Tu-

niſiens, dans la vue d'établir de plus en plus leur indépendance.

Nations Européennes établies à Tunis.

Ce Royaume n'eſt pas moins intéreſſé à ménager la France & l'Angleterre, deux Puiſſances qui concourent à faire fleurir ſon commerce, & qui peuvent d'ailleurs, en cas de rupture, lui cauſer de grands dommages. Nulle conſidération ne le porte à reſpecter le pavillon des Corſes, des peuples de Sardaigne, des Maltois, des Vénitiens, des Génois & des ſujets du Pape, avec leſquels il eſt en effet toujours en guerre.

Les François raſſemblés dans un comptoir très vaſte, appellé *Fondoue*, ſont les ſeuls Européens qui forment ici un corps de nation. Ils ont un autre établiſſement au Cap Negro. Les Anglois, les Hollandois, les Génois, &c. entretiennent auſſi un Conſul à Tunis. Les Juifs,

Juifs.

au nombre de neuf ou dix mille, occupent un quartier ſéparé. On les diſtingue en deux claſſes, dont l'une eſt compoſée de Juifs Moriſques, c'eſt-à-dire, originaires d'Afrique, & l'autre de Juifs étrangers, la plupart Italiens, qu'on appelle ici *Juifs Livournois*. Les Moriſques ont

de petits turbans violets, avec une calote noire, & le reſte de l'habillement Tuniſien. Les Livournois portent le chapeau & la perruque, & s'habillent comme les Marchands Européens.

L'habillement des Turcs & des Maures conſiſte dans une longue veſte, qui deſcend juſqu'au milieu de la jambe, & dans une eſpéce de camiſole très courte. On met par-deſſus cela un manteau blanc ou brun, qu'on appelle *Bernus*, & qui eſt ſurmonté d'un capuchon. Une ceinture fort large embraſſe la veſte par le milieu, & fait pluſieurs fois le tour du corps. On y attache deux couteaux de grandeur inégale ; mais il n'y a que les Turcs qui peuvent porter ces armes. Leurs chemiſes ont des manches fort amples, & quelquefois façonnées. Les hommes ont ordinairement les jambes nues, & portent aux pieds des babouches. Le turban des perſonnes de diſtinction eſt enveloppé d'une étoffe rayée, dont le bout tombe par-devant juſqu'à la ceinture.

Habillement des Turcs & des Maures.

Les dames ont des veſtes plus longues, de deux couleurs, avec des caleçons qui deſcendent ſur les

talons. Elles portent juſqu'à trois chemiſes, dont la plus apparente a des manches fort larges, pliſſées avec art, & terminées par une ſuperbe broderie, qui coûte quelquefois juſqu'à mille piaſtres. Elles ont des babouches dans leur maiſon, & ſortent avec des eſpéces de patins noirs très propres. Leur coëffure eſt un bonnet, appellé *Couſié*, autour duquel on roule un mouchoir brodé, qu'on orne de perles & de pierres précieuſes. Leurs bras ſont chargés de cercles d'or ou d'argent, & elles ont aux pieds de pareils anneaux, qui peſent ſouvent deux ou trois livres. Elles ſe parfument le corps des odeurs les plus fortes, qu'elles aiment paſſionnément, & ſe peignent en rouge les extrémités des mains & des pieds. Pour ce qui eſt du viſage, elles le fardent, comme nos Européennes, avec du vermillon, & ſe noirciſſent les levres, pour relever l'éclat de leurs dents, qui ſont d'une grande blancheur. Elles ſe font autour des ſourcils, qu'elles ont naturellement fort noirs, trois petits cercles, enfermés dans un plus grand, les peignant d'abord en noir, & les

couvrant enſuite de filets d'or. Elles croient les adoucir de cette maniere, & ne font que les rendre encore plus rudes. Leurs cheveux nattés flottent ſur leurs épaules, & ſont noués vers l'extrémité par des rubans d'or ou d'argent, terminés par des flocons de ſoie.

Leurs maiſons ſont en général fort baſſes, fort petites & fort triſtes, n'ayant aucune fenêtre ſur la rue. Les appartements tirent la lumiere d'une cour qui les environne. Le toit eſt en terraſſe, & c'eſt en ce lieu que les femmes paſſent une partie du jour dans la belle ſaiſon. Les Turcs & les Maures y montent rarement. Pour ce qui eſt des Juifs & des Chrétiens, ils n'oſent y paroître, à moins qu'ils ne logent dans un quartier abſolument iſolé. Un Maure qui les appercevroit ſur une terraſſe, pouroit leur tirer impunément un coup de fuſil; & ſi c'étoit une femme, elle leur feroit un procès criminel devant le Cadi. Maiſons du pays.

On ne voit guère dans les maiſons d'autres meubles que des nattes, ou des tapis fort communs, étendus à terre, & ſur leſquels il y a quelques

couſſins, qui ſervent de ſiéges. L'uſage des tapiſſeries leur eſt inconnu, & celui des ſtatues & des tableaux eſt défendu par la loi. Ainſi tout l'ornement des plus beaux palais ſe réduit à des peintures en moſaïque, dont on décore les planchers & les murailles.

Moſquées ; Aſyles.

La magnificence éclate dans quelques Moſquées, qui ſont également conſidérables par la richeſſe de leurs revenus. Elles ont des eſpéces de prébendes, qui répondent à nos canonicats. Les *Zarvis* ſont des chapelles particulieres, où repoſent les corps de quelques ſaints Marabouts. On a un tel reſpect pour ces lieux, que les banqueroutiers, les aſſaſſins, & en général tous les malfaiteurs, y trouvent un aſyle sûr, dont il n'eſt pas permis de les arracher.

Origine des Marabouts.

Les Marabouts étoient dans leur origine des Hermites, qui erroient ſur les bords de la mer, & qui gardoient les côtes. Ils étoient toujours prêts à fondre ſur les Chrétiens qui faiſoient naufrage, & un zèle barbare les portoit à maſſacrer ces miſérables, ou à les réduire à l'eſclavage. L'ennui de la ſolitude en attira pluſieurs

dans les villes, & le peuple conçut pour eux une eſtime qui procura des priviléges & des revenus conſidérables aux lieux qu'ils habitoient. Leurs cellules & leurs tombeaux furent érigés en Chapelles, qui ont toujours été deſſervies par des Religieux de leur ordre. Ces Marabouts des villes rempliſſent avec édification tous les devoirs de leur état, & ſont de très honnêtes gens. On ne remarque point en eux ces préjugés groſſiers, dont la plupart des Muſulmans ſont prévenus contre les Chrétiens. Ils aſſiſtent charitablement nos eſclaves, & les ſervent même quelquefois de leur crédit. Pour ce qui eſt des Hermites des campagnes, ils continuent leur vie vagabonde, couverts de mauvais haillons qui cachent à peine leur nudité, courant dans les rues comme des forcenés, faiſant des grimaces & des contorſions hideuſes, & affectant une imbécillité, qui ſert également de voile à leur ignorance & à leur libertinage. Le peuple, qui eſt par-tout la dupe de l'hypocriſie, a pour eux une admiration ſtupide. Lorſqu'un de ces Marabouts meurt; les Turcs & les Maures s'empreſſent

d'accompagner ſon corps à la ſépulture, de le porter en l'air ſur leurs mains, & de toucher la caiſſe où il eſt enfermé.

Les Bazars. Les Bazars tiennent un rang diſtingué parmi les édifices publics. Ceux de la Capitale ſont diviſés en pluſieurs quartiers, dont chacun eſt deſtiné à un commerce particulier. On y voit des loges pour les jouailliers, les droguiſtes, les bonnetiers, les cordonniers, les marchands de draps & d'étoffes de ſoie, &c. Parmi ces différentes communautés, celle des cordonniers a la prééminence. Il y a une halle particuliere pour la vente des eſclaves noirs. Tous ces différens Bazars communiquent les uns aux autres, & ſont gardés pendant la nuit par des Maures, qui répondent des marchandiſes, moyennant un droit léger qu'ils tirent de chaque boutique.

Les Bagnes. Les *Bagnes* ſont d'autres bâtiments très vaſtes, qui ſervent de priſons aux eſclaves. Il y en a cinq dans Tunis, dont le plus conſidérable eſt celui de Sainte-Croix. Ces maiſons renferment quelques tavernes, qui ſervent d'auberges aux Maures &

aux Turcs, & qui ſont tenues par des eſclaves Chrétiens. Les maîtres de ces auberges font d'aſſez grands profits, & gagnent en trois ou quatre ans de quoi ſe racheter. Ils vivent dans une telle aiſance, qu'ils ſentent à peine les rigueurs de l'eſclavage. Ceux qui ſervent dans les maiſons particulieres, jouïſſent encore d'un ſort aſſez doux. Ils gouvernent ordinairement leurs maîtres, & ſe procurent par leur induſtrie, ou par leurs rapines ſecrettes, un petit pécule, avec lequel ils rachetent tôt ou tard leur liberté. Les eſclaves les plus à plaindre ſont ceux qui ſont employés dans les travaux publics, ou qui ſervent ſur les galeres en qualité de forçats. On les traite avec une extrême dureté. Leur nourriture conſiſte en trois peits pains d'orge, mêlés de paille d'avoine, fort noirs, & d'un goût déteſtable.

Sort des eſclaves.

Les tavernes annexées aux Bagnes ſont des réduits obſcurs, mal propres, & quelquefois aſſez vaſtes. On y voit des lits, & quelques tables dreſſées. Là les Turcs, les Maures, les Juifs & les Chrétiens, ſe trouvent confondus, & boivent enſem-

Tavernes annexées aux Bagnes.

ble ſans ſcrupule. Ceux qui refuſent de payer peuvent être dépouillés par le Tavernier, à qui les gardiens du Bagne ont ordre de prêter main forte. Le Bei tire de grands droits de ces cabarets. Ceux qui les afferment ſont chargés de l'entretien de la chapelle du Bagne. Le prix du vin eſt taxé, & il eſt le même pour tous les vins, quoique leur qualité ſoit ſouvent très inégale. Ces Taverniers peuvent aller librement dans la ville pour leurs affaires, & vivent dans une habitude de libertinage, qui les conduit ordinairement à l'apoſtaſie.

Langues qui ſe parlent à Tunis.

On parle dans le Royaume de Tunis trois principales langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le *petit Franc*. M. de Saint Gervais aſſure que l'ancien idiome Africain n'y eſt plus connu depuis pluſieurs ſiécles, & que les Sarraſins ont anéanti tous les livres compoſés dans cette langue. Mais cet Ecrivain ſe trompe, au moins dans la premiere partie de ſon aſſertion. Car nous apprenons de Schaw, Auteur beaucoup plus inſtruit, que les Cabiles parlent une langue particuliere, appellée *Shoviah*, dont les

Schaw. T. I. pag. 312 & ſuiv. & T. II, dans les Extraits, P. 134.

mots primitifs, comme ceux qui ſignifient *Terre*, *Homme*, *Femme*, *pain*, *viande*, &c. n'ont aucun rapport à l'Arabe. Cette langue, dont l'Auteur Anglois donne un vocabulaire, ne peut être autre choſe que l'ancien Africain.

L'Arabe, que les Sarraſins ont apporté en Barbarie au ſeptiéme ſiécle, s'eſt fort corrompu par le mélange de quantité de mots étrangers. C'eſt la langue dont on ſe ſert dans tous les actes publics. Le Turc n'eſt en uſage que depuis l'invaſion des Turcs Ottomans. Le petit Franc eſt un jargon que les Européens ont introduit depuis pluſieurs ſiécles dans les Echelles de Barbarie & du Levant. Les Arabes ont fait paſſer dans leur langue pluſieurs de ſes mots, tels que ceux-ci :

Ambar,	Ambre.
Mera,	Amer.
Ambachador,	Ambaſſadeur.
Caſtanas,	Châtaignes.
Camiza,	Chemiſe.
Felouca,	Felouque.
Couchina,	Cuiſine.
Caloma,	Plume.

Mouette dans la Relation de ſa Captivité, p. 331 & ſuiv.

Zafran,	Safran.
Tafetan,	Taffetas.
Tabaco,	Tabac, &c.

Médecins du pays.

Quelques Maures ſe mêlent d'exercer ici la Médecine. Ils n'emploient dans leurs remédes que l'uſage des ſimples, dont ils connoiſſent aſſez bien les propriétés. Il y a auſſi des Médecins Juifs & Chrétiens, qui traitent les malades ſuivant les méthodes Européennes. Les Grands recourent volontiers à ces Médecins étrangers; mais ils les fruſtrent ordinairement de leur ſalaire. Les Médecins éprouvent ici les mêmes difficultés qu'au Levant dans les viſites des Dames. Ils ne peuvent leur tâter le pouls qu'au travers de la chemiſe; & s'ils demandoient à toucher à nud quelque partie malade, ils s'expoſeroient à de mauvais traitements. Les femmes du pays ſont ſujettes à une maladie ſinguliere, appellée *Janou*, qui conſiſte dans des mouvements convulſifs, qu'on attribue ordinairement à la poſſeſſion du Diable. Elles croient ne pouvoir chaſſer cet eſprit dangereux, qu'en ſautant & en tournant

Saint Gervais, Mémoires Hiſt. ſur Tunis, p. 191 & ſuiv.

Maladie ſinguliere.

avec rapidité, au ſon d'un tambour qu'elles battent elles-mêmes. La malade doit continuer cet exercice, juſqu'à ce qu'elle tombe à terre ſans connoiſſance. On la met alors dans ſon lit; on la parfume de divers aromates, & on lui applique des caracteres magiques ſur différentes parties du corps.

ARTICLE IV.

Climat, productions, forces maritimes, Commerce étranger & domeſtique, Coutumes particulieres.

Climat & productions de Tunis.

LE Royaume de Tunis eſt placé ſous un beau Ciel, & l'on y reſpire un air très pur. La peſte y fait moins de ravages que dans le Levant, & il ſeroit aiſé de ſe préſerver de ce fléau, en uſant des précautions dont on ſe ſert à Veniſe & à Marſeille. Les fraîcheurs du ſoir & du matin y cauſent des maladies mortelles. Les vues foibles & les poitrines délicates s'accommodent peu de la vivacité de l'air. Les chaleurs de l'été ſont violentes, & les froids de l'hiver ſont aſſez ſenſibles pour un pays où

il ne gele jamais. L'hiver eſt pluvieux, & l'été fort ſec.

Les terres, quoique d'une qualité excellente, ſont mal cultivées, & plus de la moitié de ce vaſte Royaume eſt en friche. Le pays abonde en beſtiaux, entre leſquels le chameau tient le premier rang par ſon utilité. Il ſert également pour le labourage & pour le tranſport des marchandiſes. Cet animal coute peu à nourrir, ſoutient pendant pluſieurs jours la faim & la ſoif, porte la charge de deux mulets vigoureux, & joint à cela une telle docilité, qu'un enfant de dix ou douze ans le conduit ſans aucune peine. Quelques Maures ont la ſuperſtition de ramaſſer dans un baſſin l'écume qui ſort de ſa bouche, & s'en frottent la barbe & le viſage, en prononçant pluſieurs fois ces mots : *Hadgi-Baba*, qui ſignifient pere pélerin, par alluſion au chameau qui porte à la Mecque l'Alcoran, & le beau tapis que le Grand Seigneur y envoie tous les ans.

Utilité du chameau.

Les chevaux barbes, c'eſt à-dire, Barbareſques, ont la tête haute, les jambes déliées & la taille moyenne. Ils ſont vigoureux & infatigables,

Chevaux barbes.

également propres aux travaux de la guerre & aux longues courſes. On aſſure qu'ils ſe maintiennent dans leur force juſqu'à l'âge de trente ans. Leur défaut eſt de porter au vent, & d'avoir la bouche forte. Ils dégénèrent beaucoup lorſqu'on les tranſporte en Europe. Les Turcs & les Maures manient un cheval avec la plus grande dextérité. Ils ont des ſelles légeres, des éperons fort longs, des étriers larges & courts, qui leur tiennent les genoux pliés. Ils ne mettent point de croupiere à leurs chevaux, & ne les ferrent jamais par le poitrail.

Autres animaux domeſtiques.

Le bœuf ne parvient point ici à la même groſſeur que dans les contrées ſeptentrionales de l'Europe. On ne le mange bon que ſix mois de l'année. Les moutons ſont fort gras & fort velus; mais il eſt rare d'en trouver qui ne ſentent pas la laine. On ne tue point de veaux en Barbarie. Les Maures n'apprennent qu'avec ſurpriſe que les Chrétiens égorgent dans ſa premiere jeuneſſe un animal, qui deviendroit une fois plus gros ſi on le laiſſoit vivre. La volaille qui ſe vend dans les mar-

chés eſt en général fort maigre ; mais avec un peu de ſoin on vient à bout de l'engraiſſer. Les pigeons égalent en groſſeur nos poulets gras, & ſont d'un goût exquis. La caille eſt un gibier excellent ; mais le vanneau, le pluvier doré, le canard ſauvage & la perdrix ſont d'une qualité médiocre. La poule de Carthage eſt auſſi groſſe que nos plus forts chapons ; mais ſa bonté ne répond pas à ſa mine. La mer de Tunis n'eſt rien moins que poiſſonneuſe, & n'offre d'ailleurs que des productions aſſez communes.

Poiſſons.

Légumes, fruits.

Les légumes ſont rares, & fort inférieurs aux nôtres. Les bons fruits ſe réduiſent aux figues, aux amandes, aux grenades & aux dattes. Les oranges & les citrons abondent dans les jardins ; mais, ſelon Saint-Gervais, ils n'ont aucune ſaveur. Il y a aux environs de Tunis & de Bizerte quelques vignobles, qui produiſent d'aſſez bons vins.

Forces maritimes du Gouvernement.

Les forces maritimes de la Régence conſiſtent dans quatre ou cinq vaiſſeaux, depuis vingt juſqu'à quarante canons, & dans vingt-cinq ou trente galiottes, dont les moin-

dres ont quinze hommes d'équipage, & les plus fortes cent vingt. Les vaiſſeaux vont deux fois l'année en courſe. Le Bei leur fournit de l'huile, du beurre & du biſcuit, & les Capitaines ſuppléent le reſte, en faiſant payer deux piaſtres à chaque ſoldat. La courſe eſt fixée à quarante jours, & n'en doit jamais paſſer cinquante. L'équipage eſt compoſé de Turcs, de Coucolis & de Renégats Européens. Ces derniers, comme plus expérimentés dans l'art de la navigation, ont pour l'ordinaire le commandement. Suivant la qualité des vaiſſeaux, on embarque plus ou moins d'eſclaves Chrétiens, pour le ſervice des bâtiments, les Turcs ne ſe mêlant point de la manœuvre, & ne s'occupant uniquement qu'à combattre.

Combien les armements coûtent peu.

Ces Barbareſques font la courſe ſans preſque aucune dépenſe. Le Capitaine, loin d'exiger aucun ſalaire, eſt obligé d'entrer lui-même dans les frais de l'armement. On n'embarque ni matelats, ni branles, ni coffres, ni d'autres commodités de ce genre. Preſque toutes les proviſions ſe réduiſent à du biſcuit noir

& de l'eau, à quoi l'on joint quelques barils d'huile & de beurre, pour les ſoldats Turcs. Trois cents piaſtres ſuffiſent pour équiper un vaiſſeau de quarante canons, & pour l'entretenir pendant deux mois. Cette économie donne aux Barbareſques un grand avantage ſur nos Corſaires. Si un Capitaine eſt convaincu d'avoir manqué une priſe par ſa faute, il eſt condamné, à ſon retour, à recevoir cinq cents coups de bâton; ce qui n'empêche pas qu'on ne le renvoie en courſe à la premiere occaſion, parce qu'on ſuppoſe qu'il s'acquittera mieux de ſon devoir.

Réglement pour les priſes.

Lorſqu'un Corſaire fait une capture, voici comme elle ſe partage. Le bâtiment enlevé appartient au Bei, qui retient outre cela la moitié des effets & des eſclaves. Le reſte eſt diſtribué à l'équipage. Le Rais, ou Capitaine, a ſix parts; le Sous-Rais quatre, ainſi que le Pilote & le premier Canonnier; l'Ecrivain trois, chaque Timonier deux, le Patron de la chaloupe deux, & les ſimples ſoldats demi-part. De dix eſclaves le Divan en prend un. Les priſes que font les Armateurs parti-

culiers tournent uniquement à leur profit. Lorſqu'un de nos Capitaines marchands rencontre un Corſaire de la Régence, muni des paſſeports de notre Conſul, il eſt obligé de ſe tranſporter à ſon bord, & de lui montrer ſa commiſſion.

Pour le ſalut.

Tous les navires marchands qui mouillent dans la rade de Tunis, ſaluent de trois coups de canon le Château de la Goulette. Le Capitaine ſe rend auſſi-tôt à terre avec ſa chaloupe, & va ſaluer l'Aga du Château, qui dépêche au Bei un Oldak-Bachi, pour l'avertir de l'arrivée du bâtiment. Les vaiſſeaux de guerre attendent que le Château les ſalue, & rendent coup pour coup. Tant qu'ils demeurent en rade, le pavillon de la nation eſt arboré dans la maiſon du Conſul. Lorſqu'ils ſont ſur le point de partir, la Régence leur envoie des bœufs, des moutons, des poules & d'autres rafraîchiſſements. Quand le Capitaine va ſaluer le Bei, il met la main dans la ſienne, & le traite d'Excellence. Le Conſul & toutes les perſonnes de marque en uſent de même; mais les Marchands lui baiſent la main.

Rades fréquentées.

Les rades les plus fréquentées ſont la Goulette, Bizerte, Porto Farina, la Gallipe, Suſa, Sfax & Monaſteer. Il y a flux & reflux dans celle de Sfax, où les vaiſſeaux ſont auſſi tranquilles que dans un baſſin. Le port de Farina, qui recevroit les plus grands vaiſſeaux, s'il étoit entretenu convenablement, eſt à peine acceſſible aux frégates. C'eſt dans ſon voiſinage que ſe tiennent les vaiſſeaux de la Régence. Les galiottes ſont à Bizerte, qui ne peut recevoir que des bâtiments de moyenne grandeur.

Droits payés par les vaiſſeaux marchands.

Tous les vaiſſeaux Marchands, qui chargent ou déchargent dans le Royaume de Tunis, payent différents droits, ſçavoir ceux d'Ancrage, d'Avarie, de *Cotimo* & de Conſulat. L'ancrage, pour les navires François, montoit dans ces derniers temps à 17 piaſtres & demie, qui ſe partageoient entre l'Aga du Château, les Chiaoux & le Drogman du Conſul. L'avarie regarde les dépenſes de l'Echelle, & augmente ou diminue à proportion de ſes beſoins. Le cotimo eſt un autre droit, compoſé ſur tous les bâtiments qui commercent de Tunis en Italie, ou d'Italie à Tunis. Cette taxe eſt plus

ou moins forte ſuivant la grandeur des vaiſſeaux, & ſon produit eſt employé aux réparations du port de Marſeille. Toutes les marchandiſes qu'on charge dans le Royaume ſont encore ſujettes à une impoſition de deux pour cent, qui s'appelle droit de Conſulat, parce qu'il ſert à payer les appointements du Conſul & ceux des Officiers de l'Echelle. Ces différents droits ſont levés par le premier Député du Commerce, qui en rend compte tous les ans en préſence du Conſul, du Chancelier, & de quatre Négociants.

Bâtiments qui font la caravane.

Les bâtiments qui font la caravane, s'adonnent ordinairement à convoyer des marchandiſes qui ne leur appartiennent point, & à tranſporter des paſſagers Turcs & Maures d'une échelle à l'autre. Quelquefois on leur confie des fonds pour acheter des grains, qu'ils tranſportent en Provence ou en Eſpagne. L'équipage eſt de quinze ou vingt hommes, qui ſont ordinairement à la part, c'eſt-à-dire, qu'à la fin de la caravane ou du voyage, le profit ſe partage entr'eux. Le Capitaine traite les matelots de camarades, & mange avec eux com-

me avec ſes égaux. Les plus longues commiſſions pour les caravanes ne ſont que de deux ans, après leſquels il faut revenir en France ſolliciter une nouvelle permiſſion. L'objet de ce réglement eſt d'empêcher que les matelots ne perdent trop long-temps de vue leur patrie, & ne ſoient tentés de s'établir dans quelque Echelle; ce qui ſeroit une perte pour l'Etat. La tranſgreſſion de cette loi eſt punie de la confiſcation du bâtiment & des marchandiſes, & d'une amende de cent francs par mois, depuis l'expiration du terme mentionné dans la commiſſion. Ceux qui ont le malheur de perdre leur bâtiment ne peuvent en équiper un autre ſans obtenir un nouveau paſſeport. M. de Saint-Gervais, qui a exercé pendant pluſieurs années le Conſulat de Tunis, & qui connoiſſoit à fond les intérêts de notre marine, trouve cette derniere loi beaucoup trop dure, parce qu'elle acheve de conſumer en frais des malheureux, auxquels on devroit plutôt offrir des conſolations & une prompte reſſource. Les Anglois font la caravane avec plus d'avantage que nous, ſoit parce

parce qu'ils ont des équipages moins forts, soit parce que leurs commissions sont pour dix ans.

Le Bei s'est emparé du commerce du bled, de l'orge & de l'huile, qu'il achete des Maures à vil prix, & qu'il vend fort cher aux Chrétiens. Le débit de ces denrées est interdit à tout particulier sous peine de la vie. Cette conduite tyrannique décourage entiérement les cultivateurs, qui ne s'appliquent à tirer de la campagne que ce qui est absolument nécessaire pour leur entretien, & pour le payement de la taille. Tyrannie du Bei.

Les marchandises que nous tirons de Tunis sont l'huile, le bled & d'autres grains, la laine, la cire, les peaux de maroquin & des cuirs communs. Celles que nous portons sont des laines d'Espagne, du vermillon, des draps de Languedoc, du sucre, des épiceries, du papier, des clincailleries, de l'acier, des vins & des eaux-de-vie. Depuis quelque temps les Anglois sont fort recherchés par les Turcs & par les Maures qui commercent au Levant. Cependant les Tunisiens sont naturellement portés à donner la préfé- Marchandises qu'on tire de Tunis.

rence aux François, dont le caractere plus ſociable & plus doux les accommode mieux. Il part tous les ans de cette Echelle environ cent vingt bâtiments François, dont les uns ſont chargés pour le compte des Provençaux, & les autres pour celui des Maures & des Juifs.

Commerce des Juifs & des Maures.

Les Juifs font preſque tout le commerce d'Italie, & payent dix pour cent des marchandiſes qu'ils tirent de cette contrée. Les Maures envoient au Levant des bonnets, des étoffes de laine, du plomb, de la poudre d'or & des ſequins. Ils reçoivent en échange de la ſoie, des toiles peintes, du fer, de l'alun, du vermillon & des draps. Ces marchandiſes de retour ſurpaſſent le prix de celles qu'ils portent; ce qui rend ce commerce très déſavantageux pour les Barbareſques. Leurs vaiſſeaux chargent pour l'Egypte de l'huile, du ſavon, des bonnets, des piaſtres Sévillanes & de la poudre d'or. Ils en rapportent des toiles, du caffé, du ris, du lin & du coton.

Caravanes étrangeres.

Les caravanes qui viennent de Salé, & d'un canton méridional de la Mauritanie, habité par des peuples

que les Tuniſiens nomment *Cadenſis*, apportent un accroiſſement conſidérable au trafic de ce Royaume. Les Saletins arrivent une fois l'année, vers le temps du Ramadan, & répandent dans Tunis la valeur d'un million, ſoit en poudre d'or, ſoit en ſequins. Les Cadenſis viennent deux fois par an, & font une marche de trente jours. Tout ce qu'on nous apprend de leur pays, c'eſt qu'il eſt voiſin de celui des Négres, avec leſquels ils font un grand commerce. Ils habitent un gros bourg, partagé en deux grandes rues, dont chacune ſert de demeure à une tribu particuliere : car ce peuple eſt diviſé en deux branches, qui ne communiquent point l'une avec l'autre, & qui ont chacune leurs chefs, leurs loix & leurs uſages.

Saint-Gervais, ibid. p. 322.

La maniere dont ils commercent avec les Négres eſt remarquable. On ſe rend de part & d'autre ſur une montagne, ſans s'aboucher & ſans ſe voir. Les Cadenſis apportent leurs balots, & ſe retirent. Quand ils ne paroiſſent plus, les Négres s'approchent, viſitent les marchandiſes, & mettent ſur chaque balot une cer-

taine quantité de poudre d'or, proportionnée à leur eſtimation. Les Cadenſis reviennent peu de temps après; & s'ils ſont contents de l'enchere des Négres, ils emportent l'or & laiſſent les marchandiſes : ſi l'eſtimation leur paroît trop baſſe, ils ne touchent point à l'or. Ainſi le Négre eſt forcé d'augmenter la ſomme, ou de renoncer à l'acquiſition du balot. Cette façon de trafiquer eſt très ancienne dans l'Afrique, puiſqu'Hérodote en fait mention au quatriéme Livre de ſon Hiſtoire, en parlant du commerce des Carthaginois avec les Lybiens.

Religion des Tuniſiens.

Le Mahométiſme eſt la Religion des Tuniſiens. Les Bedoins & d'autres branches errantes de ce peuple y mêlent quantité de ſuperſtitions ; mais les Maures & les Turcs l'obſervent dans toute ſa pureté. Cependant il y a quelques ſingularités dans leurs fêtes. Le jour du *Melou*, conſacré à la naiſſance de Mahomet, les hommes & les femmes courent dans la ville pendant toute la nuit ; & le jour de ſa mort on allume des feux de joie dans les rues. Aux deux fêtes du Beiram le Bei ſe montre au

peuple, à l'entrée d'une galerie, entouré de ſes Officiers & de ſes Miniſtres. Les Conſuls vont le complimenter au Bardo. La troupe des Luteurs, compoſée de douze champions, s'exerce en ſa préſence, & reçoit une gratification de douze piaſtres. Celui qui ſe ſignale le mieux dans ce combat eſt déclaré chef de la bande. Leur paye eſt de quatre aſpres. Celle du chef augmente d'une aſpre chaque année, tant qu'il eſt en place; & lorſqu'il eſt ſupplanté, il touche pendant toute ſa vie la paye qu'il avoit avant ſa défaite. Ces Luteurs combattent tous les vendredis dans la place publique à l'heure de midi, & on ferme alors les portes de la ville; uſage fondé, dit Saint-Gervais, ſur une ancienne tradition qui court parmi les Maures, qu'à pareil jour, vers l'heure de midi, les Chrétiens ſe rendront maîtres de Tunis. Il part tous les ans du Royaume une Caravane, qui ſe joint à celles d'Alger & de Tripoli, & qui ſe rend à la Mecque en traverſant l'Egypte.

Luteurs.

Il eſt aſſez difficile de diſtinguer les Miniſtres de la Religion d'avec

Prêtres du pays.

les Laïques, parce qu'il n'y a entre eux aucune différence dans l'habillement, excepté que les Prêtres ont les oreilles de leurs babouches plus élevées. Les *Talbes*, qui sont les Ecclésiastiques du second ordre, forment une classe très nombreuse. Le salaire qu'on leur donne est si médiocre, qu'ils sont obligés d'exercer divers métiers pour subsister. Les Cadis, les Mufti, les Directeurs des Mosquées, & tous les autres Prêtres du premier ordre, ont de meilleurs appointements.

Caractere des Tunisiens. On remarque que le génie des Tunisiens a changé avantageusement depuis un demi-siécle ; que leurs mœurs sont plus douces que celles des Algériens & des Tripolitains, & qu'il y a beaucoup plus de sûreté dans leur commerce que dans celui de leurs voisins. Adonnés au trafic, à l'agriculture & à d'autres arts paisibles, ils renonceroient insensiblement à la piraterie, sans un préjugé superstitieux, qui leur persuade que la Religion les oblige d'être toujours en guerre avec les Chrétiens.

Mariages. Le mariage n'est chez ces Barbares qu'un commerce passager, dont

on rompt les liens pour des cauſes très légeres. Les trois jours qui le précédent ſe paſſent en fêtes & en feſtins, & pendant ce temps la mariée eſt conduite au bain régulièrement. Les deux familles s'aſſemblent le jour de la noce. Le marié fait une courte priere, préſente le ſorbet & les parfums à tous les aſſiſtants, & va enſuite trouver ſon épouſe, qui l'attend ſeule dans ſon appartement. Elle ſe dévoile à ſon arrivée, & ſe montre à lui pour la premiere fois, obſervant de ne dire aucune parole avant qu'il lui ait fait un préſent. C'eſt lui qui la déshabille, & qui la met au lit.

Les femmes n'apportent ordinairement en mariage que quelques diamants & un trouſſeau. Celles qui reçoivent une dot ſe la font reſtituer, lorſque leur mari les répudie par caprice : s'il leur a donné un douaire, elles en jouïſſent auſſi. Mais lorſque c'eſt la femme qui ſe ſépare du mari, elle perd également & ſon douaire & ſa dot. Les femmes venant à mourir, le mari hérite du tiers de leur bien; la femme jouït des mêmes avantages à la mort du mari. Une femme

répudiée peut ſe remarier trois mois & trois jours après le divorce, & le mari trois jours après. On marie ici les filles à onze ou douze ans.

Embonp int eſti.né dans les femmes.

L'embonpoint eſt une qualité ſi eſtimée dans les femmes, qu'elles n'oublient rien pour ſe rendre agréables aux hommes à cet égard. On aſſure que pour s'engraiſſer elles mangent de jeunes chiens & de jeunes chats, & qu'elles avalent des boulettes de pain, & des viandes hachées fort menu. Cette nourriture, jointe à la vie pareſſeuſe qu'elles menent, les rend extraordinairement puiſſantes. Elles ont d'ailleurs de l'éclat, de la fraîcheur, les yeux grands, les regards vifs & animés, avec les plus belles dents du monde.

Les femmes Turques & Maures ne ſortent jamais ſans être voilées. Lorſqu'elles vont faire quelque emplette chez les Marchands Chrétiens, elles levent leur voile ſans ſcrupule, & prennent plaiſir à être vues, ſurtout quand elles ſont jolies. Elles ſe fréquentent aſſez librement les unes les autres; mais il ne leur eſt pas permis de recevoir la viſite des

hommes. Lorſqu'un Tuniſien voit à la porte de la chambre de ſon épouſe les babouches d'une dame, il n'entre point dans l'appartement. Un mari ne peut refuſer à ſa femme la permiſſion d'aller au bain au moins une fois le mois. Comment elles ſe viſitent.

L'appareil des funérailles eſt très lugubre. Dès qu'un homme a fermé les yeux, ſes eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, ainſi que ſes parentes & ſes amies, s'aſſemblent autour du corps, ſe frappent la poitrine & ſe déchirent le viſage en pouſſant des cris affreux. La femme du mort entre toute échevelée dans l'appartement. Sa plus proche parente, ayant dans les mains un tambour, qu'elle bat par intervalle, fait une eſpéce d'éloge funebre du mort, qui eſt interrompu par les cris des autres femmes, & par les coups redoublés qu'elles ſe donnent. Cette triſte cérémonie dure trois jours; mais le corps n'eſt expoſé que vingt-quatre heures; au bout deſquelles on le porte en terre, après l'avoir lavé avec de l'eau de camphre, où l'on mêle d'autres aromates. Appareil des funérailles.

Dans les maiſons des perſonnes

riches on fait de grandes aumônes pendant pluſieurs ſemaines. Les femmes, accompagnées de leurs amies, vont pleurer tous les matins pendant quarante jours ſur la foſſe du mort. On enterre les dames de qualité avec leurs plus beaux habits, & l'on fait garder leurs tombeaux, pour empêcher qu'ils ne ſoient inſultés. C'eſt un uſage parmi les gens de diſtinction d'affranchir en mourant quelques eſclaves. Les Chrétiens ont part à ce bienfait comme les autres. On a ici une grande vénération pour les cimetieres. Les femmes y brûlent des cierges tous les vendredis, & paſſent ſouvent des journées entieres ſur les tombeaux de leurs époux. On blanchit deux fois l'année tous les ſépulcres.

Serments des Tuniſiens. Autres uſages.

Quand les Tuniſiens veulent atteſter une choſe, ils jurent par la loi de leur Prophéte, par la Moſquée de *Geiton*, le plus ancien de leurs Temples, par la tête du Grand Seigneur & par celle du Bei. *Allah Arquebouc*, Dieu brûle ton pere & ta mere, eſt une imprécation très familiere aux Maures, qui l'emploient indifféremment contre les animaux

& contre les hommes. Les perſonnes d'un rang égal s'embraſſent en ſigne d'amitié, & ſe font baiſer la main par leurs inférieurs. Tous les repas commencent par cette courte priere : *Au nom de celui qui a créé le ciel & la terre.* On tient pour impurs les animaux dont le ſang n'a pas été répandu, & l'uſage de leur chair eſt défendu par la loi. Quand on coupe la tête à une poule, ou à une piéce de gibier, on a coutume de prononcer ces mots : *Au nom de Dieu.* Les Turcs & les Maures font un grand uſage de l'opium, fument continuellement, prennent beaucoup de caffé, & boivent ſans ſcrupule du vin & des liqueurs fortes. Ils ſont ſi jaloux de leurs femmes, que ce ſeroit une incivilité de leur demander comment elles ſe portent.

Les chemins ſont fort ſûrs depuis que les Beis condamnent à l'amende tous les habitants des cantons où l'on commet un vol ou un meurtre. La police n'eſt pas moins exacte dans les villes, où il y a des patrouilles réglées, qui marchent toute la nuit. Un Maure, convaincu d'avoir tué un Turc, eſt condamné à payer cinq

Sureté des chemins : Police des villes.

cents piaſtres & à perdre la vie ; mais un Turc qui tue un Maure en eſt quitte pour trois cents piaſtres, & n'eſt preſque jamais condamné à mort. L'amende impoſée pour les meurtres s'appelle le *prix du ſang*. Les ſupplices ordinaires ſont de pendre aux murailles de la ville, de jetter dans la mer, & de couper le poing. La peine du feu eſt très rare. Les Chrétiens qui dans tous les pays Mahométans ſont expoſés à pluſieurs inſultes, ne doivent point s'écarter dans la campagne, ſans ſe faire accompagner d'un ſoldat Maure : avec cette précaution ils ne courent aucun riſque.

CHAPITRE V.

Du Royaume de Tripoli.

JE dirai peu de choſe de ce Royaume ; premiérement, parce que je n'ai point trouvé de livre qui en donne une deſcription exacte ; en ſecond lieu, parce que ſon gouvernement étant à peu près le même que celui d'Alger & de Tunis, ce ſeroit tomber dans une répétition ennuyeuſe, que de s'étendre ſur cette matiere.

Etendue & diviſion de l'Etat de Tripoli.

L'Etat de Tripoli, ſitué dans la partie la plus orientale de la Barbarie, eſt borné au couchant par celui de Tunis, au levant par l'Egypte, au nord par la Méditerranée, & au midi par le déſert de Sahara. Sa longueur de l'eſt à l'oueſt, ſuivant nos meilleures cartes, eſt d'environ quinze degrés, c'eſt-à-dire, de trois cents lieues : ſes limites du nord au ſud ſont peu connues. Il s'étend dans cette portion de la Lybie, que les Anciens partageoient en trois grandes provinces, ſavoir la Région Syrtique, la Cyrénaïque & la Marmatique. C'eſt la diviſion que

je ſuivrai dans la deſcription de cet Etat.

Province de Tripoli.

La Région Syrtique, qui s'étendoit vers l'occident, a été nommée depuis *Tripolitaine*, parce qu'on y comptoit trois principales villes. On l'appelle encore aujourd'hui la province de Tripoli. Sa Capitale, qui porte le même nom, eſt la même que l'ancienne *Oca*, ſelon quelques Savants : d'autres croient que c'eſt la *Sabrata* de Ptolomée. Sa ſituation eſt ſur le bord de la mer, dans une plaine aride, où l'on trouve à peine quelques palmiers, & qui n'eſt arroſée que de l'eau du ciel, qu'on recœuille dans des citernes. Ses maiſons ſont propres & bien bâties, & elle eſt entourée d'une muraille très haute, mais d'ailleurs aſſez foible. On y voit, entre quelques reſtes d'antiquité, un bel arc de triomphe. Ce fut une des premieres villes que les Arabes conquirent en Afrique.

Dom Vaiſſete, T. XI.

Les Eſpagnols la prirent en 1510; & dix huit ans après, Charlequint la donna avec l'île de Malte aux Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem, qui ne la conſerverent que juſqu'en 1551. Les François l'ont

bombardée deux fois *, pour châtier l'insolence de ses Corsaires. Les autres villes de cette province n'offrent rien de remarquable.

* en 1685 & en 1728.

La Cyrénaïque, située au levant de la Tripolitaine, s'appelle aujourd'hui *Corene* ou *Cairoan*. Les cinq fameuses villes, qui lui firent donner le nom de Pentapole, sont en partie détruites. Cairoan, l'ancienne Cyrene, n'est elle-même qu'un amas de ruines, qui ne laissent pas de servir de retraite à quelques anciennes familles. Les bois qui l'environnent ont pour habitants d'autres Arabes, vêtus de peaux de chévre, ennemis de toute dépendance, vivant sans loix & sans religion, & plus semblables à des bêtes féroces qu'à des hommes. Les Arabes s'emparerent de cette ville l'an 665 de l'Ere chrétienne, l'augmenterent considérablement, & y établirent le siége de leur Empire en Afrique. C'étoit avant leur invasion une place presque déserte; ce qui a fait dire qu'ils en ont été les fondateurs (1).

Province de Cairoan.

La Marmarique étoit contiguë

Province de Derne.

(1) Voyez le commencement de ce volume, p. 29, 30 & 42.

à l'Egypte. C'eſt ce qu'on appelle à préſent la province de *Derne*, à cauſe d'une ville de ce nom, que les Anciens appelloient *Darnis*, & qui a été rebâtie dans ces derniers temps par les Maures d'Andalouſie, après leur expulſion d'Eſpagne ſous Philippe III. Cette place, peu conſidérable par ſon étendue, eſt ſituée au pied des montagnes, à une petite diſtance de la mer. Les François y ont un Vice-Conſul, dont la juriſdiction s'étend juſqu'à *Benguzi*, autre ville maritime, à l'occident de Derne. La province eſt gouvernée par un Bei, qui a ſous ſa domination un grand pays, dans lequel on compte trente mille Douars, ou tentes d'Arabes. Ces peuples n'ont preſque point d'autre habitation. Le pays eſt très-fertile en miel & en cire, & produit d'ailleurs les plus beaux chevaux de Barbarie. Ses habitants, quoique tributaires du Dei de Tripoli, vivent dans une aſſez grande indépendance, & ſe font ſouvent la guerre d'une montagne à l'autre.

Déſerts de Barca & d'Augila.

Au midi de cette contrée eſt le Déſert de Barca, & une ville du même nom, que d'autres appellent

Tolemata, qui eſt la *Ptolemaïs* des Anciens. Ce pays dépend du Gouvernement de Derne, & ne forme point un Royaume particulier, comme quelques Géographes l'ont imaginé. Du côté de l'eſt, il y a un autre déſert, qui s'étend vers l'Egypte, dont il eſt ſéparé par une chaîne de montagnes. On le nomme *Augila*, ou *Ouguela*, & l'on n'y compte que deux villes, dont l'une s'appelle *Augila*, & l'autre *Siouah*. La derniere ſe gouverne en République, quoiqu'elle ſoit tributaire de Tripoli.

Pays pétrifié.

Au couchant d'Augila on rencontre un pays encore plus ſauvage, que les Arabes nomment *Raſſem* ou *Razim*, c'eſt-à-dire, pétrifié, parce qu'on y voit quantité d'objets, comme des oliviers, des palmiers, des plantes de toute eſpéce, des animaux & des corps humains, qui ont éprouvé une pétrification parfaite, ſans changer de forme ni de couleur. La terre eſt couverte d'un ſable épais, que le vent agite dans certains temps avec une extrême impétuoſité. C'eſt parmi les monceaux qu'il accumule qu'on rencontre ces

hommes & ces animaux pétrifiés, qui paroiſſent avoir été engloutis dans des tourbillons de ſable. On ajoute que le pays de Raſſem eſt ſitué à huit journées de Bengazi vers le ſud, & à deux de la ville d'Augila, qu'il a au levant. Il n'eſt connu que par la Relation de M. le Maire, ancien Conſul de Tripoli, inſérée au Mercure de France du mois de Janvier 1729. *Fezzan* & *Gadamir* ſont des contrées plus occidentales, dont les Géographes ne nous donnent aucune connoiſſance diſtincte.

Fezzan & Gadamir.

C'eſt par l'Etat de Tripoli que les Arabes, déja maîtres de l'Egypte, commencerent la conquête de la Barbarie, vers le milieu du ſeptiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne. Ce pays, après avoir eſſuyé de grandes révolutions, fut ſoumis à l'Empire Turc en 1551 par le Corſaire *Dragut Rais*, qui ayant chaſſé de Tripoli les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem, n'eut pas de peine à détruire tous les Princes Arabes, qui partageoient avec l'Ordre de Malte les différents domaines de ce Royaume. La Milice Turque, à

Etat préſent du Royaume de Tripoli.

l'exemple de celle d'Alger & de Tunis, ſecoua le joug de la Porte en 1600, abolit la dignité de Bacha, & forma une République indépendante, gouvernée par un Dei, ſous la protection du Grand Seigneur, auquel on paya pour la forme un léger tribut. L'adminiſtration eſt préciſément la même qu'à Alger, & les Deis de Tripoli ne ſont pas moins expoſés aux inſolences & aux fureurs de la ſoldateſque. Dom Vaiſſete fait monter à trois cent ſoixante mille écus les revenus ordinaires de l'Etat. Les Tripolitains ſe ſoutiennent par leur commerce, & encore plus par leurs pirateries. Les François & d'autres nations Européennes ont des Conſuls dans la Capitale, où il ſe fait un grand trafic de ſafran & d'étoffes. Le pays, à cauſe de ſa communication avec l'Egypte, eſt fort ſujet à la peſte, qui enleva en 1733 dix-huit mille perſonnes dans la ſeule ville de Tripoli. Les parties méridionales ſont expoſées à d'exceſſives chaleurs. La ſtérilité & la ſolitude régnent dans la plupart des contrées de ce vaſte Royaume, qui peut à peine armer quarante mille hommes.

Qualités du climat & du terroir.

Le ſafran, les dates, le ſené, la cire & le miel, ſont ſes meilleures productions.

C'eſt avec regret qu'après avoir parlé des autres Etats de Barbarie avec une juſte étendue, je me vois forcé de traiter ſi ſuperficiellement ce qui concerne celui de Tripoli. Mais nous manquons totalement de Mémoires ſur ce dernier Royaume, & mes lecteurs ne peuvent ignorer qu'en matiere d'hiſtoire, les livres ne ſe font qu'avec les livres.

CHAPITRE VI.

Observations relatives aux différentes régions de la Barbarie, pour servir de conclusion à l'histoire de ses Habitants.

§. I.

Du Climat & des productions de la Barbarie.

L'AIR de la Barbarie est en général très tempéré, sur-tout dans les parties septentrionales, où le thermometre ne monte presque jamais à la gelée, & descend fort rarement au grand chaud. Le baromètre, quelque temps qu'il fasse, ne varie guère que d'un pouce. Les saisons se succédent d'une maniere insensible. Température de l'air.

Les vents de nord-est & de nord-oueſt sont les plus communs. Les premiers régnent ordinairement depuis le mois de Mai jusqu'en Septembre, & les autres se font sentir pendant le reste de l'année. Celui que les Barbaresques nomment *Labetch*, & que les Anciens appel- Vents.

ſoient *Africus*, ſouffle quelquefois vers les équinoxes. C'eſt un vent impétueux, qui vient du ſud-oueſt, & qui eſt ordinairement accompagné d'orage.

Schaw, Voy. T. I. p. 282 & ſuiv.

Les vents du midi ſont en général peu fréquents dans les contrées ſeptentrionales. Leur violence eſt extrême, & ils échauffent l'air à un tel degré, qu'on eſt obligé d'arroſer les planchers des maiſons, pour tempérer ſa chaleur brûlante. Ils ne ſouffient guère qu'en été. Cependant, ſur la fin de Janvier 1730, on ſentit à Alger un de ces vents du ſud, qui fondit ſubitement la neige dont les plaines & les montagnes étoient couvertes; ce qui parut fort extraordinaire aux gens du pays. Les vents d'oueſt & de nord ſont ordinairement accompagnés de pluie en hiver. Ceux qui viennent de l'eſt & du ſud ſont preſque toujours ſecs, quoiqu'ils amenent de gros nuages, qui obſcurciſſent le Ciel. La quantité de pluie qui tombe à Alger dans les années communes, eſt de vingt-ſept ou vingt-huit pouces. Il n'en tomba que vingt-quatreen 1725. année qui fut ſi pluvieuſe en France.

Il plut à Tunis en 1727 & en 1728 pendant quarante jours de ſuite ; ce que Schaw n'avoit jamais vu arriver à Alger, dans un ſéjour de douze ans. La hauteur du barometre eſt de 29 à 30 pouces.

Les pluies ſont rares en été dans les régions ſeptentrionales, & ne ſe font preſque jamais ſentir vers les parties méridionales dans cette ſaiſon. Elles commencent en Septembre, ou un peu plus tard, & c'eſt alors qu'on laboure les terres. On ſeme le froment vers le milieu d'Octobre, & quinze jours après, l'orge, les lentilles, les pois, &c. La récolte ſe fait ordinairement à la fin de Mai. Les Anciens ont exagéré les choſes, en diſant que certains cantons de l'Afrique propre rapportoient cent & cent cinquante pour un. Schaw aſſure que le produit ne monte jamais au centuple, & que dans les terreins ordinaires un boiſſeau ſemé ne rend que depuis huit juſqu'à douze boiſſeaux. Il n'a jamais ouï dire qu'aucun diſtrict de la Barbarie produiſît plus d'une récolte par an ; ce que quelques Ecrivains ont avancé ſur des autorités qui paroiſſent un peu ſuſpectes.

Temps du labourage & des récoltes.

Fertilité de quelques cantons.

Les contrées occidentales ſont les plus fertiles. Les terres y ſont légeres, & imprégnées de ſels, qui contribuent à les rendre extrêmement fécondes. Dans pluſieurs endroits de l'Empire de Maroc, comme aux environs de Salé, de Tétuan, de Mikenez, de Fez, &c. la campagne eſt un jardin continuel, entrecoupé de plaines, de collines, de bois & de belles eaux. Ces quartiers ſeroient d'une prodigieuſe fertilité dans les mains d'un peuple plus actif & plus induſtrieux. Mais les habitants, ſoit par indolence, ſoit par le défaut d'encouragement, ſoit à cauſe d'une loi déraiſonnable, qui défend de faire ſortir du Royaume les grains ſuperflus, ne cultivent qu'une portion médiocre de ce beau pays, ſe contentant de ce qui ſuffit à leur ſubſiſtance & au payement des taxes. On peut juger de leur pareſſe par la maniere dont ils ſement le bled. Le laboureur jette négligemment le grain ſur la terre, ſans la remuer auparavant, & ſans même prendre la peine d'arracher les mauvaiſes herbes. Il lui donne enſuite une façon légere pour couvrir le grain,

Etat préſent de l'Empire de Maroc, p. 21 & 38. Relation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, p. 54. Relation de trois Voyages des Religieux de la Mercy, p. 5, 53, 124.

Négligence des laboureurs.

grain, & ce travail ſuffit pour lui faire produire le meilleur blé. Il eſt vrai qu'on obſerve de ne point cultiver les mêmes endroits qu'après un repos de pluſieurs années. C'eſt ce que les Religieux de la Mercy rapportent comme témoins oculaires, & ce qu'on ne ſçauroit concilier avec la relation publiée par Ockley, où l'Auteur dit que la terre produit ici *en un grand nombre d'endroits...., trois récoltes par an, ſans qu'elle ait beſoin de ſe repoſer les années ſuivantes.*

Différentes eſpéces de grains.

Les différentes eſpéces de grains ſe réduiſent au froment, à l'orge, au riz, au blé de Turquie, & à une ſorte de millet blanc, que les Arabes nomment *Drah*, & qu'ils préferent à l'orge pour engraiſſer leurs beſtiaux. On s'applique peu à la culture du ſeigle, & on ne ſeme jamais d'avoine, parce que l'orge & la paille hachée ſont la ſeule nourriture des chevaux.

Méthode de fouler le blé.

Les Barbareſques ont retenu l'ancienne coutume de fouler les blés. C'eſt une méthode plus expéditive que la nôtre, mais qui eſt ſujette à quelques inconvénients. Outre la perte de la paille, qui eſt totalement briſée, comme on enduit de fiente de

vache le terrein ſur lequel on foule les gerbes, pour le rendre plus uni, il ſe mêle néceſſairement beaucoup d'ordure parmi les grains.

Matamores, ou granges ſouterreines.

Ils ſerrent enſuite le blé dans des caves ſouterreines, appellées *Matamores*, autre uſage très ancien en Afrique, & d'une grande utilité dans tous les pays ſecs. Ces caves ſont de grandeur inégale; mais les plus petites peuvent contenir quatre cents boiſſeaux de froment. Leur profondeur ordinaire eſt de ſix ou ſept braſſes, & elles ſont faites en entonnoir renverſé, étant beaucoup plus larges par le bas que par le haut. On en voit quelquefois deux ou trois cents dans un ſeul village. Leur entrée eſt ſi étroite, qu'un homme a beaucoup de peine à s'y gliſſer avec une échelle de corde. C'eſt dans ces lieux que les Maures & les Arabes ſerrent non-ſeulement les grains, mais le beurre, l'huile, & généralement toutes les proviſions. Ils y cachent auſſi leurs meilleurs effets en temps de guerre. Les Matamores, qui ont été long-temps fermées, ne doivent s'ouvrir qu'avec de grandes précautions. Il en ſort des exhalai-

Schaw, ibid. Mouette, Hiſtoire de Mouley Archy, p. 173.

ſons violentes, qui cauſeroient la mort à ceux qui auroient la témérité d'y deſcendre le jour même qu'on les ouvre.

Parmi les graines qui croiſſent dans les marais, les féves, les lentilles & les *Garvanços*, eſpéce de pois chiches, tiennent le premier rang. Les pois verds ne ſe trouvent guere que dans les jardins des marchands Européens. On les plante dans le temps des premieres pluies, c'eſt-à-dire, vers le milieu de Septembre, & ils ſont ordinairement en fleur à la fin de Février. Les féves mûriſſent dans la même ſaiſon, & ſervent de nourriture à tout le monde pendant le printemps. L'uſage eſt de les faire bouillir avec de l'huile & de l'ail. Enſuite vient la récolte des lentilles & des garvanços. Les Africains font leurs délices de ce dernier légume, ſur-tout lorſqu'il eſt cuit ſous la cendre, ou rôti dans une poële. Ils le nomment alors *Leb-lebi*. On le mêle auſſi dans le *Couſcouſſou* & dans le *Pilau*, deux mêts très eſtimés dans cette partie de l'Afrique. Graines des marais.

Le pays abonde en racines & en herbes potageres, telles que les ca- Racines, herbes potagères.

rottes, les choux, les navets, les laitues, la chicorée, le creſſon, les bétraves, les artichauts, &c. Il y croît une eſpéce de petit panais, appellé *Liſt el haſboure*, qui eſt d'un goût piquant & exquis. On trouve dans le même genre quelques productions particulieres à la Barbarie, comme le *Calabasha*, le *Mellou-Keah*, le *Bedin-jann*, le *Tomata*, qu'on emploie dans les ſoupes & dans les ragoûts. Les choux-fleurs d'Alger ſont d'une blancheur éclatante, fort ſerrés, & quelquefois d'une groſſeur ſurprenante.

Schaw, ibid. p. 290.

Melons. Les melons muſqués & les melons d'eau parviennent à une grande perfection. Les premiers ont le goût un peu plus relevé que ceux d'Europe. Les autres, que les Arabes nomment *Dillah*, ſont d'une qualité très rafraîchiſſante, & apportent un grand ſoulagement dans les fiévres. Ils ne peuvent arriver à une parfaite maturité que dans les pays chauds.

Palmiers. Parmi les fruits, il faut donner le premier rang aux dattes, qui ſont la production des palmiers, arbres très communs en Barbarie. Mais il

n'y a que ceux du Sahara qui rapportent des dattes d'une certaine perfection. Pour avoir de l'eſpéce, on plante ordinairement des rejettons des vieux arbres, & ſi on les cultive avec ſoin, ils produiſent des fruits au bout de ſix ou de ſept ans. Ceux qui viennent de noyau n'en donnent que la ſeiziéme année. Ces arbres ſont mâles & femelles. Les palmiers de ce dernier genre ne portent que des fruits ſecs & inſipides, à moins qu'ils ne ſoient imprégnés de la ſubſtance du mâle. Ainſi, lorſque les gouſſes, qui contiennent les grappes, commencent à s'ouvrir, ce qui arrive vers la fin de Mars, on prend une branche ou deux de la grappe du mâle, & on l'attache à la grappe de la femelle. Les Arabes donnent à cette opération le nom de *Dthuckar*, qui ſignifie admiſſion du mâle, ſe ſervant du même mot pour exprimer la *caprication*, c'eſt-à-dire, la ſuſpenſion de quelques fruits d'un figuier mâle & ſauvage ſur la branche d'un figuier femelle, pour donner la fécondité à ce dernier arbre. Un ſeul palmier mâle ſuffit pour imprégner quatre ou cinq cents fe- Id. p. 291.

melles. En Egypte on ſecoue la graine menue du mâle ſur les grappes de la femelle.

Le palmier, qui naît de rejetton, entre dans ſa force environ trente ans après qu'il a été planté : les autres ſont plus tardifs. Sa vigueur ſubſiſte pendant ſoixante-dix ans, & il rapporte alors chaque année dix-huit ou vingt grappes, dont chacune peſe depuis quinze juſqu'à vingt livres. Enſuite il dégénere par degré, & meurt pour l'ordinaire avant l'âge de deux cents ans. La culture de ces arbres ne demande d'autre ſoin, que de les arroſer abondamment de cinq en cinq jours, & de les élaguer par le bas, lorſque leurs branches deſcendent trop, ce qui arrive communément quand ils commencent à vieillir.

Miel de palmier. On exprime des mêmes arbres une liqueur agréable, que les Arabes appellent *Miel de palmier*. La méthode dont ils ſe ſervent eſt de couper la tête d'un arbre des plus vigoureux, & de creuſer enſuite le haut du tronc en forme de baſſin. La ſéve, qui monte à l'extrémité de l'arbre, ſe décharge dans cette cavité, d'où

l'on tire les premiers jours ſix ou ſept pintes de jus. Cette quantité diminue peu à peu, & au bout de quelques ſemaines, la ſéve étant entiérement conſumée, le palmier meurt. On régale ſes hôtes dans les jours de réjouiſſance avec cette liqueur, qui reſſemble à un ſirop clair, & qui eſt plus douce que le miel commun; mais elle s'aigrit & ſe trouble en peu de temps. Les Africains la diſtilent, & en forment une eau ſpiritueuſe & agréable, qu'ils appellent *Araki*, nom qu'ils donnent en général à toutes les liqueurs qui paſſent à l'alambic. Liqueur d'Araki.

Les jujubes, autre fruit de la Barbarie, naiſſent d'un arbre épineux. Elles ſont douces & de bon goût, rougeâtres en-dehors, dans leur maturité, & blanches en-dedans. On s'en ſert à pluſieurs uſages dans la médecine. Ce que les Arabes nomment *Séedra* eſt un arbriſſeau particulier à l'Afrique, le même, au jugement de Schaw, que le *Lotus arbor* des Anciens. Il croît abondamment dans le Sahara. Son fruit a beaucoup de reſſemblance avec celui du jujubier, ce qui fait que les Les Jujubes; le Séedra.

Africains l'appellent *Aneb enta el Séedra*, c'eſt-à-dire, jujube du ſéedra; mais il eſt beaucoup plus ſucculent que ce dernier fruit.

Autres arbres fruitiers.

On trouve ici la plupart des arbres fruitiers qui ſont connus en Europe, tels que les amandiers, les abricotiers, les pêchers, les pruniers, les ceriſiers, les poiriers, les pommiers, les noyers, les oliviers, les châtaigniers, &c. Les ceriſes & les prunes ſont d'une bonté médiocre, & les poires & les pommes n'approchent point de la qualité des nôtres; mais les pêches ont un parfum admirable, & peſent ordinairement neuf ou dix onces. Le citronnier eſt couvert de fleurs & de fruits pendant toute l'année. L'oranger aigre a communément le même avantage; mais l'oranger doux, qui eſt un arbre étranger à cette contrée, ne rapporte des fruits que ſur la fin de l'automne. Je ne parlerai point des fleurs, des herbes médicinales, ni des autres plantes curieuſes, parce que ce détail me conduiroit trop loin. Les Lecteurs pourront conſulter ſur cette matiere le ſecond tome des Voyages de Schaw, à l'article des extraits ou

Id. p. 294.

des preuves juſtificatives, N°. XIX. Je remarquerai ſeulement qu'il n'y a aucune régularité dans les jardins des Barbareſques, & que tout y eſt planté au haſard & ſans ſymétrie. C'eſt un mêlange confus d'arbres fruitiers, de racines & de légumes, de blé, d'orge, de plantations de tout genre. On n'y voit communément ni parterres, ni compartiments de fleurs, ni allées : on regarderoit comme perdu le terrein qu'on deſtineroit au pur agrément.

Irrégularité de leurs jardins.

Le raiſin mûrit en Barbarie ſur la fin de Juillet, & la vendange ſe fait en Septembre. L'Ecrivain que j'ai cité, aſſure qu'avant le ravage que firent les ſauterelles en 1723 & en 1724, le vin d'Alger étoit auſſi bon que les meilleurs vins de France ; mais qu'il a beaucoup dégénéré depuis ce temps-là, quoiqu'il ſoit toujours préférable aux vins d'Eſpagne & de Portugal. Dans l'Empire de Maroc on fait rarement du vin avec les raiſins ordinaires, parce qu'ils ſont d'une très mauvaiſe qualité. On ſupplée à cela par le *vin de paſſe*, ou de raiſin cuit. On met environ deux cents livres de ces raiſins

Vin d'Alger.

Relat. d'un voyage fait en 16. 6 aux Royaumes de Maroc & de Fez.

dans une barrique qu'on remplit d'eau, & après qu'ils ont cuvé pendant cinq ou ſix jours, on en tire un vin blanc, fort trouble, & aſſez fort pour enivrer ceux qui en boivent trop. C'eſt la boiſſon ordinaire des Chrétiens & des Juifs, établis dans ces quartiers de la Barbarie.

§ II.

Salines, Minéraux, Foſſiles.

Combien la terre eſt ici imprégnée de ſel.

DANS les pays dont nous parlons la terre eſt preſque généralement chargée d'un fonds inépuiſable de ſels. Les ſalpétrieres de Tremeçen, de Douſan & de Cairoan ſont ſurtout célèbres, & produiſent environ ſix onzes de nître ſur chaque quintal de terre commune qu'on en tire. On trouve en été ſur les bords de pluſieurs rivieres, quelquefois à deux ou trois braſſes de profondeur, non-ſeulement de grands quartiers de ſel, mais des morceaux de nître parfaitement purifié. La Wed el Mailah, la Serratt, l'Hamſnan Mellowan, la Bareekah, la Gorbata, & quelques autres rivieres, qui coulent dans les Royaumes d'Alger & de Tunis, ont les eaux ſalées ou

Schaw, ibid. p. 296 & ſuiv.

Rivieres & ſources ſalées.

ſaumaches. On les rend plus douces en quelques endroits, en les faiſant filtrer au travers du ſable dans des puits qu'on creuſe pour les recevoir. Mais cette précaution eſt inutile pour l'eau des grandes rivieres, qui, étant imprégnée de trop de ſels, parce qu'elles coulent dans un lit plus vaſte, n'en devient pas meilleure par la filtration. La néceſſité & l'habitude accoutument les Africains à l'uſage de ces eaux ſalées, dont l'amertume nous paroît inſupportable.

Les ſalines d'Arzew (1), ſituées entre des montagnes, ont deux grandes lieues d'étendue. En hiver elles reſſemblent à un grand lac; mais la chaleur les deſſéche en été, & criſtalliſe le ſel, qu'on trouve dans le fond, partagé en différentes couches, d'environ un pouce d'épaiſſeur, entaſſées les unes ſur les autres. A l'extrémité orientale du lac des Marques, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une grande ſaline, il y a une montagne remplie d'un ſel rougeâtre ou violet, auſſi dur que la pierre.

Salines d'Arzew.

Montagne de ſel.

(1) Ville du Royaume d'Alger.

Le ſalpêtre, que les Arabes nomment *Mailah haïg*, c'eſt-à-dire, ſel vif, ne ſe trouve point ici en nature, comme le nitre : il faut que l'art le prépare & le fabrique. On a pour cet effet de grandes auges de brique ou de pierre, dont le bas n'eſt fermé que de barreaux de bois, par-deſſus leſquels on met quelques nattes. Ces auges ſe rempliſſent de terre imprégnée de ſels propres à former le ſalpêtre, & on y jette de l'eau de ſix en ſix heures pendant quelques jours. L'eau filtrée par cette terre en détache peu à peu toutes les parties nitreuſes, & paſſe avec elles, au travers des nattes, dans de petits réſervoirs qui ſont ſous l'auge. On la fait bouillir alors, & on la rafine. Il y a à Tremeçen, à Biſcara, à Cairoan & en d'autres lieux, pluſieurs de ces rafineries. C'eſt avec le ſalpêtre ainſi préparé qu'ils fabriquent leur *Barout* ou poudre à canon, en y mêlant du ſouffre, qu'ils tirent ordinairement d'Europe, & de la cendre de *Burvac*, au lieu de charbon de bois. Ils s'entendent aſſez bien à grainer la poudre; mais ils ne ſçavent pas lui donner beaucoup de

Préparation du ſalpêtre.

Poudre à canon.

force ; car une once de la nôtre fait autant d'effet que quatre onces de leur Barout.

La quantité de nitre, de ſoufre, & d'autres matieres combuſtibles, dont la terre eſt imprégnée, produit un grand nombre de ſources minérales, dont quelques-unes ſont ſi chaudes, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y baigner. Telle eſt celle d'*Hamman Meskouteen*, dans le Royaume d'Alger, dont les eaux ſont ſi corroſives, qu'elles calcinent les rochers entre leſquels elles s'écoulent, y formant des traces aſſez profondes, qui repréſentent divers objets. Les Arabes, dont l'imagination eſt naturellement portée à forger les plus grandes chimeres, diſent que ce ſont des tentes de leurs ancêtres, des chameaux, des brebis, des chevaux, des hommes même, des femmes & des enfants, qui ont été pétrifiés. Les prétendues pétrifications de Raſſem ſont peut-être du même genre ; il n'eſt pas impoſſible que M. le Maire ſe ſoit laiſſé tromper par le récit de quelques Arabes (1).

Sources minérales.

Id. p. 300.

C'eſt à la même cauſe qu'il faut

Tremblement de terre.

(1) Voyez ci-deſſus p. 354.

attribuer les tremblements de terre qui ſont ſi fréquents en Barbarie. On aſſure qu'ils arrivent ici ordinairement en automne, après de grandes pluies, ce qu'on remarque auſſi en pluſieurs autres pays. Celui qui ſe fit ſentir à Alger en 1716, détruiſit ou endommagea un grand nombre de maiſons, & ruina la plupart des Baſtides. L'allarme fut d'autant plus générale que les ſecouſſes continuerent par intervalle, depuis le trois de Février juſqu'à la fin de Juin. Un Turc ayant dit à cette occaſion que quarante ans auparavant il y avoit eu un pareil tremblement de terre, & que le peuple en avoit été délivré en maſſacrant le Dei, fut lui-même étranglé par l'ordre de ce Chef de la République.

Voyage des PP. Comelin, de la Motte, &c. P. 15.

Métaux. Le fer & le plomb ſont les ſeuls métaux qu'on ait juſqu'ici découverts dans la Barbarie orientale. Schaw prétend, qu'avec quelques recherches, on y trouveroit auſſi du cuivre, métal très commun dans le Royaume de Fez. Le fer d'Alger eſt blanchâtre & très bon, ſur-tout celui qui vient des montagnes de

Bugie ; mais cette mine eſt peu abondante. Ce ſont les Cabiles qui le tirent de la terre, qui le forgent, & qui l'apportent en petites barres dans les marchés de Bugie & d'Alger. Il y a d'autres mines plus riches, où l'on trouve même quelquefois du cinabre ; mais les particuliers s'embarraſſent peu de les faire valoir, parce que leurs travaux ne tourneroient qu'au profit du Souverain, qui prétend que toutes les mines lui appartiennent. Celles de plomb, qui ſeroient d'un très grand rapport, ſont preſqu'autant négligées. Les Algériens le rafinent en faiſant alternativement des couches de bois & de minerai, auxquelles ils mettent le feu. On aſſure que d'un ſeul quintal de matiere ils tirent quelquefois quatre-vingt livres de métal. Schaw, ibid. p. 306.

Il y a quelques mines d'argent dans le Royaume de Fez ; mais l'or ne ſe trouve dans aucun endroit de la Barbarie. S'il eſt ſi commun dans l'Empire de Maroc, c'eſt qu'il y eſt porté par des caravanes du pays, qui vont le chercher à *Tombuto*, dans la haute Guinée. L'Auteur anonyme d'une lettre, inſérée dans Comment l'or eſt porté dans l'Empire de Maroc.

mais pour prendre du ſel dans quelques ſalines voiſines. Ils en chargent leurs chameaux, & c'eſt principalement avec cette marchandiſe qu'ils ſe procurent la poudre d'or que les Négres leur livrent. Enfin, après un voyage pénible de deux mois, on arrive à Tombuto (1), Capitale du Royaume de Gago, dans la Guinée ſeptentrionale. Ce n'eſt pas ici le lieu de faire connoître plus particuliérement ce pays, dont la deſcription appartient à l'Hiſtoire des Africains occidentaux; il ſuffit de remarquer que les Maures en rapportent beaucoup d'or, & qu'ils font ce commerce depuis pluſieurs ſiécles.

Aux environs d'Alger & de Bona, & peut-être en beaucoup d'autres lieux de la Barbarie, on rencontre ſur la ſurface de la terre, ou en la creuſant légérement, une pierre tendre, parſemée de paillettes luiſantes, qui reſſemblent à l'or & à l'argent. En broyant le plâtre on y trouve auſſi beaucoup de parcelles, qui ont la couleur & l'éclat de l'or. Les marcaſſites du pays ont des paillettes ſemblables. Les ſélenites, qui ſont

Pierres parſemées de paillettes d'or & d'argent.

Cailloux ſinguliers.

(1) L'Auteur de la Lettre écrit *Tambouctou*.

des pierres blanches, légeres & tranſparentes; le talc, le criſtal, la pierre d'Iris, & d'autres cailloux figurés, ſe trouvent aſſez communément dans les montagnes. C'eſt à quoi ſe réduiſent en ce genre tous les préſents de la nature, & les ſucs minéraux ne peuvent rien produire qui approche du diamant.

Schaw, ibid. P. 304.

Subſtances marines.

Les côtes de la méditerranée offrent du corail blanc & rouge, des madrepores de divers genres, & quantité d'autres plantes marines. On n'y trouve pas une grande variété de coquillages.

§. III.

Quadrupedes, Oiſeaux, Inſectes & Poiſſons.

Le bétail étant la principale richeſſe des Arabes & des Maures de la campagne, ils s'appliquent avec une ardeur extrême à augmenter le nombre & le produit de leurs troupeaux. Cependant, malgré les ſoins qu'ils prennent, & la bonté apparente de leurs pâturages, les bœufs de Barbarie ſont en général moins gros & moins ſucculents que les

Bœufs & Vaches.

nôtres. Il en eſt de même des vaches. Elles ont peu de lait, & ceſſent d'en avoir en perdant leurs veaux. Le beurre du pays eſt d'une qualité médiocre. Les Arabes le nomment *Mantegue*.

Brebis & Chevres.

Les brebis & les chevres ont à proportion plus de ſuc, & c'eſt principalement de leur lait qu'on fait les fromages. Au lieu de preſure, on ſe ſert des fleurs de l'artichaut ſauvage pour faire cailler le lait, & quand il eſt pris, on le verſe dans de petits paniers, où on le preſſe. Pour faire leur beurre, ils mettent la crême dans un ſac de peau, qu'ils preſſent avec leurs mains, pour en exprimer tout le petit-lait. Il y a ici deux eſpéces particulieres de brebis, qu'on ne connoît point en Europe. L'une, qui eſt très commune dans le Royaume de Tunis, eſt principalement remarquable par la groſſeur de ſa queue. On eſtime beaucoup ſa laine; mais ſa chair eſt médiocre, à l'exception de la queue, qu'on met dans les couſcouſſous & les pilaus, & dont la graiſſe eſt ferme & a le goût de la moëlle. Les brebis de l'autre

genre ne ſe trouvent que dans le Sahara, & ſont preſque auſſi hautes que nos daims, avec leſquels elles ont quelque reſſemblance. Leur chair eſt ſéche, & elles ne produiſent qu'une laine groſſiere. On ne châtre point les chevaux, les moutons, ni aucun autre animal, mais quand on a trop de mâles, on comprime avec force leurs teſticules, ce qui revient à l'effet de la caſtration.

Troupeaux nombreux. Les Arabes ont des troupeaux nombreux de toute eſpece. Il y a des particuliers qui élévent trois ou quatre cents chevaux, & qui comptent par milliers les chameaux, les bœufs & les brebis. Ils tuent peu de bétail, parce qu'ils ne ſe nourriſſent communément que de laitages & de fruits. Les plus beaux haras ſont dans l'Empire de Maroc. Les chevaux Numides, ſi fameux chez les Anciens, ont beaucoup dégénéré dans ces derniers temps, les Arabes ayant négligé d'entretenir les meilleures races, parce qu'ils voyoient que les Turcs leur enlevoient tous leurs bons chevaux.

Bêtes de charge. L'âne, le chameau & le mulet, ſont les bêtes de charge les plus

utiles. Ils demandent beaucoup moins de ſoin que le cheval, & ſont bien plus endurcis à la fatigue. Les ânes du Royaume de Tunis ſont fort grands, & ſervent communément de monture dans le pays. Le mulet a le pied plus ferme que le cheval, & porte de plus grands fardeaux. Il y a dans le Royaume d'Alger une eſpéce de mulet, appellé *Kumrah*, qui naît d'un âne & d'une vache. C'eſt un animal aſſez petit, & qui a la queue & la tête de la vache, le pied conformé comme l'âne, le poil plus menu & beaucoup plus uni. Le chameau eſt encore plus robuſte. Sa moindre charge eſt de ſept quintaux, & il marche douze ou quinze lieues d'une traite, ſe contentant d'une petite portion de féve & d'orge pour nourriture, & pouvant s'abſtenir de boire pendant quatre ou cinq jours. Auſſi n'eſt-il point d'animal que les Arabes élévent avec plus de ſoin, & dont l'eſpéce ſoit plus répandue. Le dromadaire, appellé ici *Maihari*, eſt moins commun que dans le levant. Dans la claſſe des bêtes de charge il n'y a point d'animal plus

Id. p. 308.

agile. Les Arabes, pour marquer ſa viteſſe, diſent qu'il peut faire autant de chemin en un jour, que le meilleur cheval en huit ou dix, ce qui a donné lieu aux exagérations de quelques Voyageurs, qui prennent à la lettre ce dicton des Africains. Les chameaux ne s'accouplent qu'au printemps, & deviennent alors furieux, quoiqu'ils ſoient d'une extrême douceur dans les autres ſaiſons. Les femelles portent une année entiere leurs petits, & mettent bas d'un printemps à l'autre.

Le Bœuf ſauvage.

Parmi les quadrupedes qui vivent dans les bois, on diſtingue le *Bekker el vash*, eſpéce de bœuf ſauvage, qui eſt de la taille & de la couleur du Daim. Il differe du bœuf ordinaire en ce qu'il a le corps plus arrondi, la tête moins groſſe, & les cornes plus rapprochées, l'une de l'autre. Ses petits s'apprivoiſent aiſément, & s'accoutument à paître avec les bœufs domeſtiques. Les Arabes donnent auſſi le nom de Bekker el vash à une eſpéce de daim, dont les cornes ſont préciſément les mêmes que celles du cerf, mais qui a la taille un peu

Id. p. 315.

Daim d'une eſpéce particuliere.

moins haute que cet animal. La femelle n'a point de bois ; c'eſt pourquoi on la nomme *Fortaſſ*, c'eſt-à-dire, tête chauve.

La *Fiſtall* eſt une ſorte de chevre ſauvage, de la groſſeur d'une geniſſe d'un an, mais un peu plus ronde. Elle a une groſſe touffe de poil ſur les genoux & ſur la partie ſupérieure du cou. Ses cornes, très ſerrées ſur le front, ont plus d'un pied de longueur, & ſont cannelées & recourbées comme celles des chevres ordinaires. La Fiſtall.

Il n'y a point d'éléphans dans l'Afrique ſeptentrionale. Les lions & les panthères ſont de animaux aſſez communs. Le tigre eſt plus rare, & ne ſe trouve que dans quelques cantons. Les femelles de ces animaux féroces ont deux rangs de mammelons, comme les chiennes, & aſſez de lait pour nourrir quatre ou cinq petits à la fois. On aſſure que, lorſque les dents leur percent, ils ſont attaqués d'une fiévre violente, qui en fait périr communément trois ſur quatre, & que c'eſt une des cauſes qui empêchent que leur multiplication ne ſoit exceſſive. Schaw prétend que Bêtes féroces.

leur nombre eſt tellement diminué dans la Barbarie depuis quelques ſiécles, qu'on n'y trouveroit pas aujourd'hui la cinquantieme partie des bêtes ſauvages que les Romains en tiroient, pour les donner en ſpectacle au peuple. Il croit que cette diminution vient en partie de ce que les Arabes occupent beaucoup de terres, que les anciens Africains laiſſoient abſolument déſertes, & en partie de l'uſage des armes à feu, qui a procuré le moyen d'en exterminer un plus grand nombre.

Les lions, à moins qu'ils ne ſoient fort affamés, inſultent rarement ceux qui ne les attaquent point. Il ne faut pas non plus leur témoigner de la crainte ; car ils s'élancent avec impétuoſité ſur les perſonnes qui fuient à leux aſpect. Les Arabes continuent tranquillement leur route en préſence de ces animaux, qui s'arrêtent quelquefois aſſez près d'eux, pour les regarder, ſans leur faire aucun mal. On les apprivoiſe aſſez facilement, lorſqu'ils ſont jeunes. L'Auteur anonyme de la Relation que je cite en éleva deux, l'un mâle & l'autre femelle, qui paiſſoient

Relat. d'un voyage fait en 1666 aux Royaumes

paiſſoient familiérement avec des gazelles, des bœufs, & d'autres animaux domeſtiques. Le lion couchoit ſouvent à côté de ſon maître ; mais la lionne étoit quinteuſe & maligne. de Maroc & de Fez, p. 74.

Lorſque la faim preſſe ces animaux, ils deviennent très méchants, & dévorent également les hommes & les beſtiaux. Rien n'eſt plus commun que de leur voir enlever des brebis & des chevres dans les adouars même, c'eſt-à-dire, dans les tentes qui ſervent d'étables. Lorſque ces ravages continuent pendant pluſieurs nuits, les Arabes obſervent les traces du lion, creuſent une foſſe ſur ſon chemin, la couvrent légérement de roſeaux ou de petites branches d'arbres, & le font tomber ainſi dans le piége. Mouette fait mention d'une autre méthode qui ſe pratique dans le Royaume de Fez, où les forêts & les montagnes ſont remplies de bêtes féroces. » Lorſqu'on veut, *dit-il*, prendre des lions & des tigres, on fait aux deſcentes des montagnes, où aux ſorties des forêts où ils ſe retirent, une foſſe ronde & étroite par le haut, qui va toujours en s'élargiſſant par le bas. On creuſe au- Maniere de prendre les lions & les tigres.

près de-là une autre foſſe plus longue que large, qui communique à la premiere par un trou. A l'ouverture de la foſſe ronde on met une trape, ſur laquelle on jette un mouton mort; & l'on obſerve en même temps de deſcendre dans l'autre foſſe une eſpéce de gros coffre, à l'entrée duquel on ſuſpend un quartier de mouton, attaché à une planche mobile, ſemblable à la porte d'une ſouriciere. L'ouverture du coffre répond au trou qui communique aux deux foſſes. Le lion, qui ne ſort ordinairement que la nuit pour chercher ſa proie, court à la chauſſe-trape, pour dévorer le mouton qu'il a ſenti, & tombe dans la premiere foſſe, où il reſte quelque temps. Enſuite, la faim le preſſant, il paſſe dans l'autre foſſe, & entre dans le coffre, dont il fait tomber la porte, en ſecouant la viande qui y eſt attachée. Les Arabes le trouvant pris le matin, enlevent le coffre avec des cordes, le mettent ſur un cheval, & conduiſent la proie à leur adouar. « La chair de lion eſt eſtimée, & approche de celle du veau, ſoit pour la blancheur, ſoit pour le goût.

Le *Faadh* a le corps tacheté comme le léopard; mais ſa peau eſt plus rude & plus brune, & il eſt beaucoup moins farouche. On croit ici qu'il vient de l'accouplement du lion avec la femelle du léopard. Le Faadh.

Le *Dubbah*, qui paroît être l'Hyène des Anciens, a le poil d'un brun ſombre, qui tire un peu ſur le rouge, avec quelques raies d'un brun encore plus obſcur. Il eſt pourvu d'une criniere, comme le lion. Sa grandeur eſt celle du loup; mais il a le corps plus allongé. On aſſure qu'il boite naturellement d'une jambe de derriere; ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit léger, & plus difficile à prendre à la courſe que le ſanglier. Il a le cou ſi roide & ſi peu flexible, qu'il ne peut tourner la tête pour regarder de côté, ſans tourner en même temps tout le corps. Ses pieds ſont grands & armés de griffes, dont il ſe ſert pour tirer de la terre les racines des arbres, & quelquefois pour exhumer les corps morts. Après le tigre & la panthere, c'eſt l'animal le plus carnacier & le plus cruel. Les Arabes ſe perſuadent que ſa cervelle eſt d'une grande vertu Le Dubbah. Schaw, ibid. p. 319.

dans les maléfices ; c'eſt pourquoi lorſqu'un de ces animaux tombe dans leurs piéges, ils ont grand ſoin d'enterrer ſa tête dans un lieu ſecret, de peur qu'elle ne ſerve à ce pernicieux uſage.

Le Jakal. J'ai parlé ailleurs du jakal, eſpéce de renard, que les Arabes nomment *Deeb*. Il glapit toutes les nuits aux environs des villages, & tâche de s'introduire dans les jardins & dans les bergeries, vivant également de racines & de chair. On a dit qu'il chaſſoit de compagnie avec le lion, & qu'il lui ſervoit à épier la proie. Mais Schaw doute avec raiſon de leur prétendue intelligence, & croit que cette imagination n'eſt fondée que ſur ce que le jakal cherche à butiner dans les mêmes lieux que le lion, & vit ſouvent des reſtes de cet animal. Le judicieux Anglois n'eſt pas plus porté à croire ce que les Anciens racontent touchant cette prétendue variété de monſtres que produiſoit l'Afrique, & qui donna lieu au proverbe, *Semper aliquid novi Africam ferre*. Pline attribue ces productions étranges à l'accouplement des animaux de différente eſpéce, qui

forcés, par la diſette d'eau, de s'aſſembler en grand nombre ſur le bord des mêmes rivieres, ſe mêloient les uns avec les autres, ſoit par plaiſir, ſoit par violence : *Variè fœminis cujuſque generis mares, aut vi aut voluptate miſcente* *. Schaw répond à cela que la nature eſt la même dans tous les pays, & qu'elle a donné à tous les animaux un inſtinct fixe, qui attache invariablement chaque eſpéce l'une à l'autre, ſans permettre ces odieux mélanges, qui nuiroient infailliblement à la multiplication.

* Plin. Lib. VIII. Cap. 16, apud Schaw, pag. 337.

Reptiles.

Parmi les eſpéces rampantes, les tortues de terre & d'eau ſe font remarquer avec avantage. Les premieres ſont bonnes à manger : on ne fait aucun cas des autres. Toutes les haies ſont couvertes de caméléons, animal très reſpecté des Maures & des Arabes, qui portent à leur cou ſa peau deſſéchée, comme un préſervatif contre les funeſtes influences d'un regard malin. Le *Varral* eſt un lézard d'un genre particulier, qui a juſqu'à trente pouces de long. Sa couleur eſt d'un rouge fort vif, mêlé de taches noirâtres. Le *Nigedaimah*, lézard noir, long

de ſept ou huit pouces, ſe plaît dans les maiſons, & ſe gliſſe juſques dans les lits. Le *Thaibanne* eſt le ſerpent le plus remarquable de la Barbarie. Sa longueur va quelquefois juſqu'à quatre toiſes, ſuivant le rapport qu'on fit au voyageur Anglois que
Id. p. 325. j'ai cité. Je crois que les Anciens nous en impoſent, lorſqu'ils donnent cent trente pieds à celui que Régulus tua en Afrique (1). Le *Zurreik* & le *Leffah* ſont des ſerpents beaucoup plus petits, mais d'une eſpéce très dangereuſe. C'eſt principalement dans le Sahara qu'on trouve ces pernicieux reptiles.

Oiſeaux. Dans la claſſe des oiſeaux on diſtingue, 1°. l'aigle, qui eſt beaucoup plus commune en Afrique qu'en Aſie. 2°. Le *Karaburno*, eſpéce d'épervier qui a le bec noir, les yeux rouges, les pieds jaunes & courts, le dos d'un bleu cendré, les aîles noires, le ventre & la queue blanchâtres.

(1) Pline, Tite-Live, Valere Maxime, &c. rapportent ce conte, & diſent que le Général Romain fut obligé d'employer contre ce ſerpent monſtrueux pluſieurs machines de guerre, comme s'il eût été queſtion d'attaquer une ville. Ils ajoutent que ſa peau & ſa mâchoire ont été conſervées à Rome, dans un Temple, juſqu'à la guerre de Numance.

3°. Le *Graab el Sahara*, ou le corbeau du Déſert, qui différe de notre corbeau ordinaire en ce qu'il eſt plus grand, & qu'il a le bec & les pattes rouges. 4°. Le *Hou-bahara*, autre oiſeau du Sahara, auſſi gros que nos chapons. Son corps eſt d'un jaune pâle, tacheté de brun. Les groſſes plumes de ſes aîles ſont noires, avec une marque blanche au milieu. Il a le cou blanchâtre, avec le mélange de quelques raies noires, le bec plat & aſſez court, les jambes ſemblables à celles de l'outarde, n'ayant point d'orteil au bas du pied. C'eſt une choſe curieuſe de voir fuir cet oiſeau devant l'épervier, à cauſe des ruſes qu'il emploie pour échapper à ſon ennemi. 5°. Le *Rhaad*, qui a le ventre blanc, le dos & les aîles d'un blanc jaunâtre, mêlé de taches brunes, la queue plus claire & barrée de noir. On prétend qu'il a reçu le nom de Rhaad, qui en Arabe ſignifie tonnerre, à cauſe du bruit qu'il fait lorſqu'il prend ſon vol. Les Arabes l'appellent auſſi *Saf-Saf*. Il y en a deux eſpéces; l'une de la grandeur d'un poulet ordinaire, l'autre auſſi groſſe que le Hou-

baara. 6°. Le *Kitaviah*, qui eſt de la taille & de la figure du pigeon. Sa gorge eſt ornée d'un demi-cercle d'un beau jaune ; mais le reſte de ſon plumage n'a rien que de commun. Sa chair, ainſi que celle du Rhaad, eſt agréable à manger, & ſe digere facilement. 7°. La grive verte, petit oiſeau de paſſage, qu'on ne voit ici qu'en été, dans la ſaiſon des figues. Ses plumes ſont du plus beau vert, avec des nuances d'un auſſi beau jaune vers les extrémités, principalement à la queue. L'Amérique n'a point d'oiſeau dont le plumage ſoit plus diſtingué. 8°. Le *Capſa*, qui eſt de la grandeur de nos moineaux ordinaires. Son chant eſt admirable, & ſurpaſſe en douceur celui des ſereins & des roſſignols. On ne trouve ces oiſeaux que dans le Sahara ; & ils ſont d'une telle délicateſſe, qu'ils ne font que languir lorſqu'on les tranſporte dans un autre climat. 9°. L'*Emſeeſi*, ou l'oiſeau du bœuf, ainſi nommé, parce qu'il ſe tient ordinairement dans les prairies parmi les beſtiaux. Toutes les plumes de ſon corps ſont d'un blanc de lait, & il a le bec & les pattes d'un rouge vif.

La perdrix & la caille ſont ici des oiſeaux de paſſage, & different peu des nôtres. On trouve en Barbarie des bécaſſes, des vanneaux, des pélicans, des canards de pluſieurs eſpéces, des griſes-queues, des poules d'eau, des cercelles, & d'autres oiſeaux aquatiques. Les cicognes arrivent au commencement de Février, & s'en retournent au mois d'Août. Les Arabes & les Maures ont pour ces animaux la même vénération que les Turcs, & ne ſouffrent pas qu'on les maltraite. Des captifs, rachetés par nos Religieux François, ayant tué quelques cicognes aux environs de Salé, furent dénoncés au Gouverneur, qui voulut leur faire donner la baſtonnade, & les remettre à la chaîne. Il fallut lui faire un préſent de trois cents piaſtres, pour appaiſer cette affaire. Mouette aſſure que le reſpect qu'on a pour ces oiſeaux eſt fondé ſur l'opinion où ſont les Arabes que Dieu, à la priere de Mahomet, métamorphoſa en cicognes une troupe de brigands, qui avoient inſulté les pélerins de la Mecque; mais il me ſemble que la perſuaſion d'une telle aventure devroit

Mouette, Hiſt. de Moulei Archi, p. 392.

au contraire inſpirer une ſorte d'horreur pour ces animaux.

L'autruche, qu'on trouve aſſez communément dans le Sahara, eſt un animal ſi gros & ſi peſant, qu'il ne peut s'élever en l'air. Mais il court avec une extrême légéreté. Sa viteſſe augmente lorſqu'il fait du vent; car il le reçoit dans ſes aîles, & devient alors ſi agile, que le cheval le plus vigoureux ne peut l'atteindre à la courſe. C'eſt pourquoi les Arabes prennent un temps calme pour cette chaſſe. Ils le pourſuivent à cheval pendant une heure ou deux, allant au petit galop. Lorſque l'oiſeau commence à ſe fatiguer & à rallentir ſa marche, le chaſſeur pique ſon cheval, & atteint alors facilement l'autruche, qu'il aſſomme avec un bâton. On ne ſe ſert point de dard ni de fuſil dans cette chaſſe, de peur d'endommager les plumes de l'animal, qui ſont une des plus précieuſes marchandiſes du pays. Les Barbareſques font beaucoup de cas de ſa chair, qui eſt en effet très délicate. Cet oiſeau eſt facile à apprivoiſer, lorſqu'on le prend jeune, & devient auſſi familier que le chien, careſſant

Voyage de Lybie, par Jannequin, p. 157.

ſes maîtres avec ſon bec, ſans leur faire de mal, & faiſant autour d'eux mille bonds & mille ſingeries. Comme ces animaux ſont beaucoup d'œufs, ils en caſſent une partie pour nourrir leurs petits. On obſerve qu'ils ont le pied fendu, & qu'en courant avec vîteſſe, ils font ſauter les cailloux qu'ils rencontrent ſous leurs pas; ce qui a fait dire à quelques Ecrivains fabuleux que les autruches lancent des pierres aux chaſſeurs qui les pourſuivent. On a dit auſſi qu'elles digéroient le fer; & ce qui a donné lieu à cette autre fable, c'eſt qu'ayant coutume de vivre dans des lieux déſerts, où l'herbe & les autres ſubſiſtances ſont ſouvent fort rares, elles ſe trouvent réduites à manger du bois & d'autres matieres dures.

La chaſſe des oiſeaux eſt un des grands plaiſirs des Arabes, qui dreſſent à cet exercice les éperviers & les faucons. Ils chaſſent auſſi au fuſil, mais ſans le ſecours des chiens d'arrêt, uſant d'une méthode qui leur réuſſit beaucoup mieux, & qui paroîtra aſſez particuliere. Ils portent une toile de leur hauteur, attachée

Chaſſe des Arabes.

Méthode particuliere

pour la chaſſe des oiſeaux, à deux piquets, ſur laquelle on peint la figure d'un léopard ou de quelqu'autre animal. Le chaſſeur, caché derriere cette toile, qui eſt percée de pluſieurs trous, ſe promene dans les endroits où il ſait que les Rhaad, les perdrix, les cailles & d'autres oiſeaux, ont coutume de ſe trouver. Ces animaux s'arrêtent à l'aſpect de la figure, frappés d'une ſorte d'étonnement; ce qui donne occaſion au chaſſeur de s'approcher de fort près. Alors, fichant en terre les piquets de la toile, il paſſe ſon fuſil par un des trous, & tue autant d'oiſeaux qu'il en peut mirer avec juſteſſe.

Ces peuples, qui ſont très alertes, prennent quelquefois les perdrix à la courſe, après les avoir tellement fatiguées, qu'ils ont le temps de les aſſommer avec de petits bâtons, avant qu'elles ayent pu ſe remettre de leur laſſitude, & reprendre leur vol.

Et pour celle du ſanglier. Leur méthode pour la chaſſe du ſanglier eſt de le fatiguer de la même maniere, après l'avoir ſuivi longtemps. Il n'eſt point d'Arabe qui ne terraſſe aiſément cet animal, lorſqu'il

peut le joindre. Le dard & la lance sont les armes dont les Africains se servent dans ce combat. Elles leur donnent une telle supériorité, qu'avec un peu d'adresse & de courage ils sont toujours sûrs de vaincre. Id. p. 388.

La chasse des lions & des léopards demande plus de préparatifs. Tous les paysans d'un canton s'assemblent, & forment une enceinte de plusieurs milles. Ceux qui sont à pied marchent en avant avec leurs chiens, & lancent la bête dans son fort. Les cavaliers suivent à une petite distance, pour fondre sur l'animal dès qu'il paroît. On avance toujours dans le même ordre, de maniere que l'enceinte étant rétrécie à un certain point, on y découvre sans peine tous les animaux qu'elle renferme. On y trouve non-seulement le lion ou le léopard qu'on a lancé, mais des liévres, des jakals, des hyenes & d'autres bêtes, dont les plus féroces sont tuées à coups de dard ou de lance. On observe assez généralement que quand le lion se voit en danger, il se jette avec fureur sur le premier ennemi qu'il rencontre, & se laisse percer de Chasse des lions.

mille coups, plutôt que de lâcher prise.

Insectes. Les insectes sont plus considérables par leur nombre que par aucune singularité remarquable. Il y a dans le Sahara des scorpions gros & noirs, dont la piquure est souvent mortelle. La morsure du *Boola-Kaz*, espéce de Tarentule, n'est pas moins dangereuse. Les sauterelles, qui sont beaucoup plus grosses que les nôtres, causent quelquefois d'affreux dégâts. Le territoire d'Alger fut entiérement saccagé par ces insectes en 1724. Elles commencerent à paroître sur la fin de Mars, & au milieu du mois suivant elles s'étoient si prodigieusement multipliées, qu'elles formoient des espéces de nuages, qui obscurcissoient le soleil. Au mois de Mai, leurs ovaires étant pleins, elles se répandirent dans les plaines de Metigiah, où elles déposerent leurs œufs, & le mois suivant on vit paroître de nouveaux essaims de sauterelles, qui étoient à peine écloses, qu'elles se joignoient ensemble, formant une troupe serrée, qui couvroit un assez grand terrein. Comme elles étoient encore dans un état rampant, elles

Ravages que font les sauterelles.

Schaw, *ubi suprà*, p. 331 & *seq.*

ſe traînoient en droite ligne dans les campagnes, dévorant toute la verdure qu'elles trouvoient en chemin, & grimpant juſques ſur les arbres, dont elles mangeoient les feuilles & les fruits, ſans épargner l'écorce ni les jeunes rejettons. Les payſans, pour arrêter ces ravages, creuſoient dans la campagne des foſſés, qu'ils rempliſſoient d'eau, ou entaſſoient ſur le chemin une grande quantité de bruyeres, auxquelles ils mettoient le feu, à l'approche de ces inſectes. Mais les foſſés étoient bientôt comblés par les nombreux eſſaims qui ſe ſuccédoient, & le feu s'éteignoit après avoir dévoré les premieres troupes. Les ſauterelles qui marchoient à la tête, s'avançoient avec intrépidité, & ſe trouvoient d'ailleurs ſerrées de ſi près par celles qui ſuivoient, qu'il leur étoit impoſſible de reculer. Deux jours après le paſſage de cette foule innombrable d'inſectes, d'autres ſauterelles, nouvellement écloſes, ſe répandirent dans le même canton, & acheverent de déſoler ce qui avoit échappé aux ravages des premieres.

Schaw, témoin oculaire de toutes

ces choſes, ajoute une particularité, qui n'eſt pas moins digne de remarque. « Ces ſauterelles, *dit-il*, ayant ainſi vécu pendant près d'un mois, détruiſant tout ce qu'elles rencontroient de verdure, ſe trouverent enfin parvenues à leur grandeur naturelle, & changerent leur état rampant en ſe défaiſant de leur peau. Pour faciliter cette métamorphoſe, elles s'accrochoient par les pieds de derriere à quelques buiſſons, à des branches d'arbre, ou à quelque pierre; & faiſant un mouvement ſemblable à celui des chenilles quand elles marchent, *elles quittoient peu à peu leur peau.* On voyoit d'abord paroître leur tête, & *ſucceſſivement tous leurs autres membres.* La transformation s'achevoit en ſept ou huit minutes; après quoi elles demeuroient, pendant un court intervalle, dans un état de langueur. Mais auſſi-tôt que le ſoleil & le grand air avoient *deſſéché* & durci leurs aîles, elles reprenoient leur premiere voracité, devenant même plus fortes & plus agiles qu'auparavant. Elles ne ſubſiſterent pas néanmoins long-temps *depuis cette métamorphoſe*, & ſe diſperſerent com-

me leurs meres, après avoir mis bas leurs œufs. Comme leur vol & leur marche étoient toujours du côté du nord, il y a apparence qu'elles périrent dans la mer, qui, à ce que les Arabes disent, sert de tombeau à tous les insectes aîlés.

La mer de Barbarie n'offre pas une grande variété de poissons. La plupart de ceux qu'elle produit se trouvent en bien plus grande abondance sur la côte opposée. Il y a plusieurs années qu'on prit sous les murs d'Alger une baleine de soixante pieds de long, qui fut jettée sur le rivage par la tempête. Mais cette rencontre, dit le voyageur Anglois, passa pour un si grand prodige, que les Algériens appréhenderent qu'il ne présageât quelque malheur. Les coquillages n'ont rien de remarquable, ni pour la grandeur, ni pour la singularité. Varron parle d'une coquille Africaine, nommée *Solitanna*, qui contenoit, dit-il, quatre-vingt de ces mesures, que les Romains appelloient *Quadrantes*, & dont chacune étoit aussi grande qu'une chopine de France. On chercheroit inutilement dans toutes les mers d'Afrique cette pro-

Poissons.

digieuſe coquille, qui n'a peut-être jamais exiſté que dans l'imagination des Anciens.

§. IV.

Arts & Sciences.

LES ſciences ſont encore plus négligées dans la Barbarie que dans le Levant. Les Arabes & les Maures de la campagne ne donnent à leurs enfants aucune eſpéce d'éducation. Les Maures des villes & les Turcs envoient leurs fils aux écoles publiques, où on leur apprend à lire & à écrire. Dans les commencements ils ne ſe ſervent point de papier pour l'écriture, mais d'une planche mince & unie, blanchie légérement, ſur laquelle il eſt également facile de tracer des caracteres, & de les effacer. On pourroit introduire cette méthode dans nos écoles pour les pauvres enfants.

Education des enfants.

L'Alcoran, & quelques commentaires myſtiques de ce fameux ouvrage, ſont preſque les ſeuls livres qu'on met dans leurs mains. Le peu de gens, qui ont ici le loiſir de s'appliquer à l'étude, ne connoiſſent guère d'autres lectures. On apprend

Schaw, T. I. pag. 338 & ſuiv.

avec ſoin aux jeunes gens les cérémonies de leur Religion. Quand un enfant a fait ſes études avec diſtinction, on le promene dans les rues ſur un cheval richement caparaçonné. Ses camarades l'accompagnent dans cette eſpéce de triomphe, & le pere ou la mere reçoivent des compliments de tous leurs amis.

Ces peuples ont quelques Livres de Géographie, & quelques Mémoires paſſables ſur leur Hiſtoire moderne; car pour ce qui regarde les temps qui ont précédé la naiſſance de Mahomet, toutes leurs chroniques ne ſont qu'un tiſſu de menſonges & de fables romaneſques. Leurs meilleurs Aſtronomes ne ſavent pas tracer avec régularité un cadran ſolaire. Géographie, Hiſtoire. Aſtronomie.

Ils n'entendent pas mieux les autres parties des Mathématiques. On trouve dans quelques cabinets des quarts de cercle, des Aſtrolabes, & d'autres anciens inſtruments, faits de très bonne main; mais on les regarde plutôt comme de ſimples curioſités, que comme des choſes qui peuvent ſervir à quelque uſage. Ils ont auſſi des tables aſtronomiques dreſſées par Mathématiques.

leurs ancêtres, & distribuées par colonnes, où l'on a calculé avec la plus grande exactitude la marche & les différentes stations du soleil, la longueur des jours & des nuits, la durée des crépuscules, & les heures de la priere pour chaque jour de l'année. Mais personne n'est aujourd'hui assez savant pour faire usage de ces tables; & lorsque le soleil est caché par les nuages, & qu'on ne peut se régler sur sa hauteur, les Muezins, ou Crieurs des Mosquées, déterminent par une estimation arbitraire l'heure des dévotions; ce qui inquiéte la conscience des bons Musulmans, parce qu'il n'y a rien de plus recommandé dans leur loi, que de faire la priere aux heures marquées par le Prophéte. Ils n'ont d'autres horloges que des Clepsidres, qu'ils réglent sur des méridiens peu exacts, que chacun trace à sa façon.

Toute leur habileté dans l'art de la navigation se réduit à une connoissance superficielle de la bousole, & à quelques mauvaises cartes marines qu'ils ont dressées pour leur usage. L'Algebre & la Chymie, Sciences favorites des anciens Ara-

bes, ne ſont plus connues aujourd'hui chez les Barbareſques. Ils n'ont qu'une arithmétique de routine, qui ne laiſſe pas de les guider aſſez ſûrement dans leurs comptes.

Leurs connoiſſances en Médecine ne ſont fondées ſur aucune étude ſpéculative, & ſe bornent à la pratique de quelques remédes qu'ils prétendent avoir reçus de leurs ancêtres, & qu'ils adminiſtrent ordinairement ſans précaution, je veux dire ſans avoir égard aux circonſtances particulieres, ni à la complexion plus ou moins forte du malade. Ils guériſſent les rhumatiſmes & les pleuréſies en piquant avec un fer chaud la partie affligée; les fiévres, en faiſant prendre au malade une décoction de l'herbe, qu'on appelle *Encens de terre*; la colique, & toutes les maladies cauſées par les vents, avec la racine de *Boruſtum*, ou l'*Ariſtolochia rotunda*; la pierre & la gravelle, avec la poudre de *Bookoka*, ou d'*Ariſarum* (1); les diarrhées opiniâtres, avec une dragme de la Médecine.

(1) Schaw rapporte, T. I. p 341, que le fils de l'Interprête Anglois *rendit un jour plus d'une pinte d'une liqueur glutineuſe par l'urètre, pour avoir*

pierre ſtalactique, ou de la poudre d'Orobanche. Leur méthode de traiter la petite vérole conſiſte à entretenir le malade dans une chaleur modérée, à lui faire prendre de temps en temps ſept ou huit grains de Kermès dans du miel, à frotter de beurre les puſtules, pour empêcher que la peau ne ſoit marquée, & à mettre ſur les paupieres de la poudre de mine de plomb pour garantir les yeux. Ils connoiſſent l'inoculation, & ils la pratiquent en faiſant une petite inciſion dans la partie charnue de la main, entre l'index & le pouce. Mais cette opération eſt peu en vogue parmi le peuple, qui croit qu'on ne peut avoir recours à un tel reméde, ſans tenter Dieu. Ce préjugé ne doit point ſurprendre dans des Barbareſques.

Les Mahométans ſont ſi entêtés de la prédeſtination, que dans les maladies les plus dangereuſes pluſieurs s'abandonnent entiérement à la Providence, ſans vouloir écouter les Médecins. Il eſt rare qu'ils prennent aucunes précautions contre la

beaucoup mangé du pain ordinaire des Bédoins, qui eſt fait d'une égale quantité de farine d'orge & de froment & de poudre de Bookoka.

peſte, quoiqu'elle faſſe ici de terribles ravages. Par un état qu'on envoya à la Cour de Maroc en 1681, & qui fut ſigné des Cadis des villes, il paroît que ce fléau enleva en deux ans vingt-cinq mille perſonnes à Tétouan, trente deux mille à Alcaſſar & à Arzille, dix-huit mille à Salé, huit mille à Azamor, vingt-cinq mille à Tarudant, & quarante mille à Maroc. Il mourut en trois ans cinquante-deux mille perſonnes à Miquenez, ſoixante & dix mille à Fez-Belé, quinze mille à Fez-Gedide, & ſoixante-dix mille à Tafilet : Saphi, Valadil & Theza demeurerent preſque déſertes, & la dépopulation ne fut pas moins ſenſible dans les campagnes.

Mouette, Hiſtoire de Moulei Archi, p. 403.

Leur muſique eſt encore très imparfaite. Celle des Bédoins eſt d'une monotonie ennuyeuſe, qui répond à leurs inſtrumenrs groſſiers, dont les plus remarquables ſont l'*Arabebbah*, le *Gaſpah* & le *Tarr*. Le premier conſiſte daus une corde tendue ſur une veſſie. C'eſt un inſtrument très ancien parmi les Arabes. Le Gaſpah eſt un chalumeau des plus ſimples, percé de trois ou quatre trous, &

Muſique des Arabes.

ouvert aux deux extrémités. Le *Tarr*, parfaitement ſemblable au *Tympanum* des Anciens, eſt un cercle de bois mince, ſur lequel on étend une peau de parchemin. Leurs airs ne ſont point notés, & roulent ordinairement ſur la même octave, ſans aucun contraſte de parties. Ils ne laiſſent pas d'obſerver une eſpéce de méthode dans leurs compoſitions. Par exemple, toutes leurs Cantates commencent par une ritournelle ou prélude, qui ſe joue ſur l'Arabebbah. Enſuite vient le récit, qu'on accompagne du Gaſpah. Ils forment une eſpéce de baſſe avec le Tarr, qu'ils touchent fort adroitement avec les doigts, les jointures & la paume de la main, & dont ils tirent des ſons, tantôt plus doux & tantôt plus forts, ſans s'écarter jamais de la meſure.

Id. p. 346.

Muſique des Maures.

La muſique des Maures eſt plus animée & plus harmonieuſe que celle des Arabes. Ils ont auſſi une plus grande variété d'inſtruments, entre leſquels on diſtingue des flutes, des haut-bois & des guittares de pluſieurs ſortes, des tambours, des timbales, des trompettes, &c. outre deux eſpéces de violons à deux cordes, qu'ils

qu'ils touchent avec l'archet. Ils ont perfectionné le Tarr des Arabes, en attachant à ſon cercle de petites piéces de cuivre minces & concaves, qui ſe touchant les unes les autres avec un mouvement inégal, ſuivant les coups plus ou moins forts qu'on donne au parchemin, forment un tintamare ſingulier, qui n'eſt point dépourvu d'harmonie. Ils jouent de mémoire, comme les Arabes, n'ayant pas le ſecours des tablatures, ce qui n'empêche pas qu'ils n'exécutent leurs airs avec beaucoup de préciſion. Les Turcs ont auſſi leur muſique, qui eſt un peu plus travaillée que celle des Arabes, mais moins vive & moins brillante que celle des Maures. Schaw a fait graver quelques airs de ces différentes muſiques.

Manufactures.

Ils excellent dans la préparation des cuirs & dans les ouvrages d'ozier. Les Arabes & les Cabiles ne fabriquent que des étoffes groſſieres, qui ſervent d'habillement aux hommes & de couverture pour les tentes. Les femmes ſeules travaillent à ces ouvrages, conduiſant chaque fil de la trame avec les doigts, ſans employer la navette. Il y a dans pluſieurs gran-

des villes des métiers, pour faire des velours, des taffetas & d'autres étoffes fines. On ne fabrique dans toute la Barbarie que de groſſes toiles. Les marchandiſes, qui ſortent de ces manufactures, ſe conſomment dans le pays, & ne ſuffiſent pas même au beſoin des habitants, qui ſont obligés de tirer de l'Europe & du Levant quantité d'étoffes de coton & de ſoie. Le blé ſeroit une branche très conſidérable de commerce, ſi les Princes Barbareſques n'en défendoient preſque par-tout l'exportation. Ainſi les arts, les ſciences & le trafic, ſont ici dans une extrême langueur.

§. V.

Obſervations Géographiques tirées des Anciens, dans leſquelles on releve quelques-unes de leurs erreurs.

VOICI quelques remarques purement géographiques, qui n'ont pu trouver leur place dans le cours de cette Hiſtoire. Strabon nous donne une aſſez juſte idée des côtes de la Barbarie, lorſqu'il dit qu'elles s'étendent preſque en droite ligne depuis l'Egypte juſqu'aux colonnes

Juſte idée de Strabon.

d'Hercule, à l'exception des deux Syrtes, qui forment de grandes ſinuoſités. Il compare ingénieuſement l'Afrique à la peau mouchetée d'une panthere, parce que ſa ſurface offre aſſez généralement de vaſtes plaines de ſable, entrecoupées de pluſieurs habitations, qui forment comme autant de taches ſur cette blanche ſuperficie. Il a encore raiſon de dire que la plupart des peuples de cette région étoient inconnus de ſon temps, les armées Romaines n'ayant jamais pénétré fort avant du côté du couchant & du midi.

Erreur de Pomponius Mela. Obſervations plus raiſonnables.

Pomponius Mela a tort d'avancer que l'Afrique eſt moins grande que l'Europe. Il rencontre mieux, lorſqu'il dit que ſa plus grande largeur eſt depuis le Nil juſqu'à la mer Atlantique, que cette largeur diminue à meſure qu'on s'avance vers le Sud, & qu'elle n'eſt nulle part plus petite qu'à la pointe méridionale qui termine l'Afrique (1). Il obſerve que ce pays eſt très fertile par-tout où il eſt habité, mais que le nombre de ſes habitants ne répond nullement à ſon étendue, la plus grande partie

(1) *Ubi finitur, ibi maximè anguſta eſt.*

des terres étant incultes & déſertes, ſoit à cauſe des ſables ſtériles dont elles ſont couvertes, ſoit par la rareté des pluies & des rivieres, ſoit parce que les animaux féroces & malfaiſants ſe ſont prodigieuſement multipliés en pluſieurs cantons.

Deſcription des colonnes d'Hercule.

Ce qu'il nous apprend touchant la poſition des colonnes d'Hercule eſt exact & curieux. En entrant, dit-il, de l'Océan Atlantique dans la Méditerranée, on a l'Eſpagne à gauche, & la Mauritanie à droite. L'Eſpagne eſt la premiere province d'Europe, & c'eſt à la Mauritanie que commence l'Afrique. La côte d'Afrique prend naiſſance à un promontoire, où l'on trouve une grotte conſacrée à Hercule. Un peu au-delà eſt *Tingé* [Tanger], ville très ancienne, dont on prétend qu'Antée fut le fondateur. On rencontre enſuite une montagne très haute, oppoſée à une autre montagne qui s'éleve du côté de l'Eſpagne. On a donné le nom de *Calpé* à la premiere, celui d'*Abila* à la ſeconde, & à toutes les deux celui de *Colonnes d'Hercule*. Ce fameux nom a fait ajouter une fable, ſavoir qu'Hercule ſépara

Fable ancienne.

autrefois ces deux montagnes, en rompant la chaîne qui les uniſſoit, & que c'eſt de cette maniere que l'Océan, retenu auparavant par cette digue, s'eſt frayé le canal qu'il occupe aujourd'hui au milieu des terres d'Afrique & d'Europe, s'élargiſſant toujours depuis cet endroit, & empiétant de plus en plus ſur les côtes.

Particularités ſur quelques Provinces.

L'Auteur repréſente la Mauritanie comme un pays obſcur, que ſes pareſſeux habitants n'ont jamais mis en réputation, & dont le ſol eſt plus eſtimable que les hommes (1). Selon lui la Numidie, quoique moins grande, eſt plus fertile & plus riche. Il rapporte que dans l'intérieur du pays, à une aſſez grande diſtance du rivage, il y a des plaines ſablonneuſes, où l'on trouve des os de poiſſon, des coquillages, des cailloux marins, des ancres qui tiennent à des rochers, & d'autres choſes ſemblables, qui font connoître que la mer s'étendoit autrefois juſque-là. Il obſerve qu'à l'entrée de l'Afrique propre-

(1) *Cæterum regio ignobilis, & vix quicquam nobile ſortita . . . . ſolo quàm viris melior, & ſegnitie gentis obſcura.* Idem, Cap. V.

ment dire, province qui ſuit la Numidie, on trouve deux grandes baies, dans l'une deſquelles étoient ſituées Carthage & Utique, deux villes qui ſe regardoient, l'une célèbre par le ſort de Caton, l'autre par ſa propre deſtinée, *illa fato Catonis inſignis, hæc ſuo.* Les deux Syrtes ſont plus loin, & forment deux autres baies, dont l'approche eſt très dangereuſe, ſoit à cauſe des écœuils & des bancs de ſable qu'on y trouve, ſoit par la violence des marées.

Sur les Syrtes.

Sur la Cyrénaïque.

La Cyrénaïque, ſituée à l'orient de l'Afrique propre, étoit principalement célèbre par le temple de Jupiter Ammon; par une fontaine dont les eaux étoient bouillantes pendant la nuit, & d'une fraîcheur extrême durant le jour; par un rocher conſacré au vent du midi. Si quelqu'un ſoit mettre la main ſur ce rocher, il s'élevoit un vent impétueux, qui agitoit les ſables avec la même furie que la mer agite les flots. C'eſt le même Pomponius Mela qui raconte cette fable. Il ajoute qu'il n'y avoit aucune ville dans l'intérieur de l'Afrique; que les hommes établis dans ces quartiers menoient une vie ſau-

Sur l'intérieur de l'Afrique.

vage; qu'au-delà du déſert les mœurs étoient encore plus farouches; qu'on y voyoit des peuples qui maudiſſoient le ſoleil à ſon lever & à ſon coucher, parce que ſes rayons brûlants déſoloient leurs campagnes. D'autres habitoient des cavernes, & ſe nourriſſoient de la chair des ſerpents. Toutes les femmes étoient en commun chez les *Garamantes*. Les *Gamphaſantes* alloient nuds. Les *Blémiens* n'avoient point de tête, leur viſage étant placé ſur leur poitrine. On rencontroit dans les bois des Satyres & des Egipanes.

Ce qu'on a débité touchant le Mont Atlas, eſt encore plus fabuleux. On a cru qu'il s'élevoit juſqu'au ciel, dans le voiſinage du globe de la lune; que pendant le jour on n'y voyoit aucun habitant, & qu'il y régnoit un profond ſilence, comme dans une affreuſe ſolitude; qu'en approchant de plus près on étoit ſaiſi d'un reſpect religieux & d'une ſainte horreur; qu'on appercevoit pendant la nuit quantité de feux, & que les Satyres & les Egipanes, qui choiſiſſoient ce temps pour ſe livrer à des débauches laſcives, faiſoient retentir

Sur le Mont Atlas. Pline Livre V. Chap. I.

l'air du ſon de leurs flutes & de leurs tambours. La terre, ſans avoir beſoin de culture, produiſoit naturellement une telle abondance de fruits, qu'on y trouvoit en toute ſaiſon de quoi ſatisfaire ſes deſirs.

Sur le prétendu jardin des Heſpérides.

C'eſt-là qu'étoient les jardins des Heſpérides, ſi vantés par les Poëtes. Pline & Solin nous donnent une explication aſſez heureuſe de cette fable. Il y avoit, ſelon eux, dans la contrée de Lixos, proche de la réſidence d'Antée, une petite île, entourée d'un bras de mer, qui entrant dans les terres par un canal tortueux & plein de courbures, avoit en quelque ſorte la figure d'un ſerpent énorme. On a feint que c'étoit un dragon, prépoſé à la garde de ce fameux jardin. L'île n'offre aujourd'hui aucune production particulière, qui faſſe foi de ſon ancienne abondance. On n'y trouve que quelques oliviers ſauvages, & un autel conſacré à Hercule. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'eſt que ſon terrein, quoique fort bas & creuſé en baſſin, n'eſt point inondé par la mer, qui ne franchit jamais les limites naturelles qu'il lui oppoſe par ſes

Idem ibid. Solin, Chap. XXIV & ſuivants.

rives eſcarpées. Solin adopte avec une crédulité aveugle la fable des Egipanes, & ne fait que copier Pline dans tout ce qu'il rapporte du Mont Atlas. Il nous apprend néanmoins une choſe particuliere touchant *Icoſium*, l'Alger des Modernes, dont il attribue la fondation à quelques ſoldats de l'armée d'Hercule. Vingt hommes de ſa ſuite l'ayant, dit-il, abandonné, entreprirent de bâtir une ville, & afin qu'aucun d'eux ne s'arrogeât en particulier la gloire de lui donner un nom, ils l'appellerent *Icoſium*, par alluſion au nombre de ſes fondateurs.

Sur l'origine d'Icoſium.

Solin obſerve encore que dans la partie du Sahara, qui répond aux deux Syrtes, on eſt obligé de régler ſa route ſur le cours des aſtres, parce que la terre, qui n'eſt qu'un ſable mobile, y change ſouvent de face, & que les vents y cauſent un tel bouleverſement, qu'ils dérangent entiérement la ſituation des lieux; de maniere qu'il n'eſt pas poſſible de s'y reconnoître. Les endroits, dit-il, où il y avoit des collines deviennent quelquefois des vallées profondes, pendant que les ſables pouſſés par les

Sur le Sahara.

vents, rempliſſent les vallons, & les transforment en montagne. » Ainſi, » ajoute l'Auteur, la terre du conti- » nent tient de la nature des mers » voiſines, & je ne ſçais dans lequel » de ces lieux les tempêtes ſont plus » dangereuſes, puiſque les éléments » conſpirent avec la même fureur de » part & d'autre à la perte des Voya- » geurs «.

§. VI.

Loix & Coutumes particulieres.

Anciens uſages des Bédoins & des Cabiles.

LES Bédoins & les Cabiles, répandus dans les campagnes de la Barbarie, ont conſervé ſcrupuleuſement tous les uſages de leurs ancêtres, & ſont à-peu-près ce qu'ils étoient il y a trois mille ans, n'ayant point ſuivi les changements qui ſe ſont introduits en divers temps parmi les habitants des villes, ſoit dans la façon de vivre, ſoit dans la forme de l'habillement. Leurs manieres & leurs coutumes différent peu de celles des anciens Patriarches. Si l'on eſt curieux, dit un Voyageur, de voir Abraham dans ſa tente qui régale ſes amis, ou Saül ſur ſon trône la pique à la main,

Relation des Etats de Fez & de Maroc, publiée par Ockley, pag. xx de la Préf. Schaw P. 390.

on n'a qu'à ſe tranſporter en Barbarie : on retrouvera les mêmes uſages. Lorſque les Arabes ſe rencontrent, ils ſe diſent, comme on faiſoit anciennement, *Salem alekum* ; la paix ſoit ſur vous ; forme de ſalut dont l'Ecriture fournit pluſieurs exemples. Les inférieurs baiſent les pieds, les genoux, ou la robe de leurs ſupérieurs, ayant la main droite ſur la poitrine. Les enfants baiſent la tête de leur pere, de leur mere, & de leurs parents âgés : les femmes baiſent la main de leur mari.

Forme du ſalut.

Les perſonnes du premier rang font ici ſans honte pluſieurs choſes, auxquelles notre délicateſſe exceſſive a attaché une idée de baſſeſſe. Le plus grand Seigneur, qui veut recevoir un hôte avec diſtinction, va chercher lui-même le meilleur agneau de ſa bergerie, l'égorge de ſa propre main, & le coupe par morceaux, comme faiſoient les Héros d'Homere, pendant que ſa femme allume du feu, & prépare toutes les choſes néceſſaires pour le repas. La coutume de marcher ſans ſouliers, ou ſeulement avec des ſandales, s'étant conſervée, de-là vient auſſi qu'on

Simplicité de ce peuple.

a retenu l'ancien uſage d'offrir de l'eau aux étrangers pour ſe laver les pieds. C'eſt toujours le maître de la maiſon qui la préſente, & c'eſt lui qui ſert ſes hôtes pendant le feſtin, ſe tenant debout auprès d'eux, ſans oſer ſe mettre à table. Il eſt vrai qu'il y a ſouvent beaucoup d'hypocriſie & de mauvaiſe foi dans ces careſſes ; car après avoir reçu un homme avec les plus grandes démonſtrations d'amitié, il leur arrive quelquefois de le dépouiller ſur le grand-chemin, la perfidie & l'inclination au vol étant d'anciens vices parmi ce peuple.

Les enfants des perſonnes les plus qualifiées, même ceux des Scheiks & des Emirs, gardent les troupeaux de leur famille. Les garçons & les filles n'ont point d'autre occupation dans leurs premieres années. Les femmes s'exercent tout le jour à travailler au métier, à moudre du blé, à aller chercher du bois & de l'eau, & à d'autres ſoins domeſtiques, pendant que les maris paſſent leur vie dans l'indolence & dans l'inaction. Les Barbareſques trouvent ridicules les ſoumiſſions que nous avons pour les femmes, & diſent qu'il y a de la foi-

bleſſe à renoncer à une ſupériorité, que la Nature a établie elle-même. Mais n'abuſent-ils pas viſiblement de cette prétendue ſupériorité, & n'eſt-il pas juſte que les nations polies vengent le beau ſexe des injuſtices que lui font tant de peuples barbares. Il me ſemble qu'à examiner les choſes dans le droit naturel, il y a une ſorte d'équité dans cette compenſation.

Modeſtie des Princes Maures.

On peut dire qu'à certains égards la même ſimplicité regne dans les villes & dans les cours des Princes; ſur-tout dans les pays dont les Maures ont conſervé la domination. Il n'y a preſqu'aucune différence entre l'Empereur de Maroc & ſes ſujets pour l'habillement. Ce Prince n'eſt pas plus magnifique au-dehors que dans le particulier. Dans la premiere audience que Pidou de Saint-Olon, Envoyé de France, reçut à Miquenez, le Roi parut à la porte de ſon Alcaſſave *, *vêtu très médiocrement*, dit l'Auteur, *le viſage caché d'un mouchoir à tabac aſſez ſale, les bras & les jambes nues, aſſis à terre, ſans natte ni tapis*, entre deux piliers de bois, qui ſoutenoient le portique du palais. Les enfants d'un particulier aiſé,

Etat préſent de l'Empire de Maroc, p. 67.

* De ſon palais.

de Paris ou de Londres, ſont élevés avec plus de diſtinction que les Princes de Maroc. Ces derniers ſont ſi pauvres, qu'ils ne rougiſſent pas de demander l'aumône à nos Négociants. Un de ces Princes, âgé d'environ trente ans, viſitoit ſouvent les Peres Récollets de Salé, ſur-tout à l'heure où ils ſe rendoient au réfectoire. Perſonne ne ſe levoit pour le recevoir, & on le renvoyoit après lui avoir fait boire quelques verres de vin. Le ſort ordinaire des aînés, eſt d'avoir quelque gouvernement, dont ils tirent des revenus conſidérables. D'autres fixent leur réſidence à Miquenez, & reçoivent, quand ils ſont majeurs, un cheval, une lance, avec un Noir pour les ſervir. C'eſt en quoi conſiſte en quelque ſorte toute leur légitime. L'Empereur leur fait porter tous les jours une ration de pain & de viande. La plupart ſont envoyés dans le Royaume de Tafilet, où ils ont pour appanage un petit château, avec quelques terres qu'ils font cultiver par des Negres. Le nombre de ces Princes eſt ſi grand, que ſi l'Empereur vouloit donner à chacun d'eux un train convenable, les revenus de

Pauvreté de leurs enfans.

Relation des trois voyages des Religieux de la Mercy dans le Royaume de Maroc, p. 89 & ſuiv.

tous ſes Royaumes ne ſuffiroient pas à cette dépenſe. Moulei Iſmaël, qui régnoit encore en 1704, avoit alors trois cents fils, en état de lui ſuccéder, ſans compter ceux qui étoient en bas âge, les filles, & les enfants que la mort avoit enlevés. Il lui en nâquit ſoixante en un mois, ſuivant le rapport des Ecrivains que j'ai cités. Preſque toutes les filles ſont conduites dans la province de Tafilet, où on les marie à des Schérifs, c'eſt-à-dire, à des Princes du Sang royal. Le pays eſt rempli de ces perſonnages, dont quelques-uns ſont ſi pauvres, qu'ils exercent les plus vils métiers, tels que ceux de muletiers & de voituriers. On aſſure que les femmes mêmes de l'Empereur manquent quelquefois du néceſſaire, ce qui les réduit à faire pluſieurs baſſeſſes indignes de leur rang.

Changements cauſés par l'uſurpation des Schérifs.

Le Gouvernement eſt d'une dureté extrême dans l'Empire de Maroc, depuis que les Schérifs s'y ſont emparés du ſouverain pouvoir. Avant l'uſurpation de ces Princes, chaque ville & chaque territoire étoient ſous la direction d'un Alcaïde ſéculier, ou d'un Marabout, que le

peuple choiſiſſoit ordinairement, & qui s'appliquoient à rendre leurs ſujets heureux. Le commerce & l'agriculture, biens inſéparables de la liberté, fleuriſſoient alors dans toutes les provinces. La tyrannie & l'oppreſſion ſont aujourd'hui extrêmes, ſur-tout depuis le regne de Moulei Archi, qui a établi dans ſes Etats un deſpotiſme abſolu.

Tyrannie de ces Princes.

Les Schérifs diſpoſent arbitrairement de la vie de leurs ſujets, & ſe font un jeu de les maſſacrer. Ils s'attribuent la propriété de tous les biens, & prétendent que le peuple n'a qu'un uſufruit caſuel, dont ils peuvent le dépouiller. Moulei Iſmaël ayant rencontré un troupeau de moutons, qu'on menoit au marché pour la fête du Beiram, demanda à leur conducteur à qui ils appartenoient. *Ils ſont à moi*, répondit cet homme, qui étoit un des principaux Alcaïdes de la campagne. *A toi, malheureux*; répliqua le Roi: *Je croyois être le ſeul propriétaire des biens de mon Empire*; & en diſant ces paroles, il le perça de ſa lance, & l'étendit mort. Ces exécutions ſont très-communes à la Cour de Maroc, où les Empe-

Relation publiée par Oc..., p. 145.

reurs allient l'office de bourreau à celui de juge, & paroiſſent ſouvent en public, même devant les Miniſtres étrangers, les mains teintes du ſang qu'ils viennent de répandre. C'eſt un caractere de férocité qui me paroît particulier à ces Princes Maures. Un de nos Conſuls dit un jour à Iſmaël, qu'il étoit ſurpris qu'un Monarque auſſi grand que lui s'abaiſsât à tuer ſes ſujets de ſa main, ajoutant que nos Rois croiroient ſe dégrader en commettant de tels meurtres. L'Empereur lui répondit : *Vos Rois ſont bien plus heureux que moi ; ils commandent à des hommes, & moi je commande à des bêtes.*

Etat préſent de Maroc, p. 179.

Relation des trois voyages, &c. p. 104.

Rien ne s'oppoſe à cette horrible tyrannie. La miſere étant égale dans toutes les conditions, par le ſoin que prennent les Monarques de tenir dans l'aviliſſement tous leurs ſujets, perſonne n'eſt en état de s'affranchir de l'eſclavage. D'ailleurs les Maures ſont ſi fourbes, & ſe défient tellement les uns des autres, qu'il eſt moralement impoſſible que pluſieurs perſonnes ſe liguent ici pour former une conſpiration. C'eſt à la baſſeſſe & à la perfidie de ce peuple, que

Relation publiée par Ockley, p. 74.

les Empereurs doivent principalement leur sûreté.

Quand un homme a subi la mort ou l'esclavage, par l'ordre du Schérif, tous ses biens sont confisqués au profit de ce Monarque, qui s'approprie aussi ses femmes, ses enfants & ses esclaves. Pour encourir une telle disgrace, il suffit de se rendre suspect par ses richesses, ou par son crédit auprès du peuple. De-là cette multitude d'esclaves, qui servent dans le palais de Miquenez, & que l'Empereur occupe journellement aux plus rudes travaux. L'Auteur anonyme de la Relation publiée par Ockley fait monter leur nombre à douze mille, sans parler de ceux qui sont dans les autres palais. Leur sort est tout-à-fait déplorable, la captivité étant ici beaucoup plus dure que dans les autres Royaumes de Barbarie. L'Ecrivain que j'ai cité, instruit des rigueurs de cette servitude par sa propre expérience, fait un portrait touchant de leurs infortunes. Il assure qu'on leur impose des travaux au-dessus de leurs forces, qu'on exerce contr'eux les plus horribles cruautés, & qu'on fait moins

Cruautés exercées contre les esclaves.

Ibid. p. 169.

de cas de leur vie, que de celle des plus vils animaux. Le pain qu'ils mangent eſt ſi déteſtable, que les chevaux rejetteroient l'orge dont il eſt compoſé. Ils n'ont pour habillement qu'une caſaque de groſſe laine, ſans chemiſe, ſans caleçons & ſans bas.

On ſera ſurpris de trouver quelque loix aſſez raiſonnables chez un peuple auſſi livré à la barbarie. Les voleurs ont une main coupée pour le premier larcin; s'ils font un ſecond vol, on leur coupe l'autre main : le troiſiéme eſt puni de mort. On a établi une ſi bonne police pour la ſûreté des chemins, qu'on peut voyager dans tout l'Empire de Maroc ſans craindre la moindre violence. Les loix ſont ſi ſéveres ſur cet article, qu'elles défendent de ramaſſer aucun effet perdu, quand même on auroit le deſſein de le rendre à ſon maître. Un Maure ayant trouvé ſur le chemin de Miquenez une choſe de peu de prix, ne fut pas plutôt arrivé à ſon logis, qu'il fit déclarer par un Crieur public que ceux qui l'avoient perdue pouvoient venir la réclamer. L'Empereur en ayant été

Loix aſſez raiſonnables.

Relation de trois voyages, p. 49.

averti, fit appeller cet homme, & lui dit : *Je vois bien que tu n'es pas un voleur ; mais ne ſçavois-tu pas que j'ai ordonné qu'on laiſſe les choſes au même endroit où elles ont été perdues, afin qu'on les retrouve plus facilement. Je veux que mes ſujets apprennent par ton châtiment à reſpecter mes volontés.* Là-deſſus il lui fit donner la baſtonnade.

Jugements & ſupplices.

Dans les plus grandes villes il n'y a que deux Juges, l'un pour les affaires civiles, l'autre pour les criminelles. Pour obliger un homme à comparoître à leur tribunal, il ſuffit que ſa partie lui diſe : *Age fel Chera*, venez en juſtice. Celui qui réſiſteroit à une telle ſommation, s'expoſeroit à être lapidé par le peuple. Le Juge criminel, appellé *Hacquim*, a dans le veſtibule de ſon hôtel des eſpéces de rateliers, garnis de ſabres, de ſcies, de cordes, de bâtons, & d'autres inſtruments pour le ſupplice des coupables. Il y a auſſi devant ſa maiſon une place, où l'on a planté pluſieurs ganches, c'eſt-à-dire, de grandes perches, garnies de crampons de fer, auxquels on attache les criminels, peine aſſez ordinaire chez les

Relation d'un voyage fait en 1666, p. 156.

Barbareſques. Celle de ſcier en deux les malfaiteurs n'eſt guere en uſage que parmi les Maures occidentaux. On met un homme entre deux planches, qu'on ſcie dans leur longueur, en commençant par le côté où eſt la tête du patient. Les coupables ſont conduits au lieu du ſupplice par un Chaoux, ſans autres gardes, & ſans être garottés. Ces peuples, quoique très féroces, ne ſe font point un plaiſir cruel d'aſſiſter aux exécutions. Ils trouvent fort étrange, dit Laugier, qu'en Europe on faſſe mourir les ſcélérats avec tant d'appareil, *qu'on loue des places* pour ſatisfaire une curioſité barbare, & *que la foule ſoit auſſi grande pour voir détruire un homme, que s'il s'agiſſoit d'un ſpectacle réjouiſſant.*

Laugier, Hiſt. d'Alger, p. 345.

Il y a quelques remarques à faire ſur la portion de la Barbarie, qui eſt ſous la domination des Turcs. Leur principale puiſſance eſt à Alger : ils ſont très foibles à Tripoli, & plus foibles encore à Tunis, où ils n'ont qu'une autorité précaire, ſubordonnée à celle des Maures. Les Turcs d'Alger, en y comprenant les Cou-

Remarques ſur les Turcs de Barbarie.

lolis, forment à peine un corps de ſix ou ſept mille hommes, dont il y en a bien un quart d'enfants & de vieillards, incapables de ſervir. Le nombre des Maures & des Arabes monte à pluſieurs centaines de milliers d'hommes, en état de porter les armes. Il eſt ſurprenant que les Turcs ayent trouvé le moyen de ſubjuguer & de contenir ce grand peuple. La conſtitution naturelle du gouvernement des Africains, a facilité leur aſſujétiſſement. Ils ſont partagés en pluſieurs tribus, dont les intérêts ſont diviſés, & qui ſe font ſouvent la guerre pour les limites des pâturages. Le Gouvernement eſt fort attentif aux mouvements de ces différentes peuplades, & ne cherche qu'à fomenter leur méſintelligence, en faiſant naître de temps en temps de nouveaux ſujets de querelle & de diviſion. Les Turcs ont principalement recours à cette politique, lorſqu'ils remarquent du mécontentement dans quelque tribu, & qu'ils craignent un ſoulévement. Dans ce cas ils s'efforcent de ſuſciter contre elle quelque peuplade voiſine, &

Schaw, T. I. p. 406.

pourvu que la partie ſoit un peu égale, un petit nombre de Turcs, joints à la Tribu qu'on veut favoriſer, font ordinairement pencher la balance.

C'eſt par ce manége adroit, beaucoup plus que par la force des armes, que les Turcs, malgré leur petit nombre, viennent à bout de maintenir ici leur puiſſance. J'ai obſervé ailleurs qu'ils font leurs recrues dans le Levant, d'où ils tirent des pâtres, des bandits, & toutes ſortes de gens de la lie du peuple. Mahomet Bacha, un des derniers Deïs d'Alger, étoit fils d'un Marchand de tripes, & avouoit ſans honte la baſſeſſe de ſon extraction. Il dit un jour à un Conſul, qui l'avoit piqué par quelques propos : *Mon pere vendoit des langues de bœuf, & ma mere des pieds de mouton; mais ils auroient rougi l'un & l'autre d'expoſer en vente une langue auſſi mauvaiſe que la tienne.* Ces miſérables, qui arrivent tout nuds à Alger, ont à peine reçu des armes & un habit, qu'ils deviennent d'une inſolence inſupportable, exigeant le titre d'*Effendi*, ou de Monſeigneur, &

traitant avec le dernier mépris les Scheiks de la campagne, les plus nobles citoyens des villes, & les Conſuls mêmes des Nations Européennes.

La Milice eſt toute-puiſſante à Alger & à Tripoli. Les révolutions y ſont très fréquentes, de même qu'à Tunis. Il y a ſi peu de ſtabilité dans le Gouvernement, & tant de mauvaiſe foi dans les Princes & dans les Miniſtres, qu'on ne peut compter avec certitude ſur les engagements contractés avec ces Barbares. La raiſon ne peut rien ſur eux, & la crainte même ne les contient pas toujours. On a beau les châtier & les bombarder, ils reviennent toujours à leurs pirateries. Un Ecrivain très judicieux obſerve qu'en général il n'eſt pas de la prudence de prendre avec eux un ton trop haut, & qu'on réuſſit mieux par l'intrigue & par les ſoupleſſes. *L'argument*, dit-il, *le plus invincible de tous, eſt de leur diſtribuer à propos de l'argent, des caſtans & des montres d'or.* Ces trois Républiques, ajoute l'Auteur, ne ſe gouvernant que par boutade & par caprice,

Id. p. 413.

price, il eſt difficile de déterminer combien de temps elles pouront ſubſiſter : mais rien n'eſt plus vrai que ce qu'un de leurs Deis dit un jour à M. Cole, Conſul Anglois, qui ſe plaignoit de quelques inſultes faites aux vaiſſeaux de ſa nation : *Songe, mon ami, que les Algériens ſont une troupe de voleurs, & que j'en ſuis le Capitaine.*

Les Maures qui habitent les parties ſeptentrionales du Royaume de Maroc, ſont auſſi blancs que les Européens. Leur caractere général eſt d'être pareſſeux, intéreſſés, ſuperſtitieux, menteurs, hypocrites & fourbes. On les éleve ſi mal, qu'il n'y a point de peuple plus groſſier ni plus impoli. Lorſqu'ils vont viſiter un Conſul, ou quelque Négociant étranger, ils s'annoncent d'abord par le bruit qu'ils font à la porte, frappant une trentaine de fois, avec l'étourderie la plus choquante. Ils entrent dans l'appartement ſans ſaluer le maître, & prennent un ſiége, ou ſe tiennent debout, ſuivant leur caprice, regardant inconſidérément tout ce qui ſe fait, ſans proférer une parole. Quand on leur demande ce qu'ils veulent, ils répondent qu'au-

Caractere général des Maures.

Relation des trois Voyages, p. 32.

cune affaire ne les amene, & qu'ils ont ſimplement le deſſein de voir. Après qu'ils ont ſatisfait leur curioſité, ils ſortent auſſi bruſquement qu'ils ſont entrés. Ce n'eſt pas que ces peuples manquent d'eſprit; mais ils le cultivent ſi mal, qu'ils ne tirent aucun avantage de leurs talents naturels. On remarque comme une choſe aſſez particuliere, qu'ils ne ſont jamais meilleurs que dans leur premiere jeuneſſe, & que depuis l'âge de quinze ans ils deviennent lourds & ſtupides; ce qu'on ne peut attribuer qu'au libertinage, qui énerve leur corps & abrutit leur ame.

Relation d'Ockley, p. 56 & ſuiv.

Uſages particuliers à ce peuple.

Le blanc eſt la couleur qu'ils préferent à toutes les autres dans leur habillement. Ils obſervent l'uſage qu'ont tous les Orientaux de porter de longues barbes, ne ſe raſant que le deſſus du menton, le haut des joues, & l'extrémité de la lévre ſupérieure, où ils laiſſent croître de grandes mouſtaches. Tous les jeunes gens ont la tête nue juſqu'à ce qu'ils ſe marient. Le peuple n'a pour l'ordinaire d'autre vêtement qu'une eſpéce de camiſole ſans manches, appellée *Citharie*, qui n'étant ouverte

ni par devant ni par derriere, eſt aſſez embaraſſante à mettre & à ôter. Les caleçons des hommes ne deſcendent que juſqu'aux genoux, ou tout au plus au gras de jambe. Ceux des femmes ſont beaucoup plus longs, & forment tant de plis, que cela fait paroître leurs jambes d'une groſſeur extraordinaire.

Une choſe très louable chez les Barbareſques, c'eſt que les défauts du corps, ſoit qu'ils ſoient naturels, ſoit qu'ils viennent par accident, n'expoſent à aucun ridicule. Ce n'eſt point ici une injure d'appeller un homme boſſu, boiteux, &c. Pluſieurs perſonnes ſe déſignent eux-mêmes par ces noms, afin qu'on les diſtingue de leurs peres & de leurs freres. Nos ancêtres penſoient là-deſſus comme les Africains, témoins les ſurnoms qu'on donnoit à nos Rois mêmes.

Ce qu'il penſe des défauts naturels.

On a conſervé en Barbarie, comme dans le Levant, l'ancienne maniere de bâtir, qui étoit en uſage dans ces contrées, & qui convient parfaitement à la nature du climat, où les chaleurs de l'été ſont ſouvent très fortes. Tous ceux qui ont le

Maniere de bâtir en Barbarie.

moyen de ſe procurer un logement agréable, ont principalement en vue la commodité & la fraîcheur. C'eſt pour cela qu'on veut avoir de grands veſtibules, des appartements ſpacieux, de grandes portes, des cours environnées de galeries, des pavés de marbre, des fontaines & des baſſins.

A l'entrée des grandes maiſons on rencontre d'abord un porche, avec des bancs des deux côtés. C'eſt-là qu'on reçoit ordinairement les étrangers, qui n'obtiennent guère la permiſſion d'aller plus avant, ſi ce n'eſt à l'occaſion de quelque *Zeenah*, c'eſt-à-dire, d'une fête extraordinaire. Au-delà du porche eſt une cour, pavée de petits careaux bien cimentés, afin qu'elle ſeche plus facilement dans les grandes pluies. Elle eſt communément entourée d'une galerie, en forme de cloître. Dans les maiſons qui ont pluſieurs étages, il y a ordinairement deux galeries, l'une ſur l'autre. Ces cours ſervent de lieu d'aſſemblée les jours qu'on reçoit beaucoup de monde, comme pour un mariage, pour la circonciſion d'un enfant, ou pour quelqu'autre

Schaw, T. I. pag. 351.

cérémonie d'appareil. On les couvre alors d'une toile, pour ſe défendre des ardeurs du ſoleil, & on étend ſur le pavé des nattes ou des tapis. Ces nattes, travaillées avec tout l'art poſſible, ſont peintes de fleurs, de ramages & de jolis compartiments. Il y en a dans toutes les chambres ; & on les place, non-ſeulement ſur les planchers, mais autour des murs, en maniere de lambris. Pour ne les point ſalir, on laiſſe ſes babouches à la porte de l'appartement.

Les cloîtres & les galeries conduiſent à de grandes ſalles, diſtribuées dans la longueur de l'aîle, mais qui communiquent rarement les unes aux autres. L'intérieur eſt en général fort nud ; cependant il y a des maiſons dont les chambres ſont tapiſſées de velours ou de damas, juſqu'à cinq ou ſix pieds de hauteur : le reſte eſt chargé d'ornements en ſtuc ou de plâtre. Le plafond eſt proprement boiſé, & diviſé en compartiments, dont les moulures ſont dorées. On le peint ordinairement en moſaïque. Les planchers ſont de brique ou de plâtre. A l'extrémité de chaque appartement il y a une eſtrade, élevée

de trois ou quatre pieds, avec une baluſtrade autour. Elle ſert en même temps de ſofa & de lit.

L'eſcalier eſt pratiqué dans le porche, ou à l'entrée de la cour, & s'éleve juſqu'à la terraſſe qui ſert de toit. A ſon extrémité ſupérieure il y a une porte, qu'on tient fermée, pour empêcher les animaux domeſtiques de monter ſur la terraſſe, & d'y faire des ordures; ce qui gâteroit l'eau qui en découle dans les citernes. Les portes ne ſont point ici attachées à des gonds, mais tournent ſur deux groſſes chevilles en forme de pivots. La terraſſe eſt bordée d'une muraille à hauteur d'appui, ou d'une baluſtrade de pierre ou de bois. On s'en ſert, comme dans tout l'Orient, pour y étendre le linge, pour ſécher les fruits, pour y prendre le frais, pour y faire la converſation ou la priere. Quand une ville eſt bâtie dans un terrein uni, on peut la parcourir d'un bout à l'autre ſur les terraſſes.

Il y a dans la plupart des grands hôtels un petit bâtiment iſolé, qu'on exhauſſe ordinairement un peu plus que le reſte de la maiſon, & qui n'a qu'une ou deux chambres à chaque

étage. Le maître s'y retire quelquefois, soit pour vaquer à des occupations sérieuses, soit pour se divertir plus librement. C'est là qu'on loge aussi les étrangers. Les Arabes donnent au principal bâtiment le nom de *Dar* ou de *Beet*, & celui d'*Olée* ou d'*Oleah* à la petite maison. L'Ecriture fait souvent mention de ces réduits solitaires, que les Hébreux appelloient aussi Oleah dans leur langue, mot que les Septante ont rendu par celui d'*Hyperoon*, qui signifie chambre haute, parce que les Oleah étoient communément fort élevés. Id. p. 361.

J'ai parlé des belles Mosquées de Maroc, d'Alger & de Tunis. Les Maures sont fort entendus dans ce genre d'architecture. Les tombeaux sont hors des villes & des villages. Chaque famille a un terrein particulier pour la sépulture de ses morts, & chaque personne est enterrée dans un caveau particulier. Dans plusieurs endroits ces cimetieres sont entourés d'une muraille. On éleve deux pierres sur la fosse, l'une à la tête & l'autre aux pieds du mort, & l'on a soin d'y tracer son nom, & quelquefois son épitaphe. L'espace renfermé Mosquées, tombeaux.

entre les deux pierres eſt ſemé de fleurs. Les tombeaux des perſonnes de diſtinction ſont placés dans des grottes ouvertes, ſoutenues par des colonnes, & ordinairement ſurmontées d'un dôme.

Ciment d'une dureté particuliere.

Le ciment qu'on emploie dans les édifices a la même dureté, & paroît être de la même matiere que celui dont les Anciens ſe ſervoient. Voici ce qu'on nous apprend touchant ſa compoſition. On prend deux parties de cendres ordinaires, trois de chaux bien pulvériſée, & une de ſable fin. On paſſe ces matieres dans un tamis, on les mêle enſemble, & on les bat ſans interruption pendant trois jours & trois nuits avec des maillets de bois, y jetant alternativement de l'eau & de l'huile, juſqu'à ce que le tout acquiere un certain degré de conſiſtence. On ſe ſert de ce mortier pour la conſtruction des arches, des citernes, & des terraſſes. Les canaux des aquéducs ſont cimentés avec des étoupes battues, de la chaux & de l'huile, ſans aucun mélange d'eau. Pour les ouvrages de menuiſerie, ils emploient une colle particuliere, compoſée de la même

Id. p. 368.

Colle des Menuiſiers.

matiere que le fromage. On pile cette matiere dans un mortier, en y verſant un peu d'eau, & à force de la battre on en tire tout le petit lait qu'elle peut contenir. On y jette enſuite de la chaux fine, qu'on mêle bien avec cette compoſition graſſe, en continuant de piler. Cette colle, dont on ſe ſert pour joindre les planches, s'y attache ſi fortement, que l'eau même n'eſt pas capable de la diſſoudre.

Méthode ſingulière de conſtruire des murailles.

La méthode uſitée dans l'Empire de Maroc, pour la conſtruction des murailles, a quelque choſe de remarquable. On les compoſe de terre ordinaire, de terre glaiſe, de ſable & de ciment. On jete toutes ces matieres dans des moules de bois, ſemblables à des auges ſans fond, dont la largeur commune eſt de trois pieds, & la longueur de ſix ou ſept. A méſure qu'on verſe le mortier, on le bât avec de gros pilons de bois, & on lui fait prendre la forme des moules, qui étant compoſés de groſſes planches, qu'on fortifie encore par des barres de fer, peuvent ſupporter la violence de ces coups redoublés. C'eſt de cette ſorte que

les Maures bâtiſſent leurs murailles ; qu'ils élevent à la haureur qu'ils veulent, ſans ſe ſervir d'échafauds, de grues, ni d'échelles. Les travailleurs ſe guindent ſeulement à des cordes attachées à des poulies, & portent avec eux l'eau, les matériaux, & les autres choſes néceſſaires. C'eſt à ces rudes corvées qu'on occupe principalement les eſclaves Chrétiens. Les bonnes murailles ne ſe conſtruiſent que de ſable & de ciment. Un des Ecrivains que j'ai cités aſſure que cette maçonnerie eſt plus ſolide que la pierre (1).

Tentes des Bédoins.

Nous ferons une remarque ſur les habitations des Bédoins. Ils paſſent leur vie ſous des tentes, qu'ils nomment *Beet el shar*, c'eſt-à-dire, maiſons de poil, à cauſe de la matiere dont on les compoſe. Elles conſiſtent en effet dans une couverture de crin, de laine, ou de quelqu'autre poil d'animal. On les fait de différente grandeur, ſuivant la qualité des perſonnes qui les habitent. Les plus petites n'ont qu'un pilier ; les

Schaw, ibid. P. 370.

(1) Relation des trois Voyages par les Religieux de la Mercy dans les Etats de Maroc, page 82 : Relation publiée par Ockley, p. 174 ; Relation de la captivité de Mouette ; p. 44.

autres en ont deux ou trois, & ſont partagées en pluſieurs piéces par des rideaux. C'eſt à ces piliers que les Arabes attachent leurs habits, leurs armes & leurs ſelles. Ils couchent à terre, ſur une natte ou ſur un tapis, ſans autre couverture que leur manteau. Ceux qui ſont mariés paſſent la nuit dans une chambre fermée par une toile. Le devant de la tente eſt toujours ouvert; le reſte eſt environné de paillaſſons & de broſſailles. On appelle *Adouar*, ou plutôt *Douar*, l'aſſemblage de ces tentes, qui ſont quelquefois au nombre de deux ou trois cents, & qui forment des villages ambulants, que les Arabes tranſportent en divers lieux, ſuivant la bonté des pâturages. Ils y a ſur les grandes routes des Douars fixes, pour la commodité des voyageurs, qui ſont reçus & défrayés dans ces lieux. En conſidération de ce ſervice, l'Etat les exempte ordinairement de tout tribut. Ces camps ſont fermés d'une bonne haie, & n'ont qu'une porte, qu'on ferme tous les ſoirs, pour en défendre l'entrée aux bêtes féroces. Chaque Douar a un chef, que les Arabes nomment *Shekh*, &

qu'on tire ordinairement des familles les plus diſtinguées. Cette dignité ne ſe tranſmet pas toujours du pere aux enfants; mais lorſque l'héritier naturel eſt trop jeune, ou qu'il eſt ſujet à quelque infirmité de corps ou d'eſprit, on choiſit ſon oncle ou un autre parent. Quand un Shekh étend ſon autorité ſur pluſieurs Douars, ce qui arrive ordinairement dans les nombreuſes tribus, on lui donne alors le titre de *Shekh el kibeer*, c'eſt-à-dire, de Grand-Seigneur, ou celui d'*Emeer*, que nous prononçons *Emir*.

Habitation des Cabiles.

Les Cabiles, peuple différent des Arabes, & qui paroît approcher le plus des anciens habitants de l'Afrique, dont il a conſervé le langage & les mœurs farouches, les Cabiles ont des habitations un peu plus ſolides que celles des Bédoins. Leurs chaumieres, appellées *Gurbie*, ſont communément bâties de terre. Une couche de roſeaux ou de branches d'arbres, couverte de paille ou de gazon, ſert de toit à ces pauvres demeures, qui n'ont pour l'ordinaire qu'une grande chambre où loge toute une famille, & dans un coin de la-

quelle on pratique un réduit ſéparé pour les beſtiaux. C'eſt de l'aſſemblage de ces chaumieres que les Cabiles forment leurs villages, qu'ils appellent *Dashkra*. La matiere dont les Gurbies ſont conſtruites fait aſſez juger qu'elles ſont placées dans des lieux fixes, & qu'on ne ſauroit les tranſporter. La plupart ſont bâties ſur des montagnes, au-lieu que les Douars s'étendent communément dans les plaines.

Il n'y a dans la Barbarie aucunes commodités pour voyager. On ne trouve point d'hôtelleries dans les campagnes, & l'on rencontre à peine dans les villes quelques Caravanſerais, bâtis en forme de cloître, où les hommes & les animaux ſont pêle-mêle ſous des arcades. Ainſi les voyageurs doivent ſe pourvoir d'une tente, d'un lit, & des proviſions néceſſaires. L'uſage des chariots, des coches, des chaiſes & des litieres, eſt abſolument inconnu, ſi ce n'eſt à la Cour de Maroc, où l'Empereur & les Sultanes favorites ont quelques carroſſes, qui leur ont été envoyés par les Princes Chrétiens. Incommodité des voyages en Barbarie.

Dans quelques *Fondac*, c'eſt le

nom que les Maures donnent à leurs caravanſerais, les voyageurs ſont défrayés pendant une nuit, aux dépens de la communauté du lieu. Les Arabes reçoivent aſſez bien les étrangers dans leurs camps, ſoit en vertu d'un uſage très ancien parmi ce peuple, ſoit à cauſe des ordres que donnent les Turcs & les Maures dans tous les pays de leur domination. Les Cabiles ſont beaucoup moins accommodants. On eſt expoſé chez les uns & les autres aux injures des nuits froides, & à une multitude d'inſectes dégoûtants, dont leurs demeures ſont remplies. On eſt encore troublé dans ſon ſommeil par les cris des chevreaux, des veaux & des jeunes brebis, que les Bédoins ſéparent du reſte du troupeau, pour les empêcher de tetter leurs meres. Souvent ces animaux rompent leurs liens, & paſſent ſur le corps de ceux qui repoſent dans la tente.

Schaw, dans la Préface, p. x & ſuiv.

On marche dans les grandes chaleurs pendant la nuit, & l'on allume des flambeaux pour ſe garantir des approches des bêtes féroces. Comme les Arabes ſont tenus dans une grande ſujétion, il eſt rare qu'ils inſul-

rent un voyageur, ſi ce n'eſt dans les lieux éloignés de la Cour, & dans les contrées où ils ſont en quelque ſorte indépendants. Le moyen le plus sûr d'éviter leurs embuches eſt de s'habiller à la maniere du pays, & de ſe faire accompagner par des ſoldats Turcs ou Maures, ou par un Marabout. Les Africains regardent en général tous les Européens comme des eſpions, qui viennent reconnoître leur pays; & cette opinion eſt fondée ſur une ancienne prophétie, qui leur annonce que la Barbarie doit tomber un jour ſous la domination des Chrétiens.

Les correſpondances d'une province à l'autre ſont peu fréquentes, & ne s'entretiennent que par le moyen des couriers, que chacun dépêche pour ſes affaires particulieres. Ces couriers vont ordinairement à pied, & ne laiſſent pas de faire aſſez de diligence. Leurs proviſions conſiſtent dans un ſac de farine, qu'ils portent à leur cou. Quand le beſoin de manger les preſſe, ils mettent dans le creux de leur main un peu de cette farine, la détrempent d'eau, & l'avalent après l'avoir flétrie légè-

Couriers du pays.

rement. Ils ne marchent que le jour, afin de n'être point ſurpris par les bêtes féroces, & ſupportent avec conſtance les plus grandes chaleurs. Lorſqu'ils ont une riviere à traverſer, ils ſe deshabillent, & mettent leurs vêtements ſur leur tête, pour empêcher que l'eau ne les pénetre.

Pain des Arabes.

Le pain eſt preſque l'unique nourriture des trois quarts des Barbareſques. Les Bédoins ne le font point lever, & lui donnent la forme d'un gâteau fort mince, qu'ils font cuire très imparfaitement ſur la cendre, ou dans un vaiſſeau de terre appellé *Tagen*. Dans les villes & dans les villages il y a des fours publics. La plupart des particuliers font moudre dans leur maiſon le froment & l'orge qu'ils emploient. Ils ont pour cet effet des moulins portatifs, qui conſiſtent en deux meules, dont l'une tourne à l'aide d'un manche de bois ou de fer. Cette occupation regarde les femmes, qui, lorſque les meules ſont grandes, ſe mettent deux à chaque moulin, pour le faire tourner plus rapidement. On voit par pluſieurs endroits de l'Ecriture, que cette coutume eſt fort ancienne.

Schaw, T. I. p. 384.

Les Turcs & les Maures un peu aiſés font aſſez bonne chere. On ſert quelquefois dans leurs feſtins juſqu'à deux cents plats. La coriande entre dans la plupart de leurs ragoûts, dont les plus ordinaires ſont le *Couſcouſſou* & le *Pilau*. Le Couſcouſſou eſt une pâte de farine, réduite en grains de la groſſeur des pois ordinaires. Elle ne differe du Vermicelli & du Macaroni des Italiens que pour la forme. On fait cuire diverſes viandes, comme du mouton, du bœuf, des pigeons & des poules, dans un pot de terre, dont le ventre eſt fort large, & l'entrée aſſez étroite. On a un autre vaiſſeau, large par le haut, & menu par le bas, de maniere qu'on l'adapte facilement au pot de terre, par ſon extrémité inférieure, qui eſt percée de pluſieurs petits trous, comme une paſſoire. C'eſt dans ce dernier vaſe, inſéré dans l'ouverture de l'autre, qu'on met le Couſcouſſou, qui cuit lentement à la fumée du premier pot, dont l'orifice eſt enveloppé d'un linge mouillé, empâté de farine, pour empêcher que la fumée ne s'évapore. Quand les grains ſont aſſez cuits, on les jete dans un

Le Couſcouſſou.

Relation des trois Voyages, p. 60. Mouette, dans la Relation de ſa Captivité, p. 41.

grand plat, où l'on met un morceau de beurre, & on verſe par-deſſus le bouillon du pot & toute la viande. Les Barbareſques font un cas particulier de ce ragoût, qui parut aſſez inſipide aux Miſſionnaires dont j'ai tiré une partie de ſa deſcription. Les Arabes & les Cabiles ne l'eſtiment pas moins, & ne connoiſſent point d'autre régal, n'ayant ni les uſtenſiles ni les commodités néceſſaires pour donner de ſomptueux repas. Un Ecrivain aſſure que *deux ou trois plats de bois, avec un pot & un chaudron de cuivre, ſont toute la batterie de cuiſine du plus grand Emir.*

Schaw, p. 386.

Obſervations ſur les Juifs.

Les Juifs établis dans les quatre Royaumes dont nous avons parlé dans ce volume, fourniront auſſi la matiere de quelques remarques. Ils ſont en très grand nombre dans la Barbarie, ſur-tout dans l'Empire de Maroc, où ils forment quelquefois un tiers des habitants dans les plus grandes villes. On peut dire que tout le commerce du pays paſſe par leurs mains, puiſque les Maures & les Chrétiens n'ont point d'autres courtiers. Ils n'en ſont pas pour cela plus riches; car on les accable de

Relation des trois Voyages, p. 41. Relation publiée par Ockley, p. 152.

tant d'impôts, qu'ils ont ſouvent beaucoup de peine à les acquitter.

Ceux de l'Empire de Maroc ſont dans une véritable oppreſſion. On les oblige aux mêmes travaux que les eſclaves, & les riches ne ſont diſpenſés de ces corvées rigoureuſes qu'en payant un homme pour travailler à leur place. Le peuple a un tel mépris & une telle averſion pour eux, que, lorſqu'ils vont dans les rues, les enfants les inſultent & leur jetent des pierres. Ils ne peuvent entrer dans les villes ſans deſcendre de leur chameau, l'unique monture qui leur ſoit permiſe; & s'ils paſſent devant une Moſquée, il faut qu'ils ôtent leurs babouches. Le noir, le brun & le violet, ſont les couleurs ordinaires de leur habillement, & il leur eſt abſolument défendu de porter des robes blanches.

Ils occupent dans toutes les villes un quartier ſéparé, & ils ont un chef national pour juger leurs différends, & régler la quote-part des contributions qu'on exige d'eux. Ce peuple conſerve depuis trois mille ans le même zèle pour ſa religion, & le

même attachement pour ſes uſages. Il ne s'allie par les mariages avec aucune nation, & refuſe même de s'aſſeoir à la table d'un étranger, parce qu'il regarde tous les autres hommes comme de malheureux objets de la malédiction divine, préjugé ridicule, qui le rend lui-même odieux & inſupportable à toutes les nations.

Leur charité pour les pauvres eſt admirable. On ne voit parmi eux aucuns mendiants, chaque particulier ſe taxant lui-même pour ſubvenir aux beſoins des indigents. Leurs Synagogues ſont des édifices très ſimples, qui different peu des maiſons ordinaires. Il leur eſt défendu d'avoir des temples, dont l'architecture ſe faſſe remarquer. Ils s'y aſſemblent deux fois le jour, c'eſt-à-dire, pour la priere du matin & pour celle du ſoir. Le plancher & le bas des murailles des Synagogues ſont garnis de nattes; & il y a à l'extrémité une armoire, couverte d'un voile, où l'on garde les livres ſaints.

Ce peuple, plus attaché à la lettre qu'à l'eſprit de ſa loi, & livré dans tous les temps aux minuties & à la ſuperſtition, ſuſpend aux cham-

branles des portes divers paſſages de l'Ecriture, tracés ſur des rouleaux de papier, ou enferme ces mêmes papiers dans des eſpéces d'étuis, qui s'attachent ſur le front avec des courroies, ou qu'on lie de la même maniere autour de la main, ſur-tout à l'heure de la priere. Les femmes ne vont jamais à la Synagogue, & croient, comme les Moreſques, que tous les devoirs de leur ſexe ſe réduiſent à plaire aux hommes, à bien ſervir leurs maris, à nourrir leurs enfants, & à veiller avec exactitude à tous les ſoins de leur ménage.

Ils ſanctifient fort dévotement leur ſabat, s'abſtenant de tout ouvrage manuel, & paſſant une partie du jour à lire l'Ecriture & à réciter les Pſeaumes. Leur entremiſe eſt ſi néceſſaire dans le commerce, que les Maures & les Chrétiens ſont obligés ce jour-là de fermer leurs boutiques, parce que les Juifs refuſent de vendre & d'acheter, de donner & de recevoir de l'argent, & de ſe mêler d'aucune affaire. Les Chrétiens au contraire, ſoit Proteſtants, ſoit Catholiques, ont choiſi le Dimanche pour tenir dans leurs boutiques une

Relation d'Ockley, p. 58.

foire ouverte depuis le matin juſqu'au ſoir. Ces marchés ſont fort tumultueux ; on n'entend qu'un bruit confus de gens qui diſputent, qui ſe querellent, & qui joignent ſouvent les blaſphêmes aux injures. *C'eſt ainſi*, dit un Voyageur, *qu'on profane par des indécences coupables un jour qui devroit être conſacré au recœuillement & à la piété ; coutume très ſcandaleuſe, qui porte, dans ces pays infidéles, un grand préjudice au Chriſtianiſme ; car les Mahométans en prennent occaſion de ſe moquer de notre culte, & de tourner en ridicule nos ſaints Myſteres.*

Ibid. p. 60.

Ils obſervent avec la même exactitude les fêtes annuelles & les jeûnes preſcrits par la Religion. La Pâque, qu'ils appellent *Belah*, ou fête des Azymes, tombe ſur le quatorziéme jour de leur premiere lune, qui répond à notre mois de Mars, & c'eſt par-là qu'ils commencent leur année. Cette fête dure huit jours ; mais on ne célebre proprement que les deux premiers & le dernier, le travail étant permis les autres jours. L'Auteur anonyme de la Relation publiée par Ockley, avance un

Ib. p. 157.

fait fort équivoque, lorſqu'il dit que les Juifs de Barbarie font pendant la Pâque *une figure de Jéſus-Chriſt, qu'ils fouettent, qu'ils attachent à une croix dans leurs ſynagogues, & ſur laquelle ils font cracher leurs enfants.* Il paroît encore plus mal inſtruit, lorſqu'il rapporte, ſur un *ouï-dire*, que la même impiété eſt en uſage parmi les Juifs d'Amſterdam. Les Hollandois ne ſouffriroient pas que nos Myſteres fuſſent ainſi profanés, je ne dis pas ſeulement *dans les ſynagogues*, mais même dans les maiſons particulieres. Il y a long-temps qu'on perſécute, & qu'on calomnie par-tout ce pauvre peuple, dont on devroit ſe contenter de plaindre l'aveuglement. Ibid. p. 165.

Leur ſeconde fête eſt celle des prémices, qui répond à notre Pentecôte, au-moins pour le temps de ſa célébration, & qui dure deux jours.

La troiſiéme, appellée *Ros-ana*, ou la fête des Trompettes, commence avec leur ſeptiéme mois, & dure auſſi deux jours.

La quatriéme, qu'ils nomment *Succoth*, ou la fête des Tabernacles, a cela de particulier qu'on prend alors ſes repas au haut des maiſons,

c'eſt à-dire, ſur les terraſſes, qui ſont ornées de berceaux de jonc. Sa durée eſt de huit jours, & ſon commencement eſt fixé au quinze du ſeptiéme mois.

La cinquiéme, appellée *Hanuca*, ſe célebre en mémoire de la purification du Temple de Jéruſalem par Judas Maçabée. On l'obſerve pendant huit jours avec une exactitude particuliere, ſans permettre aux femmes de travailler. La loi ordonne de ſuſpendre alors des lampes tous les ſoirs aux portes des chambres. Le premier jour on en allume deux ; le ſecond on en ajoute deux autres, & ce nombre augmente dans la même proportion les jours ſuivants. L'Auteur que j'ai cité ne nous marque point le temps de cette fête.

La ſixiéme, qu'on nomme *Purim*, & qui fut établie en mémoire d'Eſther, dont elle porte auſſi le nom, tombe ſur le milieu de leur douziéme mois. On s'envoie alors des préſents les uns aux autres, & ceux qui veulent emprunter de l'argent ne peuvent choiſir un temps plus favorable.

Voilà les fêtes les plus remarquables de leur Religion. Ils ont deux principaux

principaux jeûnes, le *Tiſſabeah* & le *Kippur*. Le premier, qu'ils conſacrent à pleurer la ruine de Jéruſalem ſous Veſpaſien, commence le vingt-deuxiéme jour de leur quatriéme mois, temps auquel ils rapportent cette fatale deſtruction. Il dure huit jours. On s'abſtient de viande pendant les ſept premiers, & le huitiéme on ſe prive de toute nourriture. Ce même jour doit ſe paſſer preſque tout entier dans la Synagogue, & l'on eſt obligé outre cela d'aller nuds pieds. Le Kippur, qui arrive le dix du ſeptiéme mois, eſt un jeûne de vingt-quatre heures, pendant lequel les hommes & les femmes doivent marcher ſans ſouliers, & s'abſtenir de boire & de manger.

Les Juifs de Barbarie ſont d'autant plus pauvres qu'ils ont communément une nombreuſe famille. En général, il n'y a point de peuple chez lequel les femmes ſoient plus fécondes. La débauche du vin & des liqueurs fortes eſt très commune parmi les hommes, qui ſont naturellement fourbes, eſcrocs & fripons, ſur-tout avec les Chrétiens & avec les Maures, qu'ils croient pouvoir

tromper ſans ſcrupule. On remarque ici, comme ailleurs, qu'ils ont une induſtrie particuliere & une intelligence merveilleuſe pour le commerce.

Leurs mariages ont cela de particulier, que le mari doit paſſer ſept jours de ſuite avec ſa femme, ſans pouvoir ſortir de la maiſon. La mariée de ſon côté n'a la permiſſion de ſortir qu'au bout de quarante jours. On la promene avec pompe dans toute la ville la veille des nôces. Ils ſont très exacts à circoncire leurs enfants le huitiéme jour, ſuivant la Loi de Moïſe. Ils leur donnent en même-temps un nom, en diſant ces paroles : *Que Dieu te faſſe voir un jour Jéruſalem ;* car ils ſont toujours infatués de l'attente du Meſſie, & du rétabliſſement futur de leur Nation.

Malheureux état du Chriſtianiſme.

L'Evangile a été porté dans l'Afrique ſeptentrionale dès le temps des Apôtres. Il fit de tels progrès dans cette contrée, qu'on y comptoit au quatriéme ſiécle plus de ſix cents ſiéges épiſcopaux : il eſt vrai qu'on en établit pluſieurs dans de ſimples villages. La conſtance de ſes premiers

Chrétiens fut miſe à de terribles épreuves par les Empereurs Païens, & peut-être qu'il n'y a point de pays qui ait donné à l'Egliſe un plus grand nombre de Martyrs. D'un autre côté les Donatiſtes, les Ariens, les Pélagiens & d'autres hérétiques, excitérent de grandes diſputes. Saint Cyprien & ſaint Auguſtin ſignalerent leur zèle contres ces Novateurs. Les Vandales y firent triompher l'Arianiſme au cinquiéme ſiécle, & ſuſciterent contre les Catholiques une des plus violentes perſécutions que l'Egliſe ait eſſuyées. Les troubles ceſſerent, lorſque Juſtinien eut vaincu ces Barbares, & la Religion Chrétienne ſe maintint dans tout ſon luſtre juſqu'à l'invaſion des Arabes. Leur arrivée fut l'époque fatale de ſon extinction. Elle tomba dans une telle décadence, par les vexations des Muſulmans, qu'en moins de trois ſiécles elle fut totalement détruite.

Dom Vaiſſette, T. XI, p. 4.

Une choſe très ſurprenante, c'eſt qu'on n'en rencontre aujourd'hui preſqu'aucun veſtige. On trouve très communément dans le pays des ruines de Temples idolâtres, des autels, des ſtatues, des vaſes pour les

ſacrifices, & d'autres monuments du Paganiſme, au-lieu que les traces du Chriſtianiſme ſont par-tout fort rares. Les premiers Sarraſins détruiſirent, par une ſuperſtition brutale, tous les plus ſaints monuments, & l'on remarque encore aujourd'hui le même fanatiſme dans les Arabes modernes. Quand ils conduiſent leurs troupeaux dans le voiſinage de quelques ruines, s'ils y trouvent des croix, des images de Saints, & d'autres objets qui ayent quelque rapport au Chriſtianiſme, ils ſe font un devoir de religion de les mettre en piéces. Ils ont une telle horreur des images & des ſtatues, qu'ils ne ſouffrent aucune repréſentation de ce genre, non-ſeulement dans leurs temples & dans leurs maiſons, mais même ſur les étoffes dont ils font leurs meubles & leurs habits. Comme on préſenta à l'Empereur Moulei Iſmaël quelques piéces de drap d'or, fabriquées en France, il les reçut d'abord avec plaiſir, & parut frappé de la beauté du travail. Mais appercevant parmi les nuances du deſſein quelques petites figures, il s'écria *Haram*, c'eſt-à-dire, il y a péché, pour faire en-

tendre que la Loi de Mahomet proſcrit généralement toutes ces repréſentations.

Je ne ſçais ſi la rareté des médailles vient de la même cauſe. On n'en a trouvé juſqu'ici qu'un très petit nombre en Barbarie. Entre celles qui ont été frappées par les anciens Africains, & dont Schaw n'a pu former qu'un très petit recœuil, on rencontre communément l'empreinte d'un cheval, ſymbole de la nation Carthaginoiſe. Les Médailles Romaines les plus conſidérables ſont celles des Antonins, d'Alexandre Sévere, du jeune Gordien & de Philippe, ſous l'Empire deſquels on bâtit en Afrique quantité d'édifices. On voit auſſi quelques monnoies de verre, fabriquées au huitiéme ſiécle du Chriſtianiſme par les Sarraſins, & qui portent pour légende le premier Article de leur ſymbole : *Il n'y a qu'un Dieu, Mahomet eſt ſon Prophéte.* Cette légende eſt ſur l'une des faces, & il n'y a ſur l'autre aucune empreinte.

Médailles Africaines.

Schaw, dans ſa Préface, & dans des Extraits du T. II, n°. XXXII.

Terminons ce long Chapitre par quelques obſervations ſur le caractere des Barbareſques.

Portrait des Barbaresques.

Les Turcs d'Afrique, quoique moins eſtimables que ceux du Levant, & gâtés depuis un ſiécle par la fréquentation des Maures, ne laiſſent pas de conſerver quelques reſtes de franchiſe & de droiture. Ils ſont braves & belliqueux, jaloux de leur liberté, doux avec leurs égaux, indociles envers leurs maîtres, & d'une fierté inſupportable avec leurs inférieurs. Leur génie eſt peſant, borné, ennemi de l'étude & de toute eſpéce d'application. Leur plus grand plaiſir, & preſque leur unique occupation, eſt de diſcourir gravement, la pipe à la main, dans les caffés, dans les Bazars, ou dans les *Haſ-effs*, c'eſt-à-dire, dans les boutiques des Barbiers.

Schaw, S. Gervais, Laugier, &c. *paſſim.*

Les Maures ont la mémoire heureuſe, l'imagination belle, l'eſprit vif, brillant, plein de ſaillies, mais tourné à l'artifice, & capable des trahiſons les plus noires. La baſſeſſe dans laquelle on les éleve, les rend peu ſuſceptibles des ſentiments vertueux, qui ſont le caractere de l'honnête homme, & les prépare dès l'enfance aux vices les plus honteux, tels que la fourberie, l'ingratitude,

le vol, la gourmandiſe & l'ivrognerie. Ils paſſent la journée dans les tavernes, ou vont ſe divertir à la campagne avec leurs concubines, qu'ils régalent de Couſcouſſou, & qu'ils font danſer au ſon de leurs inſtruments. Leurs femmes en général ſont belles; c'eſt tout le bien qu'on en peut dire (1). Elles ſe marient à dix ou douze ans, ceſſent d'être meres à trente, & perdent au même âge tous leurs agréments. Elles ont des enfants de ſi bonne heure, qu'elles voient ordinairement pluſieurs générations. Leur pareſſe eſt extrême, ſur-tout dans les conditions diſtinguées. Elles ne ſortent de leur molleſſe, que pour ſe livrer à la débauche.

Les Arabes ſont un peuple oiſif, ennemi du travail, amoureux de l'indépendance, incapable de s'appliquer à aucun exercice ſérieux. Ils négligent l'agriculture, le commerce, & tous les arts pénibles. Lorſque la mauvaiſe ſaiſon les retient dans leurs tentes, ils paſſent le temps à fumer, dans une poſture immobile,

(1) *In quâ, præter formam, nemo bonus nihil unquam laudavit.* Salluſt. in Catil.

daignant à peine dire quelques paroles à leurs femmes & à leurs enfants. Ils n'ont qu'une paſſion ; c'eſt de monter à cheval, n'étant jamais plus contents que lorſqu'ils peuvent courir dans les campagnes. Les Cabiles ſont à peu près de même humeur.

Il n'y a point de peuple plus ſuperſtitieux que les Barbareſques. Les Arabes attachent au cou de leurs enfants la figure d'une main ouverte ; & les Turcs, auſſi bien que les Maures, peignent la même figure ſur leurs maiſons & ſur leurs navires, comme un charme puiſſant contre ce qu'ils appellent l'*Œuil malin*. Ils croient en effet qu'une perſonne mal-intentionnée peut leur nuire, non-ſeulement par des maléfices, mais par la malignité de ſes regards. Ce préjugé n'eſt pas moins commun parmi les Turcs du Levant. Ils ont des taliſmans de toute eſpéce, dont les plus ordinaires conſiſtent dans des paſſages de l'Alcoran, tracés ſur des rouleaux de papier, qu'ils mettent ſur leur poitrine ou ſur leur tête, & qu'ils ſuſpendent même au cou de leurs chevaux & de leur bétail. Ils croient à la magie, & tout le pays eſt rem-

pli de gens qui font profeſſion de cet art chimérique. Ils attribuent la plupart des maladies à la colere de certains génies femelles, appellés *Genoune*, qu'on peut comparer à nos anciennes fées, & qui, ſelon les Arabes, tiennent le milieu entre les Anges & les Démons. Ces créatures imaginaires ſe plaiſent, dit-on, dans les bois & dans le voiſinage des fontaines. Elles prennent la figure des crapauds, des vers, & de mille inſectes différents. On court riſque à tout moment de les fouler aux pieds, ſans les connoître, & il ſuffit de bleſſer une Genoune, pour s'expoſer aux plus cruels accidents. Ainſi pour appaiſer ces fées vindicatives, on fait venir une Magicienne, qui leur ſacrifie une poule, un coq, une brebis ou un mouton. On immole un animal femelle pour les hommes, & un mâle pour les femmes. Le ſacrifice doit ſe faire ſur le bord d'une fontaine, & on choiſit toujours un Mercredi.

Les Marabouts paſſent pour les plus habiles Magiciens, & s'attirent une vénération profonde par des preſtiges groſſiers, qui ne peuvent

tromper que des gens prévenus. Pluſieurs de ces Prêtres ont la réputation de converſer familiérement avec Dieu, & de recevoir des inſpirations fréquentes. Quelques-uns prétendent poſſéder une connoiſſance diſtincte de l'avenir, ſoit par une eſpéce de ſcience Cabaliſtique, ſoit par le commerce ſecret qu'ils ont avec le Diable, ſoit par le ſecours d'un certain Livre de Prophéties, compoſé par Ali, gendre de Mahomet, & qui contient, diſent-ils, un détail exact de tous les événements qui doivent arriver dans le monde.

On ne ſera pas ſurpris que des hommes ſi crédules ayent une prévention ſi aveugle pour la Loi de Mahomet, & une prévention ſtupide contre toutes les autres Religions. Moulei Iſmaël, Empereur de Maroc, entreprit un jour quelques Religieux de la Mercy ſur leur croyance, & leur fit cette ſinguliere exhortation : « Tous les hommes, dit-il, » ſont freres, puiſqu'ils ſont tous » enfants d'Adam : il n'y a que la » Religion qui mette entr'eux quel- » que différence. Ainſi, en qualité de » frere, & en même-temps pour obéir

Relation des trois Voyages, &c. p. 76.

» au commandement de ma Loi, je » vous avertis charitablement que la » Religion de Mahomet eſt la meil- » leure de toutes les Religions, & » la ſeule où l'on puiſſe faire ſon ſa- » lut..... Je vous donne cet avis, » pour ſatisfaire à ma conſcience, & » pour être en droit de vous accuſer » au grand jour du Jugement uni- » verſel ».

Au reſte ce préjugé les porte rarement à des perſécutions injuſtes. Toutes les Religions ſont tolérées dans la Barbarie, & les Captifs mêmes n'éprouvent ſur cet article aucune violence. On dit la Meſſe pour les Catholiques dans tous les Bagnes, & les Proteſtants ont la liberté d'y célébrer la Cêne. Quelques Provençaux, animés d'un zèle peu meſuré, entreprirent un jour de troubler des Rochelois Calviniſtes, qui faiſoient leur priere dans un coin de la chapelle. La diſpute s'échauffa de telle maniere, qu'on en vint aux mains de part & d'autre. Moulei Zeidan, Schérif de Maroc, ſe fit amener les plus coupables, les condamna à la baſtonnade, & leur défendit, ſous peine de mort, de s'inquiéter les uns

Relation d'un Voyage fait en 1666, p. 164, dans la Lettre préliminaire.

les autres dans l'exercice de leur culte. *Puiſque je permets ici*, leur dit-il, *de pratiquer la Religion qu'on veut, il eſt bien juſte que des eſclaves ayent au moins entr'eux la même tolérance.*

L'amour de l'argent eſt une paſſion commune à tous les Barbareſques. Il n'eſt point de baſſeſſes dont l'avarice ne les rende capables; infideles dans le commerce, ſenſibles à l'appas du moindre gain, hardis à demander, abuſant d'un ſervice rendu pour en exiger d'autres, & n'en rendant aucun ſans ſe faire payer. Il ne faut attendre aucun agrément de leur converſation & de leurs manieres. Les Turcs ont une fierté pédanteſque, & portent la froideur, la triſteſſe & l'ennui dans toutes les maiſons qu'ils fréquentent. Les Maures ſont d'une extravagance mépriſable, & ſe rendent importuns par leur familiarité. Lorſqu'ils viſitent nos Négociants, ils portent hardiment la main ſur toutes les choſes qui tentent leur cupidité; ils demandent du vin, des pipes, du caffé, des liqueurs, & tout ce qui leur vient dans l'eſprit; en un mot, leur impudence eſt extrê-

me, & un Voyageur a raiſon de les comparer à des animaux incommodes, qui bouleverſent une maiſon. Leur entretien ne roule que ſur des plaiſanteries fades, aſſaiſonnées des plus groſſieres obſcénités.

Comme ils ne connoiſſent en général ni la chaſſe (1), ni la promenade, ni les jeux de commerce, ni les ſpectacles, ni preſqu'aucun de nos plaiſirs, ils ſe livrent avec un emportement extrême à l'amour des femmes, ne pouvant concevoir, qu'on puiſſe ſe paſſer un ſeul jour de leur ſociété. Un Maure ayant été attiré par quelque affaire au comptoir françois de la Calle, fut ſurpris de n'y point rencontrer de femmes, & s'imagina d'abord qu'on les avoit fait retirer, pour les ſouſtraire à ſa vue. Mais le Directeur, l'ayant aſſuré que les Loix de ſon pays ne permettoient point de mener des femmes dans les Echelles de Barbarie & du Levant, ni d'y vivre avec des concubines, *Eh quoi*, dit le Maure, *vous êtes auſſi compris dans cette défen-*

(1) C'eſt un plaiſir qui n'eſt guere connu, parmi les Turcs & les Maures, qu'à Tunis & à Alger, & qui ſemble même réſervé aux gens de diſtinction.

ſe ? j'admire qu'un homme de votre rang ait pu ſe ſoumettre à une loi ſi gênante. Pour ce qui eſt des gens qui vous obéiſſent, je vois bien que ce ſont des ſcélérats qu'on a relégués ici, & qui ont mérité par leurs crimes d'être privés du commerce de la plus belle moitié de l'eſpéce humaine.

Fin du dixiéme Tome.

645003

Biblioteca Nazionale di Napoli

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES ARTICLES

Contenus dans le dixiéme Volume, & qui indiquent les principales matieres.

HISTOIRE
DES
AFRICAINS.

INTRODUCTION.

Idée générale de l'Afrique & de ſes différents Peuples, ſoit anciens, ſoit modernes. Plan de l'Auteur. Page 1

Anciens Peuples. 4

I. *Les Maures.* ibid.

II. *Les Numides.* 10

III. *Les Carthaginois.* 19

IV. *Les Gétules.* 26

V. *Les Garamantes.* 27
VI. *Les Libyens.* ibid.

PREMIERE PARTIE.

Hiſtoire des Africains Septentrionaux, ou Barbareſques.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes des Arabes en Barbarie. Dynaſties fondées par ce peuple. 40

CHAPITRE II.

Des Schérifs, ou Souverains actuels de Maroc. Deſcription de leur Empire.

ARTICLE PREMIER. *Origine des Schérifs de Maroc. Leurs premiers Princes.* 72
ARTICLE II. *Guerre entre* Moulei Mohammed & Moulei Archi, *fils de Moulei Schérif. Archi détrône ſon frere, & devient fameux par ſes conquêtes.* 78
ARTICLE III. *Nouveau partage de l'Empire de Maroc. Iſmaël s'empare des trois principaux Royaumes qui le compoſent.* 85

ARTICLE IV. *Description de l'Empire de Maroc.* 89

1. *Royaume de Maroc.* 90

2. *Royaume de Fez.* 94

3. *Royaume de Tafilet.* 103

4. *Royaume de Sus.* 105

CHAPITRE III.

Du Royaume d'Alger.

ARTICLE PREMIER. *Souverains d'Alger depuis la conquête des Sarrasins jusqu'à l'établissement des* Deis. 107

ARTICLE II. *Etablissement des* Deis. *Suppression de la Dignité de Bacha.* 118

ARTICLE III. *Forme actuelle du Gouvernement.*

§. I. *Du* Dei. 121

§. II. *Des* Beis. 127

§. III. *Des* HOJA BACHIS, *du* CADILESKER, *du* CAZNADAR, *& de quelques autres Officiers.* 130

§. IV. *Des Jugements & des Loix.* 135

§. V. *Des Turcs & de la Milice.* 138
§. VI. *Des Maures.* 150
§. VII. *Des Arabes.* 160
§. VIII. *Des Juifs.* 164
§. IX. *Des Eſclaves Chrétiens.* 167

ARTICLE IV. *Mœurs & Uſages des Algériens.* 178

ARTICLE V. *Du Commerce, de la Marine & des Intérêts politiques du Royaume d'Alger.* 190

ARTICLE VI. *Deſcription géographique des provinces d'Alger.* 202
I. *Tremeçen.* 203
II. *Titteri.* 215
III. *Conſtantine.* 222

CHAPITRE IV.

Du Royaume de Tunis.

ARTICLE PREMIER. *Etendues & limites du Royaume de Tunis. Deſcription de ſes provinces.* 240

ARTICLE II. *Des Révolutions de Tunis.* 261

ARTICLE III. *Du Gouvernement, des Mœurs & des Uſages des Tuniſiens.* 300

ARTICLE IV. *Climat, productions, forces maritimes; Commerce étranger & domeſtique; Coutumes particulieres.* 327

CHAPITRE V.

Du Royaume de Tripoli. 349.

CHAPITRE VI.

Obſervations relatives aux différentes régions de la Barbarie, pour ſervir de concluſion à l'Hiſtoire de ſes Habitants.

§. I. *Du climat & des productions de la Barbarie.* 357

§. II. *Salines, Minéraux, Foſſiles.* 370

§. III. *Quadrupedes, Oiſeaux, Inſectes, Poiſſons.* 378

§. IV. *Arts & Sciences.* 402

§. V. *Obſervations géographiques, tirées des Anciens, dans leſquelles*

on releve quelques-unes de leurs erreurs. 410
§. VI. *Loix & Coutumes particulieres. Portrait des Barbaresques.* 418

Fin de la Table du dixiéme Tome.